Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 129 (2011)

Artikel: La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) : origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au IXe siècle

Autor: Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane

Kapitel: 6: Étude du mobilier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835830

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chapitre 6

ÉTUDE DU MOBILIER

Introduction

Des 578 tombes fouillées sur la parcelle du Clos d'Aubonne en 1988/89 et 1991, 173 (30%) contenaient au moins un objet inventorié et prélevé. Cette proportion paraît relativement importante, mais il faut relever que la plupart de ces pièces sont parvenues par hasard dans les tombes, et ne constituent pas à proprement parler des dépôts funéraires. Si l'on ne prend en compte que ces derniers, seules 73 tombes (13%) peuvent encore être retenues.

Les objets qui constituent des dépôts funéraires intentionnels sont, dans leur grande majorité, des effets personnels du défunt, liés à l'habillement, à la parure ou à l'équipement. Parmi ceux-ci, les boucles, plaques-boucles et autres éléments ornant les ceintures sont largement dominants. Leur analyse constitue en outre la base la plus fiable pour l'établissement d'une chronologie des inventaires, et à partir de là de l'ensemble de la nécropole. D'autres éléments du costume, notamment les fibules et les coiffes, ainsi que les aumônières, les châtelaines et les armes, apportent des indices sur des pratiques funéraires particulières et/ou des liens avec des régions parfois éloignées de l'arc lémanique, tout en contribuant ponctuellement à la chronologie du mobilier. Enfin, les monnaies, dont l'étude a été réalisée par Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle (cf. Annexe 2), constituent les seules véritables offrandes observées sur le site. Les deniers d'époque carolingienne mis au jour dans quatre tombes permettent d'allonger la durée d'utilisation de la nécropole de plus d'un siècle.

Pour chaque catégorie de mobilier, la chronologie et l'origine des pièces ont été établies le plus précisément possible, tout en indiquant les parallèles les plus proches géographiquement et/ou typologiquement. Des tableaux synthétiques résument les principales informations sur les structures et les individus concernés, et des cartes indiquent la répartition des pièces au sein de la nécropole. Les planches (vol. 2, pl. 1-32) illustrent chacune des pièces étudiées par inventaires de tombes, à l'échelle 1:1, sauf indication contraire. La description détaillée des objets, leurs dimensions, les principaux parallèles et une fourchette de datation sont inclus dans le catalogue des tombes. La plupart des pièces sont situées sur les relevés des tombes illustrant le texte et/ou le catalogue.

6.1 Les boucles et les garnitures de ceinture

6.1.1 Les boucles simples en bronze ou en alliage cuivreux

T191.2-1, 2 et 3 : pl. 11; T346-11 : pl. 19; T409-1 : pl. 23; T413-1 : pl. 23; T481-5 (châtelaine) : pl. 29; T542-1 : pl. 31. Fig. 63-65.

Six boucles simples en bronze ont été mises au jour dans la nécropole du Clos d'Aubonne. Si leurs formes et leurs dimensions correspondent à celles des

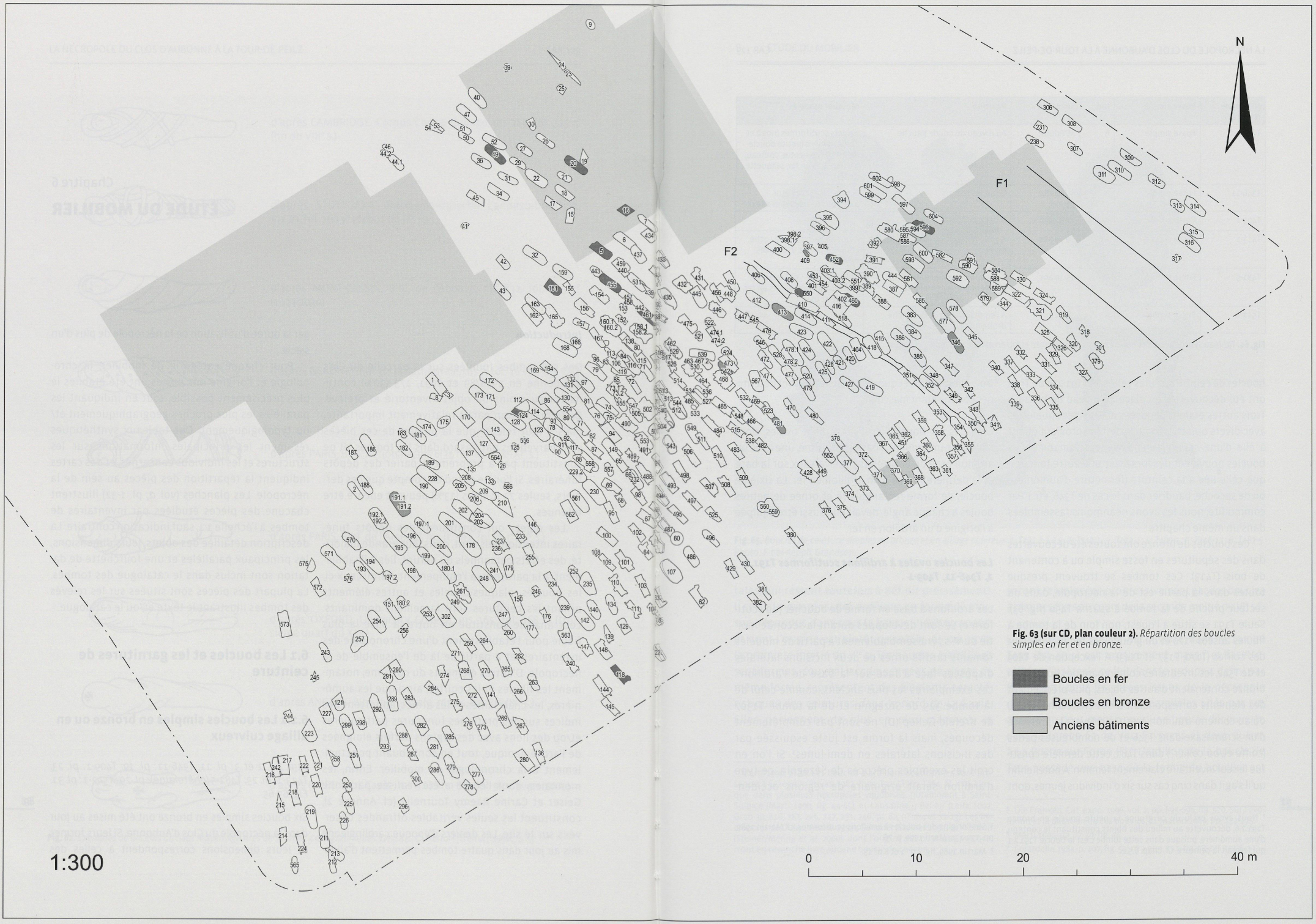

Fig. 63 (sur CD, plan couleur 2). *Répartition des boucles simples en fer et en bronze.*

N° tombe-N° objet	Fosse simple	Ind.	Sexe/âge	Position	Mobilier associé
T191.2-1	Fosse simple	A	M/Adulte	Au niveau du coude gauche	2 rivets scutiformes (nos 2 et 3); aumônière (petite boucle de bronze, pincette, couteau, 3 ustensiles en fer, plaquette de fer)
T346-11	Fosse simple	A	M/Adulte (jeune).	Entre les fémurs	Scramasaxe avec étui, aumônière (briquet et silex)
T409-1	Fosse simple	A	Non adulte	Indéterminée	-
T413-1	Fosse simple	A	15-19 ans	A gauche du crâne (avec les autres objets)	Aumônière (cristal de roche, couteau, divers ustensiles en fer).
T481-5	Fosse simple	A	15-19 ans	A gauche du genou gauche (élément d'une châtelaine)	Collier, coiffe ?, châtelaine à anneaux (divers objets en fer, bronze et os)
T542-1	Fosse simple	A	15-19 ans	A l'emplacement de la hanche droite (perturbée?)	-

Fig. 64. *Tableau synthétique des boucles simples en bronze et/ou en alliage cuivreux.*

boucles de ceinture, seules celles de T191.2 et de T542 ont été découvertes en place au niveau de la taille. Trois autres étaient déposées auprès des squelettes avec divers objets. La boucle de T409 provient quant à elle d'une sépulture entièrement remaniée. Ces boucles pouvaient dès lors avoir une autre fonction que celle liée à la ceinture (fermeture d'aumônière ou de sacoche, baudrier dans le cas de T346, etc.). Par commodité, nous les avons néanmoins rassemblées dans un même chapitre[1].

Ces boucles de bronze ont toutes été découvertes dans des sépultures en fosse simple ou à contenant de bois (T413). Ces tombes se trouvent presque toutes dans la partie est de la nécropole, dans un secteur proche de la tombe à *spatha* T450 (fig. 63). Seule T191 se situe à l'ouest, non loin de la tombe à fibules ansées T170 et du groupe des femmes portant des coiffes (T170, T137 et T143). A l'exception de T409 et de T542, les inventaires comprenant des boucles en bronze contenaient d'autres objets, plus précisément des éléments correspondant à des châtelaines (T481) ou au contenu d'aumônières. On relèvera la présence d'un scramasaxe dans T346 et de nombreuses perles (coiffe et/ou collier?) dans T481; cette dernière constitue le seul inventaire clairement féminin. A noter enfin qu'il s'agit dans cinq cas sur six d'individus jeunes, dont trois adolescents, et que deux squelettes sont déterminés comme étant masculins.

Cinq des six boucles en bronze sont ovales, dont trois avec un ardillon à base scutiforme, une avec un ardillon orné de bourrelets transversaux sur la base et la dernière munie d'un ardillon en fer. La sixième boucle, de forme rectangulaire et ornée de petites boules à chaque angle, devait elle aussi être équipée à l'origine d'un ardillon en fer.

Les boucles ovales à ardillons scutiformes T191.2-1, T346-11, T409-1

Les ardillons à base en forme de bouclier (ou scutiforme) se sont développés durant la seconde moitié du Ve s., vraisemblablement à partir de modèles romains tardifs ornés de deux incisions latérales disposées face à face sur la base de l'ardillon[2]. Les exemplaires les plus anciens, comme celui de la tombe 325 de Sézegnin et de la tombe T1307 de Krefeld-Gellep (D), ne sont pas complètement découpés, mais la forme est juste esquissée par des incisions latérales en demi-lunes[3]. Si l'on en croit les exemples précoces de Sézegnin, ce type d'ardillon serait originaire de régions occiden-

[1] Nous avons exclu de ce groupe la petite boucle en bronze T191.2-6, découverte au milieu des objets constituant le contenu d'une aumônière, puisque dans cette tombe c'est la boucle T191.2-1 qui fermait la ceinture. Cf. chap. 6.5.2.

[2] Sur l'origine des boucles à ardillons scutiformes, cf. Martin 1989, pp. 132-134; Marti 1990, p. 76.

[3] Martin 1989, fig. 7 n° 1 et 8 n° 15.

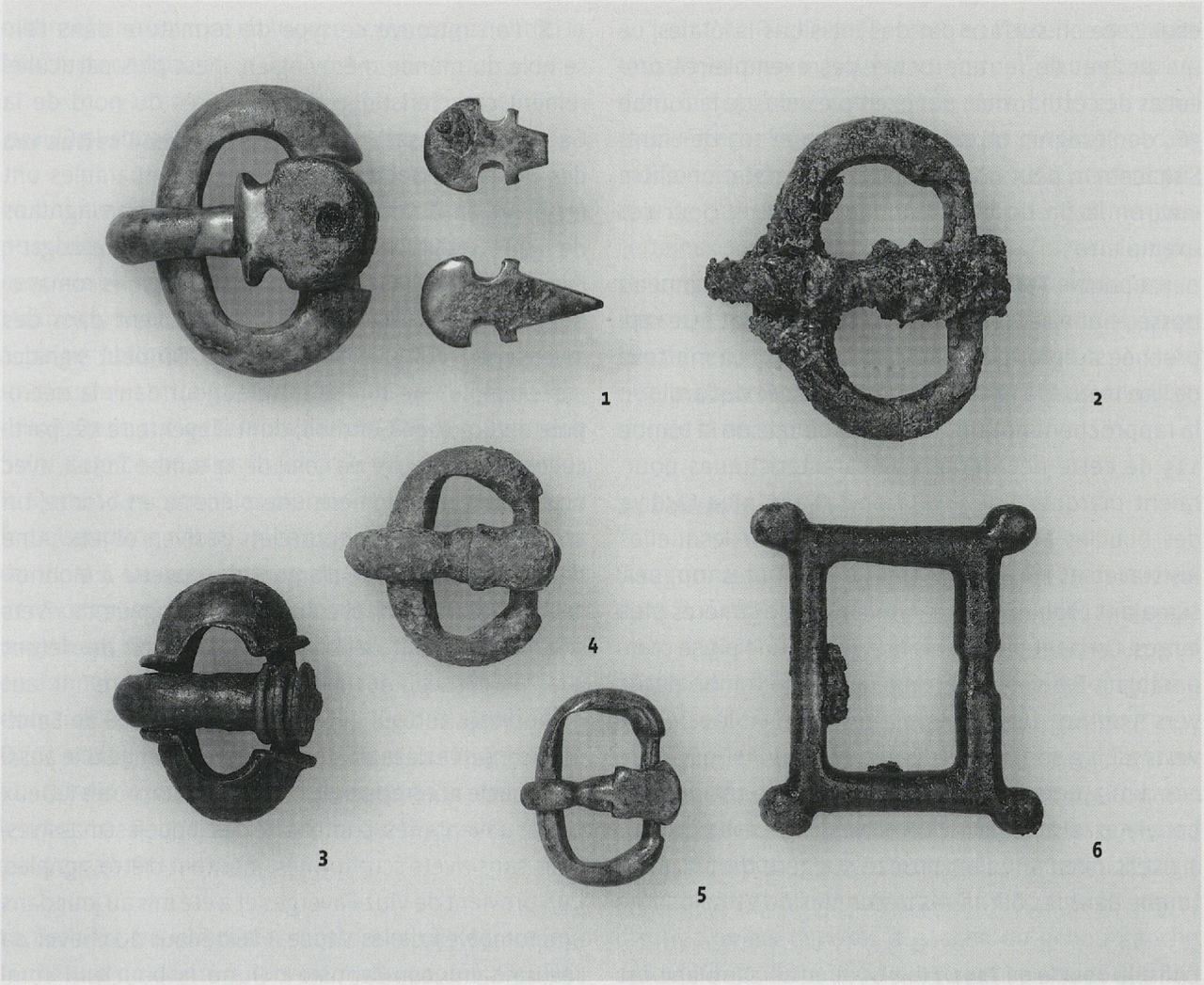

Fig. 65. *Boucles de ceinture simples en bronze et en alliage cuivreux. 1: T191.2-1 à 3; 2: T542-1; 3: T413-1; 4: T409-1; 5: T346-11; 6: T481-5. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

tales, qui restent toutefois à définir précisément[4]. Il se distingue ainsi des ardillons en forme de massue, répandus dans tout le bassin méditerranéen, et dont l'origine est plutôt orientale. Au cours de la première moitié du VIe s., les boucles à ardillons scutiformes, souvent accompagnées de rivets de même forme, représentent des éléments caractéristiques des ceintures dans le nord de la Gaule. Elles deviennent de plus en plus massives, et seront remplacées progressivement par des boucles à plaques fixes au cours de la seconde moitié du VIe s.[5].

L'anneau de la boucle découverte dans la tombe **T409** (fig. 65-4) est relativement massif et facetté: celle-ci s'insère de ce fait dans le groupe 4 défini par Reto Marti pour les pièces issues de la nécropole de Saint-Sulpice[6]. Outre les parallèles cités par cet auteur, on peut mentionner une boucle découverte dans la tombe 61 de Viuz-Faverges et deux autres à La Roche-sur-Foron (F)[7]. L'ardillon de la boucle de T409 possède une base où la forme du bouclier est

[4] Marti 1990, p. 76. Les boucles à ardillons scutiformes sont présentes à Sézegnin (Privati 1983, T105, T325, T360, T364, pl. XVI), ainsi que dans plusieurs nécropoles vaudoises, notamment à Saint-Sulpice (Marti 1990, fig. 44-45), et Lausanne – Bel-Air (Leitz 2002, Grab 30, 61B, 181, 226, 227, 231, 246; pl. 82, nos 1-4 et 11-13). Les nécropoles de Dully (Menna 1993), Genolier (Steiner 1993) et Yverdon (Steiner/Menna *et al.* 2000), dont l'origine est pourtant précoce, n'ont en revanche livré aucune boucle de ce type.

[5] Die Franken, Cat. expo. 1996, vol. 2, pp. 695-696, fig. 570. Sur l'évolution et la datation de ces boucles, cf. Martin 1989, pp. 132-135.

[6] Marti 1990, pp. 77-79, fig. 44.

[7] Colardelle 1983, p. 107, fig. 52, no 3 et p. 121, fig. 58, nos 7 et 8.

esquissée en surface par des incisions latérales, ce qui permet de le rapprocher des exemplaires précoces de cette forme, par exemple celui de la tombe 364 de Sézegnin ou celui de la tombe 103 de Saint-Sulpice[8]. On peut donc proposer une datation entre environ la fin du Ve et le milieu du VIe s. pour cet exemplaire[9].

La boucle **T346-11** (fig. 65-5), bien que son anneau possède une section plutôt circulaire, peut être rapprochée du groupe 5 de Saint-Sulpice[10]. La minceur de l'anneau et la forme un peu émoussée de l'ardillon la rapprochent notamment de la boucle de la tombe 115 de cette nécropole. Ces caractéristiques pourraient marquer une évolution un peu plus tardive des boucles à ardillon scutiforme, pour lesquelles les traverses sont moins marquées et plus longues, signalant probablement l'utilisation de lanières plus larges. On peut par exemple signaler une pièce comparable à Bâle – Bernerring, dans une tombe datée vers 570/580[11]. Des exemplaires semblables découverts à Elgg sont datés du 2e tiers du VIe s.[12]. Dans le cas de T346 de La Tour-de-Peilz, la forte usure de la boucle et la présence d'un scramasaxe avec un étui à rivets circulaires en bronze suggère de placer la tombe dans les dernières décennies du VIe s.

Enfin, la boucle de **T191.2** (fig. 65-1), en alliage blanc, est accompagnée de deux rivets scutiformes, destinés à fixer l'extrémité de la lanière après son passage dans la boucle. La forme massive de l'anneau, facetté, et l'importance de la base de l'ardillon de cet exemplaire permettent de le rapprocher de pièces datées du 2e tiers du VIe s., dont l'usage semble se prolonger jusque vers la fin de ce siècle[13].

Si l'on retrouve ce type de fermeture dans l'ensemble du monde mérovingien, il est plus particulièrement caractéristique des ceintures du nord de la Gaule (cf. ci-dessus)[14]. Dans le nord-ouest de la Suisse, des boucles associées à des rivets comparables ont été mises au jour notamment à Bâle – Bernerring, dans de riches sépultures à armes, ainsi qu'à Kaiseraugst[15]. Elles semblent plutôt rares dans les régions romano-burgondes, où elles apparaissent souvent dans des inventaires multiples (cf. chap. 9.1). On peut signaler par exemple une tombe mise au jour dans la nécropole du Creux-de-Genthod, dont l'inventaire est particulièrement proche de celui de la tombe T191.2, avec une boucle d'aumônière, une pincette en bronze, un ardillon orné de deux bourrelets et divers objets[16]. Une boucle en fer plaquée d'argent découverte à Monnet-la-Ville (F, Dép. Jura), elle aussi accompagnée de rivets scutiformes, était déposée sous le crâne du défunt avec un couteau et un fermoir d'aumônière[17]. Il faut mentionner surtout la tombe à *spatha* T168 de Saint-Sulpice, datée de la fin du VIe s., qui contenait elle aussi une boucle accompagnée de rivets scutiformes[18]. Deux autres inventaires contenant des boucles massives, mais sans rivets scutiformes, méritent d'être signalés. L'un provient de Viuz-Faverges et a été mis au jour dans une tombe en dalles située à l'extérieur du chevet de l'église Saint-Jean-Baptiste[19]. Outre la boucle, il comprenait une petite boucle d'aumônière en bronze et un couteau dans son étui. Le second a été découvert à Sévery: un scramasaxe (vraisemblablement accompagné d'un couteau), un gobelet tronconique en pierre

[8] Cf. ci-dessus. Saint-Sulpice: Marti 1990, pl. 7, nº 9. Cf. aussi Fridingen an der Donau, T138: inventaire comprenant des monnaies frappées dans la seconde moitié du Ve s. (von Schnurbein 1987, pl. 31 A, 6).

[9] Martin 1989, pp. 132-134; Windler 1994, p. 50; Legoux *et al.* 2004, nº 113: MA 1 (év. MA 2).

[10] Marti 1990, p. 79, fig. 45.

[11] Bâle – Bernerring, T25: Martin 1976a, p. 63, fig. 62 nº 8; p. 258, nº 25.4.

[12] Windler 1994, pp. 93-94; cf. fig. 121, T118.2 et T178.2; cf. aussi Marti 2000, I, p. 82.

[13] Martin 1976a, p. 61; Martin 1989, pp. 133-135; Marti 1990, groupe 4, pp. 77-79; Martin 1991a, p. 88; Legoux *et al.* 2004, nº 118: MA 2-MA 3; Motschi 2007, p. 43.

[14] Martin 1976a, pp. 61-63.

[15] Cf. Martin 1976a, p. 215, T5, nos 2 et 3; 223, T9, nos 3 et 4; 273, T30, nos 2 et 3; pl. 1, nos 2-4. (T5 et T9, à anneaux facettés, sont datées du 2e quart du VIe s. env.: cf. Martin 1976a, p. 61; Marti 1990, p. 78; T30, dont la boucle est plus massive, semble être plus tardive). Martin 1991a, pp. 86-88, fig. 48, nos 5 (T407), 8 (T1058) et 10 (T424; nos 13 et 14: rivets seulement).

[16] Creux-de-Genthod, tombe 1: ASSPA 45, 1956, p. 77, fig. 29; toutes les tombes mises au jour étaient en dalles, mais la tombe 1 était plus profonde que les autres de 20 cm.

[17] T122: Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 51, pl. 29, nº 5; 56, pl. 28, nº 2 et pl. 31, nº 8. Une petite boucle avec un ferret (?) en fer et des fragments d'un bracelet en fer se trouvaient sur le squelette en place (cf. p. 51, pl. 29, nº 6 et p. 57). Une autre boucle en alliage blanc à ardillon scutiforme se trouvait dans la tombe 162 (idem, p. 51, pl. 29, nº 3).

[18] Marti 1990,T168, pl. 11, nos 1-4.

[19] Colardelle 1983: Viuz-Faverges T61, p. 104; p. 107, fig. 52, nos 3-5; p. 95, fig. 46, nº 2.

ollaire et une balance en bronze accompagnaient ici la boucle de ceinture[20].

Les autres boucles ovales (T413-1, T542-1)

La boucle découverte dans la tombe **T413** (fig. 65-3) possède un ardillon légèrement cintré dans la partie centrale et orné de trois bourrelets striés sur sa base. L'anneau, haut et de section rectangulaire arrondie à peine oblique, est souligné du côté interne par un bourrelet strié qui encadre aussi le repos de l'ardillon. Des boucles semblables ont été découvertes à Saint-Sulpice, où elles forment le groupe 2 défini par R. Marti[21]. Les parallèles mentionnés pour ces pièces indiquent une datation dans les deux derniers tiers du VIe s.[22]. Ce type de boucle, généralement considéré comme un élément du costume féminin, est largement répandu dans le monde mérovingien. On en connaît plusieurs exemples dans la partie est du domaine franc ainsi que dans les régions alamanes[23]. Dans les régions romano-burgondes, outre les exemplaires de Saint-Sulpice, on peut signaler des parallèles à La Roche-sur-Foron, à Curtil-sous-Burnand ainsi qu'à Saint-Vit (F)[24].

La dernière boucle ovale, sans doute portée comme fermeture de ceinture lors de l'inhumation, provient de **T542** (fig. 65-2). Elle est d'assez grandes dimensions, comparables à celles de T191.2, mais elle a toutefois un aspect moins massif. L'ardillon est en fer: peut-être s'agit-il d'un remplacement plus tardif, comme on en connaît plusieurs exemples à Kaiseraugst[25]. La forme élégante de la boucle, associée à une section ovale oblique relativement mince, peut être comparée à la boucle de la tombe en pleine terre 499 de Sézegnin[26], à celle qui provient vraisemblablement de la tombe 28 de Saint-Sulpice[27], ainsi qu'à plusieurs exemplaires mis au jour à La Roche-sur-Foron[28]. En l'absence de caractéristiques bien marquées et surtout d'autres objets dans la sépulture, cette pièce reste difficile à dater précisément. La section oblique et l'utilisation d'un ardillon en fer indiquent une phase relativement tardive de l'utilisation des boucles simples. Comme pour certaines pièces de la nécropole d'Elgg, on peut proposer une datation dans la 2e moitié du VIe s., voire jusque dans le 1er tiers du VIIe s.[29]. Le fait que T542 soit perturbée par une tombe en dalles (T468) montre cependant qu'elle appartient encore à la première phase d'utilisation de la nécropole (cf. chap. 7.2).

La boucle rectangulaire T481-5

Si la forme générale de cette boucle est bien connue dans nos régions, comme dans l'ensemble du monde mérovingien, les petites boules ornant chacun des angles sont assez singulières. L'anneau rectangulaire a une section carrée sur presque tout son pourtour, à l'exception de l'emplacement où devait s'enrouler l'ardillon, à peine marqué, de section circulaire. L'ardillon devait être en fer, si l'on en croit les quelques restes d'oxydation restés accrochés à l'anneau : il s'agit probablement d'une réparation. Découverte parmi d'autres objets déposés à gauche du genou gauche de la défunte, cette boucle est le seul élément que l'on pourrait mettre en relation avec une ceinture ; on ne peut cependant exclure qu'elle ait eu une autre fonction, comme celle d'élément de suspension de la châtelaine, ou qu'elle ait été conservée dans une sacoche (cf. chap. 6.5.1).

Le parallèle le plus proche que nous ayons trouvé est une boucle rectangulaire mise au jour à Hohenfels (D, Kr. Daun ; fig. 66, n° 4)[30], dont les longs côtés débordent du cadre, formant des excroissances de même section que le reste de l'anneau. Sa forme générale suggère qu'elle est contemporaine des autres boucles en bronze rectangulaire (VIe s.), mais la datation d'ensemble du cimetière de Hohenfels semble indiquer qu'elle est plus tar-

[20] Haldimann/Steiner 1996, fig. 18a et b, p. 167.

[21] Marti 1990, pp. 73-75, fig. 42, en particulier nos 3 (T119) et 4 (trouvaille ancienne).

[22] Marti 1990, pp. 74-75.

[23] Martin 1976a, p. 87, T16, nos 2 et 3, 241; Windler 1994, p. 51; répartition de nombreux exemplaires dans Ajot 1985, fig. 37.

[24] Cf. catalogue.

[25] Martin 1991a, pp. 83-86.

[26] Privati 1983, pl. IX, n° 499-1.

[27] Saint-Sulpice, T28: Marti 1990, groupe 5, 79; pl. 2, n° 13.

[28] Colardelle 1983, fig. 58, nos 15, 16 et 19. Cf. aussi Bâle – Bernerring, T25: Martin 1976a, 63, 258, n° 4.

[29] Elgg, T70, n° 2, T178, n° 2 et T38 n° 1: Windler 1994, pp. 50-51 et 94, fig. 66 et 121; Marti 2000, I, p. 82.

[30] Hohenfels, T112 : Böhner 1958, II, pl. 35, n° 9; boucle de forme 4a.

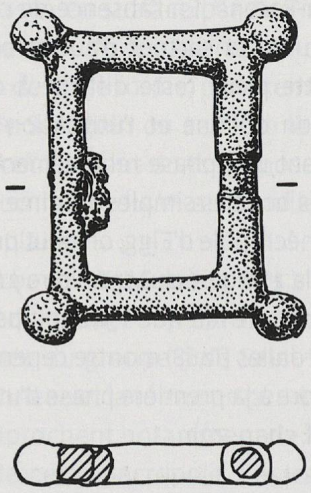

1

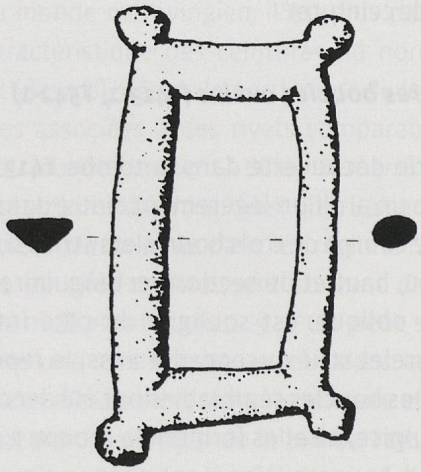

2

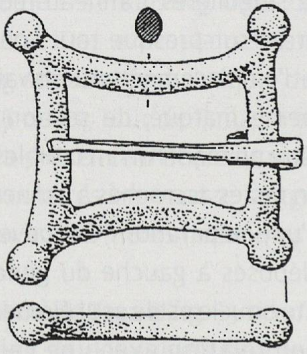

3

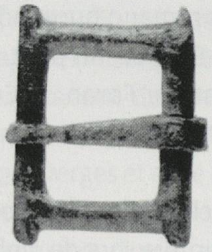

4

Fig. 66. *Boucles en bronze comparables à celle de T481. 1 : T481-5 ; 2 : Simancas T36 (E ; Aurrecoechea Fernández 2001, fig. 79, n° 2) ; 3 : Cáceres del Viejo (E ; Aurrecoechea Fernández 2001, fig. 57, n° 7) ; 4 : Hohenfels T112 (D ; Böhner 1958, II, pl. 35, n° 9). Ech. : 1 et 2 : 1:1 ; 3 : 2:3 ; 4 : env. 1:1).*

dive (VIIe s.)[31]. Les perles mises au jour dans T481, qui forment un collier et peut-être les éléments d'une coiffe, confirment la datation de la tombe au VIe s.

Il n'est pas impossible que cette boucle soit en réalité une pièce gallo-romaine récupérée, comme d'autres objets trouvés au même emplacement et appartenant à la châtelaine (cf. n°s 481-1, 2 et 4 ; fig. 114). Si la forme quadrangulaire est très nettement minoritaire sur les ceintures d'époque romaine, il existe une série de boucles trapézoïdales ou rectangulaires à cadres incurvés, mises au jour dans des contextes militaires et souvent ornées aux angles de boutons ou de petites sphères[32]. Ces pièces de bronze peuvent être munies d'ardillons en fer. Elles se rencontrent dès le Ier s. av. J.-C. dans la péninsule ibérique, mais aussi de façon minoritaire sur le limes danubien, en Grande Bretagne et en Gaule durant le Haut Empire. L'un des exemplaires les plus semblables à celui de T481 – et aussi l'un des

[31] Elle est placée par sa forme dans le niveau III de Böhner (525-600), mais le cimetière est daté du niveau IV (600-700) : Böhner 1958, I, p. 180.

[32] Poux 1999, pp. 69-80, fig. 69-73. Aurrecoechea Fernandez 2001, pp. 147-149, fig. 57, n°s 7 et 10.

plus précoces – provient du camp militaire républicain de Càceres el Viejo (E; fig. 66, n° 3), abandonné vers 80 avant J.-C[33]. D'autres boucles simples rectangulaires, éventuellement ornées de petites sphères aux angles, sont issues de contextes romains tardifs. Il faut signaler notamment une boucle découverte dans la tombe 36 de Simancas (E; fig. 66, n° 2), et datée des IVe-Ve s.[34]. Ces pièces semblent dériver d'un même prototype attesté en Dacie dès la fin du IIe s. et au IIIe s.

Quoi qu'il en soit de sa typologie exacte, la boucle de La Tour-de-Peilz appartient à un groupe de pièces particulières dont la chronologie est très large. La datation des perles de cette tombe (chap. 6.3.2) et le fait que la boucle, dépourvue d'ardillon, ne soit pas portée lors de l'inhumation nous incitent à la considérer comme un élément récupéré.

[33] Poux 1999, fig. 73.

[34] Aurrecoechea Fernandez 2001, p. 105, cat. n° 158; pp. 176-179, fig. 79, n° 2. L'auteur signale un parallèle non publié à Richborough (GB).

6.1.2 Les boucles simples en fer

T5-1, T16-1, T20-1 et 2 : pl. 1; T49-1 : pl. 2; T118B-1, T124-1 : pl. 6 ; T161-1 : pl. 9; T452-1, T455-2 : pl. 25; T460-2, T461-9 : pl. 27; T550-1 : pl. 31; T567B-5 : pl. 30; T596-1 : pl. 31. Cf. aussi T79-1, pl. 4 et T205-3, pl. 9). Fig. 63 (Répartition), 67-69.

Quinze boucles en fer, réparties dans quatorze sépultures, ont été mises au jour dans la nécropole du Clos d'Aubonne. Un anneau incomplet (T205-3), sans ardillon conservé, pourrait également provenir d'une boucle de ceinture, mais son contexte de découverte n'est pas clair[35]. Il en va de même de la boucle inventoriée sous T79[36]. Signalées par souci

[35] Contrairement au reste de l'inventaire (une tige de fer et un fragment de tuile), la situation de l'anneau au moment de sa découverte n'est pas précisément connue. Il n'est mentionné ni sur les fiches, ni sur les relevés de terrain. Sa relation avec l'enfant de la tombe en dalles T205 est donc loin d'être assurée.

[36] D'après les données de fouilles, cette boucle semble provenir de l'extérieur du caisson, perturbé dans son angle nord-est. Elle n'est signalée ni sur les fiches de terrain, ni sur les relevés, ce qui nous a déterminé à ne pas la mettre en relation avec les individus de cette tombe.

N° tombe-N° objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Mobilier associé
T5-1	Bois	A	M/Adulte	Symphyse pubienne	-
T16-1	Bois	A	M/Adulte	Coxal g.	-
T20-1	Fosse simple	A	M/Adulte	Coxal d.	Boucle en fer, clous de chaussure
T20-2	idem	idem	idem	Contre l'arête iliaque g.	idem
T49-1	Bois	A	F/Adulte	A g. de l'épaule g.	-
T118B-1	Coffre de dalles	B	M/Adulte	Sur les lombaires	Denier de Louis le Pieux (ind. A)
T124-1	Fosse simple	A	Ind./Adulte	Bassin	-
T161-1	Fosse simple	A	F/Adulte	Coxal d.	-
T452-1	Fosse simple	A	1-4 ans	Face médiale du fémur g.	-
T455-2	Fosse simple	A	F/Adulte (crâne déf.)	Symphyse pubienne	Céram. résiduelle
T460-2	Fosse simple	A	5-9 ans	A g. du coude g.	Couteau
T461-9	Bois	A	M/Adulte	A d. du crâne (avec les autres objets)	7 silex, 1 briquet, douille de fer
T550-1	Fosse simple	A	M/Adulte	Sur la mandibule	-
T567B-5	Fosse simple	B	10-14 ans	A d. du fémur d. (avec les autres objets)	Couteau, briquet, anneau ? en tôle de BZ, clou
T596-1	Bois	A	Ind./Adulte	Sur la hanche g.	-

Fig. 67. *Tableau synthétique des boucles simples en fer.*

Nº tombe-Nº objet	Larg. int. (cm)	Larg. ext. (cm)	Long. int. (cm)	Long. ext. (cm)	Rapport larg. int./long. int.	Rapport larg. ext./long. ext.	Forme/Décor
T452-1	1.5	2.6		1.6		1.62	Ovale
T20-2	2.2	3.5	1.4	2.4	1.57	1.46	Ovale
T118B-1	2.3	3.35	1	2.3	2.3	1.46	Ovale
T460-2	2.35	3.25	1.1	2.2	2.4	1.48	Ovale
T49-1	2.4	3.7	≥ 1.3	2.5	? (1.85)	1.48	Ovale
T461-9	lanière de cuir : 2.4	3.3	?	?	-	-	Ovale
T567B-5	2.5	3.7	1.3	2.4	1.92	1.54	Ovale
T20-1	3	4.3	1.4	2.4	2.14	1.79	Ovale
T124-1	3.4	4.7	1.6	2.7	2.12	1.74	Ovale
T550-1	3.5	5.05	1.5	3	2.33	1.68	Ovale
T455-2	3.1	4.5		2.8		1.6	Cannelures, damasquinure?
T16-1	1.9	2.8		1.8		1.55	Damasquinure
T161-1	3.6	5.1		3.1		1.64	Damasquinure
T596-1	3	4.5		2.9		1.55	Réniforme
T5-1	2.5	3.5	1	2.1	2.5	1.66	Réniforme

Fig. 68. *Dimensions, formes et décors des boucles simples en fer. Dans la partie supérieure du tableau, les boucles sont ordonnées par largeur croissante. Dans la partie inférieure, elles sont classées selon leur décor et leur forme.*

d'exhaustivité, ces deux pièces n'ont pas été prises en compte dans l'analyse qui suit. Le grand anneau en fer à section oblique (RT 401-3) découvert dans la réduction de T401 est quant à lui compris dans l'étude des plaques-boucles.

Les tombes dont proviennent les boucles en fer sont le plus souvent en fosses simples (8) ou à contenant en bois (5), alors que l'on ne dénombre qu'une seule tombe en dalles (fig. 67). Ces sépultures se répartissent de manière assez uniforme dans les secteurs nord et nord-est de la nécropole (fig. 63), à proximité des tombes T22 (avec plaque-boucle damasquinée de cercles ocellés) et T450 (tombe à *spatha*). Seul le caisson dallé T118, l'une des tombes les plus récentes de la nécropole puisqu'elle contient un denier de Louis le Pieux (cf. ci-dessous), se situe quelque peu en marge de cette répartition, dans la partie sud-ouest du site.

Six hommes, trois femmes, deux adultes de sexe indéterminé et trois enfants étaient inhumés avec des boucles en fer. La plupart de ces individus portaient leur ceinture au moment de l'inhumation, mais dans quatre cas elle était déposée à proximité du corps (T49, T461, T550, T567B)[37], dont deux fois avec divers autres objets constituant sans doute le contenu d'une aumônière (T461 et T567B). Outre ces deux dépôts importants, trois tombes contenaient d'autres objets que la ceinture. Dans la plupart des cas (10 sur 15), la boucle constitue cependant le seul objet de la tombe.

Le mauvais état de conservation des boucles en fer empêche malheureusement d'observer des caractéristiques détaillées (section de l'anneau ou de l'ardillon par ex.) sur un bon nombre d'entre elles. De plus, la comparaison de leurs dimensions n'a pas permis de les classer en différents groupes bien distincts les uns des autres (fig. 68). La largeur interne, sans doute le critère le plus pertinent puisqu'il s'agit de la dimension la plus proche de celle de la lanière, s'échelonne par exemple régulièrement entre 1.5 et 3.6 cm, sans que l'on puisse distinguer des groupes

[37] La boucle de la tombe T550 se trouvait sur la mandibule; cette tombe étant très perturbée, on ne peut cependant préciser s'il s'agit véritablement de sa position d'origine.

particuliers[38]. Comme le confirme une observation générale de l'ensemble de ces boucles, la plupart sont de forme ovale, relativement massive, avec un ardillon de largeur constante (lorsqu'il est conservé) et en une seule pièce: elle appartiennent donc à un type largement répandu dans les nécropoles régionales. Deux sortes de boucles se distinguent toutefois de cet ensemble relativement uniforme: il s'agit des exemplaires damasquinés et des pièces à anneaux réniformes, qui feront l'objet de commentaires séparés.

Les boucles ovales

Comme nous venons de le voir, ces boucles forment un ensemble assez uniforme à l'intérieur duquel on ne peut distinguer de types particuliers. Quelques pièces ont toutefois des caractéristiques un peu particulières.

T452-1 (pl. 25) est de dimensions très restreintes: sa largeur interne n'est en effet que de 1.5 cm (fig. 68). On peut relever qu'elle provient de l'une des trois tombes d'enfants qui contenaient des boucles en fer. Elle peut être rapprochée de celles mises au jour dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon, dont l'une a également été mise au jour dans une tombe d'enfant[39]. La position resserrée du squelette de T452 indique la présence d'éléments contraignants, sans que l'on puisse préciser s'il s'agit d'un contenant en bois ou d'un linceul. Aucun autre indice ne permet de préciser la datation de cette tombe.

Trois pièces (**T20-1**, pl. 1, **T124-1**, pl. 6 et **T550-1**, pl. 31) sont au contraire de dimensions légèrement plus importantes que les autres: leur largeur interne est comprise entre 3 et 3.5 cm. La longueur de ces boucles n'est en revanche pas beaucoup plus élevée que celle des autres exemplaires. Les anneaux ont une section relativement massive, tout particulièrement celui de T550-1. Cette dernière pièce est très semblable à celle découverte dans la tombe T78 de Saint-Sulpice, qui contenait une petite fibule zoomorphe datée de la seconde moitié du Ve s.[40]. Des boucles larges et massives de cette forme apparaissent dans d'autres sépultures précoces, par exemple dans la tombe 53 de Hemmingen et dans la tombe 81 de Pleidelsheim (D)[41].

Seule la moitié antérieure de la boucle **T461-9** (pl. 27) est conservée, mais cette pièce est remarquable par la présence d'un tronçon d'environ 5 cm de long de sa lanière de cuir, conservée grâce à l'oxydation du fer. Large de 2.4 cm, celle-ci devait s'enrouler autour de la traverse; elle est double sur toute la longueur du tronçon. La tête d'un rivet de fixation est visible le long du bord supérieur, trois autres se devinent, l'une au milieu de la face supérieure, les deux autres sur la face inférieure.

Datation

Dans les régions de tradition romano-burgonde, les boucles simples en fer sont généralement caractéristiques des inventaires de la seconde moitié du Ve et du VIe s.[42]. Dès la fin du VIe s. environ, elles sont en effet remplacées par des plaques-boucles et des garnitures composées de plusieurs éléments, tant dans le costume des femmes que dans celui des hommes. Si dans plusieurs sites de la région bâloise et du nord-est de la Suisse, on observe que la largeur des boucles simples (et donc des ceintures elles-mêmes) tend à augmenter au cours de cette période, cela ne semble pas se vérifier dans nos régions[43]. A Yverdon, des boucles larges sont en effet présentes dès la seconde moitié du Ve ou les deux premiers tiers du VIe s., alors qu'à Doubs (F, dép. Jura) aucun indice ne permet d'affirmer qu'elles sont plus récentes que les autres[44].

---

[38] Par comparaison, les boucles ovales larges d'Yverdon – Pré de la Cure, qui forment le groupe d, ont une largeur interne comprise entre 3.4 et 4.2 cm: Steiner/Menna *et al.* 2000, I, p. 134, fig. 99 et 103.

[39] Steiner/Menna *et al.* 2000, I, groupe a, pp. 131-132, fig. 99 et 100.

[40] Marti 1990, pl. 6, n° 9.

[41] Cf. Marti 1990, p. 81; Hemmingen, T53 (Müller 1976, p. 87, pl. 13, B4): env. 450-480; Pleidelsheim T81: Die Alamannen, Cat. expo. 1997, fig. 233, p. 223: début 6e s.?

[42] Martin 1986a, p. 105; Martin 1991, p. 88; Burzler *et al.* 2002, pp. 138-139. A Yverdon, les boucles de ceinture simples constituent l'un des éléments définissant la phase B (2e moitié V^e^-VIe s.): Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 203.

[43] Martin 1991, p. 90; Windler 1994, p. 95; Marti 2000, A, p. 83; Burzler *et al.* 2002, 1, pp. 138-139 et 141.

[44] Steiner/Menna *et al.* 2000, I, p. 134. Urlacher *et al.* 1998, pp. 139-140. Cf. aussi ci-dessus, à propos de la boucle T550-1. Les boucles d'Yverdon les plus larges atteignent 5.5 cm, ce qui correspond à peu près aux boucles les plus larges de Kaiseraugst et d'Elgg (cf. note précédente). Dans le nord-ouest de la Suisse, les boucles propres au costume féminin du dernier tiers du VIIe s. (forme 2C) et jusqu'au début du VIIIe s. atteignent en revanche plus de 6.5 cm.

Cinq sépultures contenaient d'autres objets que les boucles en fer. T20 comprenait, outre les deux boucles, des clous de chaussure qui pourraient indiquer une datation précoce de cette tombe (cf. chap. 6.2.2; pl. 1, fig. 173). Dans T567, la ceinture était déposée avec d'autres objets constituant sans doute le contenu d'une aumônière (couteau, silex, etc.; pl. 30); les perles mises au jour sur la poitrine du second individu inhumé dans cette sépulture (ind. A) permettent de la placer dans la seconde moitié du VIe s.(cf. chap. 6.3.2). La tombe T461 contenait un briquet et des silex, qui devaient également constituer le contenu d'une aumônière, ainsi qu'une pointe en fer d'un autre ustensile (pl. 27). Le couteau découvert dans T460 (pl. 27) n'apporte aucune précision d'ordre chronologique. En revanche, le denier de Louis le Pieux (813-840) découvert dans T118 indique une datation très tardive de cette sépulture (pl. 6; Annexe 3, fig. 207, cat. n° 23)[45]. Cette découverte indique que des boucles ovales simples tout à fait semblables à celles des Ve-VIe s. sont également utilisées après l'époque mérovingienne. Comme l'a montré Reto Marti pour le nord-ouest de la Suisse, des boucles plus simples, munies de lanières plus étroites, redeviennent la règle vers la fin du VIIe s.[46]. On peut citer

[45] Le denier a été trouvé sous la scapula gauche du dernier individu (ind. A) inhumé dans la tombe, sans que l'on puisse l'attribuer de manière tout à fait certaine à cet individu. Nous avons déjà signalé ailleurs (Steiner 2002, p. 86) que l'on ne peut totalement exclure que cette seconde inhumation soit beaucoup plus récente que la première, qui comportait la boucle en place au niveau de la ceinture. Cependant, le fait que la première inhumation soit très peu perturbée et le caisson dallé très bien conservé impliquerait que celui-ci a été entretenu, sans remaniement interne, pendant deux siècles et demi au moins... N.B.: la monnaie se trouvait bien sous la scapula et/ou les côtes gauches, et non immédiatement au-dessus des côtes gauches, comme indiqué par erreur dans Steiner 2002, p. 86; la chronologie relative reste toutefois inchangée.

[46] Marti 2000, A, pp. 82-83.

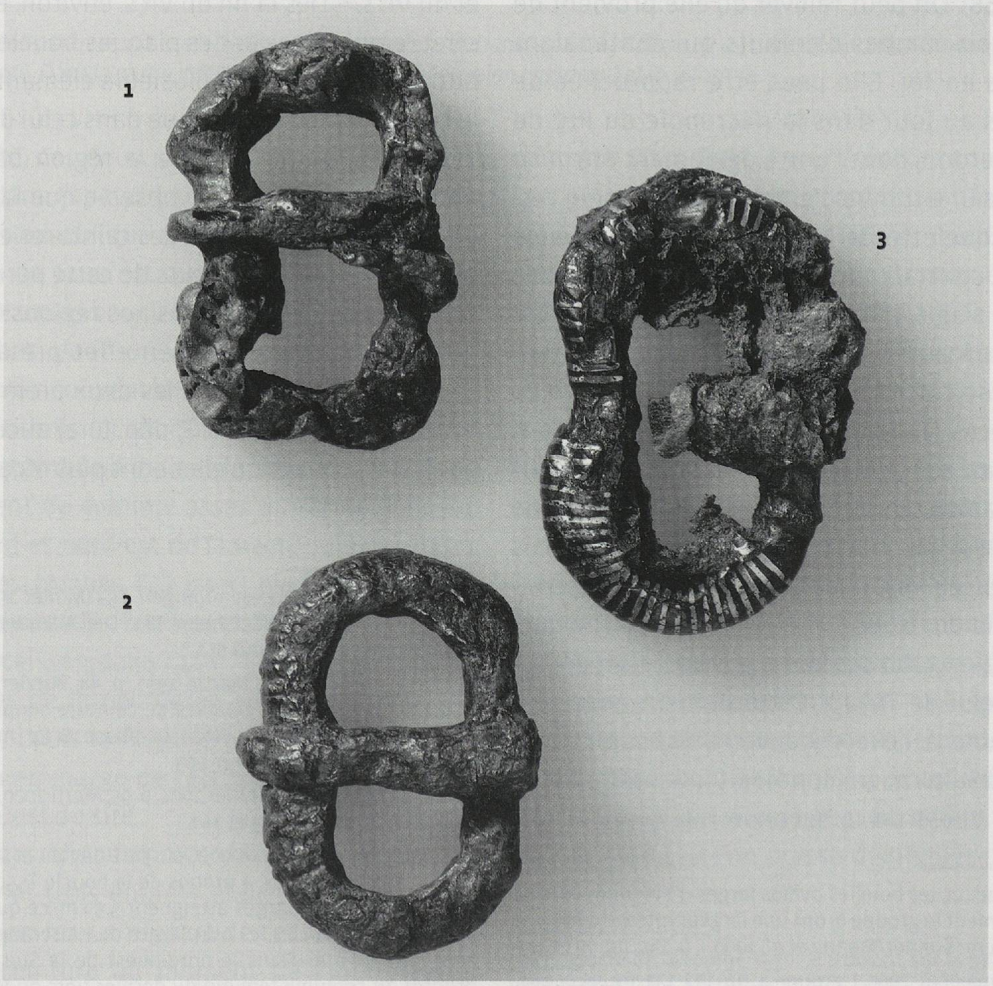

Fig. 69. *Boucles en fer. 1: T596-1; 2: T161.1; 3: T455-2. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

notamment les boucles en forme de D du cimetière de Aesch-Saalbünten, daté entre la fin du VIIIe et le début du XIe s.[47]. Dans le cas de La Tour-de-Peilz, il faut donc examiner soigneusement les contextes de découverte avant de proposer une datation – même large! – de chacune de ces pièces.

La datation de plusieurs tombes peut être cernée par leur mode d'aménagement, par leur chronologie relative ou encore par leur situation dans la nécropole. T460 et T461 sont toutes deux recouvertes par des tombes en dalles ou à murets, dont l'une contenait un plaque-boucle de type B (T442) et une autre une garniture de ceinture à plaquettes verticales (T440). On peut en déduire qu'elles appartiennent à une phase précoce de la nécropole, antérieure au VIIe s. L'hypothèse d'une datation précoce de T461 est renforcée par le fait qu'il s'agit d'un contenant en bois, probablement un cercueil monoxyle. On peut relever encore que T20 et T49 (elles aussi à contenant en bois) se trouvent dans le secteur nord-ouest de la nécropole, à proximité de la tombe T22, datée entre le deuxième tiers et la fin du Ve s. par une petite plaque-boucle en fer damasquinée de cercles ocellés (cf. chap. 6.1.3). Dans ce même secteur se trouvent également les tombes qui contiennent des boucles simples damasquinées (T16, T161 et T455, avec crâne déformé; cf. ci-dessous), datées de la seconde moitié du Ve ou du VIe s.

En résumé, on observe que cinq (T20, T49, T460, T461, T567) des neuf tombes qui contiennent des boucles ovales appartiennent à une phase précoce de la nécropole, et doivent être datées entre la seconde moitié du Ve et le VIe s. Seul le caisson dallé T118, qui doit être daté de la première moitié du IXe s., est nettement postérieur. Les trois sépultures restantes (T124, T452, T550) ne peuvent être datées précisément, même si la boucle de T550 se rapproche d'un type précoce (cf. ci-dessus). Ces observations incitent à ne pas considérer les boucles simples en fer comme des marqueurs d'une période définie de la nécropole de La Tour-de-Peilz (cf. chap. 7.1).

[47] Marti 2000, A, p. 145 (datation); Aesch-Saalbünten, tombes 48 ?, 146, 319 et 340 ? (Marti 2000, B, pl. 28, n° 6; pl. 29, n° 5, pl. 30, nos 4 et 6).

Les boucles cannelées et les boucles damasquinées (T16-1, T161-1, T455-2)

La boucle **T16-1** (pl. 1), ovale et de petite dimension, présente encore deux lignes damasquinées d'argent sur l'anneau, de part et d'autre de l'ardillon, ainsi qu'une ligne incisée. La mauvaise conservation de cette pièce ne permet malheureusement pas de savoir si elle était ornée sur tout son pourtour. Par sa forme et ses dimensions, elle est proche de deux exemplaires mis au jour dans des tombes d'enfant, l'un à Genolier, l'autre – non damasquiné – à Yverdon[48].

L'anneau de **T161** (fig. 69, n° 2) est bien plus grand et massif, réniforme, et porte des incrustations de laiton fines et serrées, interrompues à l'emplacement de l'ardillon. La forme cintrée de l'anneau, moins fréquente que l'ovale pour des boucles seules dans nos régions, se retrouve sur une pièce d'Yverdon – Pré de la Cure, sur laquelle les lignes sont cependant nettement plus espacées et plus larges. Cette sépulture est datée entre la seconde moitié du Ve et le 3e quart du VIe s. grâce aux fibules en arbalète qu'elle contenait[49]. Des exemplaires assez semblables à celui d'Yverdon ont été mis au jour à Saint-Martin-du-Fresne (F, dép. Ain) et à Bâle – Kleinhüningen[50]. Avec deux autres exemplaires mis au jour à Crotenay et à Cramans (F, dép. Jura), les boucles réniformes damasquinées mises au jour à l'intérieur de l'ancien royaume burgonde ont été datées par Katalin Escher entre le 2e tiers ou la 2e moitié du Ve et le premier tiers du VIe s.: leur usage est donc considéré comme contemporain du Deuxième Royaume burgonde[51]. La boucle de T161 est surtout comparable à celles qui sont généralement associées aux petites plaques rectangulaires damasquinées de cercles ocellés, comme celle de la tombe 22 du Clos d'Aubonne (cf. chap. 6.1.4)[52].

[48] Genolier, T37 (Steiner 1993, pl. 15, T37-1); Yverdon – Pré de la Cure, T32 (Steiner/Menna *et al.* 2000, A, fig. 100, p. 131).

[49] Yverdon – Pré de la Cure, T111 (Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 134-135 et 163, fig. 104); Escher 2005, 206.

[50] Soleilhac 1966, n° 27, p. 119; cf. aussi F. Vallet et M. Kazanski, in: Gaillard de Sémainville (dir.) 1995, p. 112, fig. 2. Giesler-Müller 1992, T97, pl. 18: avec gobelet tronconique en verre (2e moitié Ve-1ère moitié VIe s.).

[51] Escher 2005, I, 375; réf. à Legoux *et al.* 2004, types 105 et 182.

[52] Cf. Garscha 1962; pour les boucles seules, cf. liste pp. 144-145, pl. 44, 1-4, pl. 45, 1-4, 7-8, 10-11, pl. 46, 8. Cf. aussi Bâle – Kleinhüningen, T66, T73, T154 (Giesler-Müller 1992, pl. 10, 66-3; pl. 11, 73-2; pl. 33, 154-8).

Sur la boucle de **T455** (fig. 69, n° 3), massive et très légèrement cintrée au niveau du repos de l'ardillon, le métal d'incrustation n'est pas conservé, mais les rainures creusées transversalement sont encore partiellement visibles sur le devant de l'anneau. Ce dernier semble avoir été cannelé et orné d'une ligne damasquinée entre chaque cannelure[53]. La base de l'ardillon est rectangulaire, ce qui rapproche encore cette pièce d'une boucle mise au jour à Lausanne – Bel-Air, qui possède elle aussi un anneau cannelé et damasquiné[54]. Toujours dans la région lémanique, on peut signaler une boucle semblable découverte dans une tombe de Nyon – Clémenty, et, en France voisine, des exemplaires mis au jour à Saint-Martin-du-Fresne, à Monnet-la-Ville et à Crotenay[55]. Ces pièces peuvent être considérées comme des dérivés des boucles réniformes à côtes serrées réalisées en matériaux précieux, proches de modèles orientaux, telles qu'on les trouve notamment dans la région de Dijon. Comme l'exemplaire de La Tour-de-Peilz, ces boucles ont généralement un ardillon droit à base carrée, parfois ornée de cannelures. Ce groupe, récemment étudié aussi par Katalin Escher, est daté du 2e tiers ou de la 2e moitié du Ve s.[56].

A La Tour-de-Peilz, aucune des boucles damasquinées n'était associée à d'autres objets. Elles proviennent d'une tombe à contenant en bois (T16) et de deux sépultures en pleine terre. Elles se trouvaient en place sur le bassin, portées par un homme et deux femmes, dont l'une (T455) avait le crâne déformé artificiellement. On peut signaler que toutes trois se situent à proximité immédiate l'une de l'autre dans la partie nord-ouest de la nécropole, et qu'elles sont proches également de la tombe T22, à plaque-boucle damasquinée précoce (cf. chap. 6.1.4).

De manière générale, les boucles en fer damasquinées de fines lignes rayonnantes sont datées de la seconde moitié du Ve ou de la 1ère moitié du VIe s., plus rarement au-delà[57]. Elles sont bien attestées dans les nécropoles de Suisse occidentale, où la forme ovale prédomine, notamment à Yverdon, Dully, Genolier et Lausanne – Bel-Air, ainsi que de l'autre côté du Jura à Monnet-la-Ville et à Crotenay[58]. D'après leur répartition, on admet que les boucles damasquinées ont été produites dans des ateliers des régions franques ou de Burgondie, où la tradition de la damasquinure s'est maintenue durant le Ve s.[59].

Les boucles réniformes sans décor (T5-1, T596-1)

Très oxydée, la boucle mise au jour dans la tombe **T596** (fig. 69, n° 1) présente une forme très cintrée. Son contour et son ardillon, mince et droit, évoquent une pièce cannelée et damasquinée mise au jour à Bâle – Kleinhüningen[60]. T596 est une tombe à contenant de bois située en bordure est de la nécropole. Elle est antérieure à une tombe en pleine terre (T594), dont le mobilier n'offre malheureusement aucune possibilité de datation précise (deux anneaux et un fragment d'aiguille en bronze).

La seconde boucle réniforme **T5-1** (pl. 1), plus petite et mince, n'a pas d'ardillon conservé. On peut observer clairement, au niveau de la traverse, la jonction entre les deux extrémités de la pièce de fer qui a servi à former l'anneau. Comme T596, T5 est une tombe à contenant de bois. Elle se trouve dans la partie nord-ouest de la nécropole, à proximité immédiate des sépultures qui contenaient des éléments de ceinture damasquinées précoces (T16, T161, T455 et T22). Sa fosse est en outre partiel-

[53] Sur ce type de boucles, cf. Garscha 1962, pp. 150-162; pour des exemplaires en bronze: Schleitheim, Hebsack, T549 (Burzler *et al.* 2002, 2, pl. 59, T549-2); Hemmingen T24 (Müller 1976, pl. 5 B, 3); cf. aussi Wieczorek 1987, pp. 420-421. Sur la forme cintrée, cf. aussi ci-dessous.

[54] Leitz 2002, pl. 50-7; fragment d'une boucle de même type dans la tombe 119: pl. 33, n° 2. D'autres parallèles à Bâle – Kleinhüningen et Schleitheim – Hebsack: cf. catalogue.

[55] Nyon – Clémenty, T47": pièce inédite, doc. aux MHAVD. Saint-Martin-du-Fresne: Soleilhac 1966, p. 119, n° 26. Escher 2005, p. 376.

[56] Escher 2005, 376-378; Leitz 2002, p. 82; cf. aussi Müller 1976, p. 85 (Hemmingen T52); Wieczorek 1987, 420-421 pour les ex. en bronze (datation dans les deux derniers tiers du Ve s.).

[57] Cf. Escher 2005, 382-384; Legoux *et al.* 2004, type 182 (PM-MA 1: 440/50-520/30); Windler 1994, p. 94; Marti 1988, pp. 36-37, pl. 1-1.

[58] Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 132-133 et 134-135, fig. 101 et 104; Dully: Menna 1993, pl. 4, p. 103, nos 7 et 8; Genolier: Steiner 1993, pl. 15, T37-1; Lausanne – Bel-Air, T119, T170, T187, T200 (Leitz 2002, pl. 33, n° 2, pl. 47, n° 7, pl. 50, n° 7, pl. 53, n° 11); Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XXIX, n° 4; Crotenay, T295: Gallia 34, 1976, fig. 13c, p. 424. Cf. désormais Escher 2005, 375, 382-384.

[59] Martin 1976b, p. 87; Marti 1988, p. 36, note 29; Burzler *et al.* 2002, p. 136.

[60] Bâle – Kleinhüningen T229 (Giesler-Müller 1992, pl. 55, n° 2)

lement recouverte par la tombe en dalles T440, qui contenait une garniture damasquinée à plaquettes verticales.

Les boucles simples en fer de forme cintrée, sans décor, sont moins répandues que les anneaux ovales, en particulier dans les régions de tradition romano-burgonde. Comme l'a relevé Werner Leitz à propos d'un exemplaire de Lausanne – Bel-Air, non seulement le contour, mais également la section plate des anneaux évoquent les boucles en bronze romaines tardives[61]. De manière générale, les boucles cintrées apparaissent dans les tombes «vers 400» et sont bien attestées tout au long du Ve s., jusqu'au début du VIe s.[62]. Elles sont parfois présentes dans des inventaires un peu plus tardifs, comme en témoignent deux autres boucles de Lausanne – Bel-Air[63].

Ces boucles sont parfois associées à des fibules germaniques précoces, par exemple dans la tombe T312 de Beaune – pièce dont le contour évoque aussi la boucle damasquinée et côtelée de la tombe T455 de La Tour-de-Peilz. La femme qui la portait possédait des fibules ansées digitées semblables à celles mises au jour à Yverdon et Saint-Sulpice[64]. Elle avait en outre le crâne déformé artificiellement – tout comme celle inhumée dans la tombe T455 de La Tour-de-Peilz. Plusieurs boucles réniformes simples ont été découvertes à Bâle – Kleinhüningen, dont une est elle aussi associée à une paire de petites fibules ansées à trois digitations[65]. On peut mentionner enfin deux boucles de Schleitheim, dont l'une (T555-3), ornée de stries à la base de l'anneau, est associée à des petites fibules ansées à tête triangulaire et décor biseauté datées du milieu du Ve s.[66]

6.1.3 Les plaques-boucles et les garnitures de ceinture en bronze

T167B-1 : pl. 9; T336-1 et 2 : pl. 17; T464-1 à 4 : pl. 28; T585-1 : pl. 31; fouilles anciennes : 1926/1-6 : fig. 209-210.

Quatre coffres de dalles contenaient des plaques-boucles ou des éléments de garnitures de ceintures en bronze (fig. 70). La plus originale de ces pièces est la plaque-boucle rectangulaire à décor figuré de T167, qui accompagnait les ossements

[61] Leitz 2002, p. 82; T53: pl. 13, n° 6. Sur l'origine des boucles réniformes dans la tradition formelle romaine tardive, cf. Wieczorek 1987, pp. 416-417.

[62] Wieczorek 1987, pp.417-420; Legoux *et al.* 2004, type 105 (PM-début MA1); Escher 2005, pp. 374-375.

[63] Leitz 2002, T186, pl. 50, n° 3 (fin phase 2-début phase 3: vers 570/80); T230, pl. 59, n° 15 et T254/1, pl. 63, n° 8 (Phase 2: env. 510-570/80); ces deux dernières pièces ont cependant un anneau à section ovale oblique. Cf. Windler 1994, p. 95; Steiner/Menna *et al.* 2000, 1, pp. 133-134, fig. 102. Les boucles de cette dernière forme doivent sans doute être distinguées de celles à section plus massive et plus plate: comp. Escher 2005, p. 374.

[64] Gaillard de Sémainville/Sapin 1995, fig. 10, p. 157: T312; les fibules sont datées de la seconde moitié du Ve s. Saint-Sulpice T57: Marti 1990, pp. 35-40. Yverdon, T62: Steiner/Menna *et al.*, 1, pp. 154-156.

[65] Bâle – Kleinhüningen, T30, T155 et T177 (Giesler-Müller 1992, pl. 4, 30-3; pl. 34, 155-1; pl. 39, 177-1).

[66] Burzler *et al.* 2002, 1, p. 156, fig. 96; 2, pl. 64. Cf. aussi T663: catalogue sous T5.

N° tombe	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Type de garniture	Décor
T167	Coffre de dalles	B	F/env. 60 ans	Parmi les os de la réduction	Rectangulaire (type D)	Moulé et incisé, scènes figurées
T336	Coffre de dalles	A	M/adulte	A la hauteur de la taille	Trapézoïdale étroite en 2 parties	Moulé et incisé, style animalier
T464	Coffre de dalles	RT	Ind./5-9 ans	Parmi les os de la réduction	Plaque-boucle trapézoïdale, plaquettes en fer	Moulé et incisé sur la plaque en bronze; style animalier
T585	Coffre de dalles	A	Ind./10-14 ans	Remplissage	Plaquette verticale trapézoïdale	-
1926/1 Tombe B?	Coffre de dalles	?	?	?	Triangulaire allongée en 2 parties	Cercles ocellés poinçonnés
1926/2-6 Tombes C et/ou D	Coffres de dalles	?	Tombe C=enfant	?	Triangulaires étroites à plaquettes verticales	-

Fig. 70. *Tableau synthétique des garnitures de ceinture en bronze.*

en réduction d'une femme âgée d'environ 60 ans. La garniture trapézoïdale étroite de T336, portée lors de l'inhumation, et la plaque-boucle de T464, découverte dans une réduction, présentent chacune un décor moulé composé de motifs animaliers stylisés. Enfin, la plaquette trapézoïdale découverte dans le remplissage de la tombe perturbée T585 provient sans doute d'une garniture à plaquettes verticales. Aucune de ces pièces n'était accompagnée d'autres objets.

Les pièces de bronze mises au jour lors des fouilles de 1926 viennent compléter ce corpus : elles forment au moins trois ensembles distincts. L'un d'eux est sans doute le complément de la plaquette de la tombe T585[67].

Les plaques à décor animalier stylisé de T464 et T336

La garniture de T464 (fig. 71, pl. 28)

Cet ensemble comprend une petite plaque-boucle de bronze et deux plaquettes de fer, l'une vraisemblablement trapézoïdale, l'autre en forme de « bouteille ». Ces trois pièces se trouvaient parmi les os du premier individu inhumé, déposés en réduction au pied du caisson. On ne peut dès lors restituer l'ordonnance des divers éléments le long de la lanière, ni même assurer que la garniture soit complète. La boucle et la plaque, déjà réparées anciennement, étaient séparées au moment de leur découverte. La boucle d'origine a été remplacée par une pièce ovale sans décor, munie d'un ardillon en fer, ce qui a nécessité une modification du système d'attache de la plaque : les tenons perforés ont été remplacés par une languette de tôle de bronze rivetée sur la plaque[68].

La plaque-boucle fait partie d'une série de pièces en bronze moulé, de forme trapézoïdale à bords mouvementés, généralement intégrées à des garnitures tripartites, parfois accompagnées de plaquettes de suspension. Le décor est caractérisé par un champ central lisse, délimité par une double ligne, et bordé de motifs animaliers très stylisés[69]. Bon nombre d'exemplaires ont été mis au jour en Suisse occidentale, dans la vallée de la Saône et dans la région bâloise, mais des pièces comparables se trouvent jusqu'en Bavière et dans le nord de la Gaule, entre Seine et Rhin.

Le mode de fabrication de ces garnitures incite à rechercher un ou plusieurs ateliers, ou du moins une région de production de ces pièces. Dans son analyse de la garniture de la tombe 72 de Güttingen (D), Gerhard Fingerlin a proposé de rattacher à un même atelier cet exemplaire et ceux de Mont-sur-Rolle, Berne – Bümpliz et Bourogne (F)[70]. Deux pièces de Marchélepot (F) seraient également proches de ce sous-groupe. Par comparaison avec des garnitures de facture beaucoup plus soignée, issues de sites du nord de la Gaule (Pont-Authou, Pondrôme), cet auteur suggère qu'il s'agit d'un atelier provincial, qui aurait pris les travaux de meilleure qualité comme modèle. De même, les exemplaires de Lausanne – Bel-Air et de Lavoye (F) pourraient bien être issus d'un même atelier[71]. Seule une analyse approfondie de l'ensemble de ces pièces pourrait cependant confirmer ces hypothèses.

On peut relever encore que les plaques-boucles de ce groupe sont apparentées à des garnitures de forme et de dimensions comparables, mais qui se distinguent par leur champ central orné d'un décor animalier. Celles-ci sont issues de nécropoles situées sur le Plateau suisse, dont celles de Lausanne – Bel-Air et de Berne – Bümpliz, et ont elles aussi été attribuées à un même atelier[72]. Elles sont considérées comme des imitations de garnitures plus richement ornées, dont le décor animalier est très soigné et dont la plaque dorsale est trapézoïdale au lieu d'être carrée. D'après leur répartition, les garnitures de cette dernière série sont attribuées à un atelier situé dans la région de Kaiseraugst[73].

[67] Cf. chap. 2.3.1 et Annexe 3.

[68] Ex. de réparations similaires à Kaiseraugst (T90 : Martin 1991a, p. 119), à Güttingen (D, T72 : Fingerlin 1971, p. 113) et à Oberbuchsiten (T53 : Motschi 2006, 60, pl. 18, n° 1 ; 1 ex. est mentionné à Montceau-le-Neuf, F).

[69] Cf. Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, 63-65, fig. 80.

[70] Fingerlin 1971, pp. 113-116.

[71] Leitz 2002, p. 91, note 116.

[72] Schneider 1979 ; Marti 2000, pp. 99-100, fig. 55 (signale 1 ex. supplémentaire à Le Bry, T51 : Wey/Auberson Fasel 1992, fig. 15) ; Leitz 2002, p. 91.

[73] Martin 1991, p. 122, pl. A ; 1976a, pl. 83-5.

Fig. 71. *Garniture de ceinture avec plaques de bronze et de fer de T464. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

La datation des garnitures semblables à celle de T464 reste assez difficile à établir: les objets en bronze moulé, ornés de motifs animaliers stylisés, sont bien attestés tout au long du VIIe s. La présence de plaques dorsales carrées et de plaquettes de suspension suggère de faire remonter leur origine à l'horizon des garnitures du type Bülach, c'est-à-dire au cours du premier tiers du VIIe s. On peut supposer qu'elles furent utilisées encore durant le 2e tiers de ce siècle, voire au delà[74]. Les exemplaires de Kaiseraugst, Güttingen et La Tour-de-Peilz notamment ont connu une longue durée d'utilisation, comme l'indiquent leurs réparations (cf. ci-dessus). En revanche, peu de ces garnitures étaient accompagnées d'objets significatifs pour leur datation. Seules les tombes de Bourogne et de Berne – Bümpliz possèdent des inventaires plus riches, qui peuvent être placés dans le deuxième tiers du VIIe s. environ[75].

Les deux plaquettes de fer qui accompagnent la plaque-boucle ne permettent pas de préciser la datation proposée. La pièce n° 3 pourrait être une plaquette trapézoïdale à bords mouvementés, comparable à celles mises au jour dans la tombe 70 par exemple (cf. chap. 6.1.4); son état de conservation ne permet toutefois pas d'identifier précisément sa forme. Elle suggère néanmoins que l'assemblage

[74] Leitz 2002, p. 91: fin de la phase 3 (Stufe 3: 580-630/40); Gaillard de Sémainville 1980, pp. 102-103: 640-fin VIIe s. (horizon des plaques du type Berne-Soleure). Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, p. 65 (milieu-2e moitié VIIe s.).

[75] Bourogne T149 (Scheurer/Lablotier 1914, pl. XXXVIII, pl. LVIII): avec garniture tripartite damasquinée à motifs animaliers stylisés (Doubs groupe G 3A, env. 620-640) et coupe en verre (env. 2e tiers VIIe s.). Berne – Bümpliz T175 (Tschumi 1945, fig. 5 et 8): avec scramasaxe et étui à rivets de bronze à décor animalier stylisé (phase JM II: 630/40-670/80); T168 (Tschumi 1945, p. 25, fig. 8): avec scramasaxe et étui à rivets de bronze à décor animalier stylisé (phase JM II: 630/40-670/80), et 2 ferrets de jambières à décor incisé (non illustrés). Cf. aussi Lausanne – Bel-Air T192, avec couteau en fer (év. à la place d'un scramasaxe): Leitz 2002, pp. 117 et 133.

Fig. 72. *Garniture de ceinture en bronze à décor moulé de T336. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

des divers éléments n'est pas antérieur au deuxième tiers du VIIe s. La seconde plaquette (n° 4) est formée d'une mince tôle de fer découpée en forme de bouteille, et ornée de cinq bossettes décoratives, réalisées par enfoncement de la surface depuis l'arrière. La fixation à la lanière était vraisemblablement assurée par deux tenons perforés, visibles sur la face inférieure. Sa base est partiellement brisée, ce qui empêche d'assurer qu'elle était perforée à l'origine. Par sa forme, cette pièce évoque en effet certaines plaquettes de suspension, dont les exemplaires les plus précoces, réalisés en fer, apparaissent avec la mode des garnitures tripartites, voire même un peu plus tôt[76]. Dans le nord-ouest de la Suisse, celles-ci sont rapidement remplacées d'abord par des exemplaires en bronze, puis par les plaquettes verticales[77]. Si ce rapprochement avec les plaquettes de suspension paraît pertinent dans ce contexte, il faut noter que nous n'avons pas trouvé de parallèles exacts pour notre pièce.

La garniture de T336 (fig. 72 et 73.1)

Composée d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque assortie, cette garniture était peut-être à l'origine complétée par des plaquettes verticales. Les deux éléments ont en effet été trouvés au niveau du bassin du dernier individu inhumé, un squelette masculin passablement remanié dans sa partie supérieure : on ne peut exclure que certaines pièces métalliques aient disparu. Les deux plaques sont de forme trapézoïdale allongée, à bords mouvementés, ce qui en fait un équivalent en bronze des garnitures du type Berne-Soleure. Leur particularité est qu'elles sont constituées de plaques de bronze très minces, portant un décor moulé puis retravaillé au poinçon, fixées sur des plaques de fer de même forme. De légères marques circulaires, à peine visibles à l'avant des plaques et le long de la bande centrale, résultent sans doute de la mise en place, depuis la face inférieure, de petits rivets de bronze destinés à assembler les deux types d'éléments (cf. coupe pl. 17). Un mode de fixation similaire a été utilisé pour réparer une plaque-boucle en bronze doré de Fridingen an der Donau (D)[78]. Les plaques de la garniture de T336 étaient fixées à la lanière par trois rivets de fer, très mal conservés : un seul possède encore une base perlée en bronze. On observe que la partie en fer de la contre-plaque a été brisée, puis réparée à l'aide d'une bride, alors que la plaque de bronze est restée intacte. L'attache de la plaque à la boucle, aujourd'hui très corrodée, se faisait par l'intermédiaire d'une languette de fer. Ce système, ainsi que l'ardillon en fer – dont il ne reste qu'une partie du crochet – ont vraisemblablement remplacé les pièces originales en bronze.

L'état de conservation de cette garniture ne permet pas de préciser aujourd'hui si les plaques de fer étaient présentes dès sa fabrication ou si elles ont été mises en place dans un second temps, pour la consolider ou la réparer. La minceur de la tôle de bronze utilisée plaide en faveur de la première hypothèse, mais il faut reconnaître que les garnitures associant le fer et le bronze sont rares. On peut cependant signaler une garniture de la nécropole de

[76] Cf. Schwab 1982, fig. 13 : une plaquette de fer mince, de forme générale similaire, a été mise au jour dans la tombe d'enfant T86 de Riaz – Tronche-Bélon, associée à une plaque-boucle circulaire.

[77] Marti 2000, p. 108, fig. 63 n° 2; les plaquettes de fer ne sont attestées que durant la phase M2 (fin VIe début VIIe s.). Martin 1991a, pp. 123-125 (fig. 74, forme 2); p. ex. Martin 1976a, pl. 4 C, 4-6 et pl. 41 C, 4-7. Bourogne, T149 (Scheurer/Lablotier 1914, pl. XI, A).

[78] Fridingen an der Donau, T308: von Schnurbein 1987, pl. 69, n° 1.

Fig. 73. *Garnitures de ceinture en bronze à décors moulés comparables à celle de T336. 1: T336; 2 et 3: Holzgerlingen (Veeck 1931, pl. 53, n° 1 et 2). Ech. 1:2.*

Doubs, de forme différente et de qualité nettement supérieure, dont les plaques de bronze sont insérées dans des boîtiers en fer[79].

L'ornementation de T336 est caractérisée par un relief profond et les yeux des têtes animales stylisées sont représentés par des cercles ocellés. Les plaques présentent des frises de motifs animaliers, disposées sur trois registres et séparées par des lignes. La partie avant porte des motifs de feuilles, bordées de têtes animales sur la plaque-boucle, de griffes ou de demi-palmettes sur la contre-plaque. La boucle est décorée de motifs peu lisibles, sortes d'entrelacs en huit, inscrits dans des caissons et répartis par paires de part et d'autre du repos de l'ardillon.

Tout comme la plaque-boucle de T464, la garniture de T336 doit être rapprochée d'une série d'objets en bronze à décor moulé. Parmi les nombreux exemples de garnitures de ceintures portant un décor animalier organisé en trois registres, on peut signaler un exemplaire de Holzgerlingen (D, Bade-Württemberg; fig. 73, n° 3), assez proche par son style: les têtes animales ont des yeux marqués par des cercles ocellés, et la partie avant des plaques porte un motif différent – en l'occurrence un entrelacs[80]. Une autre garniture provenant du même site porte des motifs très stylisés, assez proches des motifs végétaux réalisés sur l'avant des plaques de T336 (fig. 73, n° 2)[81]. Ces deux exemplaires étaient accompagnés d'au moins une plaquette trapézoïdale, à bord inférieur découpé mais sans véritable oeillet de suspension.

Ces pièces semblent bien dériver des riches garnitures en bronze, parfois en argent doré, décorées de motifs animaliers fluides et variés, dont les yeux sont parfois sertis de petits disques de grenats[82]. Parmi ces garnitures, on peut citer par exemple la contre-plaque de la tombe princière de Wittislingen (D), la garniture à plaquettes verticales de la tombe 308 de Fridingen an der Donau déjà mentionnée, ou encore celle de la sépulture 293 de Doubs[83]. Ces objets, dont le style ornemental s'apparente à celui du célèbre reliquaire de Beromünster (LU, fig. 74), sont considérés comme des productions d'inspiration byzantine et sont généralement datés de la seconde moitié du

[79] Doubs, S 293: Urlacher *et al.* 1998, pp. 166-168, fig. 149-150.

[80] Veeck 1931, pl. 53, n° 2.

[81] Veeck 1931, pl. 53, n° 1.

[82] Sur ces pièces, cf. Urlacher *et al.* 1998, pp. 166-168, Liste 4. Sur la chronologie de la 2e moitié du VIIe s., Marti 1995, 111-113.

[83] Werner 1950, pl. 7, n° 1 , pl. 9; von Schnurbein 1987, pl. 69; Urlacher *et al.* 1998, pl. 34, nos 27, 29-31, 34.

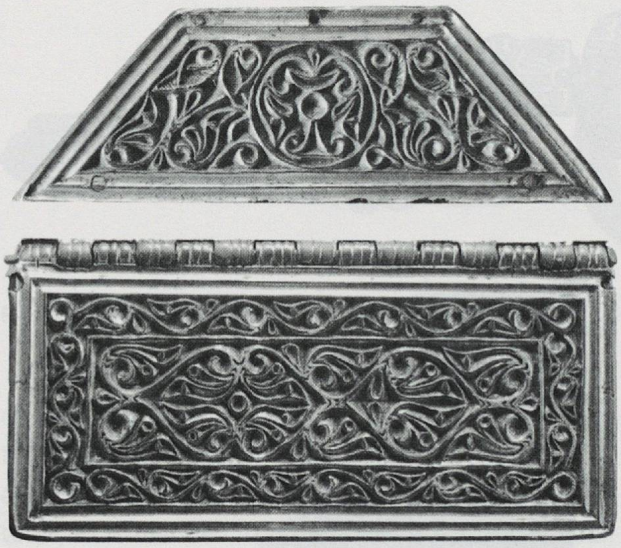

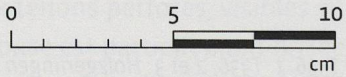

Fig. 74. *Revers du reliquaire de Warnebertus, conservé à Beromünster (LU). 2e tiers VIIe s. (Haseloff 1984, fig. 6).*

Fig. 75. *Revers du ferret découvert lors de fouilles de la Place de la cathédrale d'Utrecht (NL). (Haseloff 1984, fig. 14).*

VIIe s., plus volontiers vers la fin de ce siècle[84]. Dans cette série s'insère un ferret d'argent, provenant des fouilles de la place de la cathédrale d'Utrecht (NL, fig. 75), qui porte un décor végétal assez proche de celui de T336 ainsi que de nombreux cercles ocellés[85]. L'association de motifs animaliers et végétaux se retrouve encore sur la croix en tôle d'or de Stabio (TI), qui semble constituer l'un des plus anciens témoignages de ce style[86].

De par sa forme, la garniture de la tombe T336 de La Tour-de-Peilz s'apparente aux plaques en fer damasquinées du type Berne-Soleure. Quelques exemplaires en bronze de forme similaire sont connus, dont un mis au jour à Avignon (F, dép. Vaucluse)[87]. Un ensemble découvert à Mont-sur-Rolle, composé d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque, présente une forme semblable; son décor comporte des paires de cercles ocellés disposées symétriquement[88]. Une garniture de Charnay (F) se rattache au même type[89]. Son ornementation, organisée sur trois registres, comporte une rangée de petits grenats circulaires au centre: elle s'apparente ainsi aux pièces de Fridingen et de Wittislingen évoquées ci-dessus.

Il faut signaler encore l'apparition, sur des garnitures en fer de formes tardives (trapézoïdales allongées type Berne-Soleure, trapézoïdales larges du groupe A), de motifs estampés sur des feuilles d'argent, qui, appliquées sur les plaques, complètent le décor plaqué ou damasquiné. On peut évoquer notamment des garnitures issues des sites fribourgeois de Gurmels, de Vuippens – La Palaz et de Riaz – L'Etrey, cette dernière ornée de petits grenats circulaires (fig. 76, nos 1 et 3)[90]. Toujours dans le canton de

[84] Werner 1950, pp. 26-32; Urlacher *et al.* 1998, pp. 167-168, liste n° 4. Cf. aussi Marti 1995, p. 113: le reliquaire dit de Warnebertus, aujourd'hui conservé dans le trésor de Beromünster (LU), a vraisemblablement été fabriqué sous l'évêque de Soissons du même nom, mort en 676. Cf. Haseloff 1984.

[85] Werner 1950, pl. 8, n° 5b.

[86] Werner 1950, pl. 10, n° 3 (datation fin VIIe s. trop tardive: SPM VI, fig. 164: vers 600).

[87] Stutz 2005, p. 70, fig. 6, n° 3.

[88] Tschumi 1945, fig. 62, p. 190.

[89] Baudot 1860, pl. IX, nos 11-12.

[90] Gurmels, T318: A > Z, Cat. expo 2005, fig. 8 p. 93 (fin VIIe s.: cf. Furger *et al.* 1996, p. 198, fig. 216). Vuippens – La Palaz, T120: Schwab *et al.* 1997, fig. 129. Riaz – L'Etrey, T 60 (Schwab *et al.* 1997, fig. 146); pour les datations cf. Marti 1995, p. 113.

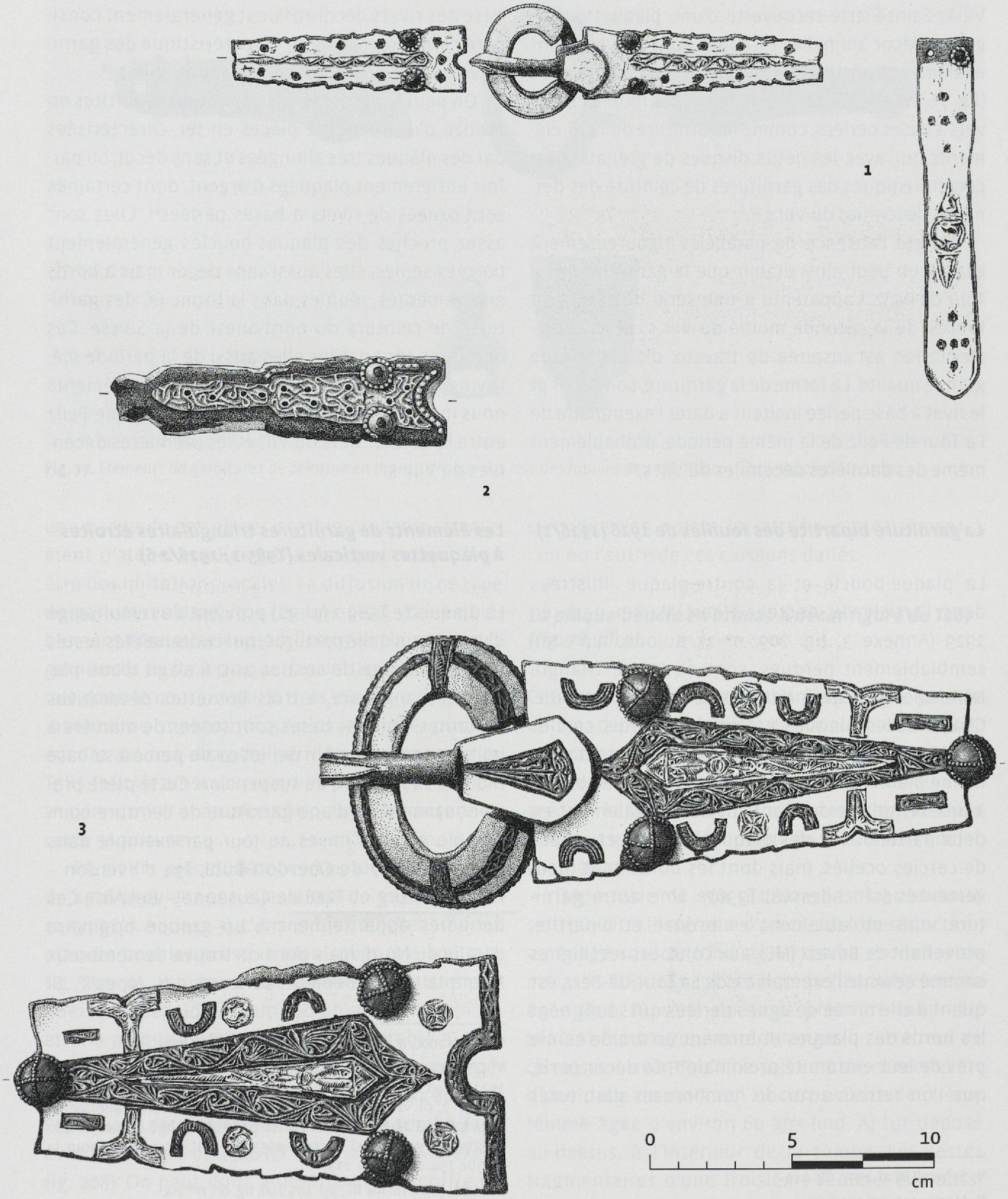

Fig. 76. *Garnitures de ceinture en fer à décors plaqués d'argent, incluant des motifs estampés et de petits grenats circulaires. 1 : Riaz – L'Etrey, T60 (Schwab et al. 1997, fig. 146); 2 : Villaz-Saint-Pierre (idem, fig. 144); 3 : Vuippens – La Palaz, T120 (idem, fig. 129). Ech. 1:2.*

Fribourg, on peut mentionner une contre-plaque de Villaz-Saint-Pierre recouverte d'une plaquette d'argent à décor animalier estampé, dont les yeux sont également constitués de petits grenats circulaires (fig. 76, n° 2)[91]. Toutes ces pièces sont munies de rivets à bases perlées, comme la garniture de T336, éléments qui, avec les petits disques de grenats, sont caractéristiques des garnitures de ceinture des dernières décennies du VIIe s.[92].

Malgré l'absence de parallèles rigoureusement exacts, on peut ainsi établir que la garniture de La Tour-de-Peilz s'apparente à une série de pièces en bronze de la seconde moitié du VIIe s., dont l'ornementation est inspirée de travaux d'orfèvrerie de grande qualité. La forme de la garniture, son décor et le rivet à base perlée incitent à dater l'exemplaire de La Tour-de-Peilz de la même période, probablement même des dernières décennies du VIIe s.[93].

La garniture bipartite des fouilles de 1926 (1926/1)

La plaque-boucle et la contre-plaque illustrées dans l'article du docteur Henri Martin paru en 1929 (Annexe 3, fig. 209, n° 1), aujourd'hui vraisemblablement perdues, sont de forme triangulaire allongée, avec l'extrémité distale arrondie. Chacune des plaques est ornée de trois cercles ocellés, qui ne sont pas disposés exactement de la même manière. Cette garniture est très semblable à un exemplaire de Mont-sur-Rolle, également en deux parties, avec des plaques étroites et ornées de cercles ocellés, mais dont les bords sont mouvementés (cf. ci-dessus, T336)[94]. Une autre garniture vraisemblablement en bronze et bipartite, provenant de Bevaix (NE), aux contours rectilignes comme ceux de l'exemplaire de La Tour-de-Peiz, est quant à elle ornée de lignes perlées qui soulignent les bords des plaques et forment un arc de cercle près de leur extrémité proximale[95]. Ce décor perlé, que l'on retrouve sur de nombreuses garnitures en fer plaquées et damasquinées, notamment à la base des rivets décoratifs, est généralement considéré comme un élément caractéristique des garnitures de la fin du VIIe ou du début du VIIIe s.[96].

On peut rapprocher ces garnitures bipartites en bronze d'une série de pièces en fer, caractérisées par des plaques très allongées et sans décor, ou parfois entièrement plaquées d'argent, dont certaines sont ornées de rivets à bases perlées[97]. Elles sont assez proches des plaques-boucles généralement portées seules, elles aussi sans décor mais à bords mouvementés, réunies dans la forme 6C des garnitures de ceinture du nord-ouest de la Suisse. Ces dernières sont datées elles aussi de la période mérovingienne récente[98]. L'ensemble de ces éléments nous incite à placer l'exemplaire de La Tour-de-Peilz entre le dernier tiers du VIIe et les premières décennies du VIIIe s.

Les éléments de garnitures triangulaires étroites à plaquettes verticales (T585-1; 1926/2-6)

La plaquette T585-1 (pl. 31) provient du remplissage d'un caisson dallé perturbé, qui contenait les restes d'un enfant âgé de 10 à 14 ans. Il s'agit d'une plaquette triangulaire, à trois bossettes décoratives saillantes, dont les bases sont striées de manière à imiter une torsade. Un oeillet ovale percé à sa base indique sa fonction de suspension. Cette pièce provient sans doute d'une garniture de ceinture comparable à celles mises au jour par exemple dans les tombes T17 de Oberdorf-Bühl, T34 d'Yverdon – Pré de la Cure et T248 de Lausanne – Bel-Air[99]. Ces dernières appartiennent à un groupe originaire d'Italie du Nord, mais dont on trouve de nombreux exemplaires également au nord des Alpes[100]. Si

[91] Schwab *et al.* 1997, fig. 144.

[92] Marti 1995, pp. 111-113.

[93] Cf. Urlacher *et al.* 1998, p. 168, à propos de la garniture de T293 (dernier tiers du VIIe s.).

[94] Tschumi 1945, fig. 62, n° 3.

[95] Besson 1909, pl. VIII, n° 5.

[96] Marti 2000, p. 106, fig. 60, n° 5 (JM III: 670/80-720).

[97] Cf. Köniz, Gasel, T9 (plaque-boucle seule): Moosbrugger-Leu 1971, pl. 40, n° 148; Charnay (garnitures bipartites): Baudot 1860, pl. V, n° 2; pl. VI, n° 3; Bülach T78 (bipartite avec ferret allongé) et T154 (plaque avec boucle simple (?), ferret allongé et au moins 2 plaquettes verticales): Werner 1953, pl. XVII, n°s 1 et 11; pour la tombe 154, cf. aussi p. 113.

[98] Marti 2000, forme 6C, pp. 105-106, fig. 60, n°s 2-4.

[99] Motschi 1993, pl. 4, n°s 34-42 (tombe d'un enfant de 10-11 ans); Steiner/Menna *et al.* 2000, pl. 6, T34-2 à 4; Leitz 2002, pl. 62-63.

[100] Christlein 1971 (avec carte et liste des découvertes); Motschi 1993, p. 81 (avec compléments); Marti 2000, A, pp. 92-93, fig. 48, 1-4; Steiner/Menna 2000, I, pp. 143-144.

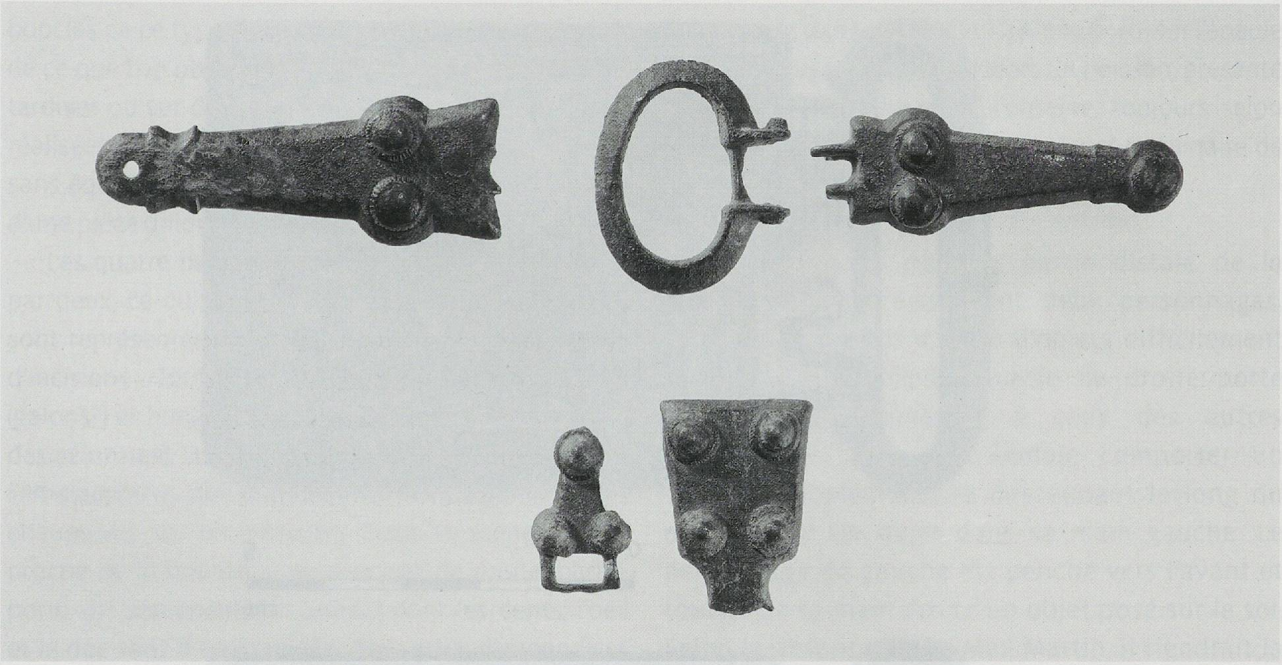

Fig. 77. *Eléments de garnitures de ceinture en bronze découverts lors des fouilles de 1926. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

une partie de ces pièces semble provenir directement d'ateliers italiens, d'autres pourraient bien être des imitations locales. La diffusion de ce type de garnitures dans nos régions peut vraisemblablement être mise en parallèle avec la mode des garnitures en fer à plaquettes verticales, qui apparaît dans le courant du 2e tiers du VIIe s. Plusieurs inventaires montrent qu'elles ont été portées encore au-delà de cette période. La plaquette de T585 fournit ainsi un *terminus post quem* dans le 2e tiers du VIIe s. au plus tôt pour la fermeture de cette sépulture.

Plusieurs pièces découvertes lors des fouilles de 1926 proviennent elles aussi de garnitures de ce type (cf. Annexe 3). L'ensemble comprenait deux plaques-boucles presque identiques (fig. 209, 2-3 ; fig. 210, n° 3), une contre-plaque (n° 4), une plaquette trapézoïdale munie d'un appendice (n° 5) et une plaquette triangulaire comparable à celle de T585 (n° 6), mais de forme et de facture légèrement différente (fig. 77). Grâce au plan établi à l'époque, il est possible d'identifier la tombe T585 avec la tombe C de 1926 (cf. chap. 2.3.1 et Annexe 3, fig. 208). On peut donc admettre que ce coffre de dalles comprenait en plus au moins un des éléments trouvés lors des fouilles anciennes – logiquement l'une des deux plaques-boucles. Le reste de ces pièces se répartit entre les tombes C et D, sans que l'on puisse les attribuer précisément à l'un ou l'autre de ces caissons dallés.

La plaque-boucle en bronze à décor figuré de T167 (fig. 78, pl. 9)

Cette plaque-boucle exceptionnelle a été publiée en 1992 déjà[101]. A la lumière de travaux parus depuis, consacrés à divers aspects des plaques-boucles en bronze à décor figuré, nous tenterons ailleurs de préciser la fonction de ces pièces et la signification que peut revêtir la découverte de La Tour-de-Peilz (cf. chap. 10.3.3)[102].

Dépourvue de son ardillon, la plaque-boucle se trouvait à l'intérieur d'un caisson de réduction, aménagé sous le fond de la tombe en dalles de molasse T167 (fig. 43). Les ossements d'une femme âgée (Ind. B), sans doute la première inhumée, avaient été soigneusement rangés à l'intérieur de ce caisson, avant qu'il ne soit comblé et recouvert d'une dalle de molasse. Le corps d'une deuxième femme âgée d'environ 60 ans (Ind. A) fut déposé au-dessus, à l'intérieur de la tombe. Les restes fragmentaires d'une troisième femme, elle aussi âgée d'environ 60 ans (Ind. C), furent enfin retrou-

[101] Klausener *et al.* 1992.

[102] Treffort 2002.

Fig. 78. *Plaque-boucle en bronze à décor figuré de T167. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

vés épars sur les dalles de couverture. Si l'étude paléopathologique des os montre des liens de parenté entre les deux individus retrouvés à l'intérieur même de la tombe, on ne peut établir avec certitude un quelconque lien avec celui déposé sur le couvercle (cf. chap. 8.2.2).

D'après ses caractéristiques techniques – anneau ovale étroit, charnière à deux tenons sur la boucle, quatre sur la plaque[103] – la plaque-boucle s'apparente à une série de pièces du groupe D, formant le type dit de Barésia/Lussy, réparties pour l'essentiel en Suisse occidentale et que l'on peut dater vers la fin du VIe ou aux environs de 600[104]. Auteur d'une thèse récente sur les plaques-boucles en bronze à décor figuré, Rachel Poulain retient une datation au début du VIIe s.[105]. L'originalité de la plaque de T167 est qu'elle représente non pas une série de symboles placés dans des compositions diverses (croix, griffons ou monstres marins, orants, etc.), comme c'est habituellement le cas sur les plaques-

[103] Les amorces de deux tenons supplémentaires, situés de part et d'autre des autres tenons, se voient encore sur la boucle.

[104] Werner (éd.) 1977, pp. 298-299; Martin 1988b, p. 172; Klausener *et al.* 1992, p. 27.

[105] Poulain (à paraître), fiche n° 134, pp. 781-784. Nous remercions vivement l'auteur de nous avoir transmis les résultats de son étude concernant la pièce de La Tour-de-Peilz.

boucles de ce type, mais des scènes figurées, à l'instar de ce que l'on observe sur des plaques en bronze plus tardives ou sur des plaques-boucles en os. Les scènes réalisées sur la plaque de La Tour-de-Peilz sont en outre sans équivalent connu à ce jour: il semble bien s'agir d'une pièce unique, et non pas d'une série.

Les quatre personnages figurés se font face deux par deux, ce qui suggère que deux scènes distinctes sont représentées. Ils sont vêtus de tuniques ornées d'incisions formant des bandes longitudinales (galons?) et horizontales (figurant vraisemblablement des ceintures). Des doubles lignes servent à esquisser l'emplacement des manches sur les poignets et des chaussures sur les chevilles. Dans la scène la plus proche de la boucle, le personnage de droite, barbu, porte sur son épaule un animal dont les dents, l'oeil et le dos sont bien dessinés; des sortes d'appendices pointus marquent la limite entre la tête et le corps. Entre les jambes des deux personnages se trouve une sorte de récipient, peut-être une corbeille, posé sur le sol. Le personnage de gauche, qui semble imberbe, touche de sa main droite un objet allongé, vertical, orné de la même manière que les tuniques, la corbeille et le dos de l'animal. Cet objet touche également le museau de l'animal. Immédiatement à côté est figuré un autre élément énigmatique, qui n'est pas sans évoquer une main descendant du ciel pour toucher la tête de l'animal.

Max Martin a proposé d'interpréter cette scène comme une représentation de la multiplication des pains et des poissons par le Christ[106]. Se fondant sur des représentations tardo-antiques, notamment un bas-relief de la porte en bois de la basilique Sainte-Sabine à Rome (vers 430) et un sarcophage d'Arles, cet auteur considère que le récipient posé sur le sol, entre les deux personnages, est une corbeille contenant des pains. Le personnage de gauche représenterait le Christ, le bras gauche levé de manière à toucher la tête du poisson. Cette dernière posture nous semble cependant peu naturelle: il paraît plus logique d'y voir – comme le propose Max Martin dans le même passage et comme on l'observe sur les figurations citées ci-dessus – le Christ tenant un bâton. La main qui descend du cadre de la plaque, clairement séparée du bâton par une ligne verticale, pourrait alors figurer la main de Dieu intervenant dans ce miracle. L'animal porté sur l'épaule du personnage barbu serait alors un poisson, présenté par un Apôtre, comme on l'observe, toujours selon Max Martin, sur une mosaïque de Saint-Apollinaire de Ravenne, datée du début du VIe s.

La scène figurée dans la partie distale de la plaque présente également deux personnages, debouts de part et d'autre d'objets difficilement reconnaissables. La silhouette de droite porte un vêtement identique à ceux des autres personnages, mais qui semble comporter un élément supplémentaire descendant le long du dos. Il tient un objet dans sa main gauche. Le personnage de gauche est penché vers l'avant et touche de sa main droite un objet posé sur le sol. Selon la description de Max Martin, il tiendrait la partie supérieure d'un animal figuré tête en bas, sa gueule ouverte marquée par deux rangées de dents, et de laquelle sortirait une matière non identifiée[107]. En raison des stries ondulées qui ornent de la même manière la « tête » de l'animal et l'objet tenu dans la main gauche du second personnage, l'auteur considère que ce dernier représente le corps de l'animal. Celui-ci obliquerait le long du bord supérieur de la plaque et se diviserait ensuite en trois parties : pour Max Martin il ne peut s'agir que d'un poisson. Or, l'une des seules apparitions d'un tel animal dans des scènes bibliques se trouve dans l'épisode au cours duquel Tobie extrait le fiel des entrailles d'un poisson afin de rendre la vue à son père. Ce passage de l'histoire de Tobie était connu à l'époque où fut fabriquée la plaque-boucle, puisque Grégoire de Tours y fait allusion dans ses écrits[108]. D'après le Lectionnaire de Luxeuil, réalisé vers 700, l'histoire de Tobie était lue dans les églises. A titre d'hypothèse, Max Martin propose donc d'interpréter la scène de la plaque de La Tour-de-Peilz comme une représentation de Tobie extrayant le fiel d'un poisson, accompagné de l'ange Raphaël[109].

[106] Klausener *et al.* 1992, pp. 28-30.

[107] Klausener *et al.* 1992, pp. 30-32.

[108] Grégoire de Tours, A la gloire des confesseurs, 39; cité dans: Klausener *et al.* 1992, note 32.

[109] C'est l'interprétation retenue également par Rachel Poulain (à paraître): cf. ci-dessus.

Il nous semble cependant que la lecture des différents éléments figurés dans cette deuxième scène présente quelques difficultés. C'est avant tout l'identification du poisson qui ne paraît pas satisfaisante, en particulier si on le compare à celui qui est figuré dans la partie proximale de la plaque: on ne retrouve ni œil, ni dents, ni aucun élément pouvant confirmer qu'il s'agit bien d'un animal. L'interprétation de l'objet qui se développe dans la partie supérieure de la scène comme étant le corps de l'animal ne semble pas non plus convaincante: celui-ci est très clairement détaché de la «tête» et forme une unité avec la partie qui longe le bord de la plaque. Enfin, l'élément figuré le long du dos du personnage de droite n'est pas nécessairement une aile, comme le propose Max Martin, mais pourrait aussi représenter un manteau accroché au cou du personnage. La composition de la scène elle-même diffère des rares représentations de Tobie recueillant le fiel du poisson[110]: le personnage s'y trouve généralement seul, et plonge son bras droit dans la gueule de l'animal. Comme le reconnaît Max Martin, on serait curieux de savoir quel rôle jouait l'ange Raphaël dans cet épisode.

Si l'on admet que les éléments représentés entre les deux personnages sont bien deux choses distinctes, on peut proposer de voir dans la main du personnage de droite une hache, avec un manche en bois et une lame perpendiculaire, au tranchant évasé, qui menace la tête du personnage penché. Cette lecture permettrait de reconnaître une figuration du sacrifice d'Isaac[111]. Dans le texte biblique, le bras d'Abraham est retenu au dernier moment par la main de Dieu: on pourrait identifier celle-ci avec les stries verticales descendant du bord supérieur de la plaque sur la lame, que l'on peut comparer à celles qui figurent sur la scène de la multiplication des pains et des poissons. A l'appui de cette proposition, on peut évoquer un sarcophage de Arles – Trinquetaille, daté vers 320, sur lequel une main divine intervient pour arrêter le geste d'Abraham, sur le point de sacrifier son fils[112]. La même scène se retrouve sur un sarcophage de la nécropole Saint-Victor de Marseille, daté du Ve s.[113]. Si la composition de ces représentations est bien différente de celle de la plaque de La Tour-de-Peilz, elles attestent du moins la diffusion de ces images dans le sud de la Gaule jusqu'au Ve s. On retrouve le sacrifice d'Isaac sur une plaque-boucle en bronze découverte à Saint-Maur (F, Dép. Jura), qui, d'après l'inscription qui encadre l'image, était peut-être celle d'un diacre[114]. Selon Edouard Salin, Abraham y tient une hache, ou plus précisément une francisque: elle est de forme tout à fait comparable à celle de La Tour-de-Peilz. Le même auteur signale encore un sarcophage d'Ecija (près de Séville, E) figurant deux personnages debout de part et d'autre d'un autel[115]: le plus jeune s'incline, tout comme la silhouette de gauche sur la plaque de La Tour-de-Peilz. Abraham et Isaac sont ici clairement désignés par des inscriptions.

Nous proposons donc d'identifier la scène de droite de la plaque-boucle de La Tour-de-Peilz comme la figuration du sacrifice d'Isaac, proposition qui nécessite d'être confirmée par des recherches approfondies.

6.1.4 Les plaques-boucles et les garnitures de ceinture en fer

T22-1 : pl. 1; T63-1 (seul. ardillon), T64-1 : pl. 2; T68-1 et 2 : pl. 3; T70a et b : pl. 4 et 5; T108-1 : pl. 6; T139a-c : 8; T217C : pl. 12; T275-1 à 5 : pl. 14; T320-1 à 5 : pl. 15; T332-1 à 5 : pl. 16; T340-1 à 5 : pl. 18; T364-1 et 2 : pl. 20; T366-1 et 2 : pl. 21; T389 : pl. 21; T401 (seul. boucle) : pl. 22; T440-1 à 4 : pl. 24; T442 : pl. 25; HC 1 et 2 : pl. 32 ; Tombe A/1947 : fig. 212-a à d.

Dix-huit tombes ont livré au total dix-neuf plaques-boucles ou garnitures de ceinture en fer, damasquinées ou non – auxquelles il faut ajouter

[110] Klausener *et al.* 1992, fig. 12 et 13; cf. aussi DACL 15/2, art. Tobie, col. 2418-2420, fig. 11'118-11'120.

[111] Cette identification a été proposée oralement par Denis Weidmann, Archéologue cantonal de l'Etat de Vaud, que nous remercions chaleureusement. Voir aussi Klausener/Weidmann 1989, p. 11.

[112] Collectif 1991, p. 277, en bas: face verticale du couvercle.

[113] Collectif 1991, p. 287, en bas.

[114] Salin 1949-1959, t. IV, p. 343, fig. 141; Treffort 2002, p. 39, fig. 1, n° 11. Cf. aussi Werner 1977, p. 320, pl. 105, n° 3, qui identifie cette scène différemment: les deux personnages seraient selon lui Habacuc et le Christ.

[115] Salin 1949-1959, t. IV, fig. 119.

N° tombe-N° objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/Âge	Position	Type de garniture	Décor damasquiné	Mobilier associé
T22-1	Bois (coffrage)	A	F	Sur le bassin	Petite p.-b. rectangulaire	Lignes et cercles en laiton et cuivre	-
T63-1	Coffre de dalles	A	F	Remplissage (à d. du bassin)	Seul. ardillon	Lignes	Fragment de fer
T64-1	Coffre de dalles	-	- (enfant)	Remplissage	P.-b. circulaire	-	Objets ind. (sommet du remplissage)
T68-1 et 2	Coffre de réduction	A-D	3 enfants et 1 jeune	Mêlées aux ossements	P.-b. et c.-p. trapézoïdales étroites	Filets de laiton, placage d'argent	Pointe de fer recourbée (remplissage)
T70a	Coffre de dalles	B, C ou D	2 enfants, 1 M	Parmi les os de la réduction	G. trapézoïdale étroite, plaquettes verticales	Argent et laiton, homogène	Garniture non damasquinée
T70b	idem	B, C ou D	2 enfants, 1 M	Sous l'ind. A et parmi les os de la RT	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	-	Garniture damasquinée
T108-1	Fosse de réduction de T109	RT	F	Sous les os en RT	P.-b. rectangulaire (B)	-	-
T139a-c	Coffre de dalles	A	Ind./Jeune	Sur le bassin	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Argent et laiton, homogène	-
T217C	Coffre de dalles	C	F	Entre l'avant-bras d. et les lombaires	P.-b. rectangulaire (B), contre-plaque rect. étroite	Argent et laiton, hétérogène	-
T275-1 à 5	Coffre de dalles	A	Ind./10-14 ans	Au niveau de la taille	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Argent et laiton,homogène	Couteau
T320-1 à 5	Coffre de dalles	A	Ind./5-9 ans	Au niveau de la taille	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Argent, homogène	-
T332-1 à 5	Coffre de dalles	A	Ind./5-9 ans	Au niveau de la taille	G. trapézoïdale large, plaque dorsale carrée, plaquettes vert.	Argent et laiton,hétérogène	-
T340-1 à 5	Coffre de dalles	A	Ind./5-9 ans	Au niveau de la taille	P.-b. trapézoïdale, plaquettes vert. en forme d'abeilles	Argent et laiton, hétérogène	-
T364-1 et 2	Fosse simple	?	Dents de lait	Au fond, au centre de la fosse	G. trapézoïdale large	Argent, homogène	-
T366-1 et 2	Coffre de dalles	A	Ind./1-4 ans	Au niveau de la taille	G. étroite à extrémité proéminente	Laiton sur fond plaqué d'argent, seul. sur la contre-plaque	-
T389	Coffre de dalles	RT ext.	Enfant	Parmi les os de la RT externe	P.-b. trapézoïdale	Argent et laiton	-
T401	Coffre de dalles	RT ext.	Ind./10-14 ans; 2 F	Parmi les os de la RT externe	Boucle provenant d'une p.-b.	-	-
T440-1 à 4	Coffre de dalles	A	Ind./10-14 ans	Sur les lombaires et les coxaux	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Argent, mal conservé	-
T442B	Coffre de dalles	B	F	Sur le sternum	P.-b. rectangulaire (B)	-	Frag. de tôle de fer; céramique résiduelle

Ci-dessus et page suivante : Fig. 79. *Tableau synthétique des plaques-boucles et des garnitures en fer.*

N° tombe-N° objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/Âge	Position	Type de garniture	Décor damasquiné	Mobilier associé
Hors contexte n° 1	-	-	-	-	P.-b. trapézoïdale étroite	Plaquée d'argent, damasquinée de laiton	-
Hors contexte n° 2	-	-	-	-	Plaquette en forme de guitare : ardillon du n° 1?	Plaquée d'argent encadrée d'un filet de laiton	-
Fouilles de 1947	Coffre de dalles	?	Enfant	Sur le bassin	G. trapézoïdale étroite, plaquettes vert.	Plaquée d'argent, bande centrale en laiton estampée	-

une plaque-boucle découverte hors contexte[116] et une garniture trouvée lors de fouilles anciennes (fig. 79)[117]. T63 ne contenait qu'un ardillon damasquiné, T401 seulement une boucle de fer[118]; les dix-neuf autres garnitures sont complètes, mais plus ou moins bien conservées. A l'exception de la petite plaque-boucle rectangulaire T22-1, mise au jour dans un contenant en bois, et de la garniture de T364, provenant d'une petite fosse simple, toutes les pièces en contexte sont en relation avec des coffres de dalles[119]. Ces sépultures étant fréquemment réutilisées ou perturbées, il n'est pas toujours possible de mettre en relation les garnitures avec leur propriétaire. Lorsque cela est possible, on observe qu'il s'agit de cinq femmes, d'un adolescent et pas moins de neuf enfants. Ces individus se trouvent soit encore en place (12 fois), soit dans des réductions (6 fois : T68, T70, T108, T389, T401, T464). On peut supposer que les pièces mises au jour dans T64 – coffre de dalles de petites dimensions – et dans T364 – fosse contenant quelques dents de lait – accompagnaient aussi des enfants. Enfin, lorsque les éléments des garnitures sont mêlés aux ossements de plusieurs individus (T68, T70a et b, T401), il s'agit également plus volontiers d'enfants (7 au total) ou d'adolescents (1), que d'adultes (2 femmes dans T401, 1 homme dans T70).

Onze des vingt-et-une garnitures se trouvaient encore en place sur les squelettes. Dix d'entre elles ont été découvertes au niveau de la taille ou du bassin, et une seule sur le sternum (T442B). On pourrait imaginer qu'il s'agit dans ce dernier cas d'un dépôt sur la poitrine. Dans tous les autres cas, les garnitures sont mêlées aux ossements des réductions ou dispersées dans des tombes remaniées. Dans la tombe T63, la présence d'un ardillon seulement pourrait indiquer soit un pillage, soit le prélèvement du reste de la garniture lors de la seconde inhumation.

La grande majorité des plaques-boucles ou garnitures en fer constituent le seul mobilier des tombes. T70 contenait deux garnitures du même type, dont une seule damasquinée, et l'enfant de T275 possédait un couteau en plus de la ceinture. Quatre autres sépultures ont livré des objets peu significatifs, généralement découverts dans le remplissage.

Les plaques-boucles et garnitures en fer du Clos d'Aubonne sont de types très variés. Dans les *plaques-boucles seules*, on note la présence d'un exemplaire précoce à petite plaque rectangulaire damasquinée (T22-1). Dans les pièces de plus grandes dimensions, on trouve une plaque-boucle circulaire (T64-1), une petite plaque-boucle trapézoïdale (T389) et trois plaques-boucles rectangulaires de forme B, dont une seule damasquinée et accompagnée d'une contre-plaque verticale (T108-1, T217C, T442B). On dénombre une seule *garniture en deux parties*, de forme trapézoïdale large (T364-1 et 2). Le groupe le mieux représenté et le plus homogène est celui des garnitures trapézoïdales étroites à bords festonnés, accompagnées de *plaquettes verticales* (8 ex.: T68-1 et 2 (incomplète), T70a, T70b, T139a-c,

[116] HC 1 et 2; une annotation précise que le n° 1 a été trouvé à proximité de T155, un caisson dallé coupé par une construction moderne et dont l'intérieur est remanié. La plaquette en forme de guitare HC 2, découverte dans les déblais, correspond sans doute à la base de l'ardillon de la plaque-boucle HC 1: elle porte un décor identique et le fragment du crochet encore attaché sur la face inférieure s'adapte bien à la perforation prévue dans la plaque; l'emplacement réservé dans le décor de la plaque est parfaitement ajusté.

[117] Cf. Annexe 3, fouilles de 1947, a-d. Cette découverte est inclue dans les décomptes qui suivent.

[118] Si la boucle de T401, assez large et plutôt courte, semble provenir d'une plaque-boucle précoce (fin VIe-630/40), l'ardillon de T63, incomplet, ne semble pas pouvoir être attribué à une forme précise de plaque-boucle.

[119] La plaque-boucle T108-1 provient d'une fosse de réduction aménagée dans le fossé d'implantation du caisson dallé T109.

T275-1 à 5, T320-1 à 5, T440-1 à 4, fouille ancienne 1947). La plaque-boucle découverte hors contexte (n° 1) peut être rattachée au même type. Enfin, quatre garnitures constituent des assemblages de divers éléments appartenant à des types différents: nous les avons regroupées sous le terme de *garnitures composites* (T332-1 à 5, T340-1 à 5, T366-1 et 2, T464-1 à 4).

Les plaques-boucles seules

La petite plaque-boucle rectangulaire damasquinée de cercles ocellés de la tombe 22 *(fig. 80, pl. 1 et PL. VIa)*

Cette pièce fut découverte en place sur le bassin d'une femme inhumée dans un coffre de bois, ou peut-être simplement dans une fosse consolidée par un coffrage. La sépulture se situe dans la partie nord-ouest de la nécropole, dans une zone à faible densité d'inhumation et dans laquelle ne se trouve qu'une seule tombe en dalles (T45).

L'anneau de la boucle, réniforme, est orné de lignes rayonnantes assez serrées, damasquinées en laiton. La plaque rectangulaire étroite est ornée de deux rangées de trois cercles concentriques damasquinés en laiton et cuivre rouge[120]. Cette petite plaque-boucle appartient à un groupe assez homogène dont les exemplaires se répartissent essentiellement dans le sud de la Grande-Bretagne, le nord de la Gaule, le long du Rhin et au sud-ouest de l'Allemagne, ainsi que dans quelques sites de Thuringe[121]. Portées tant par des hommes que par des femmes, ces plaques-boucles sont plutôt rares dans les régions de tradition romano-burgonde: outre un exemplaire découvert à Saint-Prex, on ne peut guère signaler que deux parallèles, l'un à Crotenay, l'autre à Charnay-lès-Chalon (F)[122]. Leur production est généralement située dans le nord de la Gaule, région encore très influencée par les techniques romaines: ces pièces semblent en effet avoir succédé aux plaques-boucles et garnitures en bronze romaines tardives

Fig. 80. *Petite plaque-boucle rectangulaire étroite de T22, à décor de cercles ocellés damasquinés en laiton et en cuivre. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson (cf. PL. VIa).*

des types Champdolent et Muids, qui portent une décoration similaire de cercles concentriques[123]. Ce type de plaque-boucle apparaît dès le 2e tiers du Ve s. et est attesté encore vers la fin de ce siècle, plus rarement jusque dans les premières décennies du VIe s.[124].

La plaque-boucle circulaire *T64-1, pl. 2*

Elle provient d'un caisson dallé assez bien conservé, mais dont le squelette – un enfant d'après les dimensions du coffre – a disparu. La plaque-boucle se trouvait presque au fond de la tombe, alors que de petits éléments se trouvaient au sommet du remplissage (cf. catalogue, T64-2). Parmi ceux-ci se trouvait un fragment de bossette en alliage de cuivre, presque entièrement recouvert d'oxyde de fer,

[120] La mauvaise conservation de la pièce empêche de déterminer la position des rivets de fixation à la lanière.

[121] Cf. en dernier lieu Escher 2005, 391-393; Burzler *et al.* 2002, pp. 136-137 et 198-200 avec litt.; Böhme 1994, fig. 24 p. 103, liste 2 p. 109; complément: Saint-Martin-de-Fontenay, T339 (Pilet dir. 1994, p. 381, pl. 49, n° 339-1; tombe datée fin Ve s.).

[122] Crotenay T241: Gallia 34, 1976, p. 424, fig. 13b. Charnay-lès-Chalon: Escher 2005, p. 392.

[123] Cf. Böhme 1994, p. 101-102, fig. 24: ces plaques-boucles sont présentées comme des objets typiques des ateliers des provinces romaines, par opposition aux plaques-boucles à décor cloisonné, originaires d'ateliers méditerranéens; cf. aussi Périn 1995 (noblesse) p. 249, fig. 11, p. 279; Martin 1966, p. 16. On peut envisager la possibilité de fabrication de certaines pièces dans des ateliers des régions alamanes: Müller 1976, p. 78.

[124] Martin 1989, pp. 124-125 (tombes du groupe A: 2e tiers Ve s.); Bâle – Kleinhüningen T126: vers 470/480 (tpq monétaire 445 ap. J.-C.; Martin 1986, n° 156, p. 185); Burzler *et al.* 2002, p. 137 et 199; cf. cependant Müller 1976, p. 78: 2e moitié Ve-début VIe s.; Legoux *et al.* 2004, types 143 et 183 (PM-début MA1: 440/50-env. 500). Les fermoirs d'aumônières (ou briquets) damasquinés des mêmes motifs, sans doute issus des mêmes régions et contemporains, sont datés du milieu du Ve s.: Windler 1994, pp. 76-77.

qui semble indiquer qu'à l'origine les têtes des rivets étaient recouvertes d'un métal de couleur différente de celle de la plaque. La plaque-boucle elle-même est mal conservée. Elle ne porte aucune trace de décor, et les trois bossettes encore en place ne révèlent aucune trace de revêtement.

Les plaques-boucles circulaires, le plus souvent munies de bossettes en bronze, sont répandues dans l'ensemble du monde mérovingien, bien qu'elles semblent un peu plus rares en territoire alaman[125]. Elles sont bien représentées dans les nécropoles de Suisse occidentale, par exemple à Sézegnin, Lausanne – Bel-Air ou encore Erlach[126]. Considérées comme l'une des plus anciennes formes de garnitures avec plaques, les plaques-boucles circulaires sont généralement datées entre les dernières décennies du VIe et les premières décennies du VIIe s.[127] On observe sur plusieurs sites que leur largeur tend à augmenter au cours du temps, ce qui inciterait à placer la plaque-boucle de La Tour-de-Peilz, large de 6.9 cm, parmi les pièces les plus récentes[128].

La petite plaque-boucle trapézoïdale
T389, pl. 21

Il est malheureusement impossible de déterminer si cette pièce, trouvée avec quelques os d'enfant sur les dalles de couverture du caisson, était à l'origine complétée par d'autres éléments[129]. La boucle est de forme arrondie; il ne reste que quelques traces de son décor, comportant des lignes rayonnantes et une ligne horizontale. La plaque, presque aussi large que l'anneau, possède des bords droits et se termine par un rivet légèrement saillant. Le décor, damasquiné et plaqué d'argent et de laiton, est mal conservé. Au centre on reconnaît cependant une torsade comprenant des éléments animaliers stylisés, encadrée de bandes en échelle.

Par sa forme, cette pièce se rapproche des plaques-boucles trapézoïdales du type dit de Bülach, qui appartiennent à la deuxième phase de la mode des garnitures de ceinture[130]. Ses dimensions restreintes et son décor, qui comporte des caractéristiques plus récentes (bichromie, éléments animaliers stylisés, brins à ligne axiale), incitent cependant à considérer cette pièce comme un élément de transition entre le type de Bülach et son successeur, le type dit de Berne-Soleure. On peut ainsi proposer de la rapprocher du groupe G 3A des garnitures de la nécropole de la Grande Oye à Doubs (F, dép. Jura), dont la forme est proche du type Bülach, mais avec des bords le plus souvent mouvementés ainsi que des décors bichromes et à éléments animaliers stylisés. Une datation vers 630/40 est proposée pour les pièces de ce groupe[131]. On peut d'ailleurs trouver plusieurs plaques-boucles comparables, damasquinées ou non, à Bülach même[132]. Une pièce découverte dans la tombe 51 de la nécropole d'Elgg constitue également une forme de transition, bien que son décor soit typologiquement un peu plus précoce que celui de notre exemplaire[133]. Enfin, une garniture de Lausanne – Bel-Air (T87), de forme comparable, est elle aussi datée de la transition entre les phases 3 et 4, c'est-à-dire vers 630/40[134]. On pourrait citer de nombreux autres parallèles, répartis dans toutes les régions où le dépôt de mobilier est bien attesté à l'époque mérovingienne[135]. Nous ne connaissons en revanche

[125] Gaillard de Sémainville 1980, pp. 137-139. Martin 1991a, p. 100, fig. 51; la proportion des exemplaires avec bossettes en bronze est donnée dans la fig. 53b. Marti 2000, 1, p. 83.

[126] Cf. catalogue; Steiner/Menna *et al.* 2000, 1, p. 145, 2, T117, pp. 168-169 (avec autres parallèles); Haldimann/Steiner 1996, figs 15, 19, 20 et 27.

[127] Martin 1991a, pp. 260-262, fig. 134-135: phase D de Kaiseraugst (580-610/20); Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 56; Urlacher *et al.* 1998, pp. 142-144; Leitz 2002, pp. 86-87 (phase 3 de Bel-Air : vers 570/80-630/40).

[128] Notamment à Curtil-sous-Burnand (Gaillard de Sémainville 1980, pp. 137-139, pl. 36-37) et à Kaiseraugst (Martin 1991a, p. 98-101).

[129] L'enfant devait être à l'origine inhumé à l'intérieur du caisson : des os du même individu ont en effet été trouvés en réduction sur les jambes de l'individu en place.

[130] Martin 1986a, pp. 106-107.

[131] Urlacher *et al.* 1998, pp. 151-153, fig. 127; les plaques-boucles de ce groupe sont soit seules, soit intégrées à des garnitures tripartites, et l'une (S308) provient d'une tombe d'enfant. Ce groupe équivaut à la forme C6 de Kaiseraugst: Martin 1991, pp. 101-104.

[132] Werner 1953, pl. XX-5, pl. XXIII-1, pl. XXIV-5 (ex. damasquinés); pl. XIII, n°s 10-11, pl. XVII-3 (ex. non damasquinés).

[133] Windler 1994, p. 66, fig. 90; datée d'avant le milieu du VIIe s.

[134] Leitz 2002, p. 91, pl. 25, n°s 1-3; cf. aussi T251A: pl. 63, n° 5 (phase 4 : 630/40-vers 680)

[135] Cf. par ex. Curtil-sous-Burnand, T3 (Gaillard de Sémainville 1980, p. 127, pl. 24, n° 70); La Roche-sur-Foron, E 174 (Colardelle 1983, fig. 59-9); Oberdorf Bühl, T21 (Motschi 1993, p. 81, pl. 3, n° 51; avec d'autres ex. cités note 43 p. 85); Schleitheim – Hebsack, T366 et 730 (Burzler *et al.* 2002, I, p. 148; II, pl. 28, n°s 366-1 à 3; pl. 90, n° 730-1); Schretzheim (D), T622 (Koch 1977, pl. 167, n°s 1-3); Lavoye, T24 et T134 (Joffroy 1974, fig. 30 et 31); Nanteuil-Notre-Dame (F) (Martin 1971, fig. 14, n° 4). Sur les formes de transition, leur répartition et leur différenciation régionale, cf. Manfredi 1993, p. 175.

aucune pièce de cette forme portant un décor strictement identique à celui de La Tour-de-Peilz.

Les plaques-boucles rectangulaires larges (type B)

T108-1: pl. 6, T217C: fig. 81, pl. 12, T442B: pl. 25

Ces trois plaques-boucles proviennent de sépultures en dalles. Deux d'entre elles se trouvaient sur des squelettes plus ou moins en place: l'une (T442) au niveau du sternum, l'autre (T217) au niveau de la ceinture. Les remaniements observés dans ces deux coffres, qui contiennent chacun plusieurs individus, empêchent malheureusement d'assurer qu'elles étaient portées au moment de l'inhumation[136]. La troisième plaque-boucle fut découverte sous les os d'une réduction, déposée dans une petite fosse au nord-ouest de T109. Malgré ces contextes plus ou moins perturbés, on peut établir clairement que ces trois éléments sont en relation avec des femmes, conformément à ce que l'on observe généralement pour ce type de plaque-boucle, caractéristique du costume féminin de la Burgondie franque, appelé « type B »[137].

Seule la plaque-boucle T217C est damasquinée et accompagnée d'une contre-plaque rectangulaire étroite (fig. 81). Les deux autres pièces sont assez mal conservées et ne portent aucune trace de décor. Celle de **T442** possède un anneau un peu plus massif et surtout plus étroit que celle de **T108**, ce qui lui confère un aspect plus compact. Les deux plaques ont pourtant des dimensions comparables, qui correspondent à celles des exemplaires de la première phase des plaques-boucles du groupe B[138]. Faute de décor et d'autres objets caractéristiques, c'est la datation généralement admise pour cette première phase qu'il faut appliquer à ces deux pièces, c'est-à-dire les premières décennies du VIIe s. jusque vers 630/40[139].

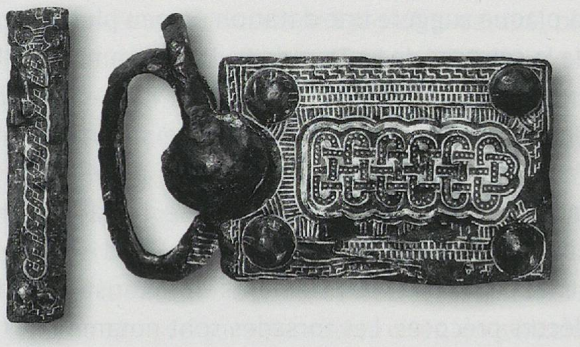

Fig. 81. *Plaque-boucle rectangulaire de T217 avec sa contre-plaque. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

La plaque-boucle de **T217** porte un décor damasquiné d'argent de très belle qualité et relativement bien conservé, sauf sur la boucle (lignes transversales) et les bossettes. Celles-ci devaient porter des doubles filets disposés en croix, mais il n'en reste que quelques traces sur la paire située près de la boucle. L'ardillon ne présente aucun décor. Le motif principal de la plaque, formé de trois bandes horizontales tissées au travers d'anneaux ovales étroits, est composé de brins pointillés et entouré d'un brin plein[140]. Le tout se détache sur un fond strié encadré de bandes en échelle, de marches d'escaliers et de filets. Les plaques-boucles portant des décors semblables se répartissent à l'ouest du Plateau suisse, du Léman à l'Aar, ainsi qu'au nord et à l'ouest de la chaîne jurassienne[141]. Le motif principal peut présenter plusieurs variantes, dont les exemplaires ont été découverts proches les uns des autres. Celui de La Tour-de-Peilz appartient à la première variante, probablement la plus ancienne, et s'insère bien dans la répartition de cet ensemble[142]. Les quelques éléments de datation – fournis par seulement deux inventaires – incitent à placer les plaques-boucles de ce groupe vers 600 ou dans les premières décennies du VIIe s.

[136] Cf. catalogue. Dans T442, des remaniements ont touché les os du bassin du premier inhumé (ind. B), sur lequel se trouvait la plaque-boucle, afin de préparer le dépôt du second individu (A): on ne peut exclure que la plaque-boucle ait été déplacée à cette occasion. A l'exception du crâne, les ossements de l'individu B ne présentent toutefois que peu de déplacements. T217 est un coffre de dalles large qui contient plusieurs individus côte à côte et/ou superposés; la plaque-boucle a été trouvée avec l'un des premiers inhumés (Ind. C).

[137] Martin 1971, p. 33; Gaillard de Sémainville 1980, pp. 109, 111-113, 128-132, pl. 10-11, 26-31 et 47; Martin 1991, pp. 113-114 (forme C11); Martin 1991b; Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 34; Steiner/Menna *et al.* 2000, 1, p. 145; SPM VI (2005), 2005, 190, fig. 99 et 100.

[138] Gaillard de Sémainville 1980, pp. 109, 111-113, 128-132; Martin 1986a, pp. 107-108, fig. 22.

[139] Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 34-35 et 42.

[140] Moosbrugger-Leu 1967, p. 35, fig. 8: motif D.

[141] Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 40-42, fig. 10, tab. 4.

[142] Marti *et al.* (dir.) 1992, tab. 4, n°s 1-8.

La présence d'une contre-plaque plus large que la plaque suggère une datation un peu plus récente de la ceinture de La Tour-de-Peilz[143]. Comme pour les exemplaires d'Erlach T47 et de de Riaz – Tronche-Bélon T379, on peut supposer que sa propriétaire l'a complétée d'une contre-plaque pour suivre la mode[144]. Le motif de celle-ci, une torsade serrée composée de brins pointillés sur fond strié, présente cependant des éléments caractéristiques des décors précoces. Les torsades sont notamment fréquentes sur des plaques-boucles et garnitures trapézoïdales (type Bülach) ou en forme de langue[145]. Elles apparaissent aussi parfois sur des plaques rectangulaires, et on peut signaler une contre-plaque ornée d'une torsade conservée au Musée Savoisien, provenant de la Maurienne[146]. Les petites torsades serrées et fermées, semblables à celles de T217, sont surtout habituelles sur les ferrets, notamment ceux de garnitures de chaussures[147].

Une garniture du groupe B, mise au jour à Genolier (T29), présente elle aussi des motifs précoces à la fois sur la plaque-boucle et sur la contre-plaque[148]. Une association semblable se retrouve dans la tombe 247 de Berne-Bümpliz ainsi que sur une garniture de Vallon[149]. On peut dès lors se demander si certaines plaques-boucles du groupe B n'ont pas été accompagnées de contre-plaques dès la phase la plus ancienne, ou si l'exécution de motifs précoces ne s'est pas prolongée jusque dans les phases plus récentes – hypothèse plus vraisemblable dans le cas de T217, où plaque et contre-plaque n'ont pas le même motif. Il nous semble ainsi préférable d'élargir la fourchette chronologique pour cet exemplaire jusque vers le milieu du VIIe s.

La garniture trapézoïdale large en deux parties de T364 (fig. 82, pl. 20)

Une plaque-boucle et une contre-plaque portant un décor identique ont été mises au jour dans une petite fosse (T364) qui ne contenait plus que quelques dents de lait. Les deux éléments se trouvaient côte à côte, et la fosse ne semble pas avoir subi de perturbation: la garniture paraît être complète. Cette tombe d'enfant se trouve au milieu d'un groupe de caissons dallés situé au sud-est de la nécropole, qui comprend plusieurs autres sépultures d'enfants, dont certaines contiennent du mobilier (T360, T361, T366, T369, etc.; cf. chap. 10.2.2).

La plaque et la contre-plaque, trapézoïdales à bords mouvementés et rivets saillants à leur extrémité, portent un décor damasquiné de très belle qualité et bien conservé, composé de deux rangées de triangles arrondis enchaînés les uns aux autres[150].

[143] L'utilisation de laiton dans la réalisation de son décor, bien que très discrète dans l'état de conservation actuel, pourrait être interprété dans le même sens. Cf. catalogue.

[144] Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 42; Steiner 1993, p. 88.

[145] Cf. par ex. Gaillard de Sémainville 1980, pl. 13, n° 40-41; pl. 18, n° 52. Werner 1953, pl. XVIII-12, XIX-1, XX-1 et 5, XXVI-1 et 2, XXVII-1 et 3, XXVIII, 9c et 10a, pl. XXIX-1. Kaiseraugst, T1308 (Martin 1976a, pl. 74 C, 2 et 3).

[146] Colardelle 1983, fig. 114, n° 18. Plaque du type B: Weissenbühl, Musée de Berne (Bouffard 1945, pl. X, n° 2).

[147] Par ex. Kaiseraugst, T760 (Martin 1976a, pl. 87, 2); Elgg, T106-1 à 3 (Windler 1994, p. 102); Arlon (B) T III, T XII et T XVI (Roosens/Alenus-Lecerf 1965, p. 135, fig. 80-1 et 2; p. 138, fig. 82-2).

[148] Steiner 1993, p. 88, pl. 14.

[149] Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 9, n° 3. Vallon: renseignement aimablement fourni par Gabriele Graenert, que nous remercions chaleureusement.

[150] Moosbrugger-Leu 1967, p. 35: motif B.

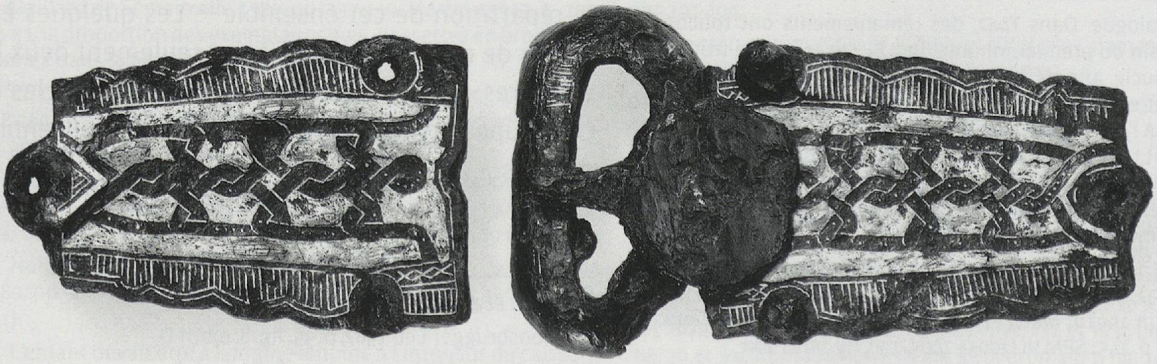

Fig. 82. *Garniture trapézoïdale large en deux parties de T364. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Ces triangles sont formés de brins pointillés et se détachent sur un fond plaqué d'argent. L'ensemble est encadré de stries et, à l'extrémité proche de la boucle, de torsades simples. Un double filet souligne les bords festonnés des plaques. Le décor de la boucle est très mal conservé: on observe seulement quelques stries et les restes de doubles filets. La base de l'ardillon, circulaire et très large, masque une partie du décor: il ne s'agit sans doute pas de la pièce d'origine.

Le motif principal de la garniture est bien connu sur une série de plaques-boucles du groupe B[151]. Les brins pointillés et les stries latérales montrent que l'exemplaire de T364 appartient encore à la phase la plus précoce de ce type de motif. Il semble bien plus rare sur les plaques trapézoïdales; on peut néanmoins citer une pièce de Giez ou Bercher, à décor réalisé en brins en échelle, qui est en outre de forme très semblable à celle de La Tour-de-Peilz, notamment par la position à demi-saillante du rivet terminal[152]. Une garniture en deux parties, de forme et de décor très semblables, a été mise au jour à Boudry-Areuse, lors de fouilles anciennes[153]. Le décor, plus malhabile que celui de La Tour-de-Peilz, est réalisé en brins en échelle, et les bandes sont terminées par des têtes animales disposées le long des bords.

La forme générale ramassée et les bords mouvementés de ces trois pièces les rapprochent d'une garniture tripartite mise au jour à Doubs, et classée dans le groupe G2[154]. Celle-ci constitue, selon les auteurs, une forme intermédiaire entre les plaques du type Bülach et celles du groupe Berne-Soleure. Il en va de même de deux autres plaques de forme semblable, mises au jour dans deux tombes distinctes (S 373A et S 377), mais qui appartenaient à l'origine à la même garniture[155]. Comme dans le cas de la plaque-boucle trapézoïdale de T389 (cf. ci-dessus), on observe un décalage entre la forme des plaques et le type de décor, bien que l'on observe la situation inverse dans T364: c'est ici le décor qui paraît plus précoce que la forme de la plaque. Ces remarques incitent à proposer une fourchette chronologique élargie aux trois ou quatre premières décennies du VIIe s. pour la datation de cette pièce.

D'après les quelques parallèles cités, on s'attendrait à trouver une plaque dorsale complétant cette garniture. Le contexte de découverte semble indiquer que ce n'était pas le cas, mais l'absence d'ossements ne permet pas d'exclure totalement qu'il s'agit ici d'une sépulture secondaire. La question doit donc rester ouverte...

Les garnitures trapézoïdales étroites à plaquettes verticales

T68-1 et 2 : pl. 3; T70a et T70b : pl. 4 et 5; T139a-c : pl. 8; T275-1 à 5 : pl. 14; T320-1 à 5 : pl. 15; T440-1 à 4 : pl. 24; HC 1 et 2 : pl. 32; Tombe A/1947 : fig. 212-a à d. Fig. 83-86

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction à ce chapitre, ce groupe de garnitures est très bien représenté à La Tour-de-Peilz, avec pas moins de neuf exemplaires. Si certaines garnitures sont mal conservées (T275, T440), voire incomplètes (T68), une seule ne porte aucune trace d'un décor damasquiné (T70b). Toutes proviennent de caissons dallés, répartis sur toute la surface de la nécropole. Cinq d'entre elles ont été découvertes au niveau du bassin des individus, dont deux (T139 et T275) étaient probablement portées au moment de l'inhumation[156]; la documentation disponible pour les trois autres tombes (T320, T440 et tombe fouillée en 1947) ne permet

[151] Moosbrugger-Leu 1967, B107-111, p. 39; B 215-224, pp. 42-43; le motif évolue par la suite en s'organisant sur trois registres, en s'enrichissant d'entrelacs secondaires et par l'utilisation de laiton. Cf. Bouffard 1945, pl. VI (trois pièces de Berne – Bümpliz) et pl. IX (Donatyre et Eichbühl); Morrens – Petit Montilly, découverte de 1859 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 25a, n° 5); La Roche-sur-Foron (Colardelle 1983, fig. 65, n° 2); pièce attribuée à Lausanne – Bel-Air (Leitz 2002, pl. 74, n° 1); Crotenay (Gallia 34, 1976, fig. 14d: phase plus évoluée).

[152] Bouffard 1945, pl. XVI-2; la provenance indiquée sur la planche (Giez) ne correspond pas à celle indiquée dans la liste p. 23 (Bercher); la pièce n'a malheureusement pas été retrouvée au Musée d'Yverdon (communication de F. Terrier et A. Voirol, que nous remercions chaleureusement).

[153] Egloff 1980, p. 199, n° 5.

[154] Urlacher *et al.* 1998, p. 151, S 53bis, pl. 4, nos1-3.

[155] Urlacher *et al.* 1998, pp. 151-153, pl. 44, 377-1; pl. 46, 373A-1; selon les auteurs, la plaque-boucle de la garniture S 373A a été retirée pour être placée sur la ceinture trouvée dans S 377, et remplacée par une plaque-boucle en forme de langue à décor plus précoce. Pour d'autres garnitures du type Bülach de forme proche, cf. Selzach (Werner 1953, pl. XXVIII, n°s 7a et b) et Mancey (F; Gaillard de Sémainville 1980, pl. 12, n° 37).

[156] Dans les deux cas, la position de la plaque-boucle, de la contre-plaque et, le cas échéant, des plaquettes verticales attestent une ceinture fermée et en position d'utilisation. L'absence des vertèbres lombaires empêche de certifier que la lanière faisait bien le tour de la taille, mais, dans la tombe T139, l'avant-bras gauche repose en avant de la plaque, ce qui tend à confimer que la lanière était bel et bien portée.

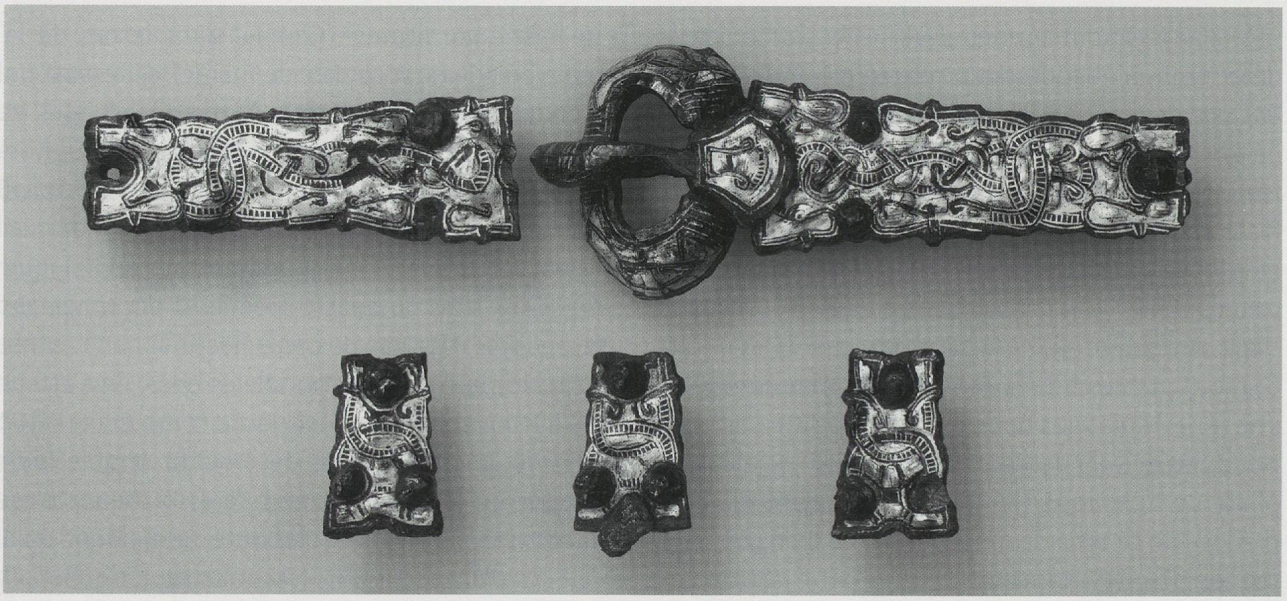

Fig. 83. *Garniture trapézoïdale étroite à plaquettes verticales de T70 (a). Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

pas de restituer une ordonnance précise des pièces. Les quatre garnitures restantes étaient mêlées aux os des réductions, dont les deux exemplaires de la tombe T70. Il est surtout frappant de constater que toutes ces garnitures accompagnaient des enfants ou des adolescents: seul un adulte masculin, dont les os se trouvaient en réduction, mêlés à ceux de deux enfants, pourrait éventuellement être le propriétaire d'une des ceintures de la tombe T70. Un couteau découvert dans la tombe T275 est le seul objet déposé avec l'une de ces garnitures (cf. chap. 6.6.1; fig. 189)[157].

[157] On retrouve la même association – couteau et garniture à plaquettes verticales – dans les tombes 36 et 39 de Aesch-Steinacker (Marti 2000, A, pp. 125-126; B, pl. 13).

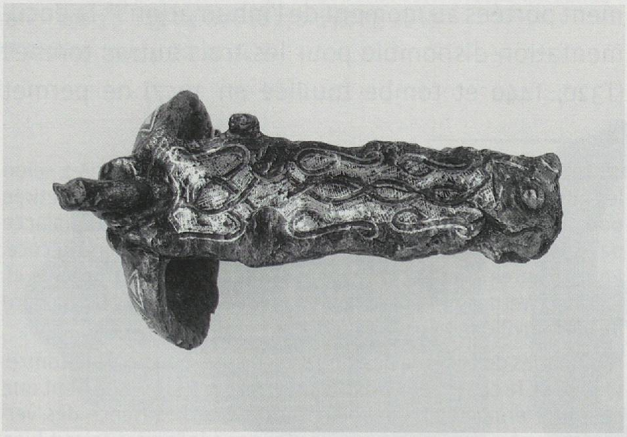

Fig. 84. *Plaque-boucle de T68, élément d'une garniture trapézoïdale étroite à plaquettes verticales. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Ces neuf garnitures appartiennent au type dit de « Berne-Soleure », qui succède aux garnitures tripartites du type « Bülach » à partir du deuxième tiers du VIIe s.[158]. Bien attesté jusque vers 670/80, il est caractérisé par des plaques-boucles et contre-plaques trapézoïdales étroites, à bords festonnés, accompagnées de plusieurs plaquettes verticales disposées le long de la lanière, dans la partie arrière de la ceinture, où elles remplacent les plaques dorsales carrées. Les garnitures de ce groupe sont le plus souvent damasquinées, parfois entièrement plaquées d'argent, plus rarement sans aucune trace d'ornementation. Les décors sont généralement homogènes, réalisés sur fond plaqué d'argent dans des bandes réservées. Brins axiaux et brins en échelle forment des entrelacs relativement simples (huit, torsades...), agrémentés de motifs animaliers stylisés; l'usage du laiton est fréquent. Le décor des longues plaques est souvent divisé en trois registres par des filets ou un cadre formant une vignette.

Les garnitures de ce type découvertes dans la nécropole de la Grande Oye à Doubs sont réparties en deux groupes en fonction de leurs décors: le groupe G 5A comprend des plaques aux motifs variés, où les éléments animaliers, réalisés en brins en échelle ou axiaux, sont bien présents et soigneusement exé-

[158] Sur les plaques du groupe C, leur évolution et leur chronologie, cf. Martin 1971, pp. 44-50; Martin 1986a, p. 106; Martin 1991a, p. 271, fig. 138; Marti 2000, A, p. 98.

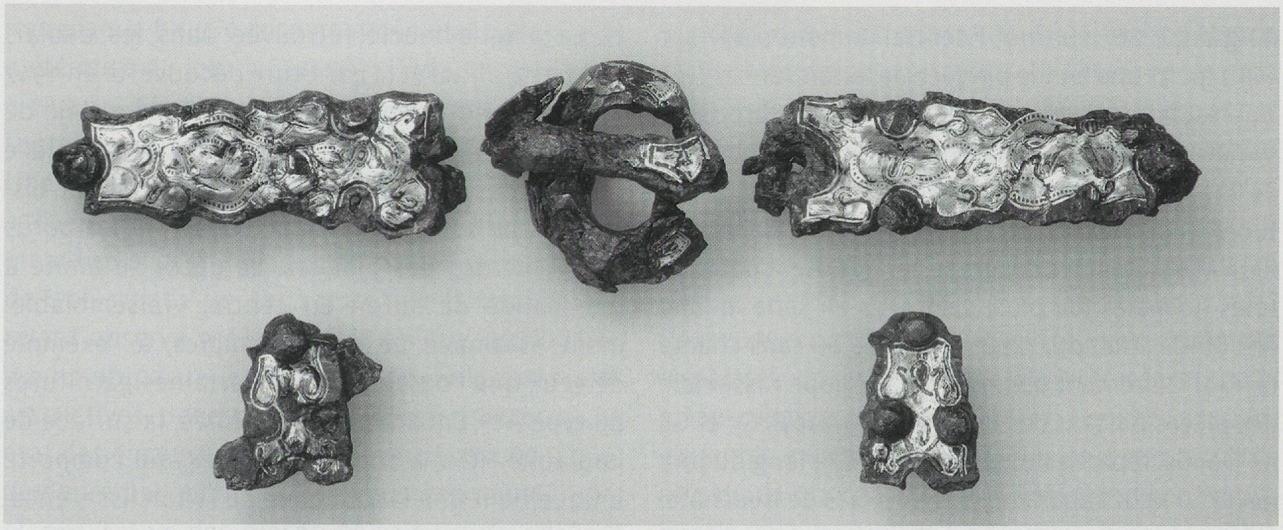

Fig. 85. *Garniture trapézoïdale étroite à plaquettes verticales de 139. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

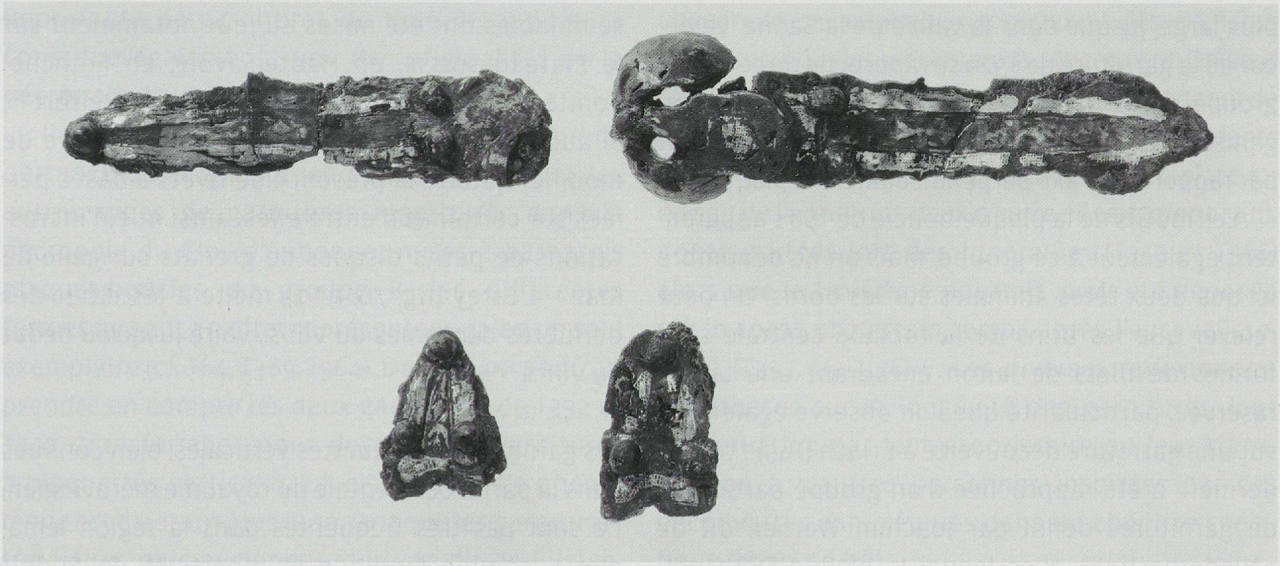

Fig. 86. *Garniture trapézoïdale étroite à plaquettes verticales de la tombe fouillée en 1947 (Tombe A). Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

cutés, alors que les motifs du groupe G 6A sont très simplifiés, réduits généralement à des boucles ou crochets en brins axiaux ou en simples filets de laiton, sur des fonds plaqués souvent lacunaires[159]. On peut diviser les pièces de La Tour-de-Peilz selon les mêmes critères : les garnitures de T320 (fig. 188) et de T70a (fig. 83) se classent ainsi dans le groupe G 5A, alors que celles de T68 (fig. 84), de T275 (fig. 189) et probablement de T440 (pl. 24) sont à rapprocher du groupe G 6A. La ceinture de T139 (fig. 85) comprend des éléments portant les deux sortes de décors : la plaque-boucle et la contre-plaque sont damasquinées de motifs variés et soigneusement exécutés, comprenant des têtes animales stylisées et des brins en échelle, alors que les plaquettes verticales sont ornées de motifs plus simples, parmi lesquels on reconnaît un alpha et des crosses, réalisés en brins axiaux.

Le décor des longues plaques de T139, comme celui des éléments de la garniture T70a, est assez mouvementé, le motif central rejoignant par endroits ceux des bordures. L'organisation en trois registres du décor de la garniture de T320 est beaucoup plus régulière, avec un champ central délimité par des filets. Il en va de même des deux garnitures à décor

[159] Manfredi 1993, pp. 171-173, fig. 10. Urlacher *et al.* 1998, pp. 156-160 et 162, fig. 134 et 141. Le groupe G 6A marquerait l'étape ultime de l'évolution des plaques de ce groupe ; il est considéré comme étant un peu plus récent (troisième quart VIIe s.), mais toujours à l'intérieur de la fourchette proposée pour l'ensemble des garnitures à plaquettes verticales (2e tiers VIIe s.). Cf. aussi Marti 2000, p. 99.

du groupe G6: leur motif central – une torsade sur T68-1 (pl. 3), une bande plaquée de laiton sur T275 (pl. 14) – est bordé de têtes animales stylisées disposées symétriquement le long des bords. L'exemplaire de T275 se rattache en outre à un groupe de garnitures trapézoïdales étroites récemment défini par Reto Marti, dont les décors se caractérisent par trois têtes animales (ou plus) disposées en série le long des bords («Randtierköpfen»), avec ou sans champ central clairement délimité[160]. Ce groupe rassemble des pièces portant des décors des groupes G5 et G6 de Doubs, réparties essentiellement le long du Jura jusqu'au Rhin Supérieur, entre les lacs de Neuchâtel et de Constance. Celles dont le champ central n'est pas clairement délimité ont une répartition un peu plus large, jusque dans la vallée de la Saône. Le décor de la garniture de T320 se rapproche de ce même groupe, mais les têtes animalières des bordures s'organisent ici non pas en série, mais symétriquement par rapport à un axe perpendiculaire à la plaque.

Les motifs de la plaque-boucle de T68 s'apparentent également à ce groupe, mais on ne dénombre ici que deux têtes animales sur les bords. On peut relever que les brins de la torsade centrale sont formés de filets de laiton encadrant une bande réservée, particularité que l'on observe également sur une garniture découverte à Erlach (T45)[161]. Cette dernière a été rapprochée d'un groupe particulier de garnitures défini par Joachim Werner, dit de «Niederhasli»[162], avec lequel la plaque T68-1 présente d'autres similitudes, notamment la longueur relativement restreinte et le motif central en torsade. On peut relever encore sur cette pièce le décor particulier de la boucle (pl. 3), composé de triangles pleins encadrés de filets et disposés en dents de loup. Ce type d'ornementation s'apparente à celle des boucles de baudrier du type Civezzano, telles celles retrouvées dans certaines riches tombes attribuées à l'aristocratie alamane[163].

La plaque-boucle retrouvée dans les déblais (HC 1 et 2, pl. 32) et la garniture découverte en 1947 (fig. 86) semblent représenter un stade ultime de l'évolution des décors damasquinés. Sur la pièce de 1947, les têtes animales ont entièrement disparu, et ne sont plus évoquées que par les bords mouvementés des plaques. Le décor se limite à une bande de laiton au centre, vraisemblablement estampée de motifs simples, à l'exemple de ceux que l'on observe sur certaines garnitures de type A[164]. Encore plus dépouillée, la surface de la plaque HC 1, à bords rectilignes, qui comporte uniquement une large bande de laiton lisse, encadrée d'une frise de guillochis et d'un filet de laiton. Des plaques-boucles ou des garnitures à décors semblables ont été mises au jour notamment sur le Plateau suisse, en Haute-Savoie, en Franche-Comté et jusque dans le Territoire de Belfort[165]. Si aucune de ces pièces n'était accompagnée de mobilier datant, la présence de rivets à bases perlées sur certaines d'entre elles, ainsi que d'incrustations de petits disques de grenats sur celle de Riaz – L'Etrey (fig. 76, n° 1), incite à les dater des dernières décennies du VIIe s., voire jusqu'au début du VIIIe s.[166].

Les garnitures à plaquettes verticales, bien connues dans la partie occidentale du royaume mérovingien, ne sont pas très fréquentes dans la région lémanique, comme l'indique le répertoire de Rudolf Moosbrugger-Leu publié en 1967[167]. Depuis lors,

[160] Marti 2000, A, p. 98-99, fig. 54, Fundliste 14; l'exemplaire de Sion (n° 12) est désormais publié: A. Rettner, in: Antonini 2002, p. 209, pl. LIX, T8-1.

[161] Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 57; fig. 34 n° 6.

[162] Werner 1953, p. 37, pl. 32, n°s 3-7.

[163] Merci à Gabriele Graenert, qui nous a signalé ce rapprochement; cf. Giengen an der Brenz, T26 (Martin *et al.* 1980, pp. 44-45, fig. 23).

[164] Si l'on en croit le dessin publié par R. Moosbrugger-Leu en 1967 (p. 76, fig. 10, C 406), ces motifs formaient une frise de losange séparés par des barrettes transversales.

[165] Fribourg: Schwab *et al.* 1997, fig. 146 (Riaz – L'Etrey, T60); La Tour-de-Trême T76 (A > Z, cat. expo. 2005, p. 166, fig. 7; accompagnée d'un couteau, dans une tombe d'enfant; la datation donnée du 2e tiers du VIIe s. est à notre avis trop ancienne). Soleure: Oberbuchsiten T73 et T20 (Motschi 2007, pp. 53-56, fig. 36 et 37). Haute-Savoie: Colardelle 1983, fig. 61, n° 6 (La Roche-sur-Foron); fig. 119, n° 7 (Mésigny); fig. 121, n° 12 (Publier). Bourogne (Territoire de Belfort): Scheurer/Lablotier 1914, n° 140, pl. XLVIII; associée à un scramasaxe. Cf. aussi catalogue.

[166] Urlacher *et al.* 1998, Groupe G6, 162-164, fig. 141; 208-209. fig. 172 (Phase HD 2); cf. aussi ci-dessus, à propos de la garniture en bronze de T336.

[167] Moosbrugger-Leu 1967, Streuungskarte 11, p. 195: correspond à la répartition des exemplaires du type Berne-Soleure. Cf. aussi Marti 2000, A, p. 98, fig. 54, Fundliste 14: répartition du groupe déjà évoqué des «garnitures trapézoïdales étroites, à damasquinure bicolore, ornées de têtes animales en série disposées de part et d'autre d'un champ central», où le vide de la région lémanique est flagrant.

une plaque-boucle accompagnée d'une plaquette a été mise au jour à Sézegnin (T683) et une autre à Nyon – Clémenty (T14): toutes deux semblent toutefois appartenir à un groupe particulier[168]. Une petite plaque-boucle triangulaire découverte à Mies, accompagnée d'une contre-plaque fragmentaire et d'une plaquette comparable à celles de T70a, vient s'ajouter à cette liste[169]. Ainsi, le vide relatif observé sur la côte lémanique, attribué au moins en partie à des pratiques funéraires plus restrictives, pourrait aussi bien ne refléter qu'un état des découvertes – ou des publications. Il n'en demeure pas moins que l'importance numérique et qualitative des pièces de La Tour-de-Peilz est exceptionnelle pour la région. Cette proportion importante de garnitures du type Berne-Soleure constitue également l'une des originalités de la nécropole de la Grande Oye à Doubs[170].

Il faut encore souligner l'homogénéité et l'importance de ce groupe en comparaison avec les autres types de garnitures répertoriés dans la nécropole du Clos d'Aubonne: mises à part trois plaques-boucles du groupe B, les différentes formes ne sont en effet représentées qu'en un seul exemplaire (cf. T64, T389, T364). De plus, on pourrait prendre en compte les deux garnitures de T332 et T340, transformées pour devenir des garnitures à plaquettes verticales (cf. ci-dessous). Ce phénomène est d'autant plus étonnant que les garnitures tripartites plus anciennes, du type dit de Bülach, ne sont pas attestées ici, du moins pas dans leur agencement classique: seules une plaque-boucle et une garniture en deux parties (T389 et T364) peuvent être rapprochées de ce groupe, alors que la garniture tripartite de T332, déjà mentionnée, a été transformée. Notons aussi que les garnitures féminines des groupes A et B correspondant par leur décor aux garnitures du type Berne-Soleure, bien attestées par exemple dans la nécropole de la Grande-Oye à Doubs ou en Bourgogne, ne sont pas représentées à La Tour-de-Peilz[171].

Les garnitures composites

T332-1 à 5, T340-1 à 5, T366-1 et 2

Ce groupe réunit trois garnitures formées d'éléments disparates, rassemblés à un moment donné sur la même ceinture, mais qui n'ont rien à voir les uns avec les autres à l'origine. L'exemple le plus spectaculaire est celui de T332 (fig. 87): d'abord équipée d'une plaque-boucle seule, la ceinture fut progressivement enrichie pour obtenir une garniture à plaquettes verticales. Chacun de ces ensembles regroupant des éléments différents, nous les présenterons séparément. On peut relever d'emblée que toutes ces pièces proviennent de caissons dallés et accompagnaient de jeunes enfants (1-4 ou 5-9 ans). Elles ont été découvertes en place au niveau de la ceinture: deux d'entre elles étaient sans doute portées lors des funérailles (T340 et T366) alors que la troisième pourrait avoir été déposée sur le corps un certain temps après l'ensevelissement (T332, fig. 176)[172]. Les diverses réflexions et hypothèses sur la longévité des garnitures, leur conservation par leur propriétaire ou leur transmission à d'autres personnes inspirées par ces découvertes sont réunies dans un chapitre spécifique (chap. 10.2.2).

La garniture de la tombe T332 *(fig. 87, pl. 16)*

Les cinq éléments ont été trouvés au niveau de la taille d'un jeune enfant, dans un ordre cohérent, indiquant que la ceinture était complète et fermée au moment de son dépôt dans la tombe (fig. 176). La plaque-boucle et la contre-plaque occupaient l'avant de la lanière, alors que la plaque dorsale, encadrée de deux plaquettes verticales, reposait

[168] Sézegnin: Privati 1983, pl. XIII, T683-1; Nyon – Clémenty: documentation aux MHAVD, Lausanne. Ces deux plaques, en relation avec des tombes d'enfants, sont très semblables: elles se terminent par un appendice en forme de langue, et sont chacune ornée d'une croix. On peut les rapprocher d'une série de plaques-boucles récemment étudiées par A. Rettner à propos de la garniture de la tombe d'enfant SSS 407 de Sion – Sous-le-Scex: cf. Antonini 2002, pp. 209-210.

[169] Mies – La Crota, T 1 (fouilles 1994, rapport et doc. déposés à la Section d'archéologie cantonale, Lausanne).

[170] Manfredi 1993, p. 178. Cf. leur nombre important aussi à Oberbuchsiten: Motschi 2007, fig. 29.

[171] Doubs: groupes G 5B et G 6B (Urlacher *et al.* 1998, pp. 160-164, fig. 138 et 141). Bourgogne: Gaillard de Sémainville 1980, pl. 30-35. Cf. aussi Vuippens – La Palaz, T160 (Schwab *et al.* 1997, fig. 20).

[172] Dans T340 et T366, les plaques se trouvent en position d'utilisation et en partie sous l'avant-bras gauche, voire même sous des restes de vertèbres dans T340. Dans T332, les plaques sont en position d'utilisation et reposent en avant des lombaires et du coxal gauche, mais les avant-bras et plusieurs vertèbres ont disparu, suggérant une intervention postérieure.

Fig. 87. *Garniture composite de T332. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

en partie sous ces éléments. On ne peut cependant affirmer que la ceinture était portée lors des funérailles. Le squelette a en effet subi des remaniements dans la zone de l'abdomen : une partie des vertèbres et des côtes, ainsi que les avant-bras, ont disparu. Les autres os sont plus ou moins en place, à l'exception du crâne, basculé en avant de l'épaule gauche. Il semble donc que certains ossements ont été prélevés, sans être redéposés dans le caisson. La ceinture a été déposée dans un deuxième temps, sans que l'on puisse établir si les deux gestes ont été accomplis lors de la même intervention ou non. Au moment de sa découverte, le caisson était comblé et dépourvu de couverture.

La plaque-boucle est de forme trapézoïdale à extrémité découpée « en queue d'hirondelle » (Groupe C, type Bülach). Elle porte un décor damasquiné en argent, composé d'un motif natté oblique en brins pointillés serrés, encadré de bandes successives de motifs variés : échelles, nids d'abeilles, marches d'escaliers, zigzags, etc. Le champs central est assez restreint, presque carré, laissant une large place aux bordures. Cette pièce se rattache ainsi à une série de plaques-boucles et de garnitures tripartites de même forme, mises au jour principalement en Suisse occidentale et en Bourgogne, caractéristiques de la phase JM I (600-630/40)[173]. L'exemple de la tombe 267 de Curtil-sous-Burnand, où la plaque-boucle fut complétée par une contre-plaque et une plaque dorsale de forme et décor différents, constitue un parallèle particulièrement intéressant pour notre pièce[174].

La contre-plaque trapézoïdale et la plaque dorsale carrée de T332 présentent un décor similaire, composé de brins en échelle sur un fond strié. Le motif principal, des anneaux ovales étroits enchaînés et entortillés, est accroché à deux serpents à deux têtes opposées disposés symétriquement à l'avant et à l'arrière de la contre-plaque. Sur la plaque dorsale, les serpents sont placés à gauche et à droite, et leurs têtes sont affrontées[175]. Des tresses réalisées en brins pointillés occupent les bordures supérieures et inférieures de cette même

[173] Marti 2000, A, pp. 89-92, parallèles cités note 323; fig. 44, n° 6. Compléments : Lausanne – Bel-Air, trouvaille hors contexte (Leitz 2002, pl. 72, n° 5); Riaz – Tronche-Bélon, T206 (Schwab 1982, fig. 9); Doubs, S 38 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 3, S 38-3bis).

[174] Gaillard de Sémainville 1980, n° 39, pl. 13, et n° 51, pl. 18: contre-plaque en forme de cloche, plaque dorsale carrée portant le même décor. Voir aussi Ajot 1985, fig. 107, 267-4 et 5. Cf. aussi ci-dessous.

[175] Variante des motifs E et G de Moosbrugger-Leu 1967, p. 35.

plaque. Les bords de la contre-plaque sont mouvementés à la hauteur des bossettes latérales, qui sont suivies chacune d'une tête animale dirigée vers l'extrémité distale. De dimensions un peu plus importantes que la plaque-boucle, la contre-plaque se termine par un bord seulement légèrement découpé. Les caractéristiques du décor, son fond hachuré, et le fait que ces deux pièces proviennent d'une garniture tripartite permettent de proposer une datation dans le courant du premier tiers du VIIe s. Les bords légèrement mouvementés, l'utilisation de brins en échelle et l'apparition de petites zones plaquées d'argent semblent représenter une première évolution stylistique par rapport aux plaques de l'horizon de Bülach[176]. Si l'on peut rapprocher les deux plaques de La Tour-de-Peilz d'une série de garnitures tripartites découvertes en Burgondie, nous n'avons pas trouvé de parallèle rigoureusement exact pour leur motif principal[177].

Les derniers éléments ornant la ceinture de T332 sont deux plaquettes trapézoïdales à bords mouvementés, dont les contours et les décors sont différents: elles proviennent probablement de deux garnitures distinctes. La plus grande (n° 4), assez mal conservée, était fixée par trois petits rivets ornés de filets de laiton croisés. Le décor, pas entièrement lisible, comprenait une torsade au centre, et des éléments de têtes animalières stylisées accompagnées de brins en échelle le long des bords. Les motifs ornant la seconde plaquette (n° 5) sont plus simples: une boucle dans la partie inférieure, deux crosses encadrant un champ ovale dans la partie supérieure. On retrouve ainsi sur ces deux plaquettes les deux types de décor déjà observés pour l'ensemble des garnitures à plaquettes verticales de La Tour-de-Peilz, et qui correspondent aux groupes G 5A et G 6A de la nécropole de la Grande Oye à Doubs[178]. La plaquette T332-5 est ainsi très semblable à celles qui composent la garniture de T275 de La Tour-de-Peilz (fig. 189); on peut les rapprocher également de celles de la tombe T139 (fig. 85). Ce type de garnitures est généralement daté entre environ 630/40 et 670/80 ap. J.-C.; les décors simplifiés de la plaquette n° 5 incitent même à la placer dans une phase tardive de cette période, correspondant à peu près au troisième quart du VIIe s.[179]. La présence de ces deux éléments permet de postuler que l'assemblage de la ceinture de T332, et a fortiori son enfouissement, ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du VIIe s.

Ainsi, si l'on prend en compte l'évolution des garnitures de ceinture masculines généralement admise, on peut proposer plusieurs hypothèses quant à la formation de la garniture de T332. La première, qui paraît la plus logique, est que le ou les propriétaires de la plaque-boucle l'ont progressivement complétée, conformément à l'évolution de la mode des ceintures, pour en faire d'abord une garniture tripartite, puis une garniture à plaquettes verticales. Ce processus ce serait déroulé sur au moins vingt à trente ans, les nouvelles pièces étant fabriquées au fur et à mesure. La deuxième hypothèse propose que la plaque-boucle d'une garniture tripartite a été remplacée par une pièce un peu plus ancienne, lors d'une réparation par exemple; la garniture aurait été complétée plus tard par deux plaquettes verticales. Dans ce cas, on doit admettre que la plaque-boucle a été récupérée sur une autre ceinture. Enfin, on peut imaginer que la garniture a volontairement été constituée avec des éléments provenant de plusieurs ceintures différentes, assemblés à un moment précis et sans doute pour une raison précise. On pourrait envisager par exemple un don, ou une sorte d'héritage familial. Quelle que soit la solution retenue, le jeune enfant sur lequel elle reposait n'était que son dernier dépositaire ; il n'est d'ailleurs pas du tout sûr qu'il l'ait portée de son vivant (cf. chap. 10.2.2).

La garniture de la tombe T340 *(fig. 88, pl. 18 et PL. VIb)*

Elle se compose d'une boucle simple en fer et d'une contre-plaque trapézoïdale, qui devaient former ensemble une sorte de plaque-boucle, bien qu'il ne

[176] Urlacher *et al.* 1998, p. 151.

[177] Doubs, S 53bis (Urlacher *et al.* 1998, pl. 4, S 53bis, 1-2); Mancey (Gaillard de Sémainville 1980, pl. 12, n° 37); Berne – Bümpliz, T 277 (Tschumi 1945, pl. II, Gr. 277). Motifs similaires sur des plaques rectangulaires (type B) ou en forme de cloche: Cognin (F) IV, tombe dans le mur de l'hypocauste (S4?) (Colardelle 1983, pp. 286-288, fig. 111, n° 5; fig. 113, n°s 2 et 3); Lausanne – Bel-Air, T97 (Leitz 2002, pl. 29-1); Echallens – Les Condemines, tombe de 1841 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 21a, n° 2); Curtil-sous-Burnand T69, T134 (Ajot 1985, fig. 87, 69-1; fig. 96, 134-1;); Erlach T15 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 30-3); Kaiseraugst, T1232 (Martin 1976a, pl. 71 D, n° 2-4).

[178] Cf. ci-dessus; groupes 5A et 6A de Doubs: Urlacher *et al.* 1998, pp. 156-160 et 162, fig. 134 et 141.

[179] Marti 2000, p. 99.

Fig. 88. *Garniture composite de T340. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson (cf. PL. VIb).*

reste aucun élément permettant de les rattacher[180]; elle est complétée par quatre plaquettes, l'une trapézoïdale, les trois autres en forme «d'abeille». Ces éléments disparates ont sans doute été réunis de manière à former l'équivalent d'une garniture à plaquettes verticales. L'ordonnance exacte des différentes pièces métalliques ne peut pas être restituée, mais il est clair que la ceinture formait un ensemble cohérent au moment du dépôt. Elle était portée au moment des funérailles, comme l'indique la position des os de l'avant-bras gauche, qui reposent sur certaines des pièces (fig. 187 et 310).

La boucle ovale, à section massive (et non oblique ni arquée), est de même forme que celles étudiées dans le chapitre sur les boucles simples en fer: elle se classe parmi les exemplaires les plus larges, comparable notamment aux boucles T567B-5 et T20-1 (cf. chap. 6.1.2). Si la plupart de ces boucles peuvent être datées de la seconde moitié du Ve ou du VIe s., l'exemple de la tombe T118B montre qu'elles peuvent également apparaître dans des contextes beaucoup plus tardifs.

La contre-plaque trapézoïdale est assez étroite et allongée, ses bords semblent être festonnés, mais la forte corrosion de la pièce empêche de l'établir avec certitude. L'extrémité distale est brisée: elle devait se terminer droite ou éventuellement en arrondi, plutôt qu'en queue d'hirondelle; le rivet terminal se situe bien en retrait de cette extrémité. Le décor damasquiné a entièrement disparu, à l'exception de quelques petits points d'argent. D'après sa forme et ses dimensions, on peut supposer que cette pièce provient d'une garniture située à la transition entre le type Bülach, plus large, et le type Berne-Soleure, plus allongé[181]. Sa fabrication pourrait donc se situer dans le courant de la 1ère moitié du VIIe s. Des plaques-boucles de forme semblable, non damasquinées, se rencontrent

[180] Pour un assemblage comparable, cf. Merdingen (D), T202 (Fingerlin 1971, pl. 92, T202-1 et 2).

[181] Cf. Gaillard de Sémainville 1980, pp. 127-128, 141-142; n° 63 et n° 114, pl. 21 et 42: Curtil-sous-Burnand, T45-2 et T232-1. Cf. aussi Ajot 1985, fig. 85 et 105; T45: garniture tripartite; T232: plaque-boucle en fer sans décor accompagnée d'éléments en bronze (plaquettes à oeillets, plaquette dorsale carrée, long ferret).

tant dans le nord de la Gaule que sur le Plateau suisse et dans le sud-ouest de l'Allemagne[182].

La plaquette trapézoïdale, qui provient probablement d'une garniture à plaquettes verticales, était fixée à la lanière par trois petits rivets à tête hémisphérique[183]. Elle porte les restes d'un décor composé d'un placage de laiton, avec au centre une vignette triangulaire délimitée par un bandeau large, orné de motifs triangulaires poinçonnés. Ce type de décor, déjà étudié à propos de la plaque-boucle HC 1 et des plaquettes verticales de T1/1947 (cf. ci-dessus), indique que cette pièce n'est pas antérieure à la 2e moitié, voire dernières décennies du VIIe s.

La garniture est enfin complétée par trois plaquettes en forme «d'abeille», portant un décor damasquiné d'argent et de laiton de très bonne qualité. Deux d'entre elles (nos 3 et 5) présentent un motif central identique, composé d'un cercle à quatre boucles sur fond plaqué d'argent, au milieu de cercles concentriques réalisés soit en filets de laiton, soit en pointillés d'argent[184]. La troisième pièce (n° 4) est ornée d'un motif central composé d'un carré à quatre boucles sur fond plaqué d'argent, entouré d'un filet de laiton et d'un cercle pointillé, moins fin que ceux des autres pièces et utilisant en alternance l'argent et le laiton[185]. Les «têtes» et les «ailes» des trois plaquettes portent des motifs en spirale. Tant la forme que les décors de ces pièces sont caractéristiques d'une série de garnitures de brides, découvertes pour l'essentiel dans le sud-ouest de l'Allemagne, et datées de la seconde moitié du VIIe s.[186]. La différence de décor observée pour la partie centrale de la plaquette n° 4 suggère que les pièces découvertes dans T340 proviennent de deux ensembles distincts. Les rares exemples de garnitures complètes, comme celles de Gammertingen et de Pfahlheim (D), montrent en effet qu'il n'y a que deux plaquettes en forme d'abeille par brides[187]. La réutilisation de certaines de ces pièces dans des garnitures de ceinture, relativement surprenante au premier abord, n'est pas isolée[188]. Dans la tombe 85 de Kirchheim unter Teck (D), une plaquette en forme d'abeille a été trouvée avec de nombreuses autres plaquettes, appartenant à au moins deux garnitures de ceinture différentes, mais l'emplacement des divers éléments n'est malheureusement pas connu[189]. Un cas similaire à celui de La Tour-de-Peilz est notamment connu à Reichenhall (T93), où une plaquette ovale à décor en spirale a été réutilisée dans un baudrier de scramasaxe, sans doute pour remplacer un élément manquant[190].

L'exemplaire du Clos d'Aubonne paraît très en marge de la répartition générale de ces pièces. La garniture de bride de ce type la plus proche géographiquement – qui ne comprend cependant aucune pièce en forme d'abeille – a été mise au jour dans l'église de Schöftland (AG), dans une riche sépulture attribuée à un noble alaman et datée vers 660/670[191].

Comme celle de T332, la garniture de T340 associe des éléments de datation éloignée: la boucle et la plaque peuvent avoir été assemblées au cours de la première moitié du VIIe s., alors que la plaquette trapézoïdale n'est sans doute pas antérieure à la 2e moitié de ce siècle. Les autres éléments, qui proviennent de deux garnitures de brides distinctes, semblent occuper une position chronologique intermédiaire. Ici encore, on ne peut reconstituer précisément la manière dont la garniture a été formée: en plusieurs étapes, ou en une seule

[182] Cf. catalogue; cf. aussi Marti 2000, A, p. 101, fig. 57-3 et 4 (parallèles cités à Kaiseraugst); la plaque-boucle de Reinach (fig. 57-3) est datée aux environs de 600. Cf. aussi garniture de baudrier: Elgg, T50 (Windler 1994, pl. 20-2).

[183] Cette pièce est passablement déformée par l'oxydation.

[184] Cf. Gammertingen (D), trouvaille hors contexte (Oexle 1992, n° 43, pl. 15); Giengen an der Brenz (D), T26 (Oexle 1992, n° 51, pl. 23, n° 4); Kirchheim unter Teck (D), T85 (Oexle 1992, n° 83, pl. 37); Pfahlheim (D), T9/1883, T4/1891 (Oexle 1992, n° 115, pl. 58, n° 3; n° 117, pl. 60, nos 4-5); Mindelheim (D), T97 (Oexle 1992, n° 207, pl. 95); Dittenheim (D), T212 (Haas-Gebhard 1998, pl. 107, n° 17).

[185] Windecken (D), tombe de 1938 (Oexle 1992, n° 334, pl. 151).

[186] Dittenheim, T212 (pl. 107, n° 17; pl. 116): Haas-Gebhard 1998, pp. 32-33, nombreux parallèles cités note 127.

[187] Cf. Gammertingen, T4/1906: Oexle 1992, n° 36, pl. 12-14; Pfahlheim, T4/1891: Oexle 1992, n° 117, pl. 60-61.

[188] Haas-Gebhard 1998, p. 32, plusieurs ex. cités note 125; Christlein 1971, pp. 21-22, avec d'autres ex. cités note 57. Cf. aussi mors ou anneaux de brides réutilisés comme pendentifs dans des châtelaines: Bachran 1991 (qui leur attribue un caractère apotropaïque); Oexle 1992, pp. 15-16.

[189] Oexle, n° 83, p. 144, pl. 37; Fiedler 1962, pl. 75, nos 2-15.

[190] Bachran 1991, pp. 189-190; cite deux autres exemples possibles, l'un à Ottmaning, T10 (plaquette ovale réutilisée dans une ceinture à plaquettes multiples), l'autre à Dangolsheim (Gallia 11, 1953, pp. 154-155, fig. 8: plaquette ovale, mais les circonstances de découvertes ne sont malheureusement pas précisées). Cf. aussi Oexle 1992, p. 15, note 74, qui cite encore deux autres cas possibles: Dirlewang T33 (n° 181, pl. 86: plaquette ovale trouvée près du bassin) et Neesbach T4 (n° 326, pl. 14: plaquette de forme indéterminée à décor spiralé).

[191] Schöftland, T23: Martin *et al.* 1980, p. 46, fig. 14a-c; cf. aussi fig. 23-3 (garniture de Giengen an der Brenz, T26). M. Martin attribue ces garnitures à un même atelier, actif durant le 2e tiers du VIIe s.

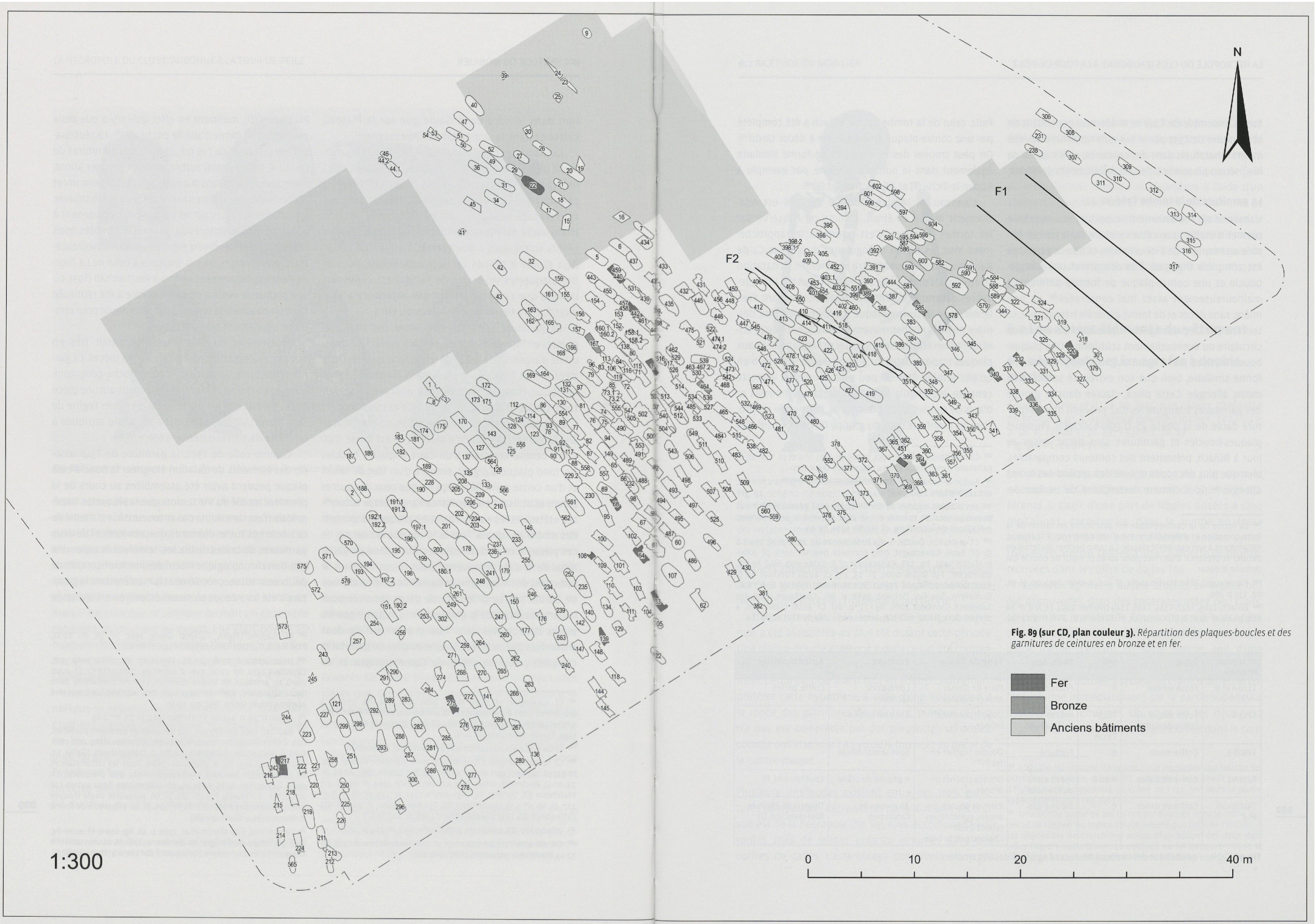

Fig. 89 (sur CD, plan couleur 3). *Répartition des plaques-boucles et des garnitures de ceintures en bronze et en fer.*

fois? L'ensemble de T340 se différencie cependant de la garniture de T332 par le fait qu'il rassemble des éléments inhabituels dans des ceintures, qu'il s'agisse de la «pseudo-plaque-boucle» ou des éléments de brides.

La garniture de la tombe T366 *(pl. 21)*

L'absence de remaniement important du squelette permet d'établir que cette ceinture était portée fermée au moment de l'inhumation, et que la garniture est complète (fig. 310). Elle comprend une plaque-boucle et une contre-plaque de formes différentes, malheureusement assez mal conservées[192]. La première, sans décor et de forme générale triangulaire, se termine par un prolongement plus étroit, à extrémité circulaire ou éventuellement scutiforme. Une plaque-boucle mise au jour à Kaiseraugst (T689) présente une forme similaire, bien que son extrémité soit un peu moins allongée. Cette pièce, classée dans le groupe des garnitures triangulaires (C4), provient d'une sépulture datée de la phase ZS D (580-610/20)[193]. Plusieurs plaques-boucles et garnitures sans décor, mises au jour à Bülach, présentent des contours comparables, bien que plus découpés et avec des appendices moins allongés[194]. Tout comme l'exemplaire de La Tour-de-Peilz, celui de la tombe 114 de Bülach a été complété par une contre-plaque damasquinée à décor tardif[195]. On peut trouver des exemplaires de forme similaire également dans le nord de la Gaule, par exemple à Audun-le-Tiche (F) et à Franchimont (B)[196].

L'anneau de la plaque-boucle de T366 est relativement massif et étroit, comme on l'observe sur les formes précoces. C'est pourquoi le rapprochement avec les pièces triangulaires du groupe C4 de Kaiseraugst nous semble être pertinent[197]. La datation relativement précoce de ces exemplaires (fin VIe – premières décennies du VIIe s.) contraste cependant avec le décor de la contre-plaque. La forme de cette dernière ne peut malheureusement être identifiée précisément. Son étroitesse et son décor l'apparentent aux plaques trapézoïdales du groupe Berne-Soleure, bien qu'elle semble être un peu plus courte. La vignette centrale, rectangulaire, et l'utilisation de boucles et d'arcs de cercles le long des bords, permet de rapprocher les motifs de ceux du groupe G6 de Doubs[198]. Ces

[192] La forme de la contre-plaque est peu lisible en raison de la forte corrosion et d'éléments minéralisés adhérents à la plaque, notamment à son extrémité distale. La radio permet toutefois de déceler la présence d'un rivet juste après le motif de boucle qui termine le décor.

[193] Kaiseraugst, T689: Martin 1976a, pl. 44 C, 2; idem, 1991, pp. 96-98, fig. 135 p. 263.

[194] Bülach, T109, T127, T114, T116, T149 (Werner 1953, pl. XIV, n° 6a et b; pl. XV, n° 1a et b; pl. XVII, n° 4a; pl. XVII, n° 6; pl. XVII, n° 9 a et b).

[195] Cf. ci-dessous; Werner 1953, p. 105, pl. XVII, n° 4 et pl. V, n° 17; la garniture comprend encore 4 plaquettes verticales.

[196] Audun-le-Tiche, T103 II (Simmer 1988, pl. XVII, n°s 3-5). Franchimont, n° 114 (Dierkens 1981, pl. X).

[197] Les plaques-boucles de forme C4 ne sont généralement pas damasquinées, et constituent le plus souvent le seul élément métallique de la ceinture: cf. Martin 1991, fig. 53.

[198] Cf. ci-dessus; Doubs, S 159 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 9, 159-2 à 5). Cf. aussi Kaiseraugst, hors contexte (Werner 1953, pl. XXXI-5; Martin 1991, fig. 138, Kaiseraugst n° 8: datée vers 660); Aesch, Steinacker, T36 (Marti 2000, pl. 13, 1-5; cf. aussi Fundiste 14 p. 377); Donaueschingen, T53/41 (Buchta-Hohm 1996, pl. 6, n°s 6-8); Gumefens, Sus Fey (Schwab 1982, p. 86); Courfaivre, Rue des Sabotiers (Demarez 2001, fig. 71, p. 84). Cf. aussi ci-dessous, à propos des garnitures à plaquettes verticales de T275 et de T68.

N° tombe-N° objet	Type	Ind.	Sexe/âge	Type de fibule	Position	Autre mobilier
T170-A et B	Fosse simple	A	F/adulte	Paire de fibules ansées digitées	Lombaires/ sacrum	Coiffe, perles
T213-1	Fosse simple ou coffre de dalles	T213A ou T212A	Ind./10-14 ans ou M/adulte	Double crochet en bronze	Zone perturbée	-
T280B-1	Coffre mixte	B	F/adulte	Double crochet en fer (?)	Sous la mandibule	-
T337A-1	Coffre de dalles	A ou B	Ind./1-4 ans ou F/adulte	Double crochet en bronze	A gauche du crâne	Couteau (Ind. B)
T94C(sic)-6 et 7	Coffre de dalles	E	Ind./5-9 ans	Paire de fibules ansées symétriques reliées à une chaînette de bronze	Au niveau de l'abdomen	Deniers de Pépin le Bref (avec Ind. D)

Fig. 90. *Tableau synthétique des tombes à fibules et à agrafes à doubles crochets.*

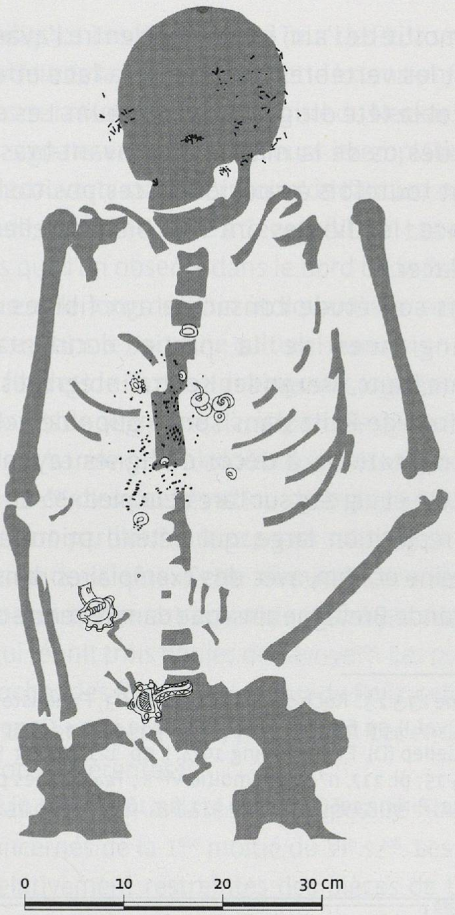

Fig. 91. *Schéma indiquant la position des divers élément du mobilier de la tombe T170: perles de verre et petits tubes en or autour du crâne, ensemble de perles de verre et d'ambre au niveau des vertèbres thoraciques et fibules en argent doré au niveau du bassin. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

derniers appartiennent à la dernière phase de l'évolution des garnitures trapézoïdales étroites damasquinées, et sont datés du troisième quart du VIIe s.

La garniture de T366, telle qu'elle nous est parvenue, a été assemblée au plus tôt durant cette période. Une plaque-boucle ancienne a dans ce cas été complétée par une pièce plus récente, venue remplacer un élément perdu ou trop usé. Il faut en effet probablement préférer cette hypothèse à celle d'une adaptation à la mode des garnitures de ceinture, puisque celle-ci n'a pas été complétée par des plaquettes verticales, comme on l'attendrait au vu de la forme et du décor de la contre-plaque.

Plusieurs similitudes existent entre ces trois garnitures composites: découvertes dans le même secteur sud-est de la nécropole (fig. 89), elles accompagnaient toutes trois de jeunes enfants, inhumés dans des coffres de dalles. L'assemblage des divers éléments n'est pas antérieur à la seconde moitié du VIIe s., peut-être plus précisément dans les dernières décennies de ce siècle. Deux de ces garnitures sont équivalentes à des exemplaires à plaquettes verticales. Le cas de T366 pourrait illustrer plutôt une réparation à l'aide d'un élément à disposition sur le moment. Ces exemples de garnitures composites sont révélateurs d'habitudes de conservation ou de récupération de certains éléments des garnitures de ceinture, sans doute porteurs de significations particulières, associées à des pratiques funéraires précises.

6.2 Les autres éléments du vêtement

6.2.1 Les fibules et les agrafes à double crochet

Fibules: T170-I et II: pl. 10; T94C-6 et 7 (avec chaînette en bronze): pl. 5; agrafes à double crochet: T212/213-1: pl. 9; T280B-1: pl. 13; T337A-1: pl. 17.
Fig. 90; PL. couleur Ia

Les deux paires de fibules mises au jour dans la nécropole du Clos d'Aubonne sont de types très différents. Il s'agit d'une part de fibules ansées à cinq digitations, découvertes dans la tombe en fosse simple T170, d'autre part de fibules ansées symétriques en bronze, reliées à une chaînette de bronze, trouvées dans le coffre de dalles T94.

Les deux agrafes à double crochet en bronze ont été découvertes dans des contextes assez peu clairs. La première, numérotée T213-1, pourrait aussi bien provenir de la tombe T212[199]: elle est donc issue soit d'une tombe d'enfant en fosse simple, soit d'une tombe d'homme en caisson dallé (fig. 90). La deuxième (T337A-1) a été trouvée à la base du crâne d'un jeune enfant inhumé immédiatement sur la partie supérieure d'un individu féminin[200]. Un objet en fer, découvert sous la mandibule d'une femme inhumée dans le cais-

[199] L'agrafe fut trouvée dans une zone perturbée qui touche les extrémités des deux tombes (cf. catalogue): elle devait se situer à l'origine soit à proximité du crâne de T212, soit dans la partie supérieure du corps de T213.

[200] Une bonne partie de ces os ont été évacués, dont le crâne, qui devait se trouver au même emplacement que celui de l'enfant: il est impossible de déterminer aujourd'hui auquel des deux individus l'agrafe appartenait. Le couteau en fer découvert dans la même tombe appartient certainement à l'adulte.

son dallé T280, peut également être considéré comme un fragment d'agrafe à double crochet[201].

A l'exception de l'homme inhumé dans la tombe T212, dont on ne peut exclure qu'il ait été le propriétaire de l'agrafe à double crochet, tous les individus portant des fibules, des agrafes ou des chaînettes sont des femmes ou des enfants. Leurs tombes se répartissent aléatoirement sur toute la surface de la nécropole, sans concentration particulière (fig. 100).

Les fibules ansées digitées de T170 *(pl. 10, PL. Ia)*

Une paire de fibules en argent doré et niellé a été mise au jour dans la tombe T170. L'une d'elles se trouvait sur le sacrum, la face ornée visible et la tête dirigée vers le poignet droit du squelette (fig. 91). L'autre, dont il ne reste que la tête et environ la moitié de l'arc, fut trouvée entre l'avant-bras droit et les vertèbres lombaires, la face inférieure visible et la tête dirigée vers le sacrum. Les mouvements des os de la main et de l'avant-bras droits incitent toutefois à considérer ces positions avec prudence : les fibules ont très bien pu elles aussi se déplacer.

Dans son étude consacrée aux fibules ansées mérovingiennes de la partie occidentale du royaume franc, Alexander Koch a intégré les pièces de La Tour-de-Peilz dans son groupe des « fibules à cinq digitations, à décor de lignes rayonnantes sur la tête et zig-zag sur l'arc et le pied »[202]. Ce groupe a une répartition large, qui s'étend principalement entre Seine et Rhin, avec des exemplaires dans le sud de la Grande-Bretagne ainsi que dans le centre de l'Alle-

[201] Le crâne, la mandibule et les vertèbres cervicales de cet individu étant en connexion, on peut admettre que l'objet en fer est en place, et qu'il est bien en relation avec cet individu, et non un des deux autres inhumés dans ce caisson.

[202] Groupe I.3.3.2.3.: Koch 1998, vol. I, pp. 81-83 ; Fundliste 7, A.1., n° 37 : idem, vol. II, pp. 684-685; cf. Karte 7, pl. 10, n°s 1-4. Compléments : Krefeld-Gellep (D), T1328 (Pirling 1974, I, pp. 121-122, fig. 8, 1 ; II, pl. 21, n°s 14-15 ; pl. 117, n° 1) : 1ère moitié VIe s. ; T442 (lignes parallèles sur la tête ; Pirling 1966, I, pp. 170-171, fig. 16, n° 14b ; II, pl. 36, n°s 10-11) : VIe s.

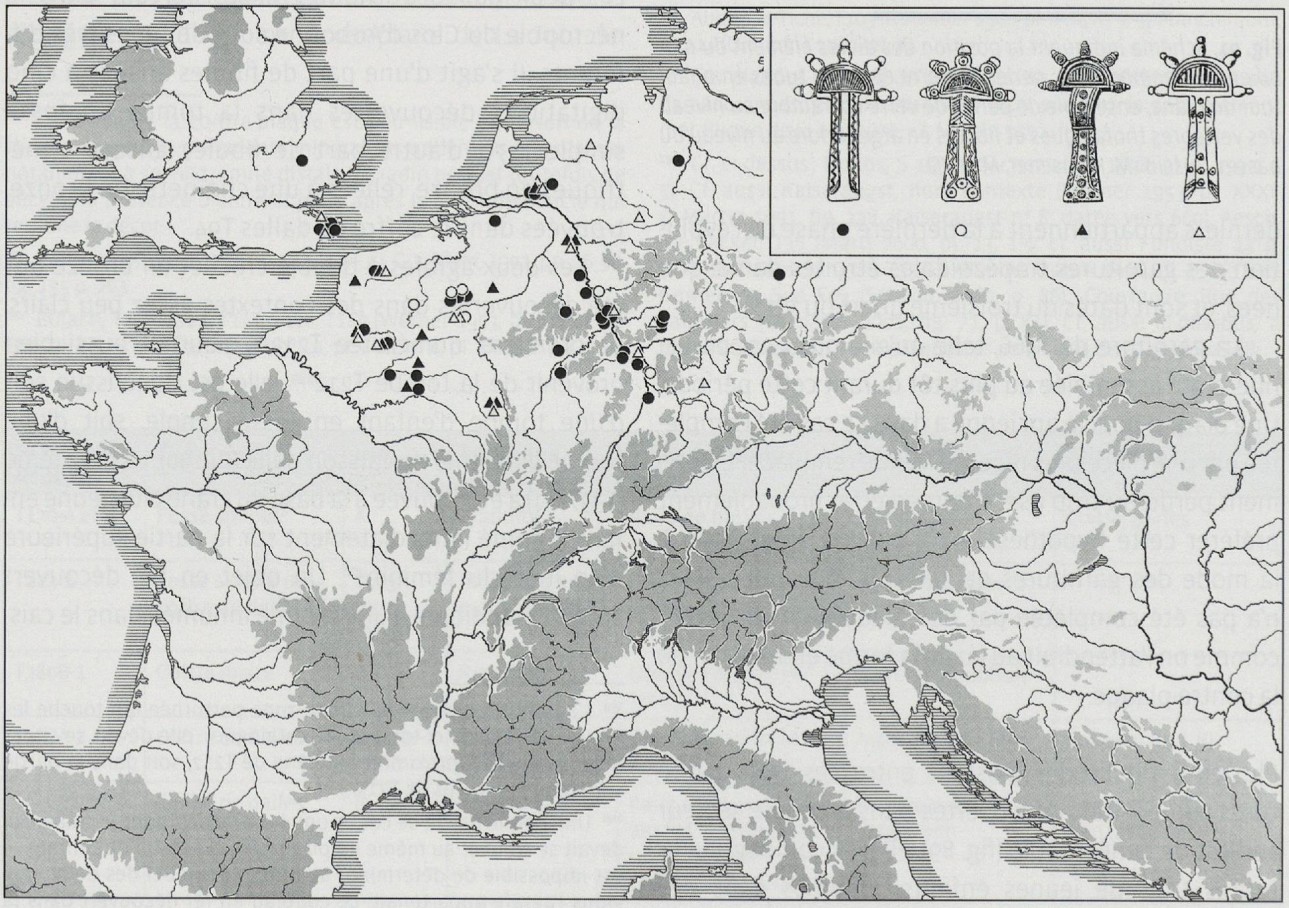

Fig. 92. *Carte de répartition des fibules comparables à celles de T170 (types I.3.3.2.3 et I.3.3.2.3.1 de Koch : ●) (Koch 1998, II, Karte 7).*

magne (fig. 92). Les fibules de La Tour-de-Peilz se situent bien au-delà de la limite sud de cette extension, qui va à peu près de la Marne à l'embouchure du Neckar. Katalin Escher signale en outre plusieurs exemplaires similaires découverts sur le territoire de l'ancien royaume burgonde, dont une paire à Sévery (VD)[203]. Les concentrations que l'on observe dans le nord de la France, en Belgique et le long du Rhin indiquent une origine de ces pièces dans le domaine culturel franc.

Les fibules de T170 se distinguent légèrement des exemplaires de ce groupe, d'une part par les motifs niellés sur leur bande centrale (des croissants et des points au lieu de cercles ocellés et/ou de triangles opposés), d'autre part par l'ordonnance «en rameau de sapin» des lignes de la tête. Cette dernière caractéristique est la marque d'un autre groupe défini par Alexander Koch, qui réunit trois fibules de Lavoye[204]. Les pièces les plus proches des fibules de La Tour-de-Peilz, celles de la tombe 206, en argent doré, présentent cependant des digitations différentes[205].

Alexander Koch a daté les groupes de fibules ansées concernés de la 1ère moitié du VIe s.[206]. Les dimensions relativement restreintes des pièces de La Tour-de-Peilz et le rapprochement avec certains parallèles, notamment des fibules récemment publiées de Cutry (F), suggèrent qu'elles sont un peu plus précoces, vraisemblablement du 1er tiers du VIe s.[207]. Il faut noter que l'une des fibules, incomplète, porte des signes d'une réparation, alors que la plupart des pierres qui ornaient les digitations des deux exemplaires sont tombées. Cette paire, pourtant retrouvée sur le vêtement d'une femme jeune, a donc connu une longue utilisation. Cette observation nous incite à dater l'enfouissement de ces pièces au plus tôt dans le courant du 1er tiers du VIe s., ce que les datations obtenues pour la coiffe et les perles ne contredisent pas (cf. chap. 6.2.3 et 6.3.2).

Les fibules ansées symétriques et la chaînette en bronze de T94 (fig. 93 et 192, pl. 5)

Cet ensemble se trouvait tout au fond de la tombe T94, en relation avec l'individu E (fig. 191b et 285c): les deux fibules étaient situées l'une à peu près à l'emplacement des vertèbres dorsales, l'autre à gauche du coude gauche. La chaînette, encore accrochée aux fibules, passait en avant du cubitus gauche. Cependant, le membre supérieur gauche est le seul élément de la partie supérieure du squelette encore en place: le reste a été remanié et déplacé lors des inhumations successives. Ainsi, si cet ensemble doit être encore relativement proche de sa position d'origine, on ne peut effectuer d'observations plus détaillées sur la façon dont les divers éléments étaient portés. La situation des différentes pièces n'est toutefois pas en contradiction avec le rôle de fermeture d'un vêtement sur le devant et dans la partie supérieure du

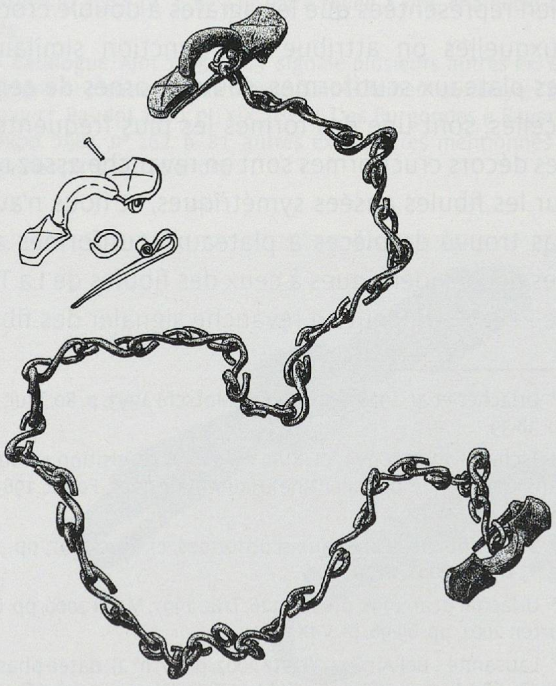

Fig. 93. *Restitution de l'assemblage de la chaînette et des fibules de T94 et schéma indiquant le mode de construction des fibules. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

[203] Escher 2005, 234-235, fig. p. 197: Colmar, Sévery, Fleurville (71), Sainte-Sabine et Brèves.

[204] Koch 1998, groupe I.3.3.2.7, vol. I, pp. 91-92; vol. II, pl. 12, nos 7-9. Certaines fibules à digitations en forme de têtes d'oiseaux présentent ce même motif, dont une pièce de Concevreux, qui porte un décor de croissants sur la bande centrale du pied: Koch 1998, vol. II, pl. 13, nos 1-4.

[205] Les deux autres fibules, réalisées en bronze, pourraient être des imitations réalisées dans des ateliers locaux (Koch 1998, p. 92).

[206] Koch 1998, pp. 83 et 92.

[207] Un grand merci à Renata Windler de m'avoir signalé ce problème de datation. Cf. Legoux *et al.* 2004, Code 269 (MA 1-MA 2, principalement 1er tiers VIe s.); avec une long. conservée maximale de 7.4 cm, les fibules de La Tour-de-Peilz sont proches des fibules du Code 258 (fin Ve-VIe s.). Cutry: Legoux 2005, pp. 99-102 (1er quart VIe s.).

corps, que l'on attribue généralement à ce type d'objets[208]. Les découvertes de Doubs ont montré que les chaînettes pouvaient être fixées par une fibule au niveau des épaules, puis pendre le long du tronc jusqu'à la ceinture, où elles pouvaient être ou non retenues par une seconde fibule. La description d'une découverte ancienne effectuée à Courfaivre suggère une même disposition de la fibule et de la chaînette[209].

Les fibules de T94 sont quasiment identiques, mais l'une (b) est un peu plus petite que l'autre. Elles possèdent des plateaux scutiformes ornés de croix de Saint-André gravées[210]. Les ardillons s'enroulent autour des axes des charnières, puis se replient en boucle afin de permettre la fixation de petits anneaux en fil de bronze, auxquels s'accrochent les maillons de la chaîne. Celle-ci est composée de 41 maillons, formés de fils de bronze recourbés en S.

Les fibules ansées symétriques, accompagnées ou non de chaînettes métalliques, sont relativement fréquentes dans le nord de la Burgondie, comme dans toute la partie occidentale du royaume franc, où elles présentent une grande variété de formes et de décors[211]. On en dénombre seulement six exemplaires en Suisse occidentale, où elles sont moins bien représentées que les agrafes à double crochet, auxquelles on attribue une fonction similaire[212]. Les plateaux scutiformes, souvent ornés de cercles ocellés, sont une des formes les plus fréquentes[213]. Les décors cruciformes sont en revanche assez rares sur les fibules ansées symétriques, et nous n'avons pas trouvé de pièces à plateaux scutiformes avec des décors identiques à ceux des fibules de La Tour-de-Peilz[214]. On peut en revanche signaler des fibules à plateaux carrés ou rectangulaires, d'époque carolingienne, portant des croix gravées tout a fait semblables[215].

D'abord attestées dans le costume masculin des régions méditerranéennes, les fibules ansées symétriques apparaissent dès la seconde moitié du VIe s. en Italie et en Dalmatie. Elles furent adoptées relativement rapidement au nord des Alpes, où elles sont cependant habituelles plutôt dans les tombes féminines[216]. H. Ament a pu établir que dans les régions rhénanes, les fibules ansées symétriques n'apparaissent pas avant la phase JM II (630/40-670/80)[217]. Les trois exemplaires découverts dans l'habitat de Develier-Courtételle sont placés dans la 2e moitié du VIIe s., voire dans le dernier quart pour deux de ces pièces[218]. L'inventaire de la tombe S 266 de Doubs, qui contient une grande plaque-boucle damasquinée de forme A avec un décor tardif, datée du dernier tiers du VIIe s., correspond bien à cette période[219]. La tombe 144 de Lausanne – Bel-Air, avec un gobelet biconique à long col, pourrait être un peu plus précoce[220].

Principalement en raison des rites funéraires, marqués par une disparition du mobilier dans les tombes, les fibules ansées symétriques ne sont presque pas représentées dans les tombes après le début du VIIIe s.[221]. On connaît en revanche de nombreux exemplaires issus de contextes

[208] Urlacher *et al.* 1998, pp. 125-126; Motschi 1993, p. 80; Truc 1997, pp. 38-39.

[209] Tschumi 1945, p. 173, pl. XVII, nos 2, 8 et 9. Position semblable dans une tombe de Valentine (Haute-Garonne): Fouet 1963, pp. 284-286, fig. 2 C.

[210] Sur les fibules à plateaux scutiformes, cf. Truc 1997, pp. 13-15, fig. 7; Thörle 2001, Gruppe I.

[211] Urlacher *et al.* 1998, pp. 125-126; Truc 1997; Marti 2000, pp. 66-67; Lorren 2001, pp. 69-96, pl. V-IX.

[212] Lausanne – Bel-Air, T144 (Leitz 2002, pl. 37, no 2); datée phase 3-4: 570/80-680. Berne – Bümpliz, T160 et T169 (Tschumi 1945, fig. 7). Cf. en plus Thörle 2001, pp. 347-348: Denezy, Genève et Ried.

[213] Carte de répartition dans Truc 1997, fig. 23.

[214] Cf. catalogue. Truc 1997, pp. 14 et 39-40. Pour des motifs de croix grecques sur des fibules de même forme, cf. Hérouvillette, S 1 et Réville, S 143 III (Lorren 2001, pl. VI, nos 1 et 8); Marchélepot (Boulanger 1909, pl. XXXIX, no 7: croix pattées). Cf. Thörle 2001, Gruppe I A 5, pp. 29-29, pl. 7, nos 11-14.

[215] RGA VIII, 1994, fig. 176, nos 7 et 8.

[216] Cf. RGA VIII, 1994, § 43 c, pp. 562; § 49, pp. 577-579. Truc 1997, pp. 5-6. Thörle 2001, Tableau pl. 60: à partir d'environ 600 dans les régions occidentales du royaume franc.

[217] Cf. Marti 2000, pp. 66-67; leur apparition en Italie est un peu plus précoce, vers 600 ou au début du VIIe s.: idem, note 211. Urlacher *et al.* 1998, p. 126. Pour les nécropoles entre Manche et Lorraine, cf. Legoux *et al.* 2004, no 287, phases MR2 et MR3 (630/40-700/10). Pour la datation des fibules à pieds scutiformes de Normandie, cf. Truc 1997, p. 35.

[218] Eschenlohr *et al.* 2007, 121-122.

[219] Doubs, S 266: Urlacher *et al.* 1998, pl. 23, fig. 166.

[220] Leitz 2002, pl. 37, no 2; tombe datée phase 3-4: 570/80-680; cf. p. 92: datation basée en partie sur le fait que les fibules ansées symétriques sont attestées dès la 2e moitié du VIe s. au nord des Alpes (inventaire de la tombe 6 de Klepsau: Koch 1990, pl. 6, no 10). Cette datation est considérée comme trop précoce par R. Marti: 2000, A, p. 66, note 209.

[221] Truc 1997, pp. 5-6 et 46-47; RGA VIII, 1994, pp. 588-589, § 52 c, fig. 176.

d'époque carolingienne (habitats et trésors)[222]. Les deniers de Pépin le Bref découverts dans la tombe T94 de La Tour-de-Peilz, dont le dépôt est contemporain ou légèrement antérieur à celui des fibules, montrent que leur enfouissement n'a pu être effectué avant la seconde moitié du VIIIe s. (cf. chap. 6.8 et Annexe 2, cat. n° 18-23, fig. 285c). Cette découverte indique que le port des fibules ansées symétriques, associées à des chaînettes en bronze, a pu se prolonger au moins jusqu'à cette période dans nos régions. Elle fournit par ailleurs un précieux jalon pour la chronologie générale de ce type d'objets[223].

Les agrafes à double crochet *(fig. 94)*

Les deux agrafes en bronze mises au jour au Clos d'Aubonne sont de formes différentes. La première (T212/213, fig. 94, n° 2 ; pl. 9) possède un corps circulaire cannelé, très régulier, ornementation que l'on retrouve assez fréquemment pour ce type d'objet. On peut notamment citer plusieurs parallèles en Suisse occidentale, en Haute-Savoie et dans le Jura français[224]. Cette pièce ne présente aucune perforation, ni trace d'un autre système permettant de fixer une chaînette ou une cordelette. Ces dernières pouvaient toutefois facilement s'enrouler entre les cannelures, qu'il s'agisse d'un lien en matière organique ou d'un anneau en fil de bronze terminant la chaînette, comme l'illustre la découverte de la tombe S 142 de Doubs[225].

La seconde agrafe (T337, fig. 94, n° 1 ; pl. 17) présente une forme plus particulière : le corps est mince et plat, avec au centre un élargissement circulaire, percé d'un trou sur un des côtés, sans doute destiné à accrocher un lien. La face supérieure et les côtés sont ornés de lignes incisées dessinant divers motifs (zig-zags, treillis, X, lignes rayonnantes, etc.) ; le centre du disque est marqué d'un cercle ocellé. Nous ne connaissons pas de pièce exactement comparable à celle-ci. On peut éventuellement la rapprocher d'une série de grandes agrafes à corps rectangulaires plats, souvent ornées de cercles ocellés, telles celles de Sézegnin et d'Yverdon[226].

L'objet en fer mis au jour sous la mandibule de la femme inhumée dans le coffre de dalles T280 (pl. 13) semble bien être une agrafe à double crochet. Elle est constituée d'un corps plat, présentant des excroissances en pointes sans doute symétriques à l'origine, dont une manque aujourd'hui. L'une des extrémités du corps est arrondie et se termine par le départ d'un crochet. La forme de la seconde, très corrodée et qui semble avoir été en partie brisée et pliée, ne peut plus être restituée aujourd'hui. Les agrafes à double crochet en fer sont rares : elles se sont moins bien conservées que celles en bronze, tout en retenant moins facilement l'attention des fouilleurs. On peut cependant mentionner plusieurs exemplaires en Haute-Savoie, dans le Jura français et en Bourgogne, dont deux pièces mises au jour à Doubs[227].

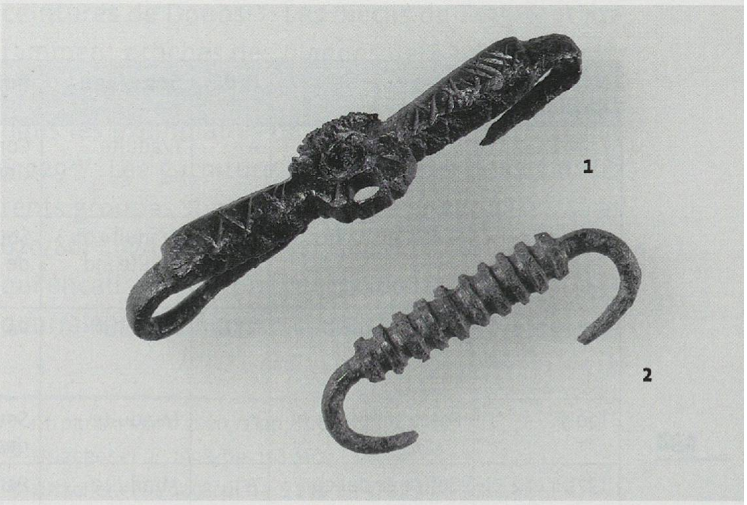

Fig. 94. *Agrafes à double crochet en bronze de T212/213 (en bas) et T337 (en haut). Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

[222] Cf. notamment RGA VIII, 1994, fig. 176, nos 7 et 8 (plateaux rectangulaires ornés de croix de Saint-André) et nos 6 et 18 (plateaux circulaires ornés de croix grecques); Truc 1997, pp. 46-47. Cf. aussi Thörle, Tableau pl. 60.

[223] Cf. Thörle 2001, p. 50 : ne connaît aucune pièce du groupe I datée de manière certaine de l'époque carolingienne.

[224] Cf. catalogue ; Hübener 1972, fig. 1, nos 6-16, fig. 2, nos 3, 5, 9 et 17.

[225] Urlacher *et al.* 1998, p. 127; S 142bis-1, pl. 8.

[226] Yverdon, trouvaille ancienne (Steiner/Menna *et al.* 2000, II, fig. 320, n° 95); Sézegnin, T587 (Privati 1983, pl. XII, 587-1); La Roche-sur-Foron, E 592 (Colardelle 1983, fig. 69-8). Cf. aussi Oberdorf, Bühl, T15 (Motschi 1993, pl. 3, n° 33) : paire reliée à une chaînette en bronze.

[227] Cf. catalogue. Ajot 1985, p. 43: signale plusieurs autres ex. en Bourgogne et jusque dans la Marne (Saint-Clément-sur-Guye, T52; Charnay cf. Baudot 1860, pl. XIX, n° 11). Des Burgondes à Bayard, cat. expo. 1981, n° 162, p. 81: autres exemplaires mentionnés à Charavines (XIe s.) et à Belfort.

Les agrafes à double crochet sont des objets courants dans la partie occidentale du monde mérovingien et en Burgondie franque[228]. Réparties au sud jusqu'aux Pyrénées et à l'est jusqu'au Rhin, elles sont bien attestées en particulier dans la partie occidentale du Plateau suisse et dans le Jura. La limite orientale de leur répartition semble se situer dans la région bâloise : deux agrafes de ce type ont en effet été découvertes à Lausen (BL), sur un site d'habitat[229]. Elles ne sont toutefois pas représentées dans les nécropoles de cette région.

Les agrafes à double crochet sont généralement trouvées dans la partie supérieure du corps, entre la région du cou et la poitrine, en un seul exemplaire par tombe. Elles peuvent cependant aussi être portées par paires ou en association avec une fibule d'un autre type, ou encore être perforées et reliées à une chaînette ou à un lien en matière organique. On suppose qu'une partie d'entre elles au moins servaient à fermer un manteau ou une cape, de la même manière que les fibules ansées symétriques (cf. ci-dessus).

Déjà connues dans des contextes de la fin de l'époque romaine, les agrafes à double crochet sont attestées dans les tombes du haut Moyen Age dès la 2e moitié du VIIe s.[230] Elles apparaissent tout au long du VIIIe et jusque dans la 1ère moitié du IXe s., souvent dans des coffres mixtes[231]. Elles sont présentes également dans des contextes d'habitat du VIIIe et du IXe s., et même jusqu'au XIe s. sur le site du lac de Paladru (Isère)[232].

6.2.2 Les garnitures et les clous de chaussures

Garnitures : T235-1 : pl. 13; T399-2 à 5 : pl. 22; T495-1 et 2 : pl. 28; clous : T20-3 : pl. 1; T375-1 et 2?. Fig. 95

Quatre, éventuellement cinq tombes du Clos d'Aubonne ont livré des éléments métalliques provenant de chaussures. Trois sépultures féminines, une en fosse simple et deux en coffres de dalles, ont livré des plaques-boucles ou des garnitures en fer damasquiné. La tombe T399 contenait en outre une monnaie romaine et une bague en bronze (cf. chap. 6.3.1 et 6.8.1). Les deux caissons dallés se trouvent dans la moitié est du site, alors que la tombe en fosse simple se trouve à l'ouest, dans une partie passablement perturbée de la nécropole.

[228] Cf. en dernier lieu : Motschi 1993, p. 80, avec litt. antérieure; Urlacher *et al.* 1998, pp. 126-127; Marti 2000, I, p. 67; A. Rettner, in : Antonini *et al.* 2002, pp. 201-202 ; Leitz 2002, p. 95.

[229] Marti 2000, I, p. 67 ; II, pl. 135, nos 3-4.

[230] Motschi 1993, p. 80 ; mentionne un inventaire de Davayé (Saône et Loire) daté par un pendentif orné d'une monnaie de Childéric II : tpq 663-675. SPM VI (2005), pp. 191-192, fig. 102, nos 16 et 22 ; une agrafe de Gurmels est associée à une fibule discoïde à décor estampé (milieu VIIe s.). Cf. Legoux *et al.* 2004, n° 295 : dès MR 3 (660/670-700/710). Pour des datations à la fin de l'époque romaine, dont une découverte récente dans un trésor monétaire (peu après 260), cf. Rettner, in Antonini 2002, p. 202, avec note 101; Schwab *et al.* 1997, p. 135, note 11 ; Fouet 1963.

[231] Leitz 2002, p. 95 (datées de la phase 5) ; Colardelle 1983, p. 356.

[232] Colardelle/Verdel (dir.) 1993, pp. 217-218, fig. 150, nos 16-17. Marti 2000, p. 67 : l'une des agrafes de Lausen provient d'un contexte non stratifié daté du « Hochmittelalter ».

No tombe/ No objet	Type	Ind.	Sexe/âge	Position	Décor	Autre mobilier
T235-1	Fosse simple	A	F/adulte	Contre face int. du tibia G	Damasquiné et plaqué de laiton et d'argent	-
T399-2 à 5	Coffre de dalles	A ou RT	F/adulte ou adulte ind.	Sous RT, près des pieds de l'ind. en place	Damasquiné et plaqué de laiton et d'argent	Monnaie romaine (ind. A), bague en bronze (RT).
T495-1 et 2	Coffre de dalles	RT B	F/adulte	Parmi les os de RT B	Damasquiné et plaqué de laiton et d'argent	-
T20-3	Fosse simple	A	M/adulte	Sous la face palmaire des pieds	Clous de chaussures	2 boucles en fer
T375-1 et 2	Coffre de dalles	A	M/adulte	Parmi les os des pieds et à proximité du tibia D	2 clous de chaussure	-

Fig. 95. *Tableau synthétique des tombes avec garnitures ou clous de chaussures.*

Les deux tombes restantes, une fosse simple et un coffre de dalles, étaient celles de deux adultes de sexe masculin. Elles ont livré des petits clous à têtes coniques, très semblables à ceux qui proviennent de semelles cloutées, bien connues notamment dans les sépultures gallo-romaines (cf. ci-dessous)[233]. La tombe T20, qui contenait en outre deux boucles en fer, est située dans le secteur nord de la nécropole. Le caisson dallé T375 se trouve quant à lui dans la moitié est du site.

Les garnitures en fer damasquiné *(fig. 96)*

Aucune de ces trois garnitures n'était en place au moment de sa découverte. T235 (fig. 96, n° 1) n'a livré qu'une seule plaque-boucle, trouvée contre la face interne du tibia gauche. Une perturbation moderne, qui semble avoir touché surtout la partie inférieure du squelette, est probablement responsable de la disparition de la seconde plaque-boucle, ainsi que du déplacement des os du pied gauche et de la plaque-boucle. T399 (fig. 96, n° 3) comportait une paire de garnitures, composées chacune d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque, découvertes sous les os en réduction au pied du caisson, immédiatement à proximité des pieds du squelette en place: on ne peut dans ce cas déterminer auquel des deux individus elles appartenaient. La paire de plaques-boucles T495-1 et 2 (fig. 96, n° 2) se trouvait quant à elle parmi les os d'une réduction déposée dans une petite fosse creusée sous le fond du coffre. Aucun de ces trois ensembles ne comprend de ferret, qui pourtant complètent fréquemment les garnitures de chaussure.

Ces trois garnitures sont assez semblables: elles comportent toutes trois des motifs réalisés en filets de laiton sur des fonds plaqués d'argent. Les boucles conservées sont de forme ovale à section oblique, ornées de lignes transversales parfois disposées par groupes. Les plaques-boucles de T495 ont une forme arrondie et ramassée, celles de T235 et de T399 sont plus allongées. Dans cette dernière, dont les plaques présentent des bords mouvementés, l'une des contre-plaques a été remplacée par une plaquette

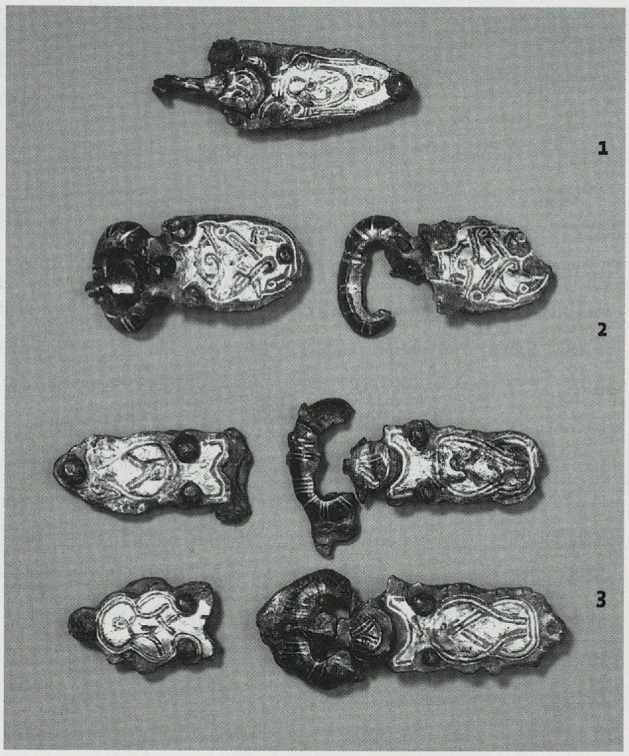

Fig. 96. *Garnitures de chaussures en fer damasquiné. 1: T235; 2: T495; 3: T399. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

trapézoïdale (pl. 22, n° 5), qui provient sans doute d'une garniture de ceinture à plaquettes verticales.

Pour leur étude typologique et chronologique, les garnitures de chaussures sont généralement mises en parallèle avec celles des ceintures[234]. Les décors des pièces de T235 et de T495, qui comportent des entrelacs à brins axiaux et des têtes animales stylisées en filets de laiton sur des fonds plaqués d'argent, peuvent ainsi être rapprochés des motifs des groupes G3 à G5 des garnitures de ceintures de Doubs[235]. Les pièces de T495 sont notamment proches des plaques de S 308 et S 224[236], alors que celle de T235 trouve de bons parallèles dans les exemplaires des sépultures S 31, S 103 et S 129[237]. Les garnitures de ceintures de ces différents groupes sont datées entre environ 630/40 et 670/80[238]. On peut relever que les têtes d'oiseaux qui encadrent le motif central de la plaque de T235 pourraient être dérivées d'une série de pièces un peu

[233] Des clous semblables, mais en un seul exemplaire, ont été mis au jour dans les remplissages de T129, T371 et T435.

[234] Cf. par ex. Marti 2000, A, pp. 81-82.

[235] Urlacher *et al.* 1998, pp. 151-162.

[236] Urlacher *et al.* 1998, pl. 13, S 224-1 à 3; pl. 39, S 308-1.

[237] Urlacher *et al.* 1998, pl. 2, S 31-4; pl. 6, S 103-2, 3, 5; pl. 8, S 129-3, 4.

[238] Manfredi 1993, fig. 13; Urlacher *et al.* 1998, pp. 151-162, fig. 166.

plus précoces, sur lesquelles on retrouve ces têtes, moins stylisées, disposées de la même manière[239].

Les motifs qui ornent les éléments de T399 sont plus stylisés : il s'agit d'anneaux et de boucles entrecroisés, réalisés en filets de laiton dans des bandes réservées. Ce type de décor est caractéristique du groupe G6 de Doubs, et apparaît sur des garnitures datées après le milieu du VIIe s.[240].

Les garnitures de chaussures en fer damasquiné ne sont pas très fréquentes dans les nécropoles du haut Moyen Age de l'arc lémanique : on ne peut guère citer comme parallèle qu'une paire de garnitures, d'ailleurs incomplète, à Sézegnin et une plaque-boucle à Lausanne – Bel-Air[241]. Cette dernière pièce, mise au jour dans une réduction, présente un décor du même style que celui des garnitures de T399[242]. Une petite plaque-boucle de La Roche-sur-Foron est aussi assez semblable à ces pièces[243]. Nous n'avons en revanche pas trouvé de parallèles régionaux convaincants pour les exemplaires des tombes T235 et T495 de La Tour-de-Peilz. Des exemplaires comparables se trouvent en revanche dans le sud-ouest de l'Allemagne, où ce type de mobilier est plus abondant grâce aux pratiques funéraires[244].

Dans les nécropoles de Burgondie, les garnitures de chaussures ne sont généralement représentées que dans une seule tombe : outre Sézegnin et Lausanne – Bel-Air, c'est le cas notamment à Doubs, à Berne – Bümpliz, à Vellechevreux et à Soyria[245]. Dans tous ces sites, lorsque le contexte de découverte est connu, on observe que ces garnitures constituent le seul mobilier des tombes. On peut relever que, tout comme les pièces qui ornent les ceintures, les garnitures de chaussure peuvent être déposées en réduction avec les ossements de leur propriétaire (cf. chap. 9.2).

Les clous de chaussure

Dans la tombe en pleine terre T20, dix-sept petits clous à têtes coniques ont été découverts dispersés entre les pieds et jusqu'à environ 10 cm au sud-est (pl. 1, fig. 173). La forme, les dimensions et la position de ces pièces suggèrent qu'elles proviennent de chaussures, portées ou éventuellement déposées au moment de l'inhumation. Les souliers à semelles cloutées sont bien attestés dans les sépultures gallo-romaines jusqu'à la fin du IVe s. au moins[246]. Nous ne connaissons en revanche aucun parallèle qui puisse être clairement daté du haut Moyen Age. La situation de la tombe T20, non loin de la tombe T22, datée de la seconde moitié du Ve s. grâce à une petite plaque-boucle damasquinée de cercles ocellés (fig. 80), montre qu'elle appartient probablement à une phase ancienne de la nécropole. La présence de deux boucles simples en fer, découvertes toutes deux au niveau du bassin, confirme une datation précoce de cette tombe (cf. chap. 6.1.2). La fourchette de datation de ces boucles, qui comprend la seconde moitié du Ve et le VIe s., ne permet toutefois pas d'obtenir une datation très précise. T20 pourrait être une tombe de transition entre l'époque romaine tardive et le début du haut Moyen Age, rassemblant des éléments caractéristiques de ces deux périodes.

Dans T375, seuls deux petits clous à tête conique ont été découverts, l'un parmi les os des pieds, l'autre à proximité du tibia droit. Il est impossible dans ce cas de restituer des semelles cloutées, mais on pourrait imaginer la présence d'un système de fermeture de chaussures, ou éventuellement de lanières de jambières. Le fait qu'il s'agit d'une tombe en dalles indique qu'elle n'est sans doute pas antérieure à la seconde moitié du VIe s.

[239] Cf. notamment Donaueschingen, T53/61a et T53/72a (Buchta-Hohm 1995, pl. 10 A, nos 1-2 ; pl. 11 F, no 2) ; Merdingen, T108 (Fingerlin 1971, pl. 70, nos 15-17).

[240] Urlacher *et al.* 1998, pp. 162-164 ; Marti 2000, A, p. 99 (Aesch-Steinacker T16 et T39).

[241] Sézegnin, T12 (Privati 1983, pl. I, T12-1 et 2) ; Lausanne – Bel-Air, T251 (Leitz 2002, pl. 63, no 5).

[242] T251 est datée de la phase 4 (vers 630/40-680).

[243] La Roche-sur-Foron, E 174 (Colardelle 1983, fig. 59, no 9). Une garniture de Lavoye présente aussi le même style de décor : Lavoye, T21 (Joffroy 1974, fig. 46, p. 63).

[244] Cf. par ex. Fingerlin 1971, pp. 96-98 ; Haas-Gebhard 1998, pp. 66-67 ; Buchta-Hohm 1995, pp. 67-69. Pour les parallèles propres à chaque pièce, cf. catalogue.

[245] Doubs, S 346A (Urlacher *et al.* 1998, pl. 43, nos 2-3) ; Berne – Bümpliz, T261 (Tschumi 1945, pl. II) ; Vellechevreux, sans contexte connu (Thévenin 1968, pl. XXVIII, no 3) ; Soyria, T40 (Pétrequin *et al.* 1980, fig. 40, no 44-1) : pièce très semblable à celle de Curtil-sous-Burnand, T346 (Ajot 1985, fig. 114, 346-1).

[246] Martin 1991, pp. 45-48 ; Castella *et al.* 1999, pp. 328-330 ; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 169.

No tombe/ No objet	Type	Ind.	Sexe/âge	Eléments de coiffes	Position	Autre mobilier
T137	Coffrage de bois	A	F/Adulte	35 filaments d'or/ petit prisme de cristal de roche	A droite du crâne, au niveau de l'oreille	-
T143	Coffre de bois, entourage de pierres	A	F/Adulte	61 perles vertes et 55 tubes d'or	A l'emplacement de la face et de part et d'autre du crâne	-
T170	Fosse simple	A	F/Adulte	31 perles vertes et 105 tubes d'or	Entre la base et le milieu du crâne	Fibules ansées, nombreuses perles
T481	Fosse simple	A	Ind./15-19 ans	88 perles vertes	Autour du crâne, près de l'oreille droite et de la clavicule droite	Nombreuses perles (collier?), boucle en bronze, châtelaine
T65	Coffre de dalles	A	M/Adulte	Petit anneau d'argent	Contre l'orifice auriculaire gauche	-
T227	Fosse simple	?	4 adultes (2F/2M)	Petit anneau trilobé en bronze	Zone perturbée	-

Fig. 97. *Tableau synthétique des tombes à coiffes.*

6.2.3 Les éléments de coiffes

Perles et/ou filaments en or: T137: pl. 6; T143: pl. 8; T170: pl. 10-III; T481: pl. 29-IIa; anneaux: T65: pl. 2; T227: pl. 13.
Fig. 97; PL. couleurs II et III

Des éléments particulièrement précieux ont été mis au jour dans trois sépultures féminines à coffrages de bois, groupées dans la partie nord-ouest de la nécropole (fig. 100). L'une d'elle (T137) contenait en effet des filaments d'or, vraisemblablement intégrés dans une broderie (PL. IIIa). Les deux autres (T143 et T170) ont livré des perles tubulaires en tôle d'or associées à des petites perles de verre vert (PL. II). Les dimensions très restreintes des éléments qui composent ces parures, leur caractère précieux et surtout leur position, clairement en relation avec les crânes des défuntes, permettent de les définir comme des pièces cousues sur des étoffes, par exemple des voiles ou des bandeaux, plutôt que comme des grains de colliers. Si ces ensembles constituent le seul mobilier des tombes T137 et T143, la tombe T170 contenait un riche inventaire comportant une paire de fibules ansées en argent doré ainsi qu'un important ensemble de perles découvert sur la poitrine de la défunte (fig. 91, PL. I).

Une quatrième tombe, vraisemblablement celle d'une jeune femme (T481), a livré un nombre important de perles, dont 88 très petites perles vertes, comparables à celles mises au jour dans T143 et T170. Les autres perles semblent appartenir à un collier. Plusieurs autres objets en bronze, en fer et en os, qui composaient probablement une châtelaine, étaient déposés à gauche du genou gauche. Parmi ceux-ci se trouvait une boucle en bronze d'une forme particulière (cf. chap. 6.1.1, fig. 65, n° 6 et fig. 66). T481 se situe à l'écart des trois autres tombes à coiffes, dans le secteur oriental de la nécropole, où ont été mises au jour la plupart des sépultures avec boucles de ceinture en bronze.

Deux tombes ont par ailleurs livré des anneaux susceptibles d'appartenir à des coiffes (T65 et T227). Les contextes de découverte sont toutefois très peu clairs: nous n'évoquerons que très brièvement ces deux objets.

Les coiffes ornées d'éléments en or

Les fils d'or de T137

T137 contenait 35 petits filaments d'or et un minuscule prisme en cristal de roche, découverts rassemblés sur le côté droit du crâne, au niveau de l'oreille (fig. 98). Les fils sont de minces bandeaux plats, pour la plupart très courts, vraisemblablement découpés dans une feuille d'or (PL. IIIa). Leur forme présente de nombreux plis et dépressions, qui montrent qu'ils étaient intégrés à une pièce de textile. A l'exception d'un fragment un peu plus important, formant deux losanges accolés, les motifs brodés ne peuvent cependant être restitués. On peut imaginer que ces filaments ornaient

un galon bordant une coiffe ou un bandeau, à l'exemple des découvertes recensées et analysées par Elisabeth Crowfoot et Sonia Chadwick Hawkes[247]. Ces chercheuses ont rassemblé près d'une centaine de sépultures contenant des fils d'or, dispersées sur l'ensemble du continent européen, de la Scandinavie à l'Espagne. Les découvertes mérovingiennes les plus précoces (fin Ve-VIe s.) proviennent des régions rhénanes et du nord de la Gaule – où l'on trouve également la plupart des sites recensés – et sont mises en relation avec des personnes de très haut rang. Les fils d'or issus des tombes féminines se trouvaient le plus souvent sur ou autour du crâne, et sont interprétés comme des ornements de coiffes ou de bandeaux.

De tels éléments ont été découverts notamment dans plusieurs sarcophages de la basilique de Saint-Denis (Paris), dont les fouilles ont fait l'objet d'une publication d'ensemble[248]. Ils sont parfois en relation avec des étoffes ou d'autres matières organiques encore partiellement conservées. C'est le cas par exemple dans le sarcophage 28, daté de la fin du VIe ou du début du VIIe s., où un jeune enfant portait une coiffe composée de plusieurs bourrelets de paille tressée superposés et probablement attachés sur la tête par des rubans ou des liens de cuir[249]. Cette coiffe était recouverte d'un voile teint en rouge et fixé à sa base par un bandeau orné de galons à fils d'or. On peut citer un autre parallèle prestigieux dans la célèbre tombe féminine de la cathédrale de Cologne, datée vers 530/540[250].

Les découvertes de broderies à fils d'or restent peu nombreuses sur le territoire de la Suisse actuelle. On peut toutefois citer plusieurs exemples issus de fouilles d'églises[251]. La tombe d'un jeune enfant mise au jour dans celle de Stein am Rhein contenait, outre des fils d'or, une fibule formée par une monnaie de la fin du VIIe ou du début du VIIIe s.[252]. La tombe d'un autre enfant, découverte à l'extérieur de l'église St-Etienne à Coire, contenait elle aussi les restes d'un « voile d'or », mais sa datation ne peut être précisée[253]. Enfin, un sarcophage dégagé dans le déambulatoire de l'abside centrale

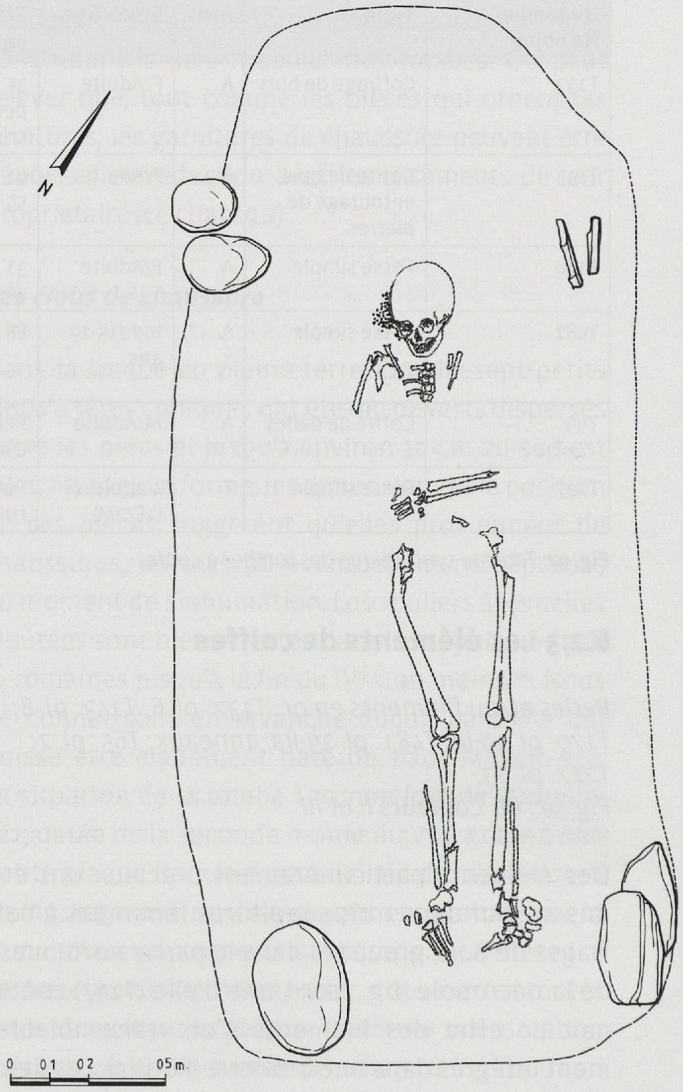

Fig. 98. *Relevé de la tombe T137, avec la situation des filaments d'or de la coiffe. Dessin : M. Klausener, MHAVD.*

[247] Crowfoot/Chadwick Hawkes 1967. Pour des découvertes plus récentes et sur les broderies à fils d'or en général, cf. J. Bank-Burgess, in : Die Alamannen, cat. expo. 1997, pp. 376-377 ; A. Rettner in : Antonini 2002, pp. 202-203, notes 105-111.

[248] Fleury/France-Lanord 1998, p. 195-207 ; cf notamment sarcophages 28, 42, 47 et 60 (photo p. II-181).

[249] Fleury/France-Lanord 1998, p. 82 et II-68.

[250] Les Francs, cat. expo. Paris 1997, pp. 86-87.

[251] La découverte de la cathédrale Saint-Pierre de Genève citée par erreur dans SPM VI (2005 ; p. 309, fig. 188) doit être écartée : les textiles brodés d'or retrouvés et analysés au Musée d'Art et d'Histoire de Genève ont donné une date C14 du XVe s. : Martiani-Reber 1999. L'aménagement de la tombe à sarcophage dans laquelle ces textiles ont été découverts est cependant plus ancien (VIIe-VIIIe s.) : Bonnet 1993, pp. 62-63.

[252] Martin 1986b : Tpq 692 ap. J.-C. ; Höneisen (éd.) 1993, pp. 217-218, fig. 183 et 230 ; parallèles cités note 677.

[253] Coire, église Saint-Stéphane, T46 : Schneider-Schnekenburger 1980, p. 63.

de l'église funéraire de Sion – Sous-le-Scex a livré des restes d'étoffe ornés de fils d'or torsadés[254].

L'origine des tissus ornés de fils d'or reste encore peu claire[255]. Les plus anciens sont issus de tombes de la fin du Hallstatt, mais ils sont connus surtout durant l'époque romaine, notamment au travers des textes. Leur production aurait alors été réservée à des ateliers impériaux. Dans les provinces du nord de l'Empire, on les connaît surtout en Rhénanie et dans la région de Trêves. Au Ve s., les poèmes de Sidoine Apollinaire décrivent les femmes de l'aristocratie gallo-romaine tissant et brodant la soie et l'or[256]. Un atelier existait dans la villa de Pontius Leontius à Bourg-sur-Gironde, et on suppose l'existence de tels centres de production à Reims, Trêves et Arles. Ainsi, si l'iconographie et l'usage de la soie incitent à rechercher une origine byzantine, les tissus brodés d'or ont aussi pu être produits en Gaule. Leur présence dans de très riches sépultures mérovingiennes (par ex. Cologne et Saint-Denis) suggère que ce type de vêtement a été adopté dans l'entourage des rois mérovingiens, probablement par imitation des empereurs d'Orient.

Si les broderies d'or semblent plus fréquentes dans les nécropoles à partir du VIIe s., la tombe T137 de La Tour-de-Peilz est sans doute plus précoce. Elle est en effet voisine de deux autres tombes contenant des éléments de coiffe en or (cf. ci-dessous), dont l'une (T170) contient en outre des fibules ansées digitées datées de la première moitié ou vers le milieu du VIe s. Cette datation précoce est confirmée par l'utilisation d'un fil formé d'une étroite bande, type progressivement remplacé à partir du VIe s. par des fils torsadés autour d'une âme organique (généralement de la soie)[257].

Le petit morceau de cristal de roche a été trouvé avec les filaments d'or: on peut supposer qu'il faisait aussi partie de l'ornementation du galon, inséré dans le support textile à la manière d'une petite pierre ou d'un fragment de miroir sur les textiles orientaux actuels. Nous ne connaissons toutefois aucun parallèle du haut Moyen Age.

Les perles d'or et de verre de T143 et T170

T143 et T170 ont aussi livré des éléments de coiffe en or: il s'agit ici de perles tubulaires en tôle d'or associées à de très petites perles de verre opaque vert (PL. II). Dans la tombe T143, les deux sortes de perles sont mêlées et dispersées de part et d'autre du crâne, ainsi qu'à l'emplacement de la face (fig. 29). Dans T170, ils se répartissent en petits groupes sur une bande qui s'étend de la base au milieu du crâne (cf. fig. 91).

L'usage de perles tubulaires en or est attesté à l'époque romaine déjà[258]. A partir du IIIe s., des formes relativement complexes et décoratives sont intégrées à des parures, soit en alternance avec des perles cylindriques colorées, soit de manière à maintenir l'écartement entre des pendentifs[259]. Leur usage est attesté jusqu'au VIe s. au moins, voire jusqu'au début du VIIe s. Un exemple tardif, daté du début du VIIIe s., est signalé à Rommerskirchen (D)[260].

La disposition de ces perles dans les tombes du Clos d'Aubonne, comme leurs dimensions très restreintes, suggèrent qu'elles étaient appliquées sur un support textile lié à la coiffure, par exemple un bandeau ou un voile. A l'appui de cette thèse, on peut citer à nouveau les voiles découverts dans plusieurs sarcophages de la basilique de Saint-Denis, dont certains étaient accompagnés de quelques tubes d'or (sarcophages 60 et 14)[261]. Pas moins de vingt-trois tubes d'or ont été découverts dans la sépulture 62, mêlés aux dents: ils sont interprétés comme des éléments décorant l'encolure d'un vêtement[262]. Cinquante-deux tubes d'or proviennent enfin de la tombe 6-1953/54 des fouilles d'Edouard Salin, mais leur position exacte n'est malheureusement pas

[254] Sion – Sous-le-Scex, T 157: A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2002, pp. 202-203, avec d'autres parallèles.

[255] Crowfoot/Chadwick-Hawkes 1967, pp. 53-57; J. Bank-Burgess, in: Die Alamannen, cat. expo. 1997, pp. 376-377.

[256] Sidoine Apollinaire, *Carmina* XV, 126-131 et XXII, 192-199: Loyen (éd.) 1960.

[257] Cf. A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2002, p. 202, note 104 avec litt.

[258] Deppert-Lippitz 1997.

[259] Cf. par ex. parures du trésor de Vemania/Isny (enfoui en 305): Die Alamannen, cat. expo. 1997, fig. 103, p. 112.

[260] Carré/Jimenez (dir.) 2008, p. 106, avec de nombreux autres parallèles.

[261] Fleury/France-Lanord 1998, p. II-51 et II-179.

[262] Fleury/France-Lanord 1998, p. II-187; la défunte portait en outre à la main gauche une bague d'or ornée d'une améthyste ovale montée en bâte. NB: le réexamen en cours des textiles découverts à Saint-Denis par Antoinette Rast-Eicher est susceptible de modifier les reconstitutions proposées ici.

connue[263]. Liés par groupes de trois à six, ils étaient en contact avec une couche organique (restes de cuir et de tissu) recouvrant le fond du sarcophage.

De très nombreux tubes d'or ont aussi été mis au jour dans quatre sépultures de la nécropole de Keszthely-Fenékpuszta (Hongrie), située à l'intérieur des murs de la ville romaine tardive, et datée du VIe s.[264]. De nombreux objets issus de ces sépultures montrent une influence byzantine. Ces petites pièces sont toujours en relation avec la tête, et sont interprétées comme les éléments de résilles enveloppant la chevelure. Dans la tombe 9, deux bâtes en or, dont une seule contient encore un rubis, sont considérées comme des ornements de bandeaux[265].

Il faut signaler enfin la découverte toute récente de la tombe S 163 de Louviers (Eure), dans laquelle 9 perles tubulaires en tôle d'or ornées de cannelures, mises au jour à l'emplacement du thorax, étaient associées à 207 micrograins bleu foncé[266]. Si leur position peut correspondre à celle d'un bracelet placé haut sur le bras, les perforations observées sur deux de ces pièces suggèrent qu'elles étaient cousues sur un vêtement. L'inhumation est datée entre 430 et 470/80 par une paire de fibules ansées à têtes triangulaires du type Nieder-Florstadt/Wiesloch[267].

Ces exemples restent cependant exceptionnels: l'utilisation de perles tubulaires en or pour l'ornementation de textiles paraît bien plus rare que celle de fils d'or.

Si la relation des perles tubulaires en or avec des éléments de coiffes n'est pas toujours assurée dans les sépultures de Saint-Denis, leur disposition dans les tombes de La Tour-de-Peilz paraît sans équivoque. L'hypothèse d'un bandeau ou d'un voile présent dans T143 et T170 est confortée par les éléments de comparaison trouvés pour les petites perles en verre opaque vert. Toujours à Saint-Denis, on peut citer le sarcophage 42, où 71 perles vertes ont été mises au jour sous un galon orné de fils d'or, appartenant à un voile de satin de soie[268]. Plus proche de la région lémanique, on peut mentionner les «micrograins» de la tombe S 401A de la Grande Oye à Doubs, qui se trouvaient dans une position comparable à ceux de La Tour-de-Peilz, sur l'avant du crâne et sous la mandibule[269]. Ils étaient accompagnés de pendeloques en feuilles d'argent, alors que des appliques en tôle d'or ont été découvertes autour du crâne. L'ensemble indique la présence d'une coiffe (ou peut-être plutôt d'un voile?) brodée de perles et retenue par un diadème portant les appliques en or. La tombe 401A est considérée comme particulièrement riche en comparaison des tombes de la même période[270]. On peut mentionner encore un galon brodé de fils d'or et associé à des perles mis au jour dans une tombe de la nécropole de Moos-Burgstall (Bavière): la position du galon et d'une partie des perles indique qu'il s'agit d'éléments d'une coiffe[271]. L'association des tubes d'or avec des petites perles vertes nous permet de rapprocher les deux ensembles de T170 et T143 des coiffes à galons brodés de fils d'or, et ainsi de considérer qu'ils forment un ensemble avec la tombe T137 – ce qu'indique bien sûr avant tout leur répartition dans la nécropole. Nous tenterons plus loin de voir à quoi pouvaient ressembler ces coiffes, ainsi que leur signification pour le site de La Tour-de-Peilz (cf. ci-dessous et chap. 10.1.2 et 10.2.2).

Les perles de verre de la tombe T481

De très nombreuses perles ont été mises au jour autour et à l'intérieur du crâne de l'adolescent(e) inhumée dans T481 (fig. 99). Parmi elles se trouvent

[263] Fleury/France-Lanord 1998, p. II-252; Salin 1957, pp. 104 et 113-114, fig. 14; avec bague en or à chaton octogonal lisse, anneau en bronze à 7 protubérances et plaque-boucle rectangulaire «wisigothique» à décor cloisonné du type A de Ripoll, caractéristique de son niveau II (480/90-525 ap. J.-C.): Ripoll Lopez 1991, fig. 1 p. 120 et fig. 5 p. 124.

[264] Barkòczi 1968: T 8: 472 pièces (fig. 6, pl. LVIII, nº 6); T 9: 287 pièces, avec deux bâtes en or (fig. 7, pl. LIX, nos 11, 6 et 8); T14: 985 pièces (fig. 10, pl. LXII, nº 9); T17: 10 pièces (fig. 13, pl. LXVI, nº 7).

[265] Barkòczi 1968, pl. LIX, nos 6 et 8; la position de ces deux pièces sur la fig. 7 n'est cependant pas claire.

[266] Carré/Jimenez (dir.) 2008, pp. 103-106, fig. 80, pl. 38.

[267] Carré/Jimenez (dir.) 2008, p. 119, fig. 91; typologie de A. Koch (1998).

[268] Fleury/France-Lanord 1998, p. II-111, fig. 20 p. 206; datation proposée: entre 530 et 580 (cf. p. 129).

[269] Urlacher *et al.* 1998, p. 105, p. 128, fig. 106 et 107, pl. 48, nos 1 et 3; tombe datée du début du VIIe s.

[270] Urlacher *et al.* 1998, pp. 234-238.

[271] Moos-Burgstall, T8: von Freeden 1987, pp. 513-515, fig. 23, pl. 56, nº 2 et 57, nº 2 (2e tiers VIIe s.)

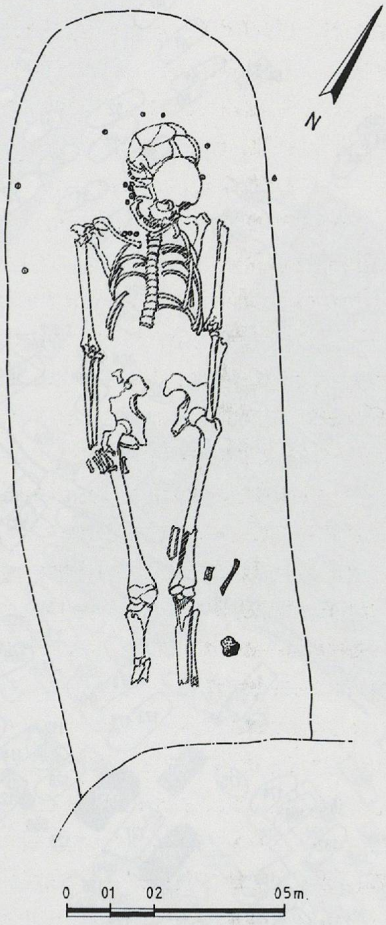

Fig. 99. *Relevé de la tombe T481, avec la situation des perles et des éléments de la châtelaine. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

88 très petits grains en verre opaque vert, tout à fait comparables à ceux des coiffes de T143 et T170 (cf. ci-dessus; PL. IIIb). Seules une quinzaine de perles ont été situées précisément sur le relevé de la tombe: elles indiquent que les très petits grains verts sont présents tout autour de la tête et à droite des cervicales, alors que les perles jaunes sont concentrées du côté droit, entre la base du crâne et les cervicales. Le nombre de pièces localisées paraît bien faible pour reconstituer ces parures, mais on peut vraisemblablement admettre, au vu du type et de la localisation des micrograins, que la tombe contenait une coiffe ou un voile orné de perles vertes, en plus d'un collier.

Les types de perles qui composent le collier suggèrent une datation au VIe s. Une boucle rectangulaire découverte à gauche du genou gauche, associée aux éléments d'une châtelaine, complète cet inventaire particulier (cf. chap. 6.1.1 et 6.5.1; pl. 29). T481 se trouve dans la partie est de la nécropole, assez éloignée des trois tombes à coiffes comportant des éléments en or, mais non loin de la tombe double T567, dont les perles sont datées de la 2e moitié, voire plus précisément du dernier tiers du VIe s.

Les exemples de coiffes ornées de perles uniquement ne sont pas très nombreux à notre connaissance. Il faut cependant signaler que cinq très petites perles vertes proviennent d'une tombe féminine de Lausanne – Bel-Air: elles ont elles aussi été comparées aux perles de la tombe T170 de La Tour-de-Peilz, bien que leur position soit inconnue et qu'elles soient aujourd'hui perdues[272]. La tombe de Bel-Air, qui contenait elle aussi les éléments d'une châtelaine (2 grosses perles et un anneau à « boules » en bronze) ainsi qu'une « Flachsbreche » (instrument servant à broyer le lin), est datée du milieu du VIe s.

Synthèse

Les éléments présentés permettent de proposer la présence de coiffes dans quatre tombes distinctes de La Tour-de-Peilz. Il est assez difficile d'imaginer l'aspect qu'elles pouvaient revêtir. Les découvertes similaires effectuées à Doubs sont interprétées comme des ornements d'une coiffe retenue par un diadème, selon une restitution proposée par Max Martin à propos des éléments de coiffe mis au jour à Mels[273]. Cette restitution s'inspire de sculptures et d'autres représentations anciennes, notamment des mosaïques de Ravenne[274]. Une tête féminine en bronze conservée à Bonn présente notamment une coiffe recouvrant toute la chevelure et serrée à la base par un bourrelet maintenu par une sorte de filet ou résille[275]. Les tubes d'or des tombes de Keszthely-Fenékpuszta sont interprétés comme des éléments de résilles: ils auraient été enfilés sur les cordelettes formant le filet[276]. Deux sépultures de Saint-Denis ont toutefois permis de

[272] Lausanne – Bel-Air, T169: Leitz 2002, p. 132, note 52; p. 227; pl. 47, n° 2.

[273] Martin 1988a, pp. 171-176; Martin 1991, pp. 23-28 (diadèmes). Cf. aussi M. Martin, in: Die Alamannen, Cat. expo. 1997, pp. 349-355.

[274] Sur l'usage de vêtements brodés de perles et de pierreries à Ravenne et l'influence du costume byzantin dans le monde franc cf. Burzler *et al.* 2002, pp. 261-265, fig. 173-175.

[275] Martin 1988a, pp. 173-174, fig. 20. La pièce est datée vers 400.

[276] Barkòczi 1968, p. 302; un seul parallèle est cité à Carnuntum (sarcophage romain tardif), sans référence précise.

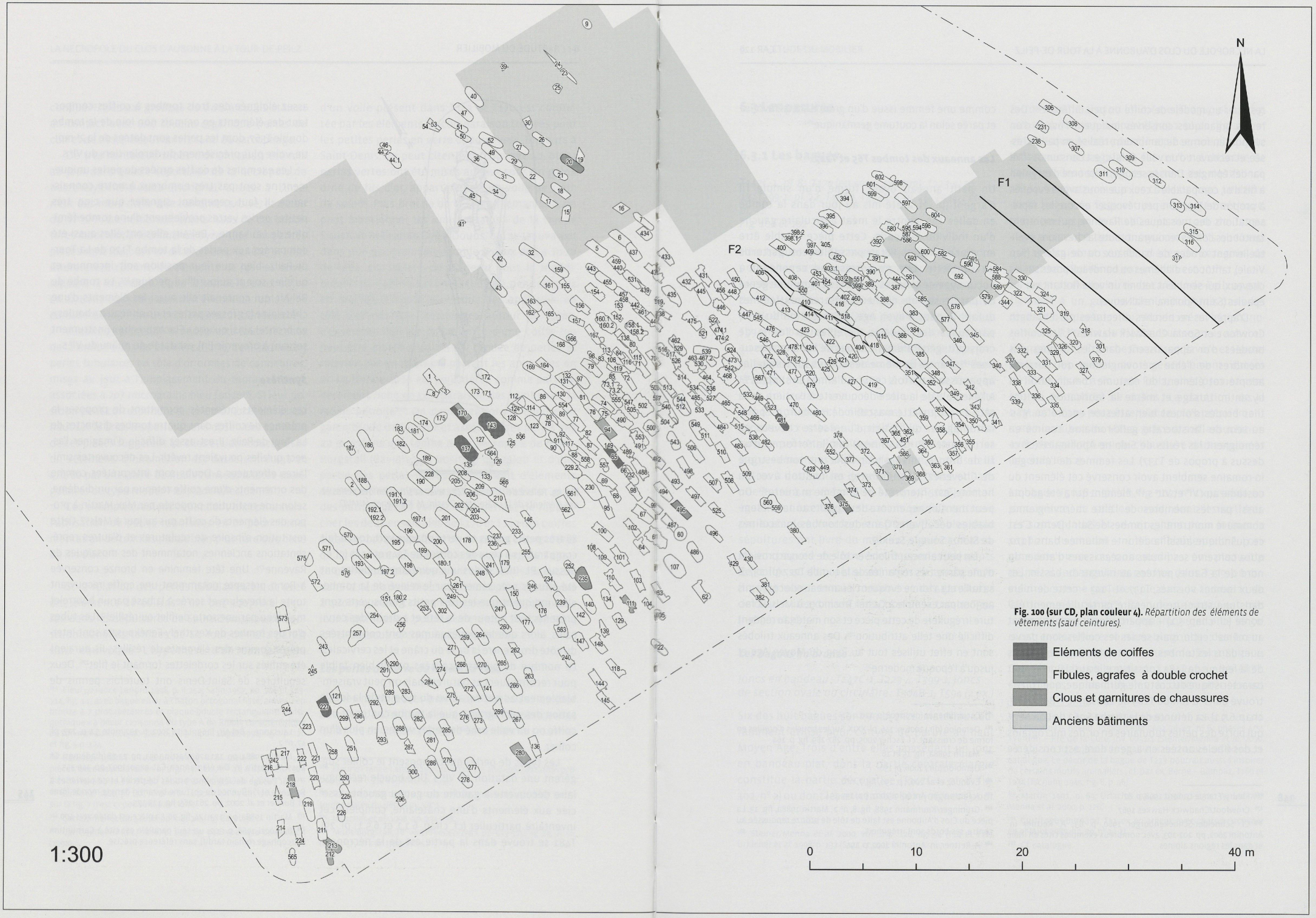

Fig. 100 (sur CD, plan couleur 4). *Répartition des éléments de vêtements (sauf ceintures).*

restituer un modèle de coiffe un peu différent[277]. Des restes organiques conservés indiquent l'usage d'un support en forme de tambourin, réalisé en paille tressée, et recouvert d'un voile. Celui-ci est dans un cas fixé par des épingles. Dans le second, il est orné d'un galon à fils d'or, comparable à ceux que nous avons évoqués à propos de T137. On peut évoquer encore les représentations des mosaïques de Ravenne, qui montrent tantôt des coiffes recouvrant toute la chevelure, éventuellement ornées de bandeaux ou de galons (San Vitale), tantôt des diadèmes ou bandeaux posés sur les cheveux, qui semblent retenir un voile flottant sur les épaules (Saint-Apollinaire la Neuve).

D'après les recherches effectuées par Elisabeth Crowfoot et Sonia Chadwick Hawkes[278], les coiffes brodées d'or apparaissent dans les tombes des membres de l'élite mérovingienne, qui auraient adopté cet élément du costume romain tardif et byzantin. L'usage et même la fabrication de textiles brodés d'or est bien attestée encore au Ve s. au sein de l'aristocratie gallo-romaine, comme en témoignent les récits de Sidoine Apollinaire (cf. ci-dessus à propos de T137). Les femmes de l'élite gallo-romaine semblent avoir conservé cet élément du costume aux VIe et VIIe s.[279], élément qui a été adopté aussi par les membres de l'élite mérovingienne, comme le montrent les tombes de Saint-Denis. C'est ce qu'indique aussi la défunte inhumée dans T170, qui a conservé ses fibules ansées issues d'atelier du nord de la Gaule, portées au niveau du bassin. Les deux tombes voisines, T137 et T143 – cette dernière dans une structure funéraire particulièrement élaborée (cf. chap. 5.1) – appartiennent probablement au même cercle, mais seules les coiffes sont parvenues dans les tombes. La châtelaine déposée auprès de la femme de T481 constitue elle aussi un élément caractéristique du costume germanique, que l'on retrouve dans la tombe T169 de Lausanne – Bel-Air (cf. chap. 6.5.1). La défunte de la tombe S 163 de Louviers, qui porte des perles tubulaires en or, des micrograins et des fibules ansées en argent doré, est considérée comme une femme issue d'un groupe social favorisé et parée selon la coutume germanique[280].

Les anneaux des tombes T65 et T227

Un petit anneau ovale, formé d'un simple fil d'argent (pl. 2), a été mis au jour dans la tombe en dalles T65, contre le méat auriculaire gauche d'un individu masculin. Cette pièce semble être en place, malgré l'état passablement perturbé du squelette. Elle ne correspond cependant à aucun type de boucles d'oreilles connu – ce genre de parure semble d'ailleurs réservé aux femmes durant le haut Moyen Age, à l'exception du type particulier des boucles d'oreilles en forme de croissant, généralement issues de tombes masculines[281]. Il en va de même des coiffes sur lesquelles apparaissent parfois ce type d'anneaux simples[282]. A l'exemple de la pièce découverte à l'arrière de la tête d'un squelette masculin de Hordain, on pourrait imaginer qu'il s'agit d'un « serre cheveux ou serre natte »[283]. Un anneau similaire formé d'un fil de bronze, mis au jour dans une tombe triple de Chevenez – Lai Coiratte, en relation avec un homme, est interprété de la même manière[284]. On peut mentionner encore deux petits anneaux semblables découverts dans des tombes masculines de Sion – Sous-le-Scex[285].

Un petit anneau trilobé en tôle de bronze provient d'une partie très remaniée de la tombe T227 (pl. 13). Si sa taille et sa forme évoquent les anneaux de coiffe mis au jour par exemple à Castel Trosino et à Mels, la facture irrégulière de cette pièce et son matériau rendent difficile une telle attribution[286]. Des anneaux trilobés sont en effet utilisés tout au long du Moyen Age et jusqu'à l'époque moderne[287].

277 Fleury/France-Lanord 1998, p. 82.

278 Crowfoot/Chadwick-Hawkes 1967.

279 Cf. Schneider-Schnekenburger 1980, p. 63; A. Rettner in: Antonini 2002, pp. 202-203, avec nombreux exemples cités en Italie et dans les régions alpines.

280 Carré/Jimenez (dir.) 2008, p. 120.

281 Demolon (dir.) 2006, p. 146, pl. XXIX. Sur les boucles d'oreilles en forme de croissant, cf. Escher 2005, pp. 287-289, fig. p. 164.

282 Martin 1988a, fig. 15 et 16.

283 Demolon (dir.) 2006, p. 150.

284 Évéquoz *et al.* 2007, p. 290, fig. 7, n° 2.

285 A. Rettner, in: Antonini 2002, pp. 193-194.

286 Grüninger/Kaufmann 1988, fig. 8, n° 2; Martin 1988a, fig. 13. La pièce du Clos d'Aubonne est faite de tôle de bronze repoussée au centre, ses bords sont irréguliers.

287 A. Rettner, in: Antonini 2002, p. 194.

6.3 Les parures

6.3.1 Les bagues

T147C-1 : pl. 8 ; T170 (en verre, perdue) ; T223-4 : pl. 13 ; T399-1 : pl. 22 ; T487-1, T504B-1 : pl. 28 ; T594-1 et 2 : pl. 31.
Fig. 101 et 102

Huit bagues ont été mises au jour dans la nécropole : elles se trouvaient dans deux sépultures en fosse simple et cinq coffres de dalles. La répartition de ces tombes n'indique aucune concentration particulière (fig. 105). Dans deux tombes (T504B et T594), les bagues étaient portées à la main gauche au moment de l'inhumation ; la femme de T594 portait d'ailleurs deux anneaux au même doigt. Dans la sépulture féminine T170, la bague se trouvait sans doute dans une poche ou un petit sac porté sur la poitrine (cf. ci-dessous). Dans les quatre sépultures restantes, la position lors de l'inhumation ne peut être restituée. Dans trois tombes, les bagues étaient associées à des femmes, dans deux autres à des adultes de sexe indéterminé et dans une autre à un enfant. Un homme (T504B) portait également une bague, situation que l'on retrouve par exemple à Yverdon et à Doubs[288]. Seules deux sépultures ont livré du mobilier significatif associé aux bagues : des fibules et des perles (éléments de coiffe et d'un petit sac) dans la tombe T170 (fig. 91), une monnaie romaine et des garnitures de chaussures dans la réduction de la tombe T399 (fig. 96, n° 3).

Les bagues en bronze

Joncs en bandeau : T147C-1, T223-4, T399-1 ; joncs de section ovale ou circulaire : T504B-1, T594 (2 ex.)

Six des huit bagues sont en bronze, matériau couramment utilisé pour ce type de parure au haut Moyen Age. Trois d'entre elles possèdent un jonc en bandeau plat, dont la partie centrale élargie constitue la partie décorative (T147C-1, pl. 8, fig. 102, n° 2) ou dont les extrémités se rejoignent pour former soit le chaton lui-même (T223-4, pl. 13, fig. 102, n° 3), soit son support (T399-1, pl. 22, fig. 102, n° 4). Le chaton de cette dernière pièce, une plaquette de bronze rectangulaire, fut retrouvé détaché de l'anneau. Ces trois bagues portent des motifs incisés sur le chaton et sur les côtés du jonc. Le décor de la bague de T399 est purement géométrique, alors que ceux de T147C-1 et surtout de T223-4 s'apparentent à des monogrammes, tels que ceux qui apparaissent sur des pièces de Sézegnin, de Lausanne – Bel-Air ou encore d'Yverdon[289].

Les trois exemplaires de La Tour-de-Peilz appartiennent à un groupe bien représenté dans les régions occidentales du monde mérovingien, notamment à l'ouest du Plateau suisse, mais aussi en Bourgogne, en Franche-Comté, en Savoie et Haute-Savoie. Ces pièces sont généralement datées du VIIe s.[290]. A La Tour-de-Peilz, elles proviennent toutes de coffres de dalles. La datation de la bague de T399 peut être placée plus précisément après le milieu du VIIe s. grâce à son association avec des garnitures de chaussure damasquinées (cf. chap. 6.2.2).

La bague T504B-1 (pl. 28, fig. 102, n° 1) possède un jonc mince, de section ovale, dont les extrémités sont aplaties et se rejoignent pour former le support du chaton – vraisemblablement à l'origine une pierre, ou, pourquoi pas, une plaquette de métal rectangulaire, comme dans T399, ou circulaire, comme par exemple dans la tombe 11 de Curtil-sous-Burnand[291]. Ce type d'anneau est très fréquent dans la région lémanique et plus largement en territoire romano-burgonde : des exemplaires proviennent notamment de Saint-Sulpice, Genolier, Dully ou encore de Lausanne – Bel-Air[292]. Ces pièces sont difficiles à dater précisément

[288] Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. 1, p. 126, fig. 94 (T14 et T22) ; Urlacher *et al.* 1998, p. 131 (S121 et 392).

[289] Sézegnin, T226 et T324 (Privati 1983, pl. VI, 226-1 ; pl. VII, 324-1) ; Lausanne – Bel-Air, T154B (Leitz 2002, pl. 41, n° 6 : phases 4/5) ; Yverdon – Pré de la Cure, inv. 6051-1 (Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. 1, p. 126, fig. 92). Pour les parallèles de chacune des pièces, cf. catalogue. Le décor de la bague de T223 pourrait aussi s'inspirer de certains motifs animaliers : cf. par ex. Berne – Bümpliz, T160 et T234 (Tschumi 1945, fig. 8, p. 46).

[290] Martin 1991, p. 69 ; Urlacher *et al.* 1998, p. 131-133 ; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 126.

[291] Curtil-sous-Burnand, T11 : ex. en argent, avec chaton circulaire en or (Ajot 1985, fig. 79, n° 11-2).

[292] Cf. catalogue.

N° tombe-N° objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Type	Matériau	Mobilier associé
T147C-1	Coffre de dalles	C?	Ind./adulte	Zone perturbée (au niveau du thorax de C)	Bandeau formant chaton, décor incisé	Bronze	-
T170 (perdue)	Fosse simple	A	F/adulte	Sur la poitrine	Anneau «avec chaton en verre jaune»	Verre	Fibules, coiffe, perles
T223-4	Coffre de dalles	A	F?/adulte	Tombe remaniée	Bandeau formant chaton, décor incisé	Bronze	Petite applique en bronze, divers frag. de fer et de bronze
T399-1	Coffre de dalles	RT	Ind./adulte	Parmi les os de la RT, chaton détaché de l'anneau	Bandeau formant le support du chaton, décor incisé	Bronze	Monnaie romaine, garnitures de chaussures
T487-1	Coffre de dalles	RT	Ind./10-14 ans?	Près des jambes	Anneau circulaire, chaton circulaire orné d'une croix (?)	Plomb (modèle?)	-
T504B-1	Coffre de dalles	B	M/adulte	Parmi les phalanges de la main G	Anneau mince, extrémités formant le support du chaton	Bronze	-
T594-1 et 2	Fosse simple	A	F/adulte	Autour d'1 phalange de la main G	2 anneaux à joncs circulaires minces	Bronze	Frag. d'aiguille

Fig. 101. *Tableau synthétique des tombes contenant des bagues.*

lorsque le chaton est absent : de tels anneaux se rencontrent en effet dès le IVe s. et sont présents durant toute la période d'occupation des nécropoles en plein champ[293].

La tombe T594 à quant à elle livré deux anneaux simples fermés (pl. 31, fig. 102, n° 6), de section circulaire, rigoureusement identiques et de même dimension. Déjà très répandu en Gaule à l'époque romaine, ce type d'anneau simple est fréquent dans les nécropoles du haut Moyen Age et a sans doute été porté longtemps après[294]. Trouver deux anneaux identiques sur le même doigt paraît être beaucoup plus rare. On trouve cependant des exemples comparables, notamment à Kaiseraugst, où trois tombes féminines ont livré chacune deux anneaux simples[295]. Dans deux de ces sépultures les bagues étaient portées à la même main (T160), voire au même doigt (T980). Dans la même nécropole, on trouve encore quatre tombes dotées d'un anneau simple et d'une seconde bague, décorée, portée à la même main voire au même doigt[296]. Trois tombes féminines de Curtil-sous-Burnand contenaient elles aussi une bague simple en bronze et une seconde ornée, alors qu'à Oberdorf Bühl (SO), une femme portait deux anneaux simples à la main droite et une bague à décor gravé à la main

[293] Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 124.

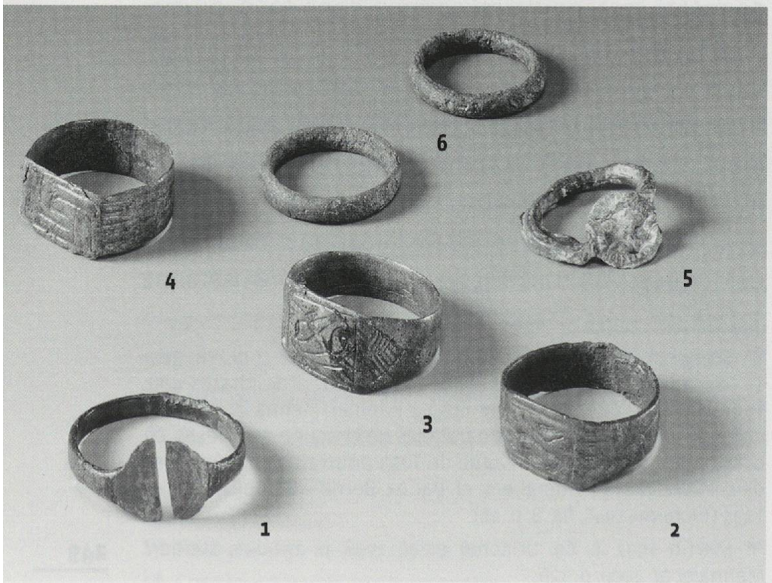

Fig. 102. *Bagues en bronze et en plomb : 1 : T504B-1 ; 2 : T147C-1 ; 3 : T223-4 ; 4 : T399-1 ; 5 : T487-1 ; 6 : T594-1 et 2. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

[294] Guiraud 1989, type 8, p. 196 ; Urlacher *et al.* 1998, p. 131 ; Martin 1991, p. 67, fig. 34 p. 64.

[295] Martin 1976a, T160 (pl. 10A, nos 2 et 3), T270 pl. 18B, nos 6 et 7) et T980 (pl. 59A, nos 4 et 5) ; Martin 1991, p. 67 : 2 des tombes (T270 et T980) sont placées dans la phase ZS E (610/20-700/720), la troisième (T160) dans la phase ZS D (cf. p. 155 ; 580-610/620).

[296] Martin 1991, p. 67 ; ces tombes sont également datées de la phase ZSE (610/20-700/720), 1 seule de la phase ZSD/E (fin VIe-VIIe s.).

gauche[297]. Une tombe d'enfant d'époque romaine tardive, mise au jour à Yverdon, contenait encore deux bagues simples en bronze, portées à la même main[298].

Le port d'anneaux de doigt est une pratique courante dans les régions romanisées et a sans doute pour origine une tradition romaine tardive[299]. Tout comme à La Tour-de-Peilz, il s'agit le plus souvent de parures simples en bronze, portant parfois un décor gravé, et qui constituent assez fréquemment le seul mobilier de la tombe. Les bagues simples ne font en revanche pas habituellement partie des inventaires féminins et masculins du sud-ouest de l'Allemagne, ni à la fin de l'Antiquité, ni durant le haut Moyen Age[300].

La bague en plomb et la bague en verre

T487-1; T170

Une petite bague en plomb a été mise au jour dans la réduction de T487 (pl. 28, fig. 102, n° 5). L'anneau, de section circulaire, porte des barbelures de fonte. Le chaton circulaire, un peu endommagé et plié, se trouve actuellement presque dans l'axe de l'anneau. Il est orné de quatre globules séparées par deux lignes en croix, l'ensemble du motif est entouré d'une bande striée en échelle. Le matériau utilisé et l'aspect inachevé de cette pièce pourraient indiquer qu'il s'agit d'un modèle, destiné à la fabrication d'un moule en terre cuite[301]. On peut cependant signaler la présence d'une bague en plomb, de forme et de décor comparables à celle de La Tour-de-Peilz, dans une tombe du cimetière de Staubing (Bavière)[302]. Celle-ci a été fabriquée dans un moule à deux valves. Un pendentif en plomb provient de la même tombe. Par ailleurs, des bagues d'un seul tenant, à jonc mince et chaton circulaire orné d'une croix, sont connues par exemple à Yverdon – Jordils, à Kaiseraugst ainsi qu'à Saint-Martin-de-Fontenay[303]. Un anneau en bronze découvert à Berne – Bümpliz, d'aspect massif et orné de motifs végétaux, porte un chaton circulaire orné d'une croix et de quatre petits points[304]. Une bague en bronze moulé de forme comparable à celle de La Tour-de-Peilz, mais sans décor, a été mise au jour à Doubs[305]. Les bagues à chatons circulaires sont cependant plus souvent ornées de monogrammes, de figures ou encore de motifs simples gravés, comme à Sézegnin et à Saint-Sulpice[306]. Elles sont aussi plus fréquemment formées d'un jonc aux extrémités aplaties sur lesquelles est fixé le chaton. De manière générale, les bagues en bronze à chaton circulaire sont assez fréquentes dans nos régions aux VIe et VIIe s.[307].

Une « petite bague en verre, avec un chaton de verre jaune » se trouvait à l'origine dans la tombe T170, mais elle est malheureusement perdue. Cette tombe féminine est bien datée de la première moitié du VIe s. grâce aux fibules ansées découvertes au niveau du bassin (cf. 6.2.1). L'utilisation du verre pour la fabrication de bijoux – à l'exception des perles – est toutefois inhabituelle au haut Moyen Age : bagues et bracelets sont généralement en métal[308]. Les pièces d'époque romaine sont en revanche relativement courantes, notamment sur les sites d'habitat[309]. Il n'est donc pas interdit d'imaginer que la bague de T170 soit un objet gallo-romain, conservé avec les perles dans la poche ou le petit sac déposé sur la poitrine (cf. chap. 6.3.2).

297 Curtil-sous-Burnand, T11, T132 et T256 (Ajot 1985, p. 65 et fig. 79, 11-2 et 3; fig. 93, 132-1 et 2; fig. 106, 256-2 et 3). Oberdorf, Bühl, T12 (Motschi 1993, pl. 2, nos 20-22).

298 Yverdon – Pré de la Cure, T286 (Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. II, pl. 35, 1 et 24).

299 Cf. Windler 1994, p. 92, avec nombreux exemples.

300 Koch 1985, p. 487; Windler 1994, p. 92.

301 Riha 1990, p. 13 et 26, pl. 7, n° 117. Sur les techniques de fabrication des bijoux, cf. aussi Bonnet/Martin 1982, p. 218-220; Guiraud 1989, 177-178; H. Amrein et E. Binder, in : Die Alamannen, Cat. expo. 1997, 363-364, fig. 403.

302 Staubing, T81 (Fischer 1993, p. 45 et 194, pl. 33, 81-3; pl. 60, n° 4); un parallèle d'époque romaine est signalé à Martigny.

303 Yverdon – Jordils, trouvaille ancienne (Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. II, Annexe 3, n° 81, fig. 316, p. 92); Kaiseraugst, T1030 (Martin 1991, p. 69, fig. 36, n° 8); Saint-Martin-de-Fontenay, T667 (Pilet (dir.) 1994, pl. 82, n° 667-1; 4e quart du VIIe s.).

304 Tschumi 1945, T212, fig. 8, p. 46.

305 Urlacher *et al.* 1998, S 275A-1, pl. 26.

306 Sézegnin T23 et T446 (Privati 1983, pl. I, 23-5; pl. IX, 446-1); Saint-Sulpice, T162 (Marti 1990, p. 68, fig. 38-5).

307 Martin 1991, pp. 67-69, fig. 36.

308 Verre et merveilles, Cat. expo. 1993, p. 103.

309 Riha 1990, p. 48; Guiraud 1989, p. 196.

6.3.2 Les colliers et les perles

T170: pl. 10; T192.1, T197.1: pl. 9; T360B: pl. 18; T367: pl. 21; T481: pl. 29 II; T567A: pl. 30)
PL. couleur IIIb, IV et V

Deux perles isolées et cinq ensembles de perles ont été mis au jour dans la nécropole du Clos d'Aubonne (fig. 103). Il faut ajouter à ce nombre les parures de coiffes découvertes dans les tombes T143, T170 et T481, présentées dans un autre chapitre (cf. chap. 6.2.3). Deux des sept tombes prises en compte ici sont des coffres de dalles, les cinq autres sont des sépultures en fosses, dont une à contenant en bois (probablement un cercueil monoxyle). Les deux perles isolées se trouvaient dans deux tombes masculines, dans lesquelles elles pourraient bien être parvenues par hasard, comme en témoigne leur position. Elles constituent le seul mobilier de ces deux sépultures.

Les parures composées de perles appartenaient à deux femmes et trois individus immatures, dont deux jeunes enfants. Dans deux de ces cinq tombes se trouvaient deux individus: la femme de T567 était accompagnée d'un enfant de 10-14 ans (fig. 104), alors que le jeune enfant de T360 avait été inhumé main dans la main avec un autre enfant, à peine plus âgé (fig. 150).

Seules trois des sept tombes qui contiennent des perles ont livré d'autres objets. Dans chacune de celles-ci, la position des perles ne permet pas de restituer sans hésitation un collier. L'inventaire de T170 est particulièrement riche, avec une paire de fibules ansées, une coiffe ornée de perles tubulaires en or et de petites perles de verre, ainsi qu'une importante quantité de perles déposées sur la poitrine, qui devaient composer l'ornementation et/ou le contenu d'une poche ou d'un petit sac (fig. 91; cf. ci-dessous). La tombe T481 contenait un dépôt de divers objets, probablement les éléments d'une châtelaine à anneaux, trouvés à gauche du genou gauche. Les perles se trouvaient autour et parmi les os du crâne, et pourraient composer un collier et/ou une coiffe (cf. fig. 99; ci-dessous). Les perles de T567 étaient rassemblées à la base de la cage thoracique: s'agit-il dans ce cas d'un collier déposé ou d'une sacoche contenant des perles? Si ces dernières constituent le seul mobilier accompagnant l'individu féminin, l'enfant inhumé à ses côtés possédait une boucle de ceinture, un couteau et un briquet de fer.

Les quatre sépultures restantes ne contenaient pas d'autre objet: les perles sont isolées dans les deux sépultures masculines déjà évoquées, alors que l'on peut restituer deux colliers dans les deux tombes d'enfants.

Contrairement à d'autres régions pourtant relativement proches, comme le nord-ouest et l'est de la Suisse, ou encore le sud-ouest de l'Allemagne, les colliers de perles sont rares dans la région lémanique; c'est d'ailleurs généralement le cas dans la partie occidentale de l'ancien royaume burgonde[310]. Dans la plupart des nécropoles, on n'en trouve qu'un ou deux exemplaires, alors que d'autres tombes, à peine plus nombreuses, ne contiennent qu'une perle isolée. Cette situation empêche d'établir une typologie valable de ces parures pour nos régions: il faut donc utiliser celles d'autres sites funéraires, plus ou moins proches, dans lesquels les colliers sont beaucoup plus fréquents[311].

Les perles isolées

T192.1-1, T367

La perle découverte sur l'avant-bras gauche de l'homme inhumé dans la tombe T192.1 est allongée, cylindrique, en verre opaque brun (pl. 9). Elle est ornée d'un filet de verre opaque jaune seulement partiellement conservé, enroulé en spirale puis étiré de manière à former des vagues. Elle appartient ainsi à un type peu représenté dans nos régions, mais que l'on trouve régulièrement

[310] Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 16 et 31; Colardelle 1983; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, p. 72. Yverdon – Pré de la Cure: 2 colliers pour 301 sépultures (1%; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 118). Sézegnin: 1 collier pour 710 tombes (0.1%; Privati 1983, p. 53). Saint-Sulpice: 1 collier pour 200 tombes (0.5%; Marti 1990, p. 65). Curtil-sous-Burnand: seulement 5 colliers (T66, T137, T158, T204 et T256) et 2 bracelets (T11 et T66) pour 330 tombes (2%; Ajot 1985, p. 44). Monnet-la-Ville: 1 tombe avec un collier et un bracelet de perles (T150) pour 171 tombes du haut Moyen Age (1%; Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 58-59). Doubs: 21 colliers pour 576 tombes (4%; Urlacher *et al.* 1998, p. 91-104). Par comparaison, on dénombre 33 sépultures avec colliers pour 244 tombes à Elgg (13,5%; Windler 1994, p. 80), 55 colliers pour 382 tombes datées du haut Moyen Age (14%; phases ZS C-E) à Kaiseraugst (Martin 1991, p. 74), et on relève que presque toutes les tombes féminines de Schretzheim (Koch 1977, p. 71) contiennent des colliers.

[311] Marti 2000, pp. 52-57; Windler 1994, pp. 80-86; Koch 1977, pp. 198-218, Farbtafeln 1-6; Koch 1997; Legoux 1993; Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, I, pp. 233-269; II, pl. 126-133; CD Tab. 37.

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Nbre	Type de parure	Mobilier associé
T170-D	Fosse simple	A	F/adulte	Sur poitrine	123	Dépôt de perles et/ ou collier	Fibules ansées, coiffe
T192.1-1	Fosse simple	A	M/adulte	Sur l'avant-bras G	1	?	-
T197.1-1 à 29	Bois (monoxyle)	A	Ind./5-9 ans	Cervicales	27	Collier	-
T360B-1 à 118	Coffre de dalles	B	Ind./1-4 ans	Cervicales-cage thoracique	123	Collier	-
T367	Coffre de dalles	A	M/adulte	Remplissage	1	?	-
T481-B	Fosse simple	A	Ind./15-19 ans	Autour et parmi les os crâniens	149	Coiffe et/ou collier	Coiffe, châtelaine
T567A-6 à 27	Fosse simple	A	F/adulte	Base de l'hémi-thorax D	20 (+ 2 anneaux)	Dépôt de perles	-; Ind. B: boucle, couteau et briquet

Fig. 103. *Tableau synthétique des tombes qui contiennent des perles.*

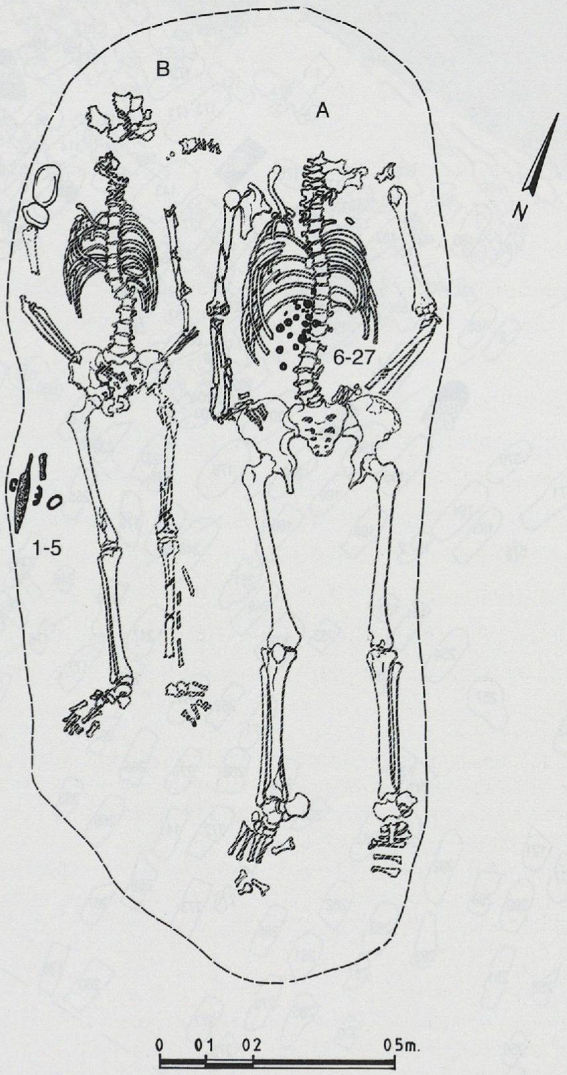

Fig. 104. *Relevé de la tombe T567, avec situation des perles sur la cage thoracique de l'adulte (ind. A) et situation de la ceinture et de l'aumônière déposées à droite du fémur droit de l'enfant (ind. B). Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

dans le nord-ouest de la Suisse, notamment à Kaiseraugst et à Bâle – Bernerring[312]. Si l'on n'en recense qu'un seul exemplaire dans la nécropole d'Elgg, site où les parures de perles sont pourtant assez nombreuses, ce type paraît relativement fréquent dans le sud de l'Allemagne[313]. On le rencontre également dans le nord de la Gaule[314]. Les exemples retrouvés dans la région bâloise et à l'est de la Suisse proviennent de tombes datées des VIe-VIIe s.[315]. La position de la perle, le fait qu'elle soit isolée et sa relation avec un individu masculin montrent qu'elle n'est sans doute pas dans son lieu de dépôt d'origine. Elle provient peut-être de la tombe sous-jacente, celle d'un jeune individu (T191.1), en grande partie détruite par T191.2. La datation de ce grain n'aide guère à la chronologie de ces deux inhumations: la seule indication

[312] Kaiseraugst, T118, T174, T526; Bâle – Bernerring, T10, T13 et T31 (réf. détaillée: cf. catalogue). Cf. aussi Marti 2000, p. 54, type P 39: Reinach, T8 (cf. catalogue, p. 227); Aesch-Steinacker T45 (pl. 16, T45-3) et T55 (pl. 21, T55-3).

[313] Elgg, T221 (réf. détaillée: cf. catalogue); Schretzheim, groupe 49, 8-10: Stufe 3 (565-590/600; Koch 1977, p. 212, Farbtafel 5); Koch 1997, p. 146, type 49.24, pl. 11; Marktoberdorf, T18 et T167: Christlein 1966, pl. 6, nº 29 et 73 et pl. 63-1; pl. 41, 1, pl. 64-2; pp. 83-85: perles du groupe B, Schicht 2 (env. 570/80-620/30).

[314] Legoux 1993, type 37: apparaît dans les colliers de type 2, mais présent surtout dans les colliers de type 3 et 4 (dès 530/40, surtout dernier tiers VIe-1er tiers VIIe s.).

[315] Elgg, T221: collier de type 3, phase 3 (630/40-env. 700); cette sépulture est datée plus précisément vers 700: Windler 1994, pp. 85-86 et 118-120. Kaiseraugst, tombes des phases ZS D (T118 et T174) et E1 (Martin 1991, pp. 74-76 et 263-265, fig. 135 et 143). Marti 2000, p. 54: AM III – JM II (env. 560/70-670/80). Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, nº 18: niveaux 4 (500/10-520/30) à 8 (600/10-630/40).

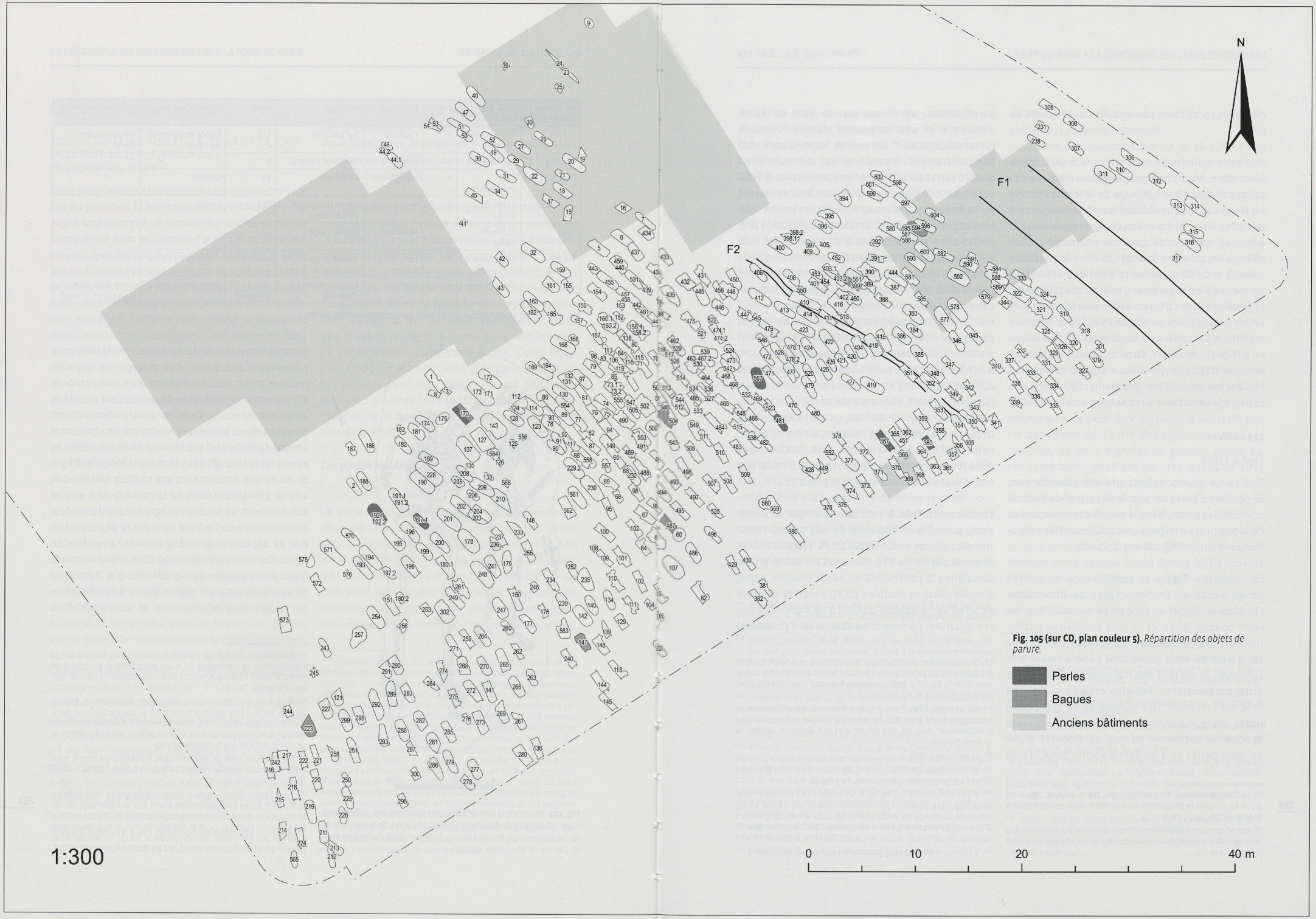

Fig. 105 (sur CD, plan couleur 5). *Répartition des objets de parure.*

claire est qu'elles ne peuvent être antérieures au VIe s.

Une perle cylindrique faite d'un matériau minéral blanchâtre, plutôt dur (vraisemblablement du calcaire), provient du remplissage de la tombe T367 (pl. 21). Nous n'avons trouvé aucun parallèle convaincant dans des sites du haut Moyen Age régionaux. Les pièces cylindriques de gypse ou en « matière blanchâtre » découvertes dans des tombes de Lausanne – Bel-Air et de Bâle – Bernerring ont des dimensions nettement plus importantes, une section plus pleine et semblent faites d'une matière plus tendre[316]. Des perles comparables à celle de T367, faites de divers matériaux, sont en revanche connues au Néolithique et à l'âge du Bronze[317]. Comme plusieurs objets et un foyer d'époque néolithique ont été mis au jour lors des fouilles du Clos d'Aubonne, l'hypothèse que cette perle se rattache à cet horizon paraît plausible.

Les colliers

T197.1; T360B

Seuls deux jeunes enfants ont été inhumés avec des colliers dans la nécropole de La Tour-de-Peilz : la position des perles, dans la région des cervicales et de la poitrine, ne laisse aucun doute sur l'identification de la parure (fig. 298 et 312, PL Vb).

Le collier de **T197.1** se compose de 27 petites perles, réparties en deux types de dimensions semblables : 10 perles sont de forme annulaire, en verre opaque jaune, et 17 sont annulaires à sphériques, en verre opaque brun foncé (pl. 9, PL. IVa). Les grains de verre jaune sont généralement mal conservés et portent des traces de coloration noirâtre, probablement d'origine organique (bois du fond du cercueil?). Des colliers de ce type, composés d'une majorité de petites perles en verre opaque monochrome, parfois agrémentés d'une ou deux perles plus grosses en verre polychrome ou en ambre, sont biens connus dans la région lémanique et plus largement dans le domaine romano-burgonde[318]. Les petites perles jaunes sont particulièrement répandues, par exemple dans le nord-ouest de la Suisse, mais aussi plus à l'est, notamment à Elgg, ainsi que dans les nécropoles du sud-ouest de l'Allemagne[319]. On les trouve également dans le nord de la Gaule[320]. Elles sont présentes dans les colliers dès le VIe s., mais elles sont caractéristiques surtout des parures du VIIe s., dans lesquelles elles sont souvent combinées avec des perles multiples[321]. Les petites perles brunes, de même grandeur que les jaunes à La Tour-de-Peilz mais ailleurs parfois plus petites, éventuellement de couleur noire, paraissent plus rares et semblent présentes uniquement dans des parures du VIe s.[322]. A Schleitheim, des perles tout à fait semblables apparaissent dans quelques parures du niveau 5 (520/30-540/50)[323]. L'absence de perles jaunes multiples dans le collier de T197, comme l'association avec des perles brunes, incitent à ne pas placer cette tombe au-delà de la fin du VIe s. L'architecture de la tombe – probablement un cercueil monoxyle – tend à confirmer une datation précoce.

Le collier de **T360 B** est plus riche que le précédent, puisqu'il se compose de 123 perles, réparties en 11 types distincts (pl. 18, PL. IVb et Vb). Si la majeure partie d'entre elles sont de petits grains annulaires à sphériques en verre opaque jaune, simples (78x) et doubles (15x), 7 perles d'ambre et 17 en verre opaque polychrome viennent colorer la parure. Comme nous l'avons vu à propos de

[316] Lausanne – Bel-Air, T254 et T15f/1864 (Leitz 2002, p. 130, note 37 ; pl. 64, n° 5 (pièce perdue); pl. 70, n° 9. Bâle – Bernerring T31, n° 3 (Martin 1976b, pp. 75-76 et 277).

[317] Renseignements aimablement communiqué par Marie Poncet Schmid et Anne-Marie Rychner, Archeodunum SA. Cf. par ex. SPM II (1995), pp. 190-191.

[318] Cf. notamment Saint-Sulpice T174 (références détaillées dans le catalogue). Cf. aussi Doubs S17 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 1, S17, 3; type VOM-A, fig. 77 p. 93); Curtil-sous-Burnand, T137 et T204 (Ajot 1985, fig. 97, 137-1 et fig. 104, 204-1).

[319] Kaiseraugst, T296, T300 et T785 (références détaillées dans le catalogue); Marti 2000, P23, fig. 23, p. 55; Windler 1994, p. 80, type 6; Katzameyer 1997, pp. 151-152, fig. 4 et 5; Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, type 31.

[320] Legoux 1993, code 7.

[321] Windler 1994, pp. 80-82, type 6, fig. 111a : perles du groupe 1 (Phase 1, 530/50-570/90); Marti 2000, P 23, fig. 23, p. 55.

[322] Marti 2000, P 16, p. 53, fig. 23 p. 55: phase F1-F2 (milieu VIe-env. 620); Elgg, T113, T118 et T137: Windler 1994, pl. 40, 113-1a; pl. 43, 118-1e; pl. 47, 137-1) : pp. 80-82, type 7, fig. 111a : perles du groupe 1 (Phase 1, 530/50-570/90); Bâle – Bernerring, T27, T29 et T31 (Martin 1976b, p. 264, 27-3 u, p. 265, 27-4 n, p. 271, 29-1 e et p. 276, 31-2 n).

[323] Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, type 23; cf. p. 241, et CD tab. 37.

la tombe T197, les petites perles jaunes (forme a) sont largement répandues dès le VIe s., alors que l'apparition de perles multiples remonte au VIIe s.[324]. Les perles d'ambre de T360 (forme b) sont relativement petites, de formes irrégulières, plutôt arrondies: elles correspondent au type généralement rencontré dans les colliers du VIe s., présent de manière minoritaire dans les parures plus récentes[325]. Dans la nécropole de Doubs, où elles sont présentes dans la moitié des colliers, les perles d'ambre ne semblent cependant pas pouvoir être classées chronologiquement en fonction de leur taille[326]. En Suisse occidentale, ces perles apparaissent par exemple à Sézegnin[327].

Parmi les grains de verre polychromes, les plus nombreux sont cylindriques ou en forme d'olive, en verre opaque brun-rouge (forme c, 8x) ou blanc (forme e, 3x), ornés de deux filets entrelacés, blancs, respectivement vert. Ce type de perle, produit en grande quantité dès le dernier tiers du VIe s., est largement répandu durant le VIIe s. encore, tant dans le sud-ouest de l'Allemagne que dans le nord et l'est du Plateau suisse[328]. Il est fréquent également dans le nord de la Gaule[329]. Il semble être bien plus rare dans les régions occidentales: même le site de Doubs, où les colliers sont pourtant bien représentés, ne livre aucune perle vraiment comparable. On peut signaler un parallèle dans la tombe 46 d'Erlach[330], et une perle similaire, à décor rouge sur fond jaune, dans un collier de Lausanne – Bel-Air[331].

Quatre autres perles (forme d, 3x simples et 1x double), elles aussi de forme cylindrique et en verre opaque rouge-brun, sont ornées de trois gouttes de verre opaque jaune. Il s'agit là encore d'un type largement répandu dans le sud-ouest de l'Allemagne comme dans le nord-ouest du Plateau suisse. Sa production est toutefois un peu plus tardive que celle du type précédent, puisqu'elle ne semble pas débuter avant le VIIe s.[332]. Comme pour le type précédent, les parallèles dans les régions occidentales sont rares: à l'exception d'une perle à Doubs, les exemplaires les plus proches se trouvent à nouveau dans les colliers d'Erlach[333].

La plus grosse perle du collier de T360 est de forme biconique, en verre translucide bleu clair orné d'un filet en zig-zag encadré de deux filets simples en verre opaque jaune (forme g). Si cet exemplaire ne peut être rattaché à un type précis dans l'une ou l'autre des typologies utilisées jusqu'ici, on peut signaler de grosses perles assez semblables dans des parures issues de sites proches, notamment à Lausanne – Bel-Air et à La Roche-sur-Foron, ainsi que du nord-ouest de la Suisse, comme à Reinach et à Ormalingen[334].

Le collier de T360 comprend encore un grain annulaire en verre opaque noir, orné d'un filet ondé serré en verre opaque jaune (forme h). Ce type de perle, connu dès l'époque romaine tardive, est attesté en Suisse occidentale dès le Ve et jusqu'au VIIe s.[335]. Dans la nécropole de Doubs, il apparaît

[324] Windler 1994, type 19, pp. 82-85; Marti 2000, I, P 41-43, fig. 23 p. 55; Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, type 31 (dès niveau 7) et 46 (dès niveau 8); cf. pp. 243-245, et CD tab. 37.

[325] Martin 1991, pp. 76-78; Marti 2000, pp. 56-57, P 5 (phases 1 et 2). Windler 1994: perles du groupe 1, type 4 (datées du 2e tiers du VIe s.). Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, types 11 et 12 (niveaux 3-6, moins fréquentes niveaux 7-10); cf. pp. 260-261, CD tab. 37. Cf. aussi Legoux 1993, code 12 (tous types de colliers).

[326] Urlacher *et al.* 1998, p. 98. Relevons toutefois que, à l'exception d'un collier sans grain d'ambre (S 453), toutes les tombes à colliers qui peuvent être datées remontent au VIIe s. (fig. 165, p. 195).

[327] Sézegnin, T548 (Privati 1983, pl. XI, 548-3, s-v).

[328] Windler 1994, type 10, fig. 111, p. 82-84 (perles du groupe 2: phase 2, 570/90-630/40); Koch 1997, groupe 34, p. 145, pl. 10; Marti 2000, I, P 21, p. 53, fig. 23 p. 55 (AM III – JM II/III (560/70-670/80 ou 720)); Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, nos 30 et 35 (niveaux 7-9: 570/80-660/70). Elles sont bien présentes aussi à Oberbuchsiten dans des colliers des groupes A et B: Motschi 2007, Type 25 (fig. 53; pl. 46-47, par ex. 16.3, 40.1, 58.1, 67.1, etc.).

[329] Legoux 1993, code 21 (dès colliers de type 2, surtout type 3 et 4: env. dernier tiers VIe-fin VIIe s.).

[330] Erlach, T46 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 34, 46-7, 6-7).

[331] T166B: Leitz 2002, pl. 46, 1, forme I (début phase 3).

[332] Koch 1997, groupe 1, pp. 143-144, pl. 5; Marti 2000, I, P 33, pp. 54-55, fig. 23: dès phase 2 et jusqu'à phase 4; datée JM I – JM III (600-720); Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, type 40 (niveaux 7-8: 570/80-630/40). Cf. aussi Elgg, T12 et T17 (Windler 1994, pl. 5, 12-1, h; pl. 8, 17-1, f-g): groupe 2, phase 2 (570/90-630/40); Legoux 1993, code 38 (colliers de type 4: 560/70-680/90).

[333] Doubs, S 266 (Urlacher *et al.* 1998, fig. 82, S 266-h): phase HD2 (670/80-700); Erlach, T11, T39 et T46 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 98, 11-1, 40-44; fig. 32, 39-5, 37; fig. 34, 46-7, 8-9).

[334] Lausanne – Bel-Air T55, forme b (Leitz 2002, pl. 14, no 2; phases 3/4/5: env. 570/80-800); La Roche-sur-Foron, hors contexte (Colardelle 1983, fig. 69, nos 22-23 (forme)); Reinach T4 et Ormalingen T5: Marti 2000, type P14, fig. 23 (Phase F2: env. 600-620). Cf. aussi Marktoberdorf, T216, forme a (Christlein 1966, pl. 64-4).

[335] Martin 1991, pp. 29-30; Saint-Sulpice, T97 (Marti 1990, pl. 8, 97-6, c-d); Saint-Prex, T30 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 17, c); Sézegnin, T548 (Privati 1983, pl. XI, 548-3, d); Yverdon, T1 (Steiner, Menna *et al.* 2000, pl. 1 c, pl. 44a).

encore dans une sépulture datée des dernières décennies de ce siècle[336]. Les perles de ce type sont par ailleurs largement répandues dans le monde mérovingien, à toutes époques[337].

Quelques perles monochromes complètent cet ensemble. Deux formes sont en verre translucide bleu foncé : l'une est côtelée (i), l'autre polyédrique (j). Elles correspondent à des types anciens, mais qui peuvent apparaître encore dans certaines tombes tardives. Les deux types de perles sont bien attestés dans les régions occidentales, mais, dans la région lémanique, les perles polyédriques n'apparaissent que dans des parures romaines tardives[338]. Trois autres perles sont de forme annulaire ou sphérique, en verre opaque bleu clair (forme f), et une quatrième est cylindrique, en verre opaque vert (forme k). Ces quatre derniers grains appartiennent à des types fréquemment associés aux petites perles jaunes simples et doubles[339]. A Schleitheim, les petits grains cylindriques verts (forme k) sont en revanche présents dans des colliers du VIe s.[340].

La plupart des types de perles présents dans le collier de T360 apparaissent dès le dernier tiers du VIe et sont attestés durant une bonne partie du VIIe s. L'utilisation de perles segmentées doubles (forme a) suggère toutefois que l'assemblage de cette parure n'est pas antérieur au début du VIIe s. Cet ensemble, qui associe des petites perles monochromes, parfois doubles, des grains d'ambre et des perles polychromes, correspond assez bien à ceux que l'on trouve dans les régions occidentales, par exemple dans la tombe 548 de Sézegnin ou dans les tombes S 225 et S 299 de Doubs[341]. La combinaison des types est particulièrement proche de celles des colliers d'Erlach ainsi que de quelques parures de Kaiseraugst et de Oberbuchsiten[342]. Il faut cependant rappeler que les colliers sont très peu fréquents dans les tombes de Suisse occidentale, ce qui explique sans doute en partie l'absence de parallèles proches pour certains types de perles (par ex. formes c-e et g).

Les autres ensembles de perles

T170-IV, T481-II, T567A-6 à 27

Les perles retrouvées sur la poitrine de la femme inhumée dans **T170** forment un ensemble assez particulier, qui pourrait rassembler des éléments provenant de plusieurs objets distincts (pl. 10 IV, PL. Ib). Leur répartition sur le corps (fig. 91) permet d'entrevoir la présence d'un petit sac ou d'une poche, qui pourrait avoir contenu une partie des perles et avoir été orné avec d'autres[343].

La grande majorité des perles formant cet ensemble sont de forme sphérique plus ou moins allongée, la plupart simples mais aussi fréquemment doubles, plus rarement triples, en verre incolore mais dont l'aspect varie du blanc au brun, en passant par le jaune d'or et le gris (forme f). Elles font partie d'un groupe appelé « Überfangperlen » en allemand, et sont réalisées en insérant une feuille d'or, d'argent ou d'autre métal à l'intérieur d'une mince couche de verre transparent[344]. Connu dès l'époque romaine tardive, ce type est utilisé régulièrement dans les colliers encore tout au long du VIe s. et apparaît occasionnellement au

[336] Doubs, S266 et S303 (Urlacher *et al.* 1998, S266 i, fig. 82 (phase HD2: 670/80-vers 700) et S303 b, fig. 83).

[337] Legoux 1993, code 20; Koch 1997, p. 146, groupe 27, 38, pl. 9; Marti 2000, P 54, p. 54, fig. 23 (env. deux derniers tiers VIIe-début VIIIe s.).

[338] Marti 2000, I, types P 7 et P12 (datés AM-JM I: 450/70-630/40; n'apparaissent pas au-delà de la phase F2, env. jusque vers 620); perles côtelées (P 7): Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, n° 15 (niveaux 4-6 (500/10-570/80), exceptionnelles niveaux 7-9 (570/80-660/70)); cf. par ex. Sézegnin, T548 (Privati 1983, pl. XI, 548-3, a-c); Saint-Prex, T30 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 17, 3-h); Lausanne – Bel-Air, T55, T72 et T209 (Leitz 2002, pl. 14, 2 f et g; pl. 18, 6 c; pl. 55, 2 e); Erlach T11 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 29, 1.71); Doubs, type VTM-B, S128, S284 et S381 (Urlacher *et al.* 1998, fig. 77 et 81-83). Perles polyédriques (P 12): Yverdon – Jordils, trouvaille ancienne (Steiner, Menna *et al.* 2000, II, Annexe 3, n° 77, fig. 316, pl. 44b), Kaiseraugst, T174, T186, T436, T534 et T980 (Martin 1976a, pl. 12 A, 3 g; pl. 13 A, 1 h; pl. 29 A, 1 e; pl. 36 C, 1 k; pl. 59 A, 3 c): phases ZS D et ZS E2 (T980), 580-610/20 et 670/90-700/20.

[339] Marti 2000, I, types P 20 et P 44, p. 53-55, fig. 23.

[340] Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, n° 22 (niveaux 5-6 (520/30-570/80).

[341] Privati 1983, pl. XI, 548-3; Urlacher *et al.* 1998, fig. 81 et 83, pp. 99 et 101.

[342] Marti *et al.* (dir.) 1992, p. 31, T11, fig. 29-1; T39, fig. 32-5; T46, fig. 34-7: ces trois tombes sont datées entre 620 et 630. Kaiseraugst, T205I et T464 (Martin 1976a, pl. 14C, 1; pl. 31E, 1). Oberbuchsiten, par ex. 40.1, 58.1, 28.1, 92.1, 67.1, etc. : Motschi 2007, colliers du groupe B (75-77, pl. 46-47; phase F2 : 1er tiers VIIe s.).

[343] Sur la présence de petits sacs déposés sur la poitrine des défuntes à Kaiseraugst, cf. Martin1991, pp. 136-137. Sur la fréquence des vêtements ou autres textiles brodés, cf. Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, p. 265.

[344] Cf. Guido 1978, pp. 93-94.

VIIe s.[345]. En Suisse occidentale, on peut mentionner un exemplaire à Yverdon[346].

Le deuxième type de perles représenté en nombre sont les micrograins en verre opaque ou légèrement translucide bleu vert (forme p). Par leur forme et leur dimension, mais aussi leur couleur, ils évoquent les perles utilisées pour les coiffes, celle de la même tombe T170 comme celle de la tombe T143 (cf. chap. 6.2.3). On peut les comparer également aux micrograins mis au jour dans T481 (cf. ci-dessous). A Schleitheim, ce type de grain apparaît dans les ensembles de perles dès la fin du Ve et jusqu'au tout début du VIIe s.[347].

D'autres petites perles, de diverses formes et couleurs, représentées par quelques exemplaires seulement, complètent cet ensemble. On retrouve notamment les petits grains en verre opaque brun foncé ou noir (formes h et j), présents dans le collier de T197 (forme b) et dans le groupe de T481 (formes g et f). Ces perles apparaissent dans les parures du VIe s. (cf. ci-dessus, collier de T197). La plupart des petites perles de T170 (outre les formes h et j, cf. formes i, n et o) correspondent à des types connus dans le nord de la Gaule et utilisés surtout dans les colliers des Ve et VIe s.[348]. Les petits grains sphériques rouges ou rouge brun (forme o) sont également présents à Yverdon et à Sézegnin[349]. Dans T170 se trouvent encore deux grains en verre légèrement translucide bleu foncé (formes k et l) qui correspondent à des types romains tardifs[350]. Il faut ajouter à cet ensemble de petites perles les six grains d'ambre en forme d'amande (forme g), semblables à ceux de T567A (forme k), qui sont présents à Elgg dans les colliers du groupe 1[351].

Parmi les perles de T170 se trouvent enfin plusieurs grains de plus grande dimension, trois en verre translucide monochrome, un en verre opaque polychrome et trois en ambre. Les perles de verre (formes c à e) appartiennent à des types courants et bien connus dans nos régions dans des tombes des Ve et VIe s., par exemple à Yverdon, à Sézegnin, à Saint-Prex ou encore à Saint-Sulpice[352]. L'un des grains d'ambre est de forme cylindrique (forme b): il s'agit d'un type connu à l'époque romaine tardive, mais présent encore dans des parures du Ve et du début du VIe s.[353]. Les deux autres grains d'ambre, de forme lenticulaire, étaient à l'origine enfilés sur des anneaux formés de fils d'argent aux extrémités enroulées: on peut dès lors supposer qu'il s'agissait d'éléments suspendus à une châtelaine. Ce système trouve en effet de nombreux parallèles dans des tombes féminines du Ve et du début du VIe s. à caractère germanique, par exemple dans la tombe 126 de Bâle – Kleinhüningen ou dans la tombe 6 de Bâle – Gotterbarmweg[354]. On peut cependant relever que des anneaux semblables étaient intégrés dans le collier composé de perles d'ambre mis au jour dans la tombe 363 de Schleitheim – Hebsack, datée de la 1ère moitié du Ve s.[355]. Des anneaux en fil d'argent portant des perles ou des monnaies sont par ailleurs attestés encore durant les deux premiers tiers du VIe s., tant dans des colliers que dans des châtelaines[356].

Tous les types de perles qui forment cet ensemble sont donc connus aux Ve et VIe s., ce qui correspond bien à la datation donnée par les fibules ansées (1er tiers VIe s.).

[345] Martin 1991, p. 29; Windler 1994, Typ 2, p. 81; Marti 2000, p. 53: AMI-AMIII (450-600); Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, n° 9 (niveaux 3-6, 480/90-570/80).

[346] Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, T1, pl. 1, forme g.

[347] Y. Reich, in: Burzler *et al.* 2002, n° 10 (niveaux 3-7, 480/90-600/10).

[348] Cf. Legoux 1993, codes 1 et 2, colliers de types 1 et 2: env. 450-560/70 (év. 580/590).

[349] Yverdon, T1, forme k (Steiner/Menna *et al.* 2000, pl. 1, T1-k et pl. 44a); Sézegnin, T548, 3 n-p (Privati 1983, pl. XI, 548-3, n-p).

[350] Cf. par ex. Kaiseraugst, T166-1, c, T818-1, a, T1143-1, c, T1236-2, b (Martin 1976a, pl. 9 J, 1; pl. 53 A, 1; pl. 68 C, 1; pl. 72 A, 2); Martin 1991, pp. 8 et 29, fig. 5; Guido 1978, p. 97, fig. 37, n°s 12-13; Swift 2000, p. 90, fig. 102; Keller 1971, fig. 27, n°s 9 et 10.

[351] Windler 1994, p. 80 (phase 1: 530/40-570/90).

[352] Yverdon, T1, forme a-c (Steiner/Menna *et al.* 2000, pl. 1 et 44a); Sézegnin, T548-3, formes a-d (Privati 1983, pl. XI, 548-3); Saint-Prex, T30, formes c, f et h (Haldimann/Steiner 1996, fig. 17); Saint-Sulpice, T97-6, formes b-f (Marti 1990, pl. 8-6). Tout comme T170, les deux dernières tombes contiennent des fibules dénotant un costume germanique.

[353] Yverdon, T19, c et T29, b (Steiner/Menna *et al.* 2000, pl. 3 et 40a; pl. 5 et 40a); Bâle – Kleinhüningen, T126-11 d (collier; Giesler-Müller 1992, pl. 28).

[354] Bâle – Kleinhüningen, T6: Giesler-Müller 1992, fig. p. 115, pl. 29, n°s 37 et 40; cf. aussi M. Martin in: Furger *et al.* 1996, fig. 200, p. 189. Bâle – Gotterbarmweg T6: Mossbrugger-Leu 1971, A, fig. 25, p. 59, B, pl. 57, n°s 37-38.

[355] J. Leicht, in: Burzler *et al.* 2002, pp. 85-88, en particulier p. 88; fig. 67.

[356] Renseignement aimablement communiqué par Mme le Prof. Frauke Stein, que je remercie vivement de m'avoir communiqué les éléments de ses recherches en cours. Mme Stein place la tombe de La Tour-de-Peilz dans la phase AM II (520/30-560/80).

L'ensemble de **T481** comprend un nombre élevé de très petites perles en verre opaque vert, que l'on pourrait qualifier de micrograins (pl. 29 II, PL. IIIb). Le groupe rassemble ensuite en forte proportion de petites perles en verre opaque jaune (23 ex.) et de petits grains d'ambre de formes irrégulières (18 ex.), les autres types, tous de petite taille, n'étant représentés que par quelques exemplaires (max. 5). Les petites perles jaunes (forme b) et brun foncé (forme g) sont tout à fait semblables à celles qui composent le collier de T197. Les petits grains noirs (forme f), assimilés au même type que les bruns, sont ici représentés par 5 exemplaires (cf. ci-dessus). On peut relever encore pour cet ensemble l'absence de perles de plus grande dimension, en verre polychrome ou non, ainsi que l'absence de perles multiples.

Par leur type, mais aussi par leurs dimensions très réduites, leur nombre élevé et leur situation tout autour et à l'intérieur du crâne (fig. 99)[357], les micrograins de couleur verte évoquent ceux mis au jour avec des tubes d'or dans les tombes T170 et T143, qui composent les ornements de coiffes (cf. chap. 6.2.3). Des perles semblables, en relation avec des coiffes, ont été découvertes par exemple dans la nécropole royale de Saint-Denis (Paris), dans celle de la Grande Oye à Doubs, ainsi qu'à Moos-Burgstall (Bavière)[358]. Ces éléments de comparaison, comme la taille de ces grains, qui rend leur utilisation dans un collier assez difficile, nous incitent à restituer une coiffe également dans la tombe T481 (cf. chap. 6.2.3).

Le reste des perles ne présente pas un caractère aussi spécifique et pourrait avoir constitué un collier. Outre les grains jaunes, bruns et noirs évoqués ci-dessus, on peut relever la présence de petits grains d'ambre, comparables à ceux découverts dans la tombe 548 de Sézegnin[359]. Cette dernière contenait aussi, outre de petits grains jaunes, deux perles sphériques bleu clair comparables à notre forme e[360].

Dans T481, la série des petites perles en verre opaque monochrome est complétée par deux grains de couleur verte (forme h). Il faut noter enfin plusieurs perles en verre transparent sur feuille d'or (forme d), dont une double et une triple, comparables à celles mises au jour dans T170 (cf. ci-dessus). A l'exception des perles d'ambre, relativement nombreuses, cette parure est donc assez simple. Outre les exemples cités à propos de T197, on peut encore signaler la série de petites perles monochromes de diverses couleurs de la tombe 1 d'Yverdon – Pré de la Cure, qui contient aussi deux perles en verre transparent sur feuille d'or[361]. La taille des grains d'ambre, l'absence de perles multiples en verre opaque et l'utilisation de grains brun foncé et noirs incitent à dater cet ensemble du VIe s., datation qui correspond bien à celle indiquée par la boucle rectangulaire en bronze (chap. 6.1.1). T481 se trouve dans la partie est de la nécropole, à proximité immédiate de la tombe T567, dans le secteur des tombes masculines à boucles de ceinture en bronze et aumônières.

Dans la tombe **T567A**, toutes les perles ont été découvertes à la base de la cage thoracique : s'il s'agissait d'un collier, il ne semble pas qu'il ait été porté lors des funérailles, mais plutôt déposé sur l'abdomen de la défunte (fig. 104). On pourrait également imaginer que les perles se trouvaient réunies dans une poche ou dans une sacoche, comme dans T170. L'ensemble regroupe dix-huit perles de verre, deux perles d'ambre, un petit anneau en fil de bronze et un second en fer (pl. 18, PL. V). Il faut relever d'emblée la variété des types, puisqu'on ne dénombre jamais plus de trois perles pour une même forme. Les grains en verre polychrome (formes a-d, 7 ex.), ceux en verre monochrome translucide (formes e-f et h, 6 ex.) ou opaque (formes g et i-j, 5 ex.) se trouvent en proportions à peu près égales. On peut noter encore l'absence de petites perles en verre opaque monochrome, rencontrées dans tous les autres ensembles de La Tour-de-Peilz.

Les types représentés dans T567A trouvent pour la plupart des parallèles dans des parures de nos régions. Le collier mis au jour dans la tombe 30 de Saint-Prex, daté des deux derniers tiers du VIe s., est

[357] La documentation de terrain permet de situer précisément 9 micrograins verts et 6 perles jaunes, c'est-à-dire une proportion très faible de l'ensemble.

[358] Paris, Saint-Denis : Fleury/France-Lanord 1998, p. II-111, fig. 20 p. 206 ; datation proposée : entre 530 et 580 (cf. p. 129). Doubs T401A : Urlacher *et al.* 1998, p. 105, p. 128, fig. 106 et 107, pl. 48, nos 1 et 3 ; tombe datée du début du VIIe s. Moos-Burgstall, T8 : von Freeden 1987, pp. 513-515, fig. 23, pl. 56, no 2 et 57, no 2 (2e tiers VIIe s.)

[359] Privati 1983, pl. XI, T548-3, s-v.

[360] Privati 1983, pl. XI, T548-3, i-m et q-r.

[361] Steiner/Menna *et al.* 2000, II, pl. 44a.

particulièrement proche, puisqu'il comprend également des perles noires à décor ondé, une perle *millefiori*, des perles annulaires et sphériques en verre translucide et deux anneaux en fil de bronze[362]. La plupart des types, notamment les plus anciens (formes a, e, f, i et k), apparaissent également dans les colliers de Doubs, où les perles tubulaires spiralées (forme i) sont particulièrement fréquentes[363]. Certaines formes se retrouvent aussi dans le nord-ouest de la Suisse: les perles *millefiori* sont en particulier bien représentées dans les parures de Bâle – Bernerring[364]. Les grains de la tombe 23 de Kaiseraugst constituent également un bon parallèle, avec la présence de perles en forme d'amande en verre translucide bleu, d'une perle polyédrique bleue ornée de points blancs et rouges, ainsi que de perles d'ambre et d'un anneau de bronze[365].

Bon nombre des types découverts dans T567 sont attestés dans des colliers dès le début du haut Moyen Age (formes b, e-f, i-j : dès 2e moitié Ve s.), voire même dès l'époque romaine tardive (forme a)[366]. D'autres n'apparaissent qu'à partir du 2e tiers ou de la 2e moitié du VIe s. (formes c, k-l)[367]. Si certaines formes sont attestées jusqu'à la fin du VIIe s. (formes a, b, d, g, l), d'autres ne sont généralement plus habituelles à partir du 2e tiers ou de la seconde moitié de ce siècle (formes e, f, j, k; cf. aussi i). En outre, aucun des types représentés ne peut être considéré comme une nouveauté du VIIe s.[368]. Ces éléments de datation, et plus particulièrement la perle à décor de *millefiori* (forme c), permettent de placer cet ensemble dans la seconde moitié du VIe s.[369]. Cette fourchette semble bien correspondre à celle des objets mis au jour avec l'individu B de T567 (boucle simple en fer, fermoir d'aumônière en fer et couteau; chap. 6.1.2 et 6.5.2). La sépulture se trouve en outre dans la partie est de la nécropole, à proximité des tombes masculines contenant des boucles de ceinture simples en bronze et des aumônières, non loin de la tombe à *spatha* T450 (chap. 10.1.2 et 10.2.2).

6.4 Les armes

T346 : pl. 19bis ; T450 : pl. 26. Fig. 106

Seules deux tombes situées dans la partie sud-est du Clos d'Aubonne contenaient des armes, un scramasaxe et une épée longue (fig. 111). La rareté des armes découvertes dans la région lémanique, et plus largement en Suisse occidentale, oblige à se référer à des analyses et des typologies établies dans d'autres régions pour l'étude et la datation de celles de La Tour-de-Peilz[370]. Ces deux tombes à armes sont en fosse simple et se situent dans une zone où se trouvent plusieurs tombes qui, tout comme T346, contiennent des boucles de ceinture simples en bronze, souvent associées à des aumônières. Le scramasaxe et son étui étaient déposés le long du membre inférieur droit, avec la ceinture et l'aumônière (fig. 107); la *spatha* se trouvait sur le membre supérieur droit (fig. 109).

6.4.1 Le scramasaxe de T346

Cette pièce s'insère dans la série des scramasaxes étroits, tant par ses dimensions que par sa forme générale, caractérisée notamment par un dos droit et une soie étroite (fig. 108, pl. 19bis, n° 18)[371]. Certaines pièces possèdent en outre une plaquette ovale à la base de la lame, comme celle de T346[372]. Les scramasaxes étroits découverts dans la nécropole de Kaiseraugst sont le plus souvent associés à des boucles de ceinture simples en bronze à ardillon scutiforme (forme C1), ce qui permet de les dater de la phase ZS C (510/30-

[362] Haldimann/Steiner 1996, p. 166, fig. 17-3, c-e, h, k.

[363] Urlacher *et al.* 1998, p. 93, fig. 77, types VOM-C, VOP-C et D, VTM-A et B; cf. fig. 81-83, S 128, S 225, S 266, S 292 et S 299.

[364] Martin 1976b, pp. 73-74; cf. notamment T16 et T27 (idem, p. 241, 1, b-c, e; p. 264-265, 3, c, h, m et 4, e, k).

[365] Martin 1976a, pl. 1 M, 1 b, e et k, 2.

[366] Swift 2000, fig. 98 et 135-136, p. 107; Keller 1971, fig. 27, n° 22.

[367] Les formes d et g pourraient ne pas être antérieures au dernier tiers du VIe s., mais leur corrélation avec les typologies utilisées n'est pas très bonne (cf. réf. dans le catalogue).

[368] Cf. notamment Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, nos 29, 7, 15, 21 et 12, tous datés des niveaux 3 à 6, et qui apparaissent de manière résiduelle au VIIe s. (cf. CD, tab. 37).

[369] Y. Reich, in : Burzler *et al.* 2002, pp. 256-257.

[370] Cf. notamment Martin 1991, pp. 141-147; Windler 1994, pp. 27-42; Urlacher *et al.* 1998, pp. 60-85; Marti 2000, A, pp. 110-118.

[371] Marti 2000, A, p. 114, tableau; Martin 1991, p. 142, fig. 84.

[372] Martin 1991, fig. 84, nos 2, 5, 6. Cf. aussi Therwil – Benkenstrasse, T47: Marti 2000, B, pl. 288, T47-6 (phase M2, env. 570/80-début VIIe s.).

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/ âge	Position	Type	Long. lame	Larg. lame	Proportion larg./long.	Mobilier associé
T346-18	Fosse simple	A	M/ jeune adulte	Contre la jambe droite	Scramasaxe étroit, étui à rivets à têtes circulaires plates	28.3 cm	3.3 cm	11.7%	Boucle en bronze, aumônière
T450-1	Fosse simple	A	M/ adulte	Le long du côté droit, enserrée par le bras D	*Spatha* avec bouterolle à branches longues et étroites	75 cm	4.7 cm	6.3%	Pincettes en bronze, divers ustensiles en fer

Fig. 106. *Tableau synthétique des tombes à armes.*

580)[373]. La datation proposée pour la boucle de forme semblable découverte dans la tombe T346 correspond à une fourchette un peu plus serrée, comprise à l'intérieur de cette phase (env. 530/40-570/80). Un scramasaxe étroit découvert à Riaz – Tronche-Bélon est cependant associé à une plaque-boucle damasquinée précoce, ce qui incite à étendre l'utilisation de ce type d'arme jusqu'à la fin du VIe s. au moins[374]. Certains scramasaxes du groupe B de la nécropole de Doubs, dont les dimensions et les proportions correspondent à celles des scramasaxes étroits, sont même associés à des garnitures bien représentées durant le premier tiers du VIIe s.[375].

Le scramasaxe étroit est une forme inhabituelle non seulement dans nos régions, mais aussi plus largement dans la partie orientale et dans le nord-ouest de la Suisse, ainsi que dans le domaine alaman[376]. Il est en revanche fréquent dans la partie occidentale du monde franc. On peut signaler plusieurs scramasaxes étroits découverts en Suisse occidentale, par exemple ceux de Lausanne – Bel-Air, de Lavigny et de l'Isle, mis au jour sur des sites qui ont également livré des récipients en céramique[377]. On peut mentionner enfin l'exemplaire de la tombe T502 de Sézegnin, le seul scramasaxe découvert dans cette nécropole, muni d'un étui à éléments en fer en forme de gouttière qui semble avoir servi aussi de poche ou d'aumônière[378]. Le jeune adulte inhumé dans cette tombe en pleine terre portait une plaque-boucle circulaire en fer, qui permet une datation dans les deux dernières décennies du VIe ou dans les premières décennies du VIIe s.[379].

Le scramasaxe de T346 était protégé par un fourreau dont il ne reste que quelques éléments métalliques et des fragments de matières organiques minéralisées (pl. 19bis, nos 13-15 et a-e)[380]. Les pièces les plus caractéristiques sont quatre rivets de bronze à têtes circulaires plates, dont trois (nos 13-15) étaient alignés à droite de la soie du scramasaxe, sur le fémur droit du squelette[381]. Or, les étuis à gros rivets de bronze, sans doute réalisés entièrement en cuir, sont généralement associés à des formes précoces de scramasaxes larges, exceptionnellement à des scramasaxes courts[382]. Les étuis des scramasaxes étroits ne présentent habituellement pas d'éléments métalliques, ou éventuellement des éléments en gouttière, ce qui indique qu'ils étaient le plus souvent faits de minces planches de bois, éventuellement recou-

[373] L'une de ces tombes (T894 I) est datée par une plaque-boucle circulaire en fer (forme C5c) de la phase ZS D: 580-610/20.

[374] Windler 1994, pp. 36-37; Riaz – Tronche-Bélon, T138: cf. aussi Marti *et al.* (dir.) 1992, pp. 53-55.

[375] Cf. S 28, S 165, S 224bis, S 403 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 2, 10, 13 et 49). Le groupe B de Doubs ne correspond pas entièrement à celui des scramasaxes étroits de Kaiseraugst: idem, pp. 76, fig. 63 et 64.

[376] Martin 1991, p. 146; Marti 2000, A, p. 114.

[377] Lausanne – Bel-Air, T186 (Leitz 2002, pl. 50, n° 4): phase 2: env. 510-570/80. Lavigny: tombe datée des environs de 600 (ASSPA 8, 1915, p. 77 s., fig. 13). L'Isle – En Pottailaz (MCAHL inv. 30333): Haldimann/Steiner 1996, p. 174, fig. 24, n° 1.

[378] Privati 1983, p. 50, pl. X.

[379] Kaiseraugst, forme C 5b (Martin 1991, pp. 98-101).

[380] Les petits fragments de tôle de bronze et de fer prélevés avec l'indication «éléments du fourreau en bronze» montrent qu'il y avait au moins un élément renforçant la pointe de l'étui.

[381] Le quatrième (sans no) a été trouvé dans le remplissage de la tombe.

[382] Marti 2000, A, pp. 117-118; scramasaxe court: Therwil – Benkenstrasse, T40 (idem, B, pl. 286, T40, n° 4). Martin 1991, p. 143. Windler 1994, pp. 40-42.

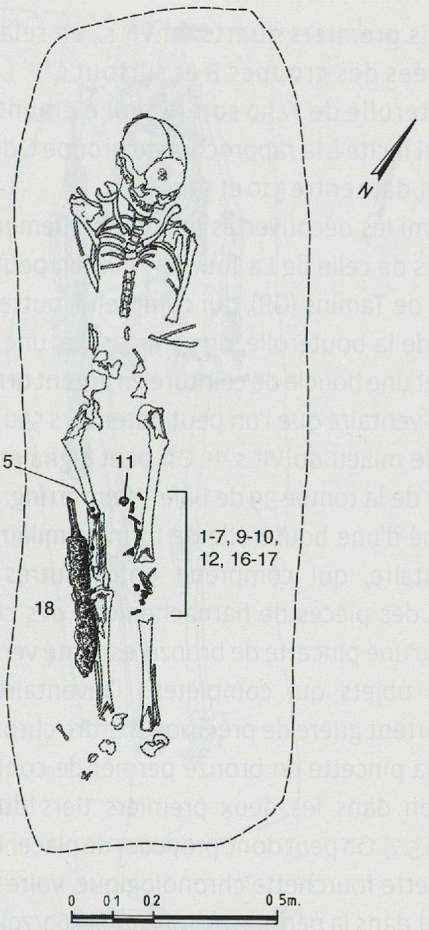

Fig. 107. *Relevé de la tombe T346, avec situation du scramasaxe, des éléments de l'étui, de la boucle de ceinture et de l'aumônière. Dessin: M. Klausener, MHAVD.*

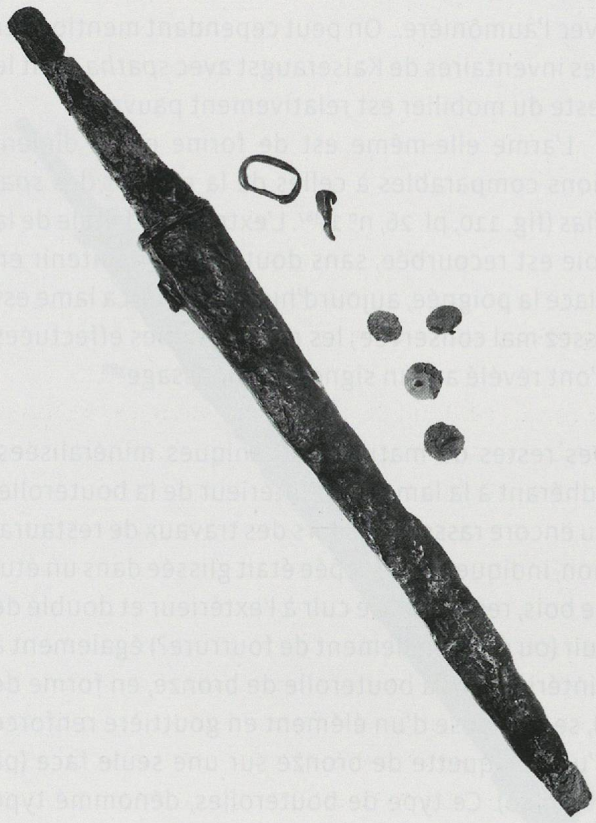

Fig. 108. *Scramasaxe, rivets en bronze du fourreau et boucle de ceinture en bronze de T346. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.*

vertes de cuir[383]. De manière générale, les rivets de bronze sont datés au plus tôt des dernières décennies du VIe s. et du premier tiers du VIIe s.[384] Les exemplaires à têtes plates, sans décor, comme ceux de T346, constituent la forme la plus précoce de ce type. La présence de ces rivets incite à dater T346 au plus tôt dans les deux dernières décennies du VIe s., bien que le scramasaxe lui-même semble un peu plus précoce. La forte usure de la boucle en bronze tend à conforter cette datation relativement tardive (cf. chap. 6.1.1).

[383] Windler 1994, pp. 39-40; un exemplaire probablement similaire à celui de La Tour-de-Peilz est mentionné à Wallerstätten (D, Kr. Gross-Gerau); cf. p. 40, note 168.

[384] Marti 2000, A, p. 117-118: phase JMI (600-630/40). Martin 1991, pp. 142-146: à partir de la phase ZS D de Kaiseraugst (580-610/20). Cf. aussi Doubs, S 53 bis, avec garniture tripartite du premier tiers du VIIe s. (Urlacher *et al.* 1998, pl. 4); Oberbuchsiten T27, avec plaque-boucle circulaire, et T143, avec plaque-boucle et plaque dorsale damasquinées (Motschi 2007, p. 69, pl. 11 et 43).

6.4.2 La spatha de T450

L'épée longue provient d'une sépulture masculine en fosse simple, dans laquelle elle était déposée le long du côté droit du défunt, enserrée par son bras droit (fig. 109). Contrastant avec le prestige de cette catégorie d'armes, le reste du mobilier est loin d'être abondant: il se compose de quelques ustensiles en fer et d'une pincette de bronze, déposés sous le crâne, vraisemblablement dans un contenant en matière organique (cf. chap. 6.5.2, pl. 26). Il n'est pas impossible que ce dépôt ait été plus important à l'origine: une tranchée de sondage effectuée en 1988 a en effet détruit l'extrémité nord-ouest de la fosse, immédiatement à l'arrière du crâne[385]. On s'attendrait à trouver

[385] Un couteau découvert à cette occasion (inv. 3293, pl. 1) pourrait bien appartenir à cet inventaire.

notamment une boucle de ceinture, en relation avec l'aumônière... On peut cependant mentionner des inventaires de Kaiseraugst avec *spatha* dont le reste du mobilier est relativement pauvre[386].

L'arme elle-même est de forme et de dimensions comparables à celles de la plupart des *spathas* (fig. 110, pl. 26, nº 1)[387]. L'extrémité distale de la soie est recourbée, sans doute pour maintenir en place la poignée, aujourd'hui disparue. La lame est assez mal conservée ; les radiographies effectuées n'ont révélé aucun signe de damassage[388].

Des restes de matières organiques minéralisées, adhérant à la lame et à l'intérieur de la bouterolle, ou encore rassemblés lors des travaux de restauration, indiquent que l'épée était glissée dans un étui de bois, recouvert de cuir à l'extérieur et doublé de cuir (ou éventuellement de fourrure?) également à l'intérieur[389]. La bouterolle de bronze, en forme de U, se compose d'un élément en gouttière renforcé d'une plaquette de bronze sur une seule face (pl. 26, nº 1b). Ce type de bouterolles, dénommé type Arcy-Sainte-Restitue par Wilfried Menghin, constitue une des variantes des bouterolles à branches longues et étroites[390]. Fixées par des rivets de manière à placer les plaques sur le côté visible des étuis, celles-ci peuvent être entièrement en bronze ou en argent, ou comporter deux matériaux différents (fer et bronze, argent et bronze). Ce type de bouterolles, dont la répartition s'étend de l'Angleterre, du nord de la France et de la Belgique jusqu'au sud-ouest de l'Allemagne et dans les Balkans, apparaît dans des contextes datés entre environ le dernier quart du Vᵉ et la 1ᵉʳᵉ moitié ou les trois premiers quarts du VIᵉ s., en relation avec des épées des groupes B et surtout C[391]. Le fait que la bouterolle de T450 soit le seul élément décoratif de l'étui incite à la rapprocher du groupe C des tombes à épées, daté entre 510 et 570/80[392].

Parmi les découvertes géographiquement les plus proches de celle de La Tour-de-Peilz, on peut citer une tombe de Tamins (GR), qui comprend, outre la *spatha* ornée de la bouterolle, un scramasaxe, une pointe de lance et une boucle de ceinture en argent ornée de grenats, inventaire que l'on peut dater vers 530 ou un peu avant le milieu du VIᵉ s.[393]. On peut signaler encore la *spatha* de la tombe 39 de Bâle – Bernerring, dont l'étui est orné d'une bouterolle de forme similaire en fer[394]. L'inventaire, qui comprend entre autres plusieurs armes, des pièces de harnachement, des céramiques ainsi qu'une pincette de bronze, est daté vers 570/80.

Les objets qui complètent l'inventaire de T450 n'apportent guère de précision d'ordre chronologique. Seule la pincette en bronze permet de confirmer une datation dans les deux premiers tiers du VIᵉ s. (cf. chap. 6.5.2). On peut donc proposer de placer l'ensemble dans cette fourchette chronologique, voire plus précisément dans la période MA 2 (520/30-560/70)[395].

6.5 Les châtelaines, les aumônières et leur contenu

Des dépôts d'objets comprenant principalement divers ustensiles en fer et en bronze ont été mis au jour dans neuf sépultures du Clos d'Aubonne. Ces ensembles, parfois situés sur le terrain au milieu de traces organiques, correspondent sans doute au contenu de petits sacs ou étuis en cuir

[386] Martin 1991, p. 141.

[387] Cf. par ex. Koch 1977, p. 99 ; Windler 1994, p. 27.

[388] Les radiographies ont été exécutées en juillet 2003 grâce à Claude Michel, responsable du Laboratoire de restauration du Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire de Lausanne, que nous remercions chaleureusement.

[389] Sur les matières organiques composant les fourreaux de *spathas*, et leur assemblage, cf. en dernier lieu Windler 1994, pp. 28-32 ; Marti 1995, pp. 88-92 ; Urlacher *et al.* 1998, pp. 63 ; Burzler *et al.* 2002, pp. 123-124.

[390] Menghin 1983, p. 125 ; Liste B IV, 2b, p. 349, nᵒˢ 12-21 ; cat. nᵒˢ 45, 47, 61, 62, 73, 79, 82. Cf. aussi Tamins, T1966/21 (Menghin 1983, p. 234, cat. nº 76), Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 60-61, pl. 24, 1-5 ; Lavoye T248 (Joffroy 1974, p. 23 ; fig. 8 p. 24 ; pl. 26, 248-6) : ex. en fer et bronze ; Mézières, T66 (Périn 1995, fig. 18) ; Klepsau, trouvaille isolée (Koch 1990, pp. 175-176, fig. 112) : datée vers 500 ou 1ᵉʳᵉ moitié VIᵉ s.

[391] Menghin 1983, pp. 125 et 140, fig. 80 et 81, Karte 17 ; sur les discussions quant à la datation des différents groupes d'épées de l'époque mérovingienne précoce, cf. Martin 1989 ; Böhme 1994 ; Périn 1995.

[392] Martin 1989, p. 128.

[393] Schneider-Schnekenburger 1980, pp. 60-61, pl. 24, 1-5 : vers 530. Cf. aussi Furger *et al.* 1996, p. 132, fig. 134 : peu avant milieu VIᵉ s.

[394] Parallèle aimablement signalé par Françoise Passard, que nous remercions chaleureusement. Martin 1976b, p. 137, fig. p. 300, nº 1.

[395] Nous remercions vivement Patrick Périn, directeur du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, d'avoir examiné cet inventaire et de nous avoir communiqué son analyse. Il propose de placer l'inventaire de T450 dans la période MA 2 de la chronologie des tombes du nord de la Gaule (520/30-560/70).

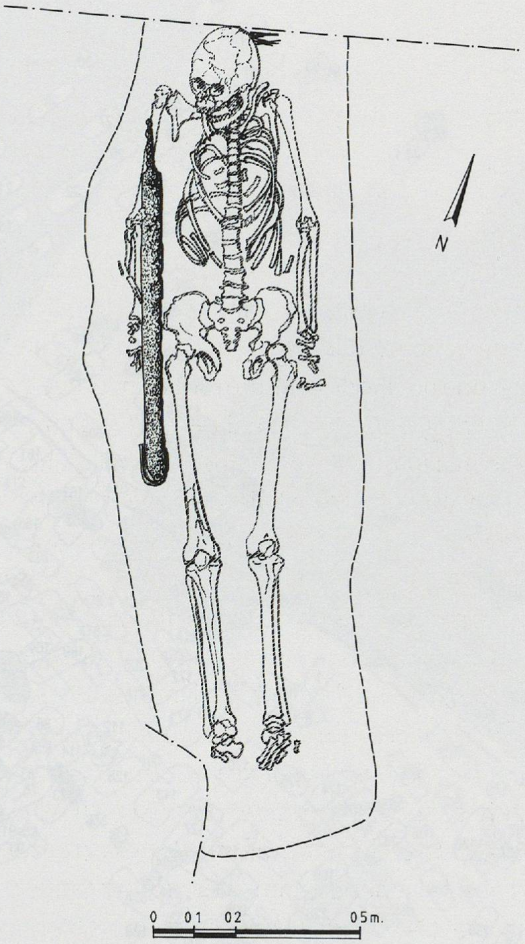

Fig. 109. *Relevé de la tombe T450, avec situation de l'épée et de l'aumônière (sous le crâne). Dessin : M. Klausener, MHAVD.*

Fig. 110. Spatha *de T450 avec bouterolle du fourreau en place. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

ou en tissu, accrochés aux ceintures. D'après les découvertes faites sur de nombreux sites, deux dispositifs principaux se distinguent. Il s'agit d'une part des aumônières, sacoches ou étuis en cuir ou autres matériaux organiques accrochés à l'arrière des ceintures masculines. D'autre part des châtelaines, consistant en un dispositif de suspension (lanières d'étoffe ou de cuir, anneaux, chaînettes, etc.) auquel sont accrochés des objets et/ou un petit sac. Cet accessoire du vêtement est considéré comme un élément caractéristique du costume des femmes d'origine germanique, qui le portaient accroché à leur ceinture ou à une sorte d'écharpe maintenue par des fibules[396]. A La Tour-de-Peilz, on peut distinguer trois tombes avec châtelaines, alors que les dépôts des six autres sépultures correspondent à des aumônières. Deux petites boucles, provenant vraisemblablement de sacoches masculines, ont en outre été découvertes lors de fouilles anciennes (tombe B/1950) : elles sont brièvement décrites et illustrées dans l'Annexe 3.

6.5.1 Les chaînettes de ceinture et la châtelaine à anneaux

T111 : pl. 7 ; T218A : pl. 12 ; T481 : pl. 29 I ; fig. 112

Seules trois sépultures contenaient des éléments que l'on peut interpréter comme des châtelaines. Rappelons qu'en outre la tombe féminine à fibules T170 présentait un ensemble de perles sur la poitrine, parmi lesquelles se trouvaient des grains d'ambre montés sur des fils d'argent, comparables à des éléments de châtelaines (cf. chap. 6.3.2 ; fig. 91).

[396] Furger *et al.* 1996, p. 200, fig. 219 ; SPM VI (2005), pp. 182-183 et 194, fig. 103.

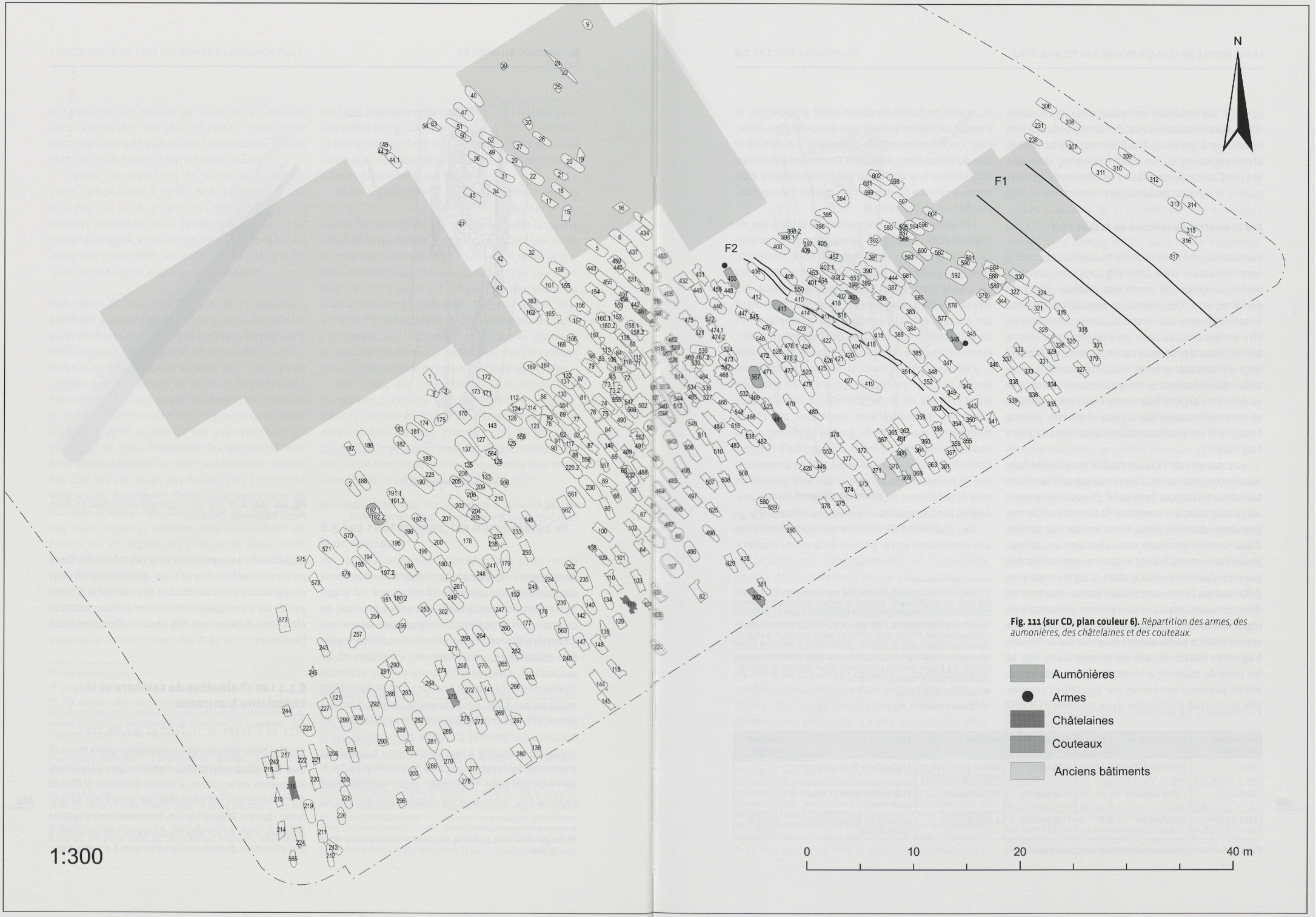

Fig. 111 (sur CD, plan couleur 6). *Répartition des armes, des aumonières, des châtelaines et des couteaux.*

A La Tour-de-Peilz, on relève deux types différents : T481 contenait un dépôt correspondant à une châtelaine à anneaux, à laquelle étaient accrochés divers objets en fer, en bronze et en os, alors que T111 et T218 contenaient des chaînettes de fer auxquelles étaient accrochées divers ustensiles.

Les chaînettes de ceinture de T111 et T218

L'enfant inhumé dans le coffre de dalles T111 portait, enroulée autour de la taille (fig. 113), une chaînette de fer composée de nombreux maillons façonnés en forme de 8. Découverte en plusieurs fragments et très corrodée par endroits, cette pièce semble être encore dans sa position d'origine, bien qu'une bonne partie des os de la partie supérieure du squelette ait disparu, le reste étant fragmenté ou perturbé. Des empreintes de textiles sont nettement visibles sur certains fragments. Plusieurs ustensiles en fer étaient suspendus à cette chaînette, comme l'indiquent les maillons encore attachés à la pièce T111-1b (pl. 7).

La chaînette de T111 est double sur presque tous les tronçons conservés, ce qui indique qu'elle devait faire deux fois le tour de la taille. Elle est même triple sur le fragment qui comporte la barrette de fermeture. Cette dernière pièce, très corrodée, est formée d'une lamelle terminée d'un côté par un anneau passé dans un maillon de la chaîne, logiquement le premier. L'autre extrémité, dont la forme n'est plus définissable, devait se terminer par un crochet fixé dans un autre maillon : ce système permettait de régler facilement la longueur de la chaînette. Une seconde pièce particulière est accrochée à l'un des fragments conservés : elle est formée d'une tige de fer pliée de manière à former trois boucles et terminée aux deux extrémités par des têtes coniques. Elle permettait d'accrocher deux maillons d'un côté et un seul de l'autre, et devait servir à suspendre le tronçon de chaîne auquel sont accrochés les ustensiles. Ces derniers ont été découverts à droite de la tête du fémur droit : ils étaient sans doute accrochés directement à la chaînette par l'intermédiaire d'un anneau, comme l'indiquent les maillons encore accrochés à l'un d'eux (n° 1b).

Cet ensemble est comparable à un groupe de chaînettes de ceinture en fer ou en bronze, comportant des fermetures en lamelles, et dont l'extrémité libre peut porter des anneaux ou d'autres éléments décoratifs, constituant une sorte de châtelaine. Ces pièces ont été rassemblées et étudiées récemment par Andreas Motschi à propos d'un exemplaire mis au jour dans la tombe 51 de Oberbuchsiten (SO)[397]. Parmi celles-ci, l'exemplaire en bronze de la tombe 1 d'Hérouvillette (Calvados) est particulièrement proche de celui de T111 : il comprend en effet une pièce courbée en forme d'oméga, à laquelle deux bâtonnets de bronze sont suspendus par l'intermédiaire de maillons[398]. Ce groupe se distingue des chaînettes de ceinture mises au jour plus à l'est, notamment dans la région bâloise, qui ne présentent pas de fermeture en lamelle et qui sont portées en plus de la ceinture de cuir, avec des châtelaines auxquelles sont accrochés de nombreux éléments[399].

Des chaînettes de ceinture en bronze similaires aux exemplaires en fer, portées de la même manière,

[397] Motschi 2007, p. 91-92, fig. 69, Liste 4 p. 179 (ex. en fer ; cf. note 566 pour les parallèles en bronze). Je remercie chaleureusement l'auteur de m'avoir permis d'utiliser son travail avant sa parution. Cf. aussi Lemière/Levalet 1980, pp. 74-75. Complément : Santeuil, Les Epagnes (Val d'Oise), T130 (L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet, Cat. expo. 1993, p. 220). Un grand merci à Florence Carré, qui nous a signalé plusieurs autres exemplaires en bronze, notamment à Dugny (Seine-Saint-Denis), Cloué (Vienne) et Avrolles-Champlost dans l'Yonne (cf. Duval 1975).

[398] Decaens 1971, fig. 14.

[399] Cf. Marti 2000, pp. 70-71.

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Type	Mobilier associé
T111-1	Coffre de dalles	A	E/5-9 ans	Autour de la taille et près de la hanche D	Chaînette de fer et ustensiles	-
T218-1 et 2	Coffre de dalles	A	F/Adulte	A D du coxal D	Frag. de chaînette en fer et ustensiles	-
T481-1 à 10	Fosse simple	A	F/18-19 ans	A G du genou G	Anneaux de suspension et objets divers	Coiffe et collier

Fig. 112. *Tableau synthétique des tombes avec des châtelaines.*

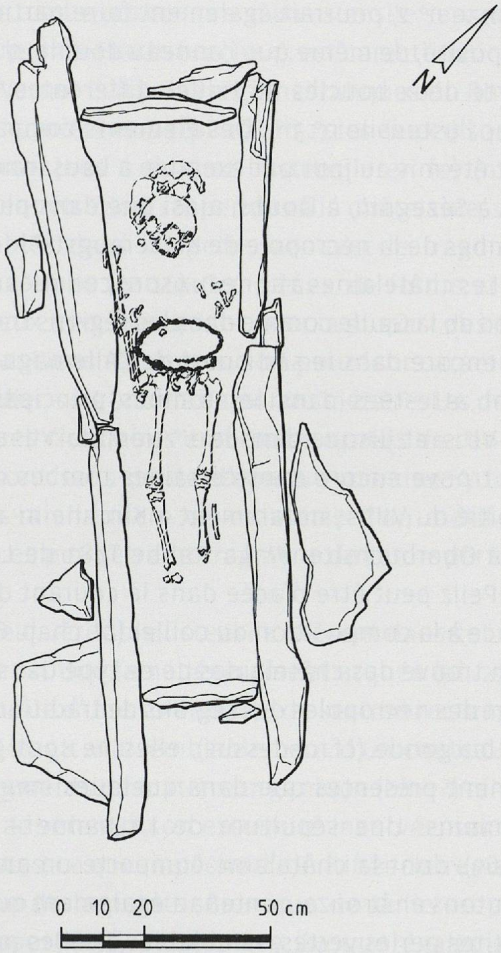

Fig. 113. *Relevé de la tombe T111, avec situation de la chaînette avec ustensiles en fer. Dessin : M. Klausener, MHAVD.*

se répartissent principalement en Normandie, et plus particulièrement sur le cours inférieur de l'Orne. On peut citer un exemplaire mis au jour à Nurieux, dans l'Ain, qui constitue le parallèle géographiquement le plus proche de La Tour-de-Peilz, avec celui de Oberbuchsiten[400]. Le mobilier qui les accompagne montre que les exemplaires en fer sont attestés dès le VIe et au cours du VIIe s., ceux en bronze ne semblent apparaître que dans le courant du VIIe s. En Normandie, l'usage des chaînes de ceinture semble devenir plus généralisé à cette période, au détriment des ceintures munies de plaques-boucles[401]. La tombe 51 de Oberbuchsiten est datée par Andreas Motschi des premières décennies du VIIe s.[402]. La datation de la tombe T111 de La Tour-de-Peilz ne peut être précisée par ailleurs, mais son mode de construction indique qu'elle n'appartient pas aux phases les plus précoces de la nécropole.

Les ustensiles de T111 n'ont pas été distingués de la chaînette lors de la fouille : ils se trouvaient au niveau de la hanche droite, sans doute suspendus à l'extrémité de la chaîne. L'ensemble comprenait quatre ustensiles différents : deux – dont un seul complet – sont formés d'une tige de fer terminée par une petite lame recourbée (pl. 7, nos 1b et 1c), un autre correspond à une pointe très légèrement arquée à douille fermée, qui devait comporter un manche en bois (1d), et le quatrième, incomplet, est une tige plate terminée par une tête conique (1e). Le parallèle le plus proche que l'on puisse citer sont les petits ustensiles en bronze, dont un en forme de faucille, accrochés par l'intermédiaire d'un anneau à la chaînette-ceinture de Nurieux (Ain)[403]. On peut évoquer aussi les tiges de fer mises au jour dans plusieurs tombes de la nécropole de Doubs, pièces souvent mal conservées et difficiles à interpréter, réunies en trousseau[404]. Des pièces comparables réunies en trousseau, vraisemblablement des ustensiles de toilette, ont été mises au jour à Bâle – Bernerring[405], où elles apparaissent aussi dans des sépultures masculines (cf. ci-dessous, chap. 6.5.2). Les petits instruments de la tombe T111 du Clos d'Aubonne évoquent aussi les armes et outils miniatures conservés par exemples dans la châtelaine de la tombe 401 de Doubs[406]. De tels instruments sont connus dans les tombes féminines du nord de la France, où ils apparaissent dès le 2e tiers du VIe s. et principalement entre le dernier tiers de ce siècle et le début du VIIe s.[407].

[400] Motschi 2007, note 566. Nurieux : Vassy 1928, no 1299, pp. 113-115, pl. III ; tombe en dalles découverte dans une carrière. Sur cette chaînette et d'autres ex. en Burgondie, cf. Escher 2005, pp. 344-345. On peut signaler encore une chaînette à maillons-tiges mise au jour dans la tombe S 301 de Doubs, peut-être utilisée comme ceinture, et accompagnée d'une châtelaine à maillons de bronze d'un type original : Urlacher *et al.* 1998, pp. 173-174, pl. 38, nos 3-6.

[401] Cf. Truc 1997, p. 32. Pour la datation des chaînettes-ceintures en bronze, cf. Legoux *et al.* 2004, Code 356 : phases MR 2 et 3 (630/40-700/710).

[402] Motschi 2007, pp. 93 et 104-105.

[403] Vassy 1928 (cf. ci-dessus).

[404] Urlacher *et al.* 1998, pp. 175-176, fig. 153.

[405] Martin 1976b, p. 89 : T31, no 14, p. 277 ; cf. aussi T19, no 13c, p. 246.

[406] Urlacher *et al.* 1998, pp. 177-178, fig. 153.

[407] La Picardie berceau de la France, Cat. expo. 1986, p. 195, no 131, fig. 167 (Bulles (Oise), tombe 628 : fin du VIe s.) : ustensiles suspendus à une châtelaine à anneaux ; pp. 197-198, no 132, fig. 168 (Vorges (Aisne), tombe 7 : fin VIe-début VIIe s.). Legoux *et al.* 2004, Code 352 : Phases (MA2) MA 3, (520/30-560/70) 560/70-600/610.

L'ensemble d'objets en fer très corrodés, mis au jour dans le coffre de dalles T218, semble correspondre aux restes d'une chaînette semblable à celle de T111, avec divers ustensiles. Découvert à droite du coxal droit de l'individu féminin, cet ensemble se trouvait au même emplacement dans la tombe que les ustensiles de T111. On peut reconnaître quatre fragments de chaînette, très corrodés: ils sont rattachés au même maillon, avec les ustensiles et un petit disque de fer muni d'un petit anneau (pl. 12, n° 2). On peut restituer au moins deux instruments de fer, brisés: l'un est aplati à son extrémité, et forme une petite spatule, l'autre se termine par un renflement en forme d'oignon.

Une tige de bronze (pl. 12, n° 1), trouvée à proximité du trousseau, devait elle aussi être suspendue à la chaînette, mais il est difficile de l'identifier précisément. L'une de ses extrémités, apparemment brisée, se termine en pointe, alors que l'autre, repliée en boucle, se termine par une petite boule. Une sorte de petit tenon, formé à partir de la tige, est visible dans sa partie centrale. Un fragment de tige de fer adhère à la boucle, ce qui tend à confirmer l'appartenance de cet objet à la chaînette ou à son trousseau.

La châtelaine à anneaux de T481

Tous les objets qui composent ce dépôt se trouvaient au milieu d'une tache organique noirâtre, à gauche du genou gauche de la jeune femme (fig. 99), plus ou moins amalgamés par l'oxydation: il est donc impossible de restituer l'ordre et le mode d'assemblage des divers éléments. La présence d'une grosse boucle rectangulaire en bronze (n° 5, cf. chap. 6.1.1; fig. 114) suggère que la ceinture et la châtelaine ont été déposées ensemble, mais on ne peut exclure que cette pièce, de forme particulière et dépourvue d'ardillon, ait fait partie des objets composant la châtelaine. De nombreux restes ou empreintes de textiles et d'autres matériaux organiques (bois, cuir?) ont été conservés par l'oxydation. Trois anneaux de fer (pl. 29 I, n°s 6-8), dont deux incomplets, et un anneau de bronze plus petit (n° 9) composent sans doute le dispositif de suspension de la châtelaine. Un fragment d'un quatrième anneau en fer, collé au disque de bronze n° 2, pourrait également faire partie de ce dispositif, de même que l'anneau double, qui comporte deux boucles de tailles différentes, trouvé avec l'ustensile n° 3[408]. Des éléments comparables ont été mis au jour par exemple à Lausanne – Bel-Air, à Sézegnin, à Doubs, ainsi que dans plusieurs tombes de la nécropole de Kaiseraugst[409].

Les châtelaines à anneaux sont connues dans le nord de la Gaule comme dans les régions rhénanes ou encore dans le sud-ouest de l'Allemagne. Elles sont attestées dans les tombes principalement au VIe s. et jusque dans le 1re tiers du VIIe s.[410]. On les trouve encore dans certaines tombes de la 2e moitié du VIIe s., notamment à Kirchheim-am-Ries et à Oberbuchsiten[411]. La tombe T481 de La Tour-de-Peilz peut être placée dans le courant du VIe s. grâce à la composition du collier (cf. chap. 6.3.2). Si l'on trouve des châtelaines de ce type dans la plupart des nécropoles des régions de tradition romano-burgonde (cf. ci-dessus), elles ne sont généralement présentes que dans quelques inventaires féminins. Une sépulture de Lausanne – Bel-Air (T169), dont la châtelaine comporte un anneau à boutons en bronze, contenait également quelques petites perles vertes, semblables à celles mises au jour dans T481 (cf. aussi chap. 6.2.3)[412]. Le mobilier

[408] Cet anneau double adhérait à la lame lors de la restauration (cf. photo), mais cet assemblage paraît artificiel. Très corrodé, il pourrait correspondre à des éléments de suspension comparables à ceux mis au jour dans la tombe 401 A de Doubs: Urlacher *et al.* 1998, fig. 153-154.

[409] Lausanne – Bel-Air, T16, T169, T196, T222 (Leitz 2002, p. 109, fig. 15; pl. 2, 12; pl. 47, 3-5; pl. 52, 6-9; pl. 58, 8-9); Sézegnin, T461 (Privati 1983, pl. XI, 461, n°s 1 et 3); cf. aussi T548 (pl. XI, T548, n°s 1-4): tombe d'un jeune enfant dont tous les objets ont été trouvés à gauche du genou gauche, avec un gros anneau de fer, mais sans élément de ceinture. Doubs: Urlacher *et al.* 1998, p. 173, fig. 153, pl. 48, S 401A, n° 4, pl. 49, S 411; les châtelaines de S 256 et de S 401 ont été déposées dans un tissu ou avec un vêtement, respectivement sous la tête et à gauche du genou gauche. Kaiseraugst, par ex. T1011, T688, T1136 (Martin 1976, B, pl. 61A, pl. 44B, pl. 67G); cf. aussi Martin 1991, p. 131-133, fig. 77. Cf. aussi Motschi 2007, pp. 93-94, fig. 70: 7 inventaires avec anneaux en fer ou en bronze attribués à des châtelaines.

[410] Urlacher *et al.* 1998, p. 173, tombes de l'horizon B: 610-630/40; Leitz 2002, fig. 15: tombes des phases 2 à 4/5. Martin 1991, pp. 131-136: Kaiseraugst, phases ZS C et D (510/30-580 et 580-610/20); éléments semblables dans deux tombes plus tardives, (T1248 II: ZS E1; T348: ZS E: 610/20-700/20) mais qui sont associés à des plaquettes de suspension fixées à la ceinture (= Groupe II).

[411] Kirchheim-am-Ries: cité dans Urlacher *et al.* 1998, p. 173. Oberbuchsiten T129: avec élément de garniture à plaquettes multiples (Motschi 2007, p. 96, pl. 40).

[412] Leitz 2002, p. 132, pl. 47: Phase 2 (vers 510-vers 570/80).

de cette tombe, qui comprend un ustensile servant à broyer le lin (« Flachsbreche »), est caractéristique, selon Werner Leitz, des régions franques du Rhin.

La charnière en os (pl. 29 I, n° 1), les deux disques en bronze (nos 2 et 4) et l'ustensile en fer (n° 3) pouvaient être soit suspendus à la châtelaine, soit rassemblés dans un petit sac, avec le fragment de jeton en os (n° 10). Ces pièces, de forme et de matériaux très divers, sont pour la plupart des éléments anciens récupérés, soit pour leur caractère particulier, soit pour la valeur du métal[413]. Les deux appliques circulaires en bronze, ornées de cannelures, sont sans doute d'époque romaine[414], tout comme la charnière en os, ornée d'un motif en treillis, et peut-être le fragment de jeton perforé n° 10[415].

Le seul véritable ustensile présent dans cet ensemble est une lame légèrement arquée (pl. 29, I, n° 3), munie d'une soie courte de section rectangulaire : il s'agit vraisemblablement d'un couteau[416]. Des fragments de matière organique (bois ?) minéralisée adhèrent à son extrémité incurvée, sur les deux faces, ce qui empêche d'identifier clairement la forme de la pointe. Bien que de taille un peu plus importante, cette pièce évoque également les objets qui se trouvaient dans les châtelaines des tombes S 401 A et S 256 de Doubs, suspendus avec plusieurs instruments de toilette (cf. aussi ci-dessus). L'un des ustensiles de la tombe 401 est notamment interprété comme un fauchard miniature, et à ce titre rapproché d'une série d'armes et d'outils miniatures mis au jour dans des tombes féminines datées entre le milieu du VIe et la seconde moitié du VIIe s.[417].

[413] Sur ces objets récupérés, nommés « Altsachen » en allemand, cf. Motschi 2007, p. 96.

[414] Cf. boutons ou appliques d'ameublement : par ex. Fauduet 1992, nos 144 et 144bis, p. 46 ; év. phalères : Fauduet 1992, nos 842, 844 et 846, p. 111. Unz/Deschler-Erb 1997, par ex. nos 2296 et 2297, pl. 74.

[415] Pour la charnière : Béal 1983, pl. XXI-XXIII ; Deschler-Erb 1998, p. 182-183, pl. 46, nos 4073-4075. La pièce n° 10 est un fragment de jeton perforé, qui a pu être utilisé comme bouton (bien que les boutons à 5 perforations soient peu usités) : cf. Deschler-Erb 1998, p. 151, pl. 27, nos 1887-1889 ; quelques parallèles proviennent de la zone du *castrum* de Kaiseraugst, ce qui indique une datation romaine tardive, voire postérieure.

[416] Sur l'anneau artificiellement collé à cette pièce, cf. ci-dessus.

[417] Urlacher *et al.* 1998, p. 177, fig. 153 ; pl. 20, n° 8 ; pl. 48, n° 4.

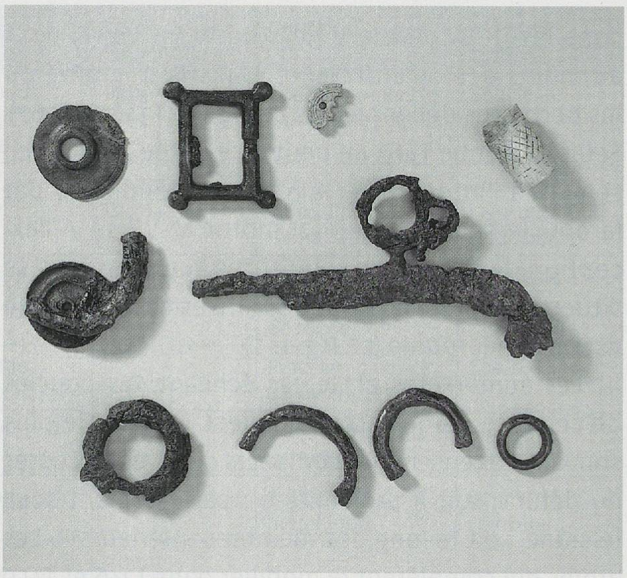

Fig. 114. *Boucle en bronze, anneaux de suspension en fer et objets divers de la châtelaine de T481. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

6.5.2 Les aumônières

T191.2-4 à 11 : pl. 11 ; T346-1 à 7 : pl. 19 ; T413-2 à 7 : pl. 23 ; T450-3 et 4 : pl. 26 ; T461-1 à 8 et 10 : pl. 27 ; T567B-1 à 3 : pl. 30 ; tombe B/1950 : fig. 273, e-f. Fig. 115.

Deux tombes à contenant en bois et quatre inhumations en fosses simples contenaient des éléments correspondant au renfort ou à la fermeture d'aumônière ou à leur contenu (fig. 115). Deux petites boucles, correspondant vraisemblablement à des boucles d'aumônières, ont en outre été mises au jour dans une tombe en dalles lors de fouilles anciennes (Cf. Annexe 3).

Quatre hommes, un adolescent et un enfant âgé de 10 à 14 ans (T567B), inhumé aux côtés d'une femme, possédaient de tels accessoires. Les aumônières sont en relation avec des boucles de ceinture simples en alliage blanc, en bronze ou en fer. Seule la tombe à *spatha* T450 ne présente aucun élément de ceinture : le sondage qui a coupé la fosse juste à l'arrière du crâne est probablement responsable de la disparition d'une partie de ce dépôt, placé sous la tête. Le couteau (inv. 3293) mis au jour lors de cette intervention peut logiquement être attribué à cet ensemble. T346 contenait un scramasaxe en plus de la ceinture et de l'aumônière ; la femme ensevelie aux côtés de T567B possédait un collier de perles. La datation de ces objets permet de placer cinq de ces six inventaires

dans les deux derniers tiers du VIe s., voire, pour au moins deux d'entre elles, dans la 2e moitié ou les dernières décennies de ce siècle (T346 et T567). Seule la tombe T461 ne peut être datée plus précisément à l'intérieur de la fourchette indiquée par la boucle simple en fer (2e moitié Ve-VIe s.). A l'exception de T191.2, les sépultures à aumônières se situent non loin les unes des autres dans la partie est de la nécropole (cf. fig. 111).

Les aumônières et, le cas échéant, les boucles de ceinture qui les accompagnent forment le plus souvent des ensembles compacts déposés aux côtés du défunt, soit à proximité ou partiellement sous le crâne, soit le long des membres inférieurs[418]. Les armes qui complètent le mobilier dans T346 et T450 sont elles aussi déposées dans la tombe. Seules la ceinture de T191.2 et son aumônière ont été découvertes dans une position qui suggère qu'elles étaient portées lors de l'inhumation. On ne peut cependant exclure que la ceinture, pliée en deux, était déposée sur l'abdomen.

Dans les nécropoles de Suisse occidentale, la présence d'une aumônière déposée avec les ceintures n'est pas aussi régulière que dans d'autres régions : on peut dénombrer tout au plus quelques dépôts pouvant être interprétés comme des restes d'aumônières, par exemple à Sézegnin, à Genthod, à Sion – Sous-le-Scex ou encore à Kallnach[419], alors que plusieurs nécropoles importantes, étudiées récemment, n'en ont pas livré[420]. Le dépôt d'une sacoche semble un peu plus fréquent à Saint-Sulpice[421]. La nécropole de Lausanne – Bel-Air constitue sous cet aspect une exception notable, avec pas moins de 26 tombes avec aumônières, datées des phases 2 et 3 principalement (vers 510-vers 630/40)[422]. Relativement rare également dans les Alpes françaises du Nord[423], ce type de dépôt est très courant dans les sépultures masculines des régions situées plus au nord-est, comme à Elgg[424]. Dans le nord-ouest de la Suisse, les aumônières, attestées avant tout par leur contenu, sont présentes dès le VIe s. Elles deviennent moins fréquentes à partir du VIIe s., et sont considérées comme une rareté durant la seconde moitié de ce siècle[425].

L'aspect et le mode de fabrication des aumônières reste difficile à restituer, en raison du manque de sources tant littéraires qu'iconographiques ou archéologiques; il faut sans doute compter avec une grande variété. Les sacoches devaient être faites pour la plupart d'une pièce de cuir ou éventuellement d'étoffe, repliée et cousue sur les côtés et fermée par un rabat[426]. Le cuir pouvait être richement orné, comme le sont par exemple certains étuis de scramasaxes[427]. Deux découvertes ont récemment montré que certaines parties, notamment l'arrière et le rabat, étaient parfois renforcées par des plaquettes de bois[428]. La partie inférieure pouvait par ailleurs présenter une courbe vers le haut, destinée à faciliter la position assise, notamment à cheval[429]. A La Tour-de-Peilz, des traces organiques ont été relevées autour des dépôts de T191.2, de T450 et de T413.

[418] Des dépôts à des emplacements semblables, sous le crâne ou à côté du bassin, ont été observés à Monnet-la-Ville (Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 55-56) et à Doubs (Urlacher *et al.* 1998, pp. 179-180); cf. notamment la tombe à *spatha* S 441, avec des positions identiques à celles de La Tour-de-Peilz pour l'épée et pour l'aumônière (avec scramasaxe et ceinture : cf. fig. 295 et pl. 52-53).

[419] Sézegnin, T51 (petite boucle et perle), T325 (petite boucle et silique d'Odoacre (465-493)) et T502 (objets glissés dans l'étui du scramasaxe); cf. Privati 1983, pl. II, T51, n° 1 et 2; pl. VII, nos 1 et 3; pl. X, T502, nos 5-9. Genthod, Creux-de-Genthod, Tombe 1 (ASSPA 45, 1956, p. 77, fig. 29). Cf. aussi Sion – Sous-le-Scex : Rettner, in : Antonini 2002, fig. 104 (T10 et T387). Kallnach : T117, T118 et T126 (Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 127 et 130).

[420] Yverdon – Pré de la Cure : Steiner/Menna *et al.* 2000, fig. 227, 230 et 231; Genolier : Steiner 1993, fig. 23; Dully : Menna 1993, fig. 35, pl. 1-7, pp. 97-108. On ne peut bien sûr exclure que certaines sacoches aient été déposées vides ou uniquement avec des objets en matériaux périssables : cf. Marti 2000, A, pp. 109-110; ex. de sacoche «vide» : Buus St-Michael, T34 (Marti 2000, B, pl. 90).

[421] Saint-Sulpice : T7, T28, T116, T144 et T168 (Marti 1990, Tab. 1; pl. 1, n° 8, pl. 2, nos 15-18, pl. 7, nos 19-20, pl. 10, n° 10, pl. 11, nos 5-6). Les dépôts des tombes T24ter, T30-30bis, T37bis/38, T42 et T76, dont l'inventaire n'est pas toujours conservé ou dont l'identification est incertaine, pourraient aussi être interprétés comme des contenus d'aumônières.

[422] Leitz 2002, fig. 16, p. 111.

[423] Colardelle 1983, p. 356.

[424] Elgg : Windler 1994, pp. 69-70.

[425] Marti 2000, p. 110 Kaiseraugst : Martin 1991, pp. 127-131, fig. 76.

[426] Cf. Die Franken, Cat. expo. 1996, vol. 2, fig. 562, p. 692; Marti 2000, pp. 109-110;

[427] Marti 2000, p. 110; Marti 1995, pp. 92-99. Cf. aussi Doubs, S 29 et S 403 : Urlacher *et al.* 1998, fig. 70 et pl. 9, S. 159, n° 1.

[428] Marti 2000, vol. 1, pp. 109-110; vol. 2, pl. 90, n° 9 (Buus, St. Michael, T34) et pl. 282, n° 3 (Therwil – Benkenstrasse, T23).

[429] Cf. par ex. München Aubing, T812 : Dannheimer 1998, I, pp. 188-189; II, pl. 82, n° 19.

N° tombe	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	El. de l'aumônière	Contenu	Mobilier associé
T191.2	Fosse simple	A	M	Entre le coude D et la cage thoracique	Petite boucle	Couteau, pincette, 3 ustensiles, ferret	Boucle de ceinture
T346	Fosse simple	A	M	Contre la face interne du fémur G	Frag. de l'armature	Briquet, silex, 2 clous, divers frag. métalliques	Boucle de ceinture, scramasaxe
T413	Bois	A	15-19 ans	Sous l'épaule G et le crâne	Fermoir, frag. de l'armature	Couteau, silex, 3 ustensiles, cristal de roche	Boucle de ceinture
T450	Fosse simple	A	M	Sous le crâne	-	Pincette, balance (?); év. couteau	*Spatha*
T461	Bois	A	M	A D du crâne	-	Briquet, 7 silex, 2 ustensiles	Boucle de ceinture
T567	Fosse simple	B	10-14 ans	A D du genou D	Fermoir	Couteau, frag. métallique	Boucle de ceinture
Tombe B/1950	Coffre de dalles	?	?	?	2 petites boucles	?	?

Fig. 115. *Tableau synthétique des tombes avec des aumônières.*

Des empreintes textiles et ligneuses sont d'ailleurs visibles dans l'oxydation de plusieurs objets de ce dernier ensemble, et des restes de cuir et de bois minéralisés sont présents sur le fermoir et les éléments de l'armature de la tombe T346.

Les pièces métalliques des aumônières

T191.2-6 et 7 : pl. 11; T346-1, 4, 6-7, 9-10 : pl. 19; T413-5 et 6 : pl. 23; T567-3 : pl. 30; tombe B/1950, e-f : fig. 273.

Quatre des six aumônières de La Tour-de-Peilz étaient munies d'éléments métalliques – petite boucle, fermoir ou armatures. Cette proportion paraît relativement élevée en comparaison de celle observée dans les nécropoles où les aumônières sont plus régulièrement attestées[430]. Ces éléments métalliques n'y apparaissent d'ailleurs que durant une période relativement courte. Les découvertes de Bâle – Bernerring montrent que leur utilisation pourrait également être en relation avec le statut social du défunt[431].

Il faut rappeler encore la découverte de deux petites boucles rectangulaires, l'une en fer, l'autre en bronze, dans une tombe en dalles fouillée en 1950 (cf. Annexe 3, fig. 212-e et f). Tant leur forme que leurs dimensions incitent à les considérer comme des boucles d'aumônières, bien que leur position par rapport au corps ne soit pas connue.

La sépulture **T191.2** contenait une petite boucle rectangulaire en bronze (n° 6), destinée soit à fermer le rabat, soit à suspendre l'aumônière à la ceinture (fig. 116). Les petites boucles de ce type sont régulièrement attestées dans les nécropoles, principalement durant les deux derniers tiers du VIe et jusqu'au début du VIIe s.[432]. En Suisse occidentale, on peut citer des exemples à Sézegnin, Genthod, Saint-Sulpice, Lausanne – Bel-Air, ainsi qu'en France voisine, dans l'église de Faverges[433]. Plus au nord et à l'est, on relève de nombreux exemples tant à Elgg qu'à Kaiseraugst ou à Bâle – Bernerring[434]. Dans ce dernier site, elles apparaissent principalement dans les tombes à chambres funéraires, alors qu'on ne trouve qu'un seul exemple dans une tombe à cercueil. Les petites boucles rectangulaires sont enfin bien attestées dans les nécropoles des territoires francs ou marquées

[430] Cf. par ex. Martin 1991, fig. 76; Windler 1994, fig. 93; Marti 2000, Beilage 2.

[431] Martin 1976b, p. 66, fig. 34.

[432] Windler 1994, p. 70; Martin 1991, p. 127.

[433] Sézegnin, T51 (Privati 1983, pl. II, T51, n° 1; pl. XVI, n° 10); Genthod, Creux-de-Genthod, T1 (ASSPA 45, 1956, p. 77, fig. 29); Saint-Sulpice, T7, T28, T116, T168 (Marti 1990, p. 95, fig. 57); Lausanne – Bel-Air T200, T246, T276 (Leitz 2002, pl. 53, n° 12; pl. 61, n° 9; pl. 67, n° 15); Faverges, Eglise Saint-Jean-Baptiste, S. 61 (Colardelle 1983, fig. 52, n°s 3-5).

[434] Windler 1994, pp. 70-71; Martin 1991, p. 127; Martin 1976b, pp. 66-67.

par une influence franque, alors qu'elles sont peu fréquentes dans le sud-ouest de l'Allemagne, en territoire alaman[435]. On peut relever leur absence à Doubs, où les aumônières et leur contenu sont pourtant bien attestés[436].

Une plaquette de fer mise au jour avec cet ensemble (n° 7) pourrait correspondre à un ferret. Si sa largeur empêche de le lier à la boucle n° 6, il pourrait néanmoins jouer un rôle dans la fermeture du rabat de la sacoche. C'est du moins la fonction proposée pour des ferrets similaires découverts à Doubs, en relation avec des aumônières[437].

L'aumônière de la tombe **T413** était munie d'un fermoir en fer (pl. 23, n°6). Celui-ci possède un corps rectangulaire et des extrémités recourbées en U, puis pliées à angle droit de manière à rejoindre la partie principale. Une petite boucle de fer est fixée au centre, entre les deux extrémités. Cet objet se rattache à un groupe de fermoirs du VIe s., dont la forme découle probablement de pièces du Ve s. damasquinées ou à décor cloisonné, terminées par des têtes d'oiseaux affrontées[438]. Des pièces comparables ont été mises au jour par exemple à Monnet-la-Ville, Bâle – Kleinhüningen et Saint-Martin-de-Fontenay, où elles sont régulièrement associées à des boucles de ceinture en bronze à ardillons scutiformes. Ce type de fermoirs se distingue de ceux en accolade, imitations des exemplaires à décor cloisonné aux extrémités en forme de têtes de chevaux, forme que l'on retrouve pour la pièce de **T567** (pl. 30, n° 3). Cet objet, allongé et de section mince, présente un petit trou au niveau de la pointe centrale, qui devait permettre la fixation d'une petite boucle par l'intermédiaire d'une languette[439]. Des fermoirs comparables ont été mis au jour par exemple à Bâle – Kleinhüningen et à Hemmingen[440].

Les fermoirs d'aumônières sont exceptionnels en Suisse occidentale comme dans les régions voisines. On en trouve quelques exemplaires à Lausanne – Bel-Air, trois à Monnet-la-Ville et un seul à Doubs[441]. Ils semblent relativement rares dans le nord-ouest de la Suisse, où fait cependant exception le site de Bâle – Kleinhüningen[442]. Attestés plus à l'est, dans la nécropole d'Elgg, ils semblent en général peu fréquents dans le sud-ouest de l'Allemagne[443]. Ils sont en revanche régulièrement attestés dans les nécropoles du nord de la Gaule[444].

Fig. 116. *Boucle de ceinture avec rivets, boucle et objets contenus dans l'aumônière de T191.2. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

435 Windler 1994, p. 71; Martin 1976b, p. 67.

436 Urlacher *et al.* 1998, pp. 179-180.

437 Doubs, S 424, S 441A et S 449 (Urlacher *et al.* 1998, p. 179, pl. 50, n° 12, pl. 53, n° 7 et pl. 54, n° 7).

438 Windler 1994, pp. 76-77, fig. 104-105 et 107b.

439 Le fragment de tôle de bronze n° 2 pourrait faire partie d'un tel dispositif; cf. Die Franken, Cat. expo. 1996, I, fig. 71.

440 Bâle – Kleinhüningen, T146: Giesler-Müller 1992, pl. 32, n° 146-1; Hemmingen, T29: Müller 1976, pl. 6, G2 (tombe d'enfant).

441 Lausanne – Bel-Air, T83 et T129, év. T12 et T270 (Leitz 2002, pl. 23, n° 4; pl. 34, n° 5; pl. 2, n° 3; fig. 49); Monnet-la-Ville, T90, T122 et T148 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XXXI, n°s 1, 8 et 13); Doubs, S. 449 (Urlacher *et al.* 1998, pl. 54, n° 13).

442 Deux exemples à Kaiseraugst (T37 et T952: Martin 1976a, pl. 3, A6 et pl. 57, J2) et 1 seul exemple à Bâle – Bernerring (T30: Martin 1976b, p. 273, n° 5). Aucun fermoir dans l'ensemble du mobilier restant pour le nord-ouest de la Suisse (Marti 2000, Beilage 2). Au moins 10 fermoirs à Bâle – Kleinhüningen: Giesler-Müller 1992, pl. 82-83.

443 Elgg, T117, T127 et T193 (Windler 1994, p. 71, pl. 41, n° 117-3, pl. 45, n° 127-2, pl. 55, n° 193-10, pl. 102).

444 Windler 1994, p. 71; Legoux *et al.* 2004, Codes 331 (PM-MA 2) et 332 (MA 1-MA 2, év. MA 3): milieu V^e-dernier tiers VIe s. (év. jusqu'au début du VIIe s.). Cf. Cutry: Legoux 2005, p. 130, pl. 32-33.

Les bords de l'aumônière de **T346** étaient renforcés par une armature composée d'une bande de tôle de fer, sur laquelle étaient vraisemblablement rivetés le cuir et peut-être le bois composant la sacoche (pl. 19, nos 1, 4, 6-7, 9-10). Une lamelle de bronze rivetée (n° 12) appartenait peut-être aussi à cette armature, ou éventuellement au système de fermeture de la sacoche, ou encore à son attache à la ceinture. Des armatures d'aumônières en fer ont été mises au jour dans le nord de la Suisse, notamment à Elgg, à Kaiseraugst et à Bâle – Kleinhüningen[445]. Dans les sépultures de Buus et de Therwil (BL), les restes organiques conservés montrent qu'une planchette de bois, placée sur la face interne de l'armature en fer, renforçait l'arrière de la sacoche. Le cuir, replié autour de ces éléments, était ensuite riveté à l'armature[446].

Les aumônières munies d'armatures en fer sont généralement datées entre le dernier quart du VIe et le milieu du VIIe s., notamment par leur association avec des garnitures tripartites. Le scramasaxe et surtout la boucle de T346 suggèrent de placer la tombe dans les dernières décennies du VIe s. Si l'on ne trouve que peu d'armatures en fer en dehors de la partie nord du territoire suisse, il faut toutefois signaler un exemplaire mis au jour à Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados) et un autre dans la nécropole de München Aubing[447].

Deux minces bandes de tôle de bronze découvertes dans la tombe **T413** (pl. 23, n° 5) pourraient jouer le même rôle d'armature d'une sacoche. C'est ce que suggèrent leurs dimensions, leur forme arquée ainsi que les restes de petits rivets et de matière organique oxydée perceptibles sur ces deux pièces. On peut signaler un exemple d'armature en bronze à Bülach, mais l'utilisation de ce métal dans cette fonction précise semble exceptionnelle[448]. Le fait que l'armature elle-même soit invisible, recouverte par le cuir, pourrait expliquer que l'on renonce à utiliser un alliage relativement précieux.

Le contenu des aumônières

Les sacoches de La Tour-de-Peilz renferment des éléments bien attestés dans la plupart des dépôts de ce type: couteaux, briquets, silex, pinces à épiler en bronze, divers ustensiles en fer, menus objets métalliques récupérés, etc. (cf. fig. 115). Ils sont très variables, et leur nombre restreint ne permet pas d'esquisser des règles quant à la composition de ces inventaires[449]. Nous présentons ces objets ci-dessous, par catégories.

Les couteaux

T191.2-5: pl. 11; T413-4: pl. 23; T567B-1: pl. 30; inv. 3293 = T450?: pl. 1.

Ustensile le plus fréquemment rencontré dans les sépultures de Suisse occidentale et des régions voisines (cf. chap. 6.6.1), les couteaux font régulièrement partie du contenu des sacoches masculines[450]. Les relevés de terrain de trois tombes montrent que cet instrument se trouvait parmi les autres objets, sans doute à l'intérieur de l'aumônière. Il pouvait cependant également être glissé dans des passants sur le couvercle de la sacoche[451].

Deux des couteaux découverts en relation avec des aumônières à La Tour-de-Peilz sont de forme et de dimensions comparables: les lames, longues de 10 à 12 cm, sont plus ou moins symétriques, avec des pointes se situant dans l'axe des soies (T191.2-5, T567B-1). Le troisième couteau (T413), sans doute plus petit et à lame plus mince, est malheureusement incomplet; il pourrait cependant être de forme semblable. Ces trois couteaux proviennent

[445] Elgg, T27, T61 et trouvaille isolée 1934.26 (Windler 1994, pp. 77-78, pl. 14, n° 27-4; pl. 25, n° 61-7; pl. 68, n° 26). Kaiseraugst, T1108 (Martin 1976a, pl. 66 D, 10; Martin 1991, p. 128). Bâle – Kleinhüningen, T20 (Giesler-Müller 1992, pl. 3, n° 20-3).

[446] Marti 2000, p. 110; cf. pl. 90, n° 9-10 (Buus, église St. Michael, T 34); pl. 282, n° 3 (Therwil – Benkenstrasse, T23).

[447] Marti 2000, p. 110, notes 425 et 426. Saint-Martin-de-Fontenay, T334: Pilet (dir.) 1994, pl. 49, T334, n° 2 (VIe s.). München Aubing T812: Dannheimer 1998, pl. 82, n° 19.

[448] Moosbrugger-Leu 1971, pl. 43, n° 11: Bülach T198; l'exemple de la tombe 179 de Bâle – Kleinhüningen, cité par cet auteur, paraît plus incertain (pl. 43, n° 10). Cf. aussi Marti 2000, p. 110, note 422.

[449] Cf. les études réalisées par exemple pour les nécropoles de Kaiseraugst (Martin 1991, pp. 127-131) et Elgg (Windler 1994, p. 69).

[450] Cf. par ex. Saint-Sulpice, T28, év. T7 et T116 (Marti 1990, pl. 2, pl. 1 et pl. 7); Erlach, T38 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 33, n° 5 et 6); Faverges, S. 61 (Colardelle 1983, fig. 52, n° 4); Monnet-la-Ville, T35, T90, T122, T162 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 55-56).

[451] Windler 1994, p. 78. Cf. restitution proposée dans Die Franken, Cat. expo. 1996, vol. 2, fig. 562, p. 692.

d'inventaires datables de la seconde moitié du VIe s. grâce au reste du mobilier (boucles de ceinture en bronze, perles). Tant par leur forme que par leur présence dans des aumônières, ils correspondent bien à la première phase de l'évolution retracée par Reto Marti pour le nord-ouest de la Suisse[452].

Lors des sondages préliminaires effectués en 1988, un petit couteau (Inv. 3293) a été mis au jour dans la tranchée qui a recoupé la tombe à *spatha* T450 juste l'arrière du crâne, là où était déposée l'aumônière (cf. ci-dessus): il est fort possible que le couteau ait appartenu à cet ensemble. Ce dernier possède une lame de forme très similaire à celle du couteau de T191.2, bien qu'un peu plus courte (env. 9.5 cm). Cette pièce s'insère bien dans la première phase de l'évolution des couteaux définie par Reto Marti pour le nord-ouest de la Suisse, mais la soie est nettement plus courte et plus étroite[453].

Les briquets et silex

T346-1 et 16 : pl. 19; T413-3 : pl. 23; T461-1 à 8 : pl. 27.

A La Tour-de-Peilz, on dénombre un fragment de briquet en forme d'accolade et sept silex dans l'aumônière de la tombe T461, un fragment de briquet semblable et un silex dans celle de la tombe T346, ainsi qu'un silex dans celle de la tombe T413[454]. Dans les sépultures des régions occidentales, ces ustensiles font généralement partie du contenu des sacoches masculines, et sont, tout comme ces dernières, relativement peu attestés[455]. On dénombre toutefois neuf aumônières avec des silex à Lausanne – Bel-Air, dont deux ou trois avec des briquets[456]. Dans la région bâloise et dans le nord-est de la Suisse, si l'on trouve régulièrement des silex dans les inventaires du VIe s., les briquets semblent avoir été déposés dans les aumônières surtout au VIIe s.[457]. La forme en accolade, représentée à La Tour-de-Peilz, est la plus fréquente dans la plupart des nécropoles[458]. Dans celle de Doubs, on ne trouve cependant que la forme rectangulaire à poignées recourbées, qui n'est jamais associée à des silex[459]. Une seule pierre, parfois deux se trouvent dans les aumônières, plus rarement une série pouvant aller jusqu'à sept comme dans la tombe T461 de La Tour-de-Peilz[460].

Les pinces à épiler en bronze

T191.2-4 : pl. 11; T450-3 : pl. 26.

Deux pinces à épiler en bronze se trouvaient dans des aumônières, dont une dans la tombe à *spatha* T450. Dans les deux cas, des ustensiles en fer et vraisemblablement des couteaux complétaient le contenu (cf. ci-dessus et ci-dessous).

La pince à épiler de T450 possède des mâchoires triangulaires, formées par un élargissement des branches, forme attestée dans des sépultures des Ve et VIe s. L'exemplaire de T191.2 présente des mâchoires échancrées et fortement débordantes par rapport aux branches, forme caractéristique du VIe s.[461]. Quelle que soit leur forme, ces ustensiles sont rares dans les nécropoles de Suisse occidentale. On ne peut guère citer que deux exemplaires provenant de fouilles anciennes dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains et un

[452] Marti 2000, pp. 124-125, fig. 75 (phase M2: env. dernier tiers VIe-début VIIe s.).

[453] Marti 2000, pp. 124-125, fig. 75.

[454] Il nous semble difficile de considérer l'objet T346-1 comme un fermoir d'aumônière, mais la forte corrosion, responsable de l'amalgame des pièces qui forment le n° 1, rend toute identification incertaine. Nous considérons en revanche l'objet T567B-3 comme un fermoir d'aumônière: cf. ci-dessus. Sur les difficultés à distinguer les deux types d'objets, cf. Moosbrugger-Leu 1971, pp. 169-171; Windler 1994, pp. 76-77. Le silex de T413 est amalgamé avec les ustensiles en fer n° 3.

[455] Cf. par ex. Saint-Sulpice, T28 et T123 (Marti 1990, p. 96); Sévery – Le Châtelard, trouvaille 1862 (Haldimann/Steiner 1996, fig. 20, n° 8); Monnet-la-Ville, T35 et T148 (Mercier/Mercier-Rolland 1974, pl. XXXI, nos 9 et 12); Seyssinet-Pariset, Grotte des Sarrazins (Colardelle 1983, fig. 92, nos 14 et 15); Erlach, T30 (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 32, nos 2-4). Silex pour tout mobilier: cf. Kaiseraugst, T1093 (Martin 1976a, pl. 65, J 1).

[456] Leitz 2002, fig. 16; le «briquet» de la tombe 226 est probablement un fermoir: cf. pl. 59, n° 8.

[457] Windler 1994, p. 79; Martin 1991, p. 128. Même constat à Oberbuchsiten: Motschi 2007, p. 73.

[458] Notamment à Kaiseraugst: Martin 1991, p. 128.

[459] Urlacher *et al.* 1998, p. 180, fig. 158.

[460] Erlach, T30: 3 silex (Marti *et al.* (dir.) 1992, fig. 32, nos 2-4); Therwil – Benkenstrasse T22, T23, T49 et T50: 4 ou 5 silex (Marti 2000, pl. 281, T22, nos 7-11; pl. 282, T23, nos 7-10; pl. 289, T49, nos 5-8 et T50, nos 11-14); Bâle – Kleinhüningen, T6, T67 et T146: 3 ou 4 silex (Giesler-Müller 1992, pl. 1, T6, nos 5-7; pl. 11, T67, n° 9; pl. 32, T146, nos 4-5); Oberbuchsiten, T118: au moins 9 silex (Motschi 2007, p. 73, pl. 38, nos 8-10).

[461] Windler 1994, p. 79.

troisième trouvé dans une tombe à Genthod, dont l'inventaire est par ailleurs tout à fait comparable à celui de la tombe T191.2 de La Tour-de-Peilz[462]. Les pinces à épiler semblent rares sur l'ensemble du territoire de la Burgondie : on n'en trouve aucun exemple dans les Alpes françaises du Nord, ni à Doubs. Elles sont à peine plus fréquentes dans le nord et l'est de la Suisse : si plusieurs exemplaires proviennent des nécropoles de la région bâloise, on ne relève qu'une seule pièce dans tout le corpus du Nord-Ouest de la Suisse étudié par Reto Marti et deux autres dans la nécropole d'Elgg[463]. Elles semblent en revanche relativement bien attestées dans les nécropoles du nord de la Gaule, où le dépôt des pièces à mâchoires larges ne se prolonge pas au-delà du 2e tiers du VIe s.[464].

Les ustensiles en fer

T191.2-9 à 11 : pl. 11 ; T413-2 et 3 : pl. 23 ; T450-3 : pl. 26 ; T461-10 et sans no : pl. 27.

Des ustensiles en fer de formes et de tailles diverses, souvent très corrodés et difficiles à identifier précisément, sont présents dans quatre des six aumônières, le plus souvent en deux ou trois exemplaires[465]. La plupart de ces objets sont fréquents dans les aumônières masculines : les poinçons ou « fiches à bélières » notamment (T413-2, peut-être 3), les alênes (T191.2-9), les spatules (T191.2-11, T461-sans n°)[466]. L'ustensile n° 10 de T191.2 est plus énigmatique : il se compose d'une tige de fer de section assez épaisse, en losange, munie d'un petit appendice à l'une des extrémités. Il faut mentionner aussi la pointe à douille de T461 (n° 10), qui pourrait être, selon les diverses interprétations proposées pour les parallèles retrouvés, une pointe de bâton, une plume ou encore un gond (cf. cat.). Une pièce identique a été mise au jour dans la tombe T590 (cf. chap. 6.6.2).

On trouve de nombreux parallèles pour ces pièces sur les sites d'habitat ou d'artisanat, contemporains ou d'époque gallo-romaine, notamment parmi les ustensiles servant à travailler le métal, le bois ou le cuir[467]. Dans les nécropoles de Suisse occidentale, ils apparaissent avec les aumônières, lorsque celles-ci sont attestées. Ils restent cependant peu fréquents : on dénombre une seule fiche à bélière et une paire de forces à Saint-Sulpice, plusieurs ustensiles, dont éventuellement des poinçons, dans deux tombes de Sion, ainsi qu'un poinçon ou une alêne dans chacune des trois aumônières de Kallnach[468]. On peut noter encore la présence d'une fiche à bélière dans le mobilier des fouilles anciennes du Pré de la Cure à Yverdon[469]. Les tombes de Lausanne – Bel-Air se distinguent encore une fois : on y dénombre onze aumônières avec des ustensiles divers, souvent de formes variées[470]. De bons parallèles pour les ustensiles de La Tour-de-Peilz sont présents à Bâle – Bernerring, notamment dans des tombes avec *spatha*[471].

Les tiges de fer mises au jour dans la tombe à *spatha* T450 (n° 3) forment un ensemble un peu différent. L'une des tiges (b) est de section rectangulaire plate et munie d'un appendice perpendiculaire, lui aussi de section plate. La corrosion empêche de restituer la manière dont ces deux éléments sont

[462] Yverdon : Steiner/Menna *et al.* 2000, vol. 2, fig. 311, nos 49 et 50. Genthod, Creux-de-Genthod, T1 (ASSPA 45, 1956, p. 77, fig. 29 e).

[463] Kaiseraugst : 4 exemplaires, dont un seul en bronze (Martin 1991a, fig. 76); Bâle – Bernerring, T39 (Martin 1976a, p. 300, n° 4); Bâle – Kleinhüningen, T66, T105, T108, T174, T212, T221 (Giesler-Müller 1992, pl. 10, n° 66-10; pl. 21, n° 105-7 et n° 108-4; pl. 39, n° 174-3; pl. 45, n° 212-9; pl. 46, n° 221-4). Marti 2000, pl. 278, Therwil-Benkenstrasse T2, n° 12. Windler 1994, p. 79, pl. 1, n° T2-2, pl. 16, n° T30-6.

[464] Legoux *et al.* 2004, Code 320, (PM) MA 1 et MA 2 : principalement 470/80-560/70. Cf. Cutry : Legoux 2005, pp. 131-132. Lavoye : Joffroy 1974, pp. 34-35, fig. 15.

[465] Le fragment de tige de fer de la tombe T346 (pl. 19, n° 2) ne peut être identifié clairement comme un ustensile.

[466] Le fragment de T461, trouvé dans le remplissage, porte encore un petit fragment de cuir (?) minéralisé, qui semble indiquer qu'il se trouvait à l'origine en relation avec l'aumônière.

[467] Cf. par exemple Wartau – Ochsenberg (SG) : Primas *et al.* 2001; Avenches : Duvauchelle 1990, par ex. nos 15-20 (ciselets, poinçons), 93-94 (pointeaux), 156-164 (alênes); Anderson *et al.* 2003, par ex. pl. 19, nos 215-219.

[468] Saint-Sulpice T37bis/38 et T76 : Marti 1990, p. 96. Sion – Sous-le-Scex T10 et T387 : A. Rettner, in : Antonini 2002, p. 214-215; pl. LX, nos 2-4; pl. LXIII, nos 8-12-13 et 14-15. Kallnach T117, T118 et T126 : Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 127, nos 7 et 15; fig. 126, n° 10. Trois de ces tombes contiennent aussi des récipients de verre : Saint-Sulpice T76, Sion T387 et Kallnach T118.

[469] Steiner/Menna *et al.* 2000, II, Annexe 3, fig. 311, n° 51.

[470] Leitz 2002, fig. 16; cf. par ex. T71 : pl. 16, nos 3-6.

[471] Cf. Martin 1976b, par exemple T5 (avec balance en bronze), T11, T23, T24 et T39.

assemblés. L'autre extrémité de la pièce est légèrement coudée. Les deux autres tiges sont de section quadrangulaire, effilée aux extrémités, toute deux brisées. La corrosion a soudé la tige a à la pièce b, alors que la tige c est libre. Cet ensemble pourrait correspondre aux éléments d'une petite balance à deux plateaux, mais cette identification ne peut malheureusement pas être confirmée en raison de l'état très lacunaire et corrodé des pièces[472].

Les objets divers

Outre les objets présentés jusqu'ici, deux sacoches contenaient des pièces sans véritable utilité, conservées probablement pour la particularité de leur matériau : un fragment de cristal de roche dans T413 (n° 7, pl. 23) et des petits morceaux de plomb dans T346 (n° 17, pl. 19). Il n'est pas rare de trouver dans les aumônières des petits fragments de métal ou des objets récupérés (fibules et monnaies romaines notamment), que leur propriétaire gardait à portée de main, peut-être parce qu'il leur accordait des propriétés particulières. A titre de comparaison, et loin de toute exhaustivité, on peut mentionner des exemples similaires dans des sites proches : un fragment de « quartz » dans une aumônière de Sézegnin et un cristal de roche dans une sacoche de Lausanne – Bel-Air[473].

6.6 Les accessoires

6.6.1 Les couteaux

T275-6 : pl. 13 ; T337B-1, T357-3 : pl. 17 ; T382A-1 : pl. 20 ; T460-1 : pl. 27. Fig. 117.

Neuf couteaux proviennent de sépultures du Clos d'Aubonne. Quatre d'entre eux se trouvaient dans des aumônières (T191.2-5, T413-4, T567B-1, T450 ?) : ils sont présentés dans le chapitre correspondant (6.5.2). Les cinq couteaux restants ont été mis au jour dans quatre coffres de dalles et une tombe en fosse simple (T460). Quatre de ces cinq couteaux ont été trouvés près du bassin ou des lombaires des individus inhumés – deux enfants, une femme et un homme. Dans les deux tombes d'enfants T460 et T275, ils étaient associés à des éléments de ceinture (une boucle simple en fer dans T460, une garniture à plaquettes verticales damasquinée dans T275 ; fig. 189) : ils étaient probablement fixés directement à la lanière. Dans les deux tombes d'adultes, on peut imaginer que les couteaux étaient glissés dans la poche d'un vêtement, ou attachés à une ceinture dépourvue d'éléments métalliques[474]. Dans T357, seul un fragment du couteau a été trouvé dans le remplissage.

Deux des quatre couteaux dont la forme peut être définie sont relativement petits, avec une pointe située dans l'axe de la soie (T337 et T460). Le dos est légèrement coudé en direction du tranchant, forme qui apparaît dans le courant du VIIe s.[475]. L'agrafe à double crochet, découverte près du crâne de l'enfant inhumé immédiatement au-dessus de la femme 337B, tend à confirmer une datation relativement tardive de ce coffre de dalles.

Des deux couteaux de plus grandes dimensions, celui de T382 possède une soie très allongée, une pointe décalée en direction du dos, une lame mince et un dos très légèrement concave, caractéristiques qui évoquent les « couteaux à raser »[476]. Enfin, le couteau de T275 apparaît comme une pièce particulièrement massive, mais de forme comparable à celle des pièces T337 et T460 (dos coudé, soie décalée du côté du tranchant)[477]. La garniture de ceinture à plaquettes verticales qu'il accompagne permet de dater l'inhumation de la seconde moitié du VIIe s. Ce couteau est comparable à un exemplaire mis au jour dans une tombe de l'église de Saint-Prex, associé à une garniture

[472] Un grand merci à Gabriele Graenert, qui m'a proposé cette identification et transmis les photographies des balances de Riaz – Tronche-Bélon T104 et T99, qui comportent des parties en fer.

[473] Sézegnin T502 : Privati 1983, pl. X, n° 9. Lausanne – Bel-Air T226 : Leitz 2002, pl. 59, n° 7.

[474] Sur les couteaux découverts sans lien avec une aumônière ou une châtelaine, cf. Martin 1991, pp. 137-138 ; sans lien avec une ceinture, cf. Leitz 2002, pp. 91, 117-118 et 133.

[475] Pour une datation des couteaux à dos coudés dans la seconde moitié du VIIe s., cf. Windler 1994, p. 79 ; Marti 2000, p. 125.

[476] Windler 1994, p. 78 ; Marti 2000, p. 125.

[477] La lame de cette pièce est en grande partie masquée par des restes de matière organique oxydée (cuir ?) : la rainure visible sur le dessin ne semble en fait pas correspondre à une véritable rainure sur la lame. Aucune radio n'a été effectuée.

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Long. lame	Mobilier associé
T275-6	Coffre de dalles	A	E/10-14 ans	A la ceinture, du côté G	14.5 cm	Garniture de ceinture à plaquettes verticales damasquinée
T337B-1	Coffre de dalles	B	F/adulte	Le long des vertèbres lombaires	10 cm	Ind. A: Agrafe à double crochets en bronze
T357-3	Coffre de dalles	?	?	Remplissage	?	Frag. d'agrafe et de plaquette en fer (résiduel?)
T382A-1	Coffre de dalles	A	M/adulte	Contre la symphyse pubienne	11.8 cm	-
T460-1	Fosse simple	A	E/5-9 ans	A G du coxal G	7.4 cm	Boucle simple en fer

Fig. 117. *Tableau synthétique des tombes contenant des couteaux.*

de ceinture tripartite à plaque circulaire et un stylet en fer[478]. Ce dernier ensemble rappelle les couteaux de grandes dimensions associés à des stylets en bois ou en fer, découverts notamment dans des tombes dites d'ecclésiastiques, et interprétés comme des ustensiles d'écriture[479].

6.6.2 Les autres ustensiles

T94-RT (sans no): pl. 5; T165-1, T205-2 : pl. 9; T590-1, T594-3 : pl. 31. Fig. 118.

Si l'on excepte les couteaux et les objets liés aux châtelaines et aux aumônières, on ne trouve que très rarement des ustensiles dans les tombes. Leur fonction est d'ailleurs souvent difficile à préciser, du fait qu'ils proviennent du remplissage ou que leur position exacte est inconnue. La rareté de ces pièces ne permet pas de définir des règles quant à leur mode de dépôt, et elles n'apportent aucune précision d'ordre chronologique: c'est pourquoi elles ne sont présentées ici que très brièvement et par souci d'exhaustivité.

Deux sépultures, l'une en dalles (T94), l'autre en fosse simple (T165), contenaient des **fusaïoles** en os[480]. Celles-ci n'ont toutefois pas été identifiées lors de la fouille, mais reconnues par l'anthropologue au moment de l'étude. Leur position d'origine est donc inconnue et leur mode de dépôt ne peut pas être reconstitué. Les deux pièces sont assez semblables: de forme hémisphérique, elles présentent une face inférieure plane irrégulière, où l'os spongieux est apparent. La face supérieure est plus lisse, voire patinée et usée dans le cas de la pièce de la tombe T94. La perforation centrale, d'un diamètre d'environ 1 cm, est plus régulière sur la pièce de T165. De manière générale, l'exemplaire de T94 présente un aspect beaucoup plus irrégulier, tant en ce qui concerne son contour que sa courbure ou encore sa surface; des entailles sont visibles sur son pourtour ainsi qu'à sa surface. Une fusaïole tout à fait semblable à celle de T165 a été découverte dans une sépulture féminine de Kallnach Bergweg (T62): elle était déposée sur le bas de la cage thoracique[481]. D'après son mode de construction, cette tombe peut être datée du VIIe s.[482] Une fusaïole fabriquée à partir d'une tête de fémur de bœuf provient du site de Wartau – Ochsenberg, occupé aux VIIe et VIIIe s.[483]. Le dépôt de fuseaux, dont il ne subsiste en général que la fusaïole, est attesté encore dans les tombes postérieures à l'époque mérovingienne de Aesch – Saalbünten[484]. Les deniers de Pépin le Bref découverts avec l'un des premiers inhumés de T94 donnent un *terminus post quem* entre 754/755 et

[478] Eggenberger *et al.* 1992, pp. 235-236, fig. 127-128 (Inv. ST.P. 320, remblai de la tombe 218/215).

[479] Werner 1977, p. 151; Martin 1988b, p. 164; Marti 2000, A, pp. 125-126.

[480] La pièce de T165 a été taillée dans une tête de fémur de cerf: détermination Louis Chaix, Museum d'Histoire Naturelle, Genève, que nous remercions vivement; information transmise par C. Kramar, Dép. d'écologie et d'anthropologie de l'Université de Genève.

[481] Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 124, n° 5; cat. sur CD.

[482] Type 4: 1ère phase d'utilisation de cette nécropole (Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, 36, fig. 42; 86-88).

[483] Primas *et al.* 2001, p. 53, n° 264, fig. 4.5.

[484] Tombes 92 et 268: ex. biconiques en «pierre de Delémont», type daté des IXe-début XIIIe s. (Marti 2000, A, pp. 126-127; B, pl. 29, n° 1 et 30, n° 2).

768/770 pour l'enfouissement de la fusaïole (cf. 6.8.2, Annexe 2, n° cat. 18-22). Le dépôt d'un tel objet sur la partie supérieure du corps, notamment sur la poitrine, semble être une pratique courante surtout dans les régions de tradition romane, comme en témoignent par exemple les découvertes d'Yverdon et de Kallnach[485].

La sépulture d'adulte T590 a livré une **pointe de fer** d'environ deux centimètres de longueur, munie d'un cerclage ouvert, sans doute destiné à la fixer sur un manche ou un bâton de bois. Cet objet fut découvert à droite du genou droit, et constitue le seul mobilier de la tombe. Une pièce identique a été mise au jour dans la tombe à contenant en bois T461 : elle fait partie d'un ensemble découvert à droite du crâne et qui comprend une boucle de ceinture, un briquet et plusieurs silex (cf. chap. 6.5.2). Un objet assez semblable à ces deux pièces, bien qu'un peu plus long, a été trouvé dans une tombe de la nécropole de Doubs. Il faisait également partie du contenu d'une aumônière, avec d'autres ustensiles en fer dont la fonction est difficile à préciser. Les auteurs de la publication proposent de l'identifier comme une fiche ou un poinçon[486]. Plusieurs objets tout à fait similaires ont été mis au jour sur le site à vocation artisanale de Châbles (FR), notamment sur la voie gallo-romaine et autour de la carrière[487]. Ces pièces, interprétées comme des aiguillons, c'est-à-dire des pointes de bâton servant à stimuler les animaux de traits, paraissent relativement fréquentes dans le monde romain, notamment en milieu rural ou dans des contextes liés au transport. Leur usage durant le haut Moyen Age est attesté par une illustration du Psautier d'Utrecht[488]. Si cette fonction paraît possible dans le cas de la tombe T590, il paraît difficile de l'admettre pour l'exemplaire conservé dans l'aumônière de T461 – à moins qu'il ne s'agisse d'un objet récupéré. Il faut souligner que d'autres pièces du même type sont considérées comme des plumes, fonction qui pourrait convenir à l'objet découvert dans T461[489].

Un **fragment d'aiguille** en bronze se trouvait sous le crâne de la femme inhumée dans T594, qui portait aussi deux bagues à la main gauche. L'extrémité perforée est malheureusement brisée, mais on reconnaît assez nettement l'amorce d'un chas[490]. De tels ustensiles apparaissent quelquefois dans les sépultures, notamment dans les aumônières ou dans les petits sacs suspendus aux châtelaines. On peut citer une série de tombes masculines comportant un riche mobilier, découvertes en domaine franc ou dans des sites où l'influence des pratiques funéraires franques est manifeste, par exemple à Saint-Vit et à Bâle

[485] Yverdon T77 : Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 183, fig. 146. Kallnach T62 : Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, fig. 124, n° 5 ; cat. sur CD.

[486] Urlacher *et al.* 1998, pl. 50, S 424-4 ; cf. p. 180, et catalogue.

[487] Anderson *et al.* 2003, p. 185, fig. 228, pl. 20, n°s 233-235.

[488] Dufrenne 1978, pl. 97, n° 8.

[489] Dieudonné-Glad 2002.

[490] D'après sa position dans la tombe, on ne peut totalement exclure que cette pièce soit un fragment d'épingle destinée à fixer une coiffe, comparable à celles mises au jour à Mels ou à Castel Trosino (cf. Martin 1988a, pp. 172-173, fig. 14-15; Rettner, in : Antonini *et al.* 2002, pp. 193-194). Ses dimensions restreintes rendent en revanche peu vraisemblable son utilisation comme épingle à cheveux.

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Type d'objets	Position	Mobilier associé
T94	Coffre de dalles	?	?	Fusaïole en os	Avec RT	Monnaies carolingiennes, fibules et chaînette en bz
T165	Fosse simple	A (?)	M (?)	Fusaïole en os	Avec les os de ind. A	-
T205	Coffre de dalles	?	? (2 enfants)	Tige de fer	?	Anneau ouvert en fer (boucle ?)
T590-1	Coffre à murets	A	Ind./adulte	Aiguillon	A D du genou D	-
T594-3	Fosse simple	A	F/adulte	Fragment d'aiguille en bronze	Sous le crâne	2 bagues en bronze

Fig. 118. *Tableau synthétique des contextes de découverte des ustensiles.*

– Bernerring[491]. Ces exemplaires sont cependant en moyenne plus longs (env. 7-8 cm) que celui de La Tour-de-Peilz. Dans une tombe féminine de Lavoye se trouvait une aiguille à chas, de dimensions comparables à celle de T594, suspendue à un anneau de fil de bronze : elle faisait probablement partie d'un collier[492]. Ce type d'objet ne semble en revanche pas très fréquent dans les sépultures de nos régions[493].

Enfin, un fragment de **tige en fer** a été mis au jour dans T205 ; sa position exacte dans la tombe n'est toutefois pas connue. Long d'un peu plus de 9 cm, l'une de ses extrémités s'élargit un peu, évoquant la possibilité d'un emmanchement. Cette pièce se rapproche ainsi de certains des ustensiles mis au jour en relation avec des aumônières ou des châtelaines, notamment dans T111 (n° 1d) et T191.2 (n° 11). Cette identification est cependant loin d'être assurée.

6.7 Objets divers

T24-1 : pl. 2 ; T223-6, T276-1 : pl. 13 ; T453-1 : pl. 25.

La grande majorité des objets inventoriés lors des fouilles du Clos d'Aubonne sont des pièces sans signification particulière, découvertes dans le remplissage des tombes : ils ne constituent pas un dépôt funéraire à proprement parler[494]. Il s'agit le plus souvent de tessons de céramique, plus rarement de verre, de fragments de tuile ou de dalles de terre cuite d'époque romaine. Quelques tessons néolithiques ont également été mis au jour dans le remplissage de T141. On trouve aussi fréquemment des objets métalliques, notamment des clous ou des tiges de fer, des fragments de tôle de fer ou de bronze, etc. Ces pièces sont généralement des éléments résiduels, c'est-à-dire qu'elles proviennent de structures ou de couches antérieures à la nécropole et perturbées par le creusement des tombes. Quelques objets pourraient être plus récents, et être parvenus dans les tombes lors de perturbations postérieures, par exemple lors de l'exploitation des forges Haller ou de la construction de l'hôtel Comte. La très grande majorité de ces pièces n'ont fait l'objet d'aucun commentaire, et ne figurent pas sur les planches. Elles sont cependant inventoriées et brièvement décrites dans le catalogue des tombes.

Seuls quatre objets méritent d'être signalés, soit parce qu'ils pourraient constituer les restes d'un ensemble funéraire du haut Moyen Age (T24-1, T223-6), soit parce qu'ils présentent un intérêt en soi (T276-1, T453-1)[495].

L'objet le plus intéressant de cette petite série est un fragment d'un petit récipient en forme de tête féminine, mis au jour dans le remplissage de la tombe en fosse simple **T453**. La base et le cou sont entiers, alors que le visage et la partie supérieure de la tête ont disparu (fig. 119)[496]. La pièce, en terre cuite blanche, présente des restes de glaçure plombifère, encore visibles sur le côté droit ainsi que dans les parties creuses de la coiffure, revêtement qui permet de dater la pièce de la seconde moitié du Ier s.[497]. On peut signaler encore que ce type d'objet est essentiellement issu de contextes funéraires. La tombe T453 de La Tour-de-Peilz contenait d'autres objets résiduels (céramique, clous, fragments de fer).

Une petite applique en bronze en forme d'hélice provient de la partie perturbée du coffre de dalles **T223**, où se trouvaient aussi les autres objets formant cet inventaire, dont une bague en bronze du VIIe s. (cf. chap. 6.3.1). La partie centrale de la pièce, plus ou moins circulaire, est ornée de stries obliques. Elle se prolonge de chaque côté par des appendices rectangulaires plus étroits, percés chacun d'un petit trou ; l'un présente en-

[491] Urlacher et al 1998, pp. 136-137: Lavoye (Joffroy 1974, p. 42); Bâle – Bernerring T9 (Martin 1976b, p. 223, T9, n° 9); cf. aussi T10: deux aiguilles en relation avec une châtelaine (Martin 1976b, p. 227, nos 7-8); Saint-Vit, T5 (Schweitzer *et al.* 1988, fig. 11, n° 9).

[492] Lavoye, T182: Joffroy 1974, pl. 20, T182, n° 6.

[493] Cf. toutefois un fragment d'aiguille en os dans la tombe 262 de Lausanne – Bel-Air, avec scramasaxe et éperon : T262 (Leitz 2002, pl. 65, n° 7).

[494] 101 tombes ont livré de tels objets, parmi les 173 tombes qui contiennent au moins un objet inventorié.

[495] Ces objets n'ont pas été pris en compte ni dans l'étude chronologique, ni dans les chapitres consacrés aux pratiques funéraires.

[496] Cf. un exemplaire complet mis au jour à Kempten-Cambodunum, nécropole de Keckwiese, T287 (et non 237 ?): von Gonzenbach 1986, p. 68, pl. 45, n° 2 (datation : Vespasien).

[497] Détermination Caroline Brunetti, Archeodunum SA, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

core la tige d'un rivet. Cette petite applique, pour laquelle nous ne connaissons pas de parallèle précis, devait orner un objet plus grand (lanière, coffret ?). D'autres éléments impossibles à identifier précisément ont été trouvés au même endroit (cf. catalogue, nos 1-3 et 7).

Une plaquette de fer de forme triangulaire à extrémité arrondie, percée d'un trou à la pointe, provient du remplissage de la tombe en fosse simple **T276**. La pièce est légèrement arquée, et ne présente aucune trace de rivets à l'extrémité la plus large : il paraît dès lors difficile de l'identifier comme un élément d'une garniture de ceinture ou de chaussure. Il pourrait là encore s'agir d'un objet résiduel, issu d'un site d'habitat voisin.

La sépulture en fosse simple **T24**, dans laquelle était inhumé un adolescent, a livré une pointe de fer dont la fonction reste indéterminée. Cet objet fut trouvé dans le remplissage, au-dessus du tibia droit : il n'est pas tout à fait certain qu'il s'agisse d'un dépôt intentionnel. Cette pièce, légèrement arquée et de section rectangulaire, présente une extrémité droite et l'autre en pointe : il pourrait s'agir d'un ustensile.

6.8 Les monnaies : contextes de découverte et modes de dépôt

Monnaies romaines : T89-1, T374-1, T399-1, T466-1, T546-1. Fig. 120 et Annexe 2.

Monnaies carolingiennes : T94-1 à 5, T118A-1, RT216A-1, T580 (fouilles 1926)[498]*. Fig. 120, Annexe 2 et fig. 270 (Annexe 3).*

L'étude de l'ensemble des monnaies découvertes au Clos d'Aubonne fait l'objet d'une contribution séparée de Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle, du Cabinet des Médailles de Lausanne (cf. Annexe 2, avec catalogue). Neuf de ces pièces proviennent de sépultures. Il s'agit dans cinq cas de frappes en bronze de l'Empire romain, dont les dates d'émission s'échelonnent entre le Ier et le IVe s. ap. J.-C. Dans les quatre autres sépultures, ce sont des deniers carolingiens. Ces dernières pièces constituent les principaux indices d'une utilisation de la nécropole jusqu'au IXe s., et fournissent, dans deux cas, des éléments de datation importants pour le mobilier qui les accompagne. On peut signaler encore que de nombreuses pièces ont été découvertes hors contexte.

Dans le chapitre qui suit sont présentés les contextes de découverte des pièces issues de tombes (fig. 120) ainsi que les problèmes de datation et d'interprétation qu'elles soulèvent.

6.8.1 Les monnaies romaines

Ces cinq pièces de bronze ne sont malheureusement guère utiles à la chronologie des tombes : la plus récente d'entre elles, une monnaie de Magnence émise en 350, est en effet antérieure d'au moins un siècle à la plus ancienne tombe datée de la nécropole (cf. T22 : 2e moitié Ve s.). Cette situation n'a rien d'exceptionnel : on a observé le dépôt de monnaies romaines dans des tombes

Fig. 119. *Petite fiole en forme de tête féminine de T453 ; terre cuite blanche à glaçure plombifère. Photo : Fibbi-Aeppli, Grandson.*

[498] Sur l'identification de la tombe T580 avec l'une des tombes fouillées en 1926, cf. ci-dessus, chap. 2.3.1 et Annexe 2).

No tombe/ No objet	Type de tombe	Ind.	Sexe/âge	Position	Nbre	Type	No cat.	Mobilier associé
T89-1	Fosse simple	A	M	Entre avant-bras D et lombaires	1	As coupé (fin Ier s. av. J.-C.-1ère moitié 1er s. ap. J.-C.)	3	-
T374-1	Coffre de dalles	A	M/adulte	A gauche de l'humérus gauche.	1	Sesterce de Vespasien ou Titus (69-81 ap. J.-C.)	4	-
T399-1	Coffre de dalles	A	F/adulte	A droite des cervicales, au niveau d'apparition du crâne	1	As de Tibère pour Auguste divinisé (env. 22/23-30 ap. J.-C.)	2	Garnitures de chaussures; bague
T466-1	Coffre de dalles	A	Ind./10-14 ans	Entre les tibias	1	Antoninien de Claude II (269 ap. J.-C.)	8	Frag. d'amphore (résiduel)
T546-1	Fosse simple	?	2 adultes, 1 ind. 10-14 ans	Remplissage	1	Aes II de Magnence (350 ap. J.-C.)	14	-
T94-1 à 5	Coffre de dalles	D	Ind./adulte	Base du thorax (zone remaniée)	5	Deniers de Pépin le Bref (754/755-768 ap. J.-C.)	18-22	Fibules et chaînette
T118A-1	Coffre de dalles	A?	F/adulte (?)	Sous la scapula G, dans le remplissage entre les 2 individus	1	Denier de Louis le Pieux (822-840 ap. J.-C.)	23	Boucle en fer
RT216A-1	Coffre mixte	?	?	A G du crâne de l'individu B, sous la réduction RT 216 B	1	Denier de Louis le Pieux (822-840 ap. J.-C.)	24	-
T580 (fouilles 1926)	Coffre de dalles	?	?	?	1	Denier de Louis le Pieux (822-840 ap. J.-C.)	25	?

Fig. 120. *Tableau synthétique des tombes contenant des monnaies.*

du haut Moyen Age dans nombre de nécropoles des régions fortement romanisées, notamment à Yverdon et à Kaiseraugst[499].

A La Tour-de-Peilz, le nombre restreint de pièces provenant de contextes connus ne permet pas de dégager des règles quant à leur mode de dépôt. La tombe T546 doit d'ailleurs d'emblée être écartée de cette analyse, puisque la monnaie est sans doute parvenue par hasard dans le remplissage, comme d'autres objets résiduels mis au jour dans la nécropole. Pour les quatre sépultures restantes, la seule constante est que l'on ne trouve qu'une seule pièce par tombe, plus souvent déposée près de ou sur des ossements de la partie supérieure du corps, et plus souvent auprès d'un adulte (fig. 120). Le mobilier mis au jour dans la tombe T399 montre que le dépôt de monnaies romaines s'est prolongé jusque dans la seconde moitié du VIIe s. Les autres sépultures – deux fosses simples et un coffre de dalle – ne peuvent être datées précisément. Les tombes qui contiennent ces monnaies se répartissent de manière lâche au centre et dans la partie est de la nécropole (fig. 121).

A défaut de mobilier associé (balances, autres objets formant le contenu d'une aumônière, etc.), les découvertes de La Tour-de-Peilz ne permettent pas de préciser la signification de ces dépôts. On peut tout au plus imaginer qu'il s'agit là d'une offrande, comme un prolongement de la pratique romaine de l'obole à Charon.

6.8.2 Les monnaies carolingiennes

Pas moins de huit monnaies carolingiennes ont été mises au jour dans la nécropole : trois deniers de Louis le Pieux (814-840) se trouvaient chacun dans un coffre de dalles, alors que cinq deniers de Pépin le Bref (751-768) ont été découverts tout au fond d'un large caisson dallé. Ces quatre tombes contiennent chacune plusieurs individus – deux dans T118, trois dans T216, au moins deux dans T580 et au moins cinq dans T94. Elles se répartissent de manière lâche au sein de la nécropole.

[499] Cf. Annexe 2. Kaiseraugst : Martin 1991, pp. 150-172. Yverdon : Steiner/Menna *et al.* 2000, I, pp. 187-190, avec cas similaires en Suisse occidentale cités (Sézegnin, Genolier, Saint-Sulpice). Cf. aussi la nécropole de Le Bry-La-Chavanne : Wey/Auberson Fasel 1992, pp. 106-107 (avec d'autres ex. cités pour le canton de Fribourg : Riaz – Tronche-Bélon, Vuippens – La Palaz).

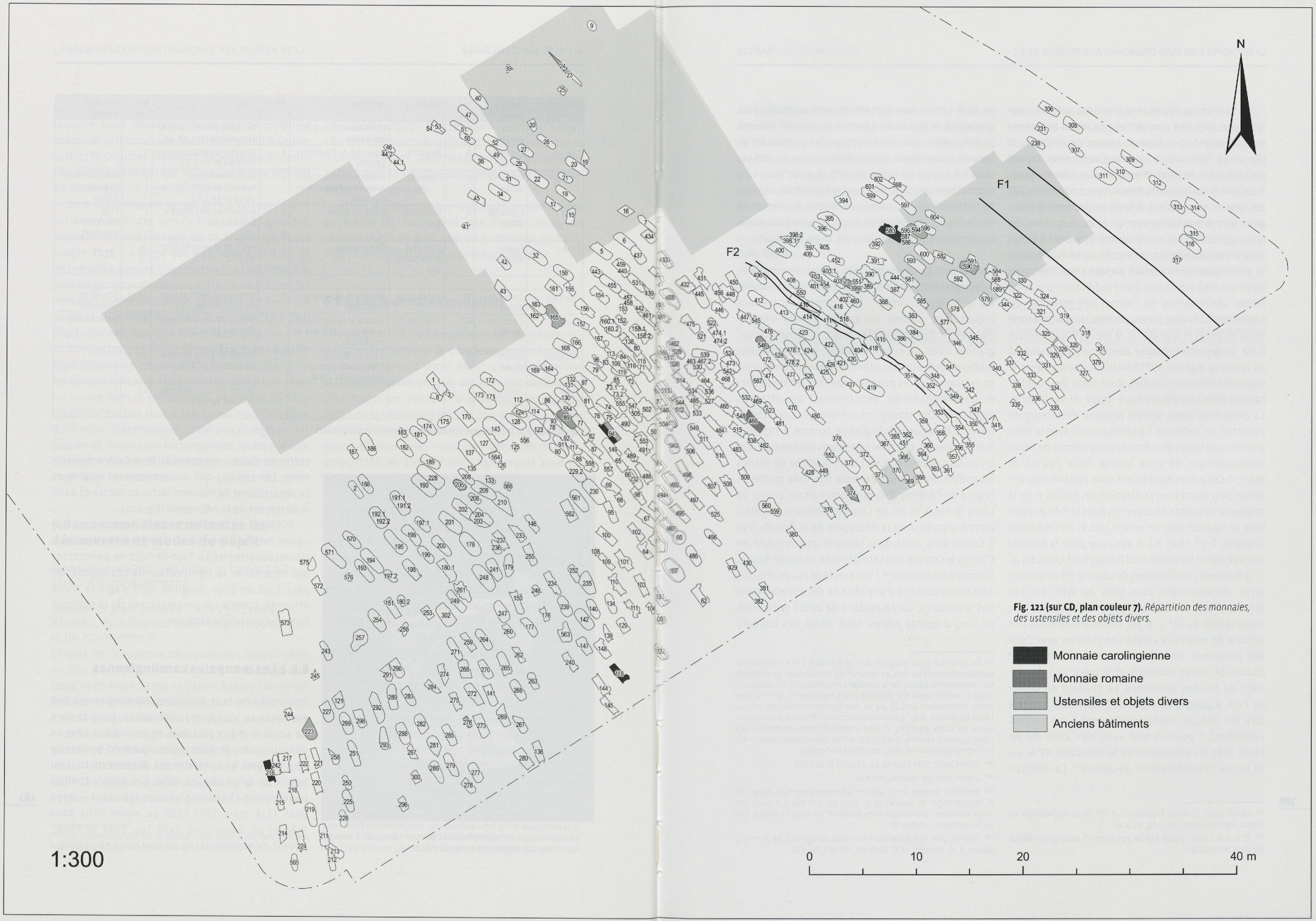

Fig. 121 (sur CD, plan couleur 7). *Répartition des monnaies, des ustensiles et des objets divers.*

La tombe T94 représente une découverte exceptionnelle, avec ses cinq deniers de Pépin le Bref retrouvés alignés à la base du thorax de l'individu D (fig. 285c) – le premier des cinq occupants encore partiellement en place. Bien que cette zone du squelette soit en partie perturbée, on peut admettre que ces pièces se trouvent à leur emplacement d'origine: leur ordonnance s'est en effet maintenue, ce qui suggère qu'elles se trouvaient groupées à l'intérieur d'une sorte de bourse en cuir ou en étoffe, dont la décomposition n'a laissé aucune trace. Ces monnaies ont déjà fait l'objet d'une publication par Anne Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles de Lausanne[500]. Les cinq pièces portent le monogramme royal de Pépin le Bref (RP ou M PIP= PiPiNus Rex) sur l'une de leur face. Quatre d'entre elles présentent au revers la légende AUTTRAMNO, terme qui désigne vraisemblablement l'atelier, dont l'une des identifications possibles est l'Abbaye royale de Saint-Denis. La cinquième pièce semble provenir de l'atelier de Dorestad, en Hollande. La comparaison avec la composition de trésors de même époque permet de situer l'enfouissement de cette bourse entre 754/755 et 768/770. Ces pièces fournissent donc une précieux *terminus post quem* pour la datation des fibules et de la chaînette en bronze découvertes dans la même sépulture, en relation avec un enfant (ind. E) inhumé après l'individu D (cf. chap. 6.2.1), ainsi que pour la fusaïole trouvée parmi les ossements humains (cf. chap. 6.6.2).

L'étude des trois deniers de Louis le Pieux montre qu'ils appartiennent tous trois au type dit «au temple», l'une des productions monétaires les plus importantes du IXe s. Il est malheureusement très difficile de mettre ces pièces en relation avec l'une des personnes inhumées: les coffres contiennent chacun plusieurs individus, et la pièce de T580 provient de fouilles anciennes. La position du denier de T216, à gauche du crâne de l'individu B, suggère qu'il fut déposé intentionnellement à cet endroit. Cependant, il pourrait tout aussi bien avoir été déplacé avec les ossements de la réduction RT A, qui se trouve immédiatement au-dessus[501]. La monnaie de T118 fut trouvée immédiatement au-dessous de la scapula et des côtes gauches du dernier inhumé (ind. A), à env. 15-20 cm au-dessus des os du premier inhumé: son dépôt, intentionnel ou non, semble donc lié à celui de l'individu A[502]. Quoi qu'il en soit, l'enfouissement de la monnaie est postérieur à celui de la boucle en fer trouvée au niveau du bassin de l'individu B. Cette dernière ne peut cependant guère être beaucoup plus ancienne (cf. chap. 6.1.2).

De manière générale, les découvertes de monnaies carolingiennes sont peu fréquentes, en particulier sur le territoire suisse[503]. Les découvertes les plus importantes, comme les grands trésors d'Imphy (Nièvre) et d'Ilanz (GR), se situent à proximité des grandes voies de communication, notamment des routes d'accès aux cols alpins, et peuvent être mises en relation avec les péages exigés sur les voyageurs et les marchandises, généralement acquittés en espèces[504]. On trouve néanmoins occasionnellement, à l'époque carolingienne comme à l'époque mérovingienne, des monnaies dans les tombes, soit en un seul exemplaire, soit sous la forme de petites bourses[505]. On peut par exemple citer une tombe de l'église de Chiètres (FR), qui contenait un denier de Louis le Pieux et un de Louis le Germanique, ainsi qu'une sépulture de la nécropole de la Grande Oye à Doubs (dép. Jura), dans laquelle une monnaie de Charles le Chauve avait été déposée en obole dans la bouche de la défunte[506]. L'ensemble de T94 peut quant à lui être rapproché d'une série de découvertes dans des sépultures, qui réunissent de petits ensembles de cinq à quinze pièces, sans doute des bourses,

[500] Geiser 1990; cf. aussi Annexe 2, cat. nos 18-22. Archéologie du Moyen Age, cat. expo. 1993, fig. 32, p. 42.

[501] RT A: Ind. T216 C: jeune âgé de 15-19 ans. Cf. description détaillée dans le catalogue.

[502] On pourrait aussi imaginer que la monnaie a été déposée, intentionnellement ou non, au sommet du remplissage au moment du comblement partiel de la première inhumation (cf. catalogue). Celui-ci semble avoir été effectué assez rapidement après la première inhumation (ind. B), au vu des bonnes connexions articulaires observées. N.B.: la monnaie se trouvait bien sous la scapula et/ou les côtes gauches, et non immédiatement au-dessus des côtes gauches, comme indiqué par erreur dans Steiner 2002, p. 86; la chronologie relative reste toutefois inchangée.

[503] Geiser 1990; SPM 6 (2005), pp. 214-217 et 347-351.

[504] Geiser 1990, pp. 102-104, note 44.

[505] Synthèse récente de ce type de découverte par H.-U. Geiger et K. Wyprächtiger in: Burzler *et al.* 2002, pp. 273-284, à propos des vingt monnaies mérovingiennes découvertes dans la tombe 590 de Schleitheim – Hebsack.

[506] Chiètres (FR), T17: Auberson Fasel 1992, pp. 130-131, fig. 3, nos 1-2; Doubs, S 29: Urlacher *et al.* 1998, pp. 183-185, fig. 159.

dont l'enfouissement s'échelonne entre l'avènement de Pépin le Bref (754) et la réforme monétaire de Charlemagne (793)[507]. Ces six ensembles, dont celui de Lausanne – Bel-Air, jalonnent la route qui lie le nord de la Gaule à l'Italie par le col du Grand-Saint-Bernard. Selon Anne Geiser, ils seraient les témoins d'une pratique funéraire limitée dans le temps, et qui résulterait d'un parallèle établi entre la pratique du péage routier et celle du péage pour un passage dans l'au-delà.

La région de Vevey – La Tour-de-Peilz semble être relativement riche en monnaies carolingiennes. Il faut en effet ajouter aux huit pièces du Clos d'Aubonne des monnaies de Pépin le Bref, Charlemagne et Louis le Pieux mises au jour à Vevey, près de l'église Sainte-Claire, mentionnées en 1824 déjà par Louis Levade[508]. Malheureusement ces pièces ne semblent pas avoir été conservées et il n'en existe semble-t-il aucune description détaillée. L'abondance relative des monnaies carolingiennes découvertes dans ou à proximité de la nécropole du Clos d'Aubonne peut vraisemblablement être mise en relation avec le passage de l'axe menant au Grand-Saint-Bernard.

[507] Cf. Geiser 1990, p. 105. Cf. depuis: Leitz 2002, pp. 95-96, fig. 13 (Lausanne – Bel-Air T204: 10 deniers de Charlemagne, TPQ 781); Depierre 1991.

[508] Geiser 1990, p. 94; Levade 1824, p. 334. Sur les monnaies portant la légende *tributum Petri*, mentionnées dans le même passage du Dictionnaire de L. Levade, sans doute attribuées à ces tombes suite à une confusion, cf. ci-dessus, chap. 2.3.1; Martin-Kilcher 1977.

			Ceintures						Autres vêtements				Parures					Armes		Accessoires						
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	G de chauss.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carol.	Divers
16	Bois	M	●																							
161	Fosse simple	F	●																							
455	Fosse simple	F*	○																							
5	Bois	M		●																						
49	Bois	F		●																						
461	Bois	M		●																	●					
596	Bois	Ind./Adulte		●																						
452	Fosse simple	Ind./1-4 ans		●																						
550	Bois	M		●																						
118B	Pierre	M		●																					●	
124	Fosse simple	Ind./Adulte		●																						
460	Fosse simple	Ind./5-9 ans		●																		●				
567B	Fosse simple	Ind./10-14 ans		●																	●					
20	Fosse simple	M		●●									●													
413	Bois	Ind./15-19 ans			●																●					
191.2	Fosse simple	M			●																●					
346	Fosse simple	M /Jeune			●														●		●					
409	Fosse simple	Non-adulte			●																					
481	Fosse simple	Ind./15-19 ans			●									○		○	●			●						
542	Fosse simple	Ind./15-19 ans			●																					
22	Bois	F				●																				
70	Pierre	M et 3 enfants				●	●																			
68	Pierre	3 enfants/1 ado				●																				
139	Pierre	Ind./ado				●																				
217	Pierre	F				●																				

Ci-contre et pages suivantes : Fig. 122. *Tableau récapitulatif du mobilier déposé dans les tombes. Les inventaires sont ordonnés par catégories.* ● *Objet attesté,* ○ *Identification incertaine.*

			Ceintures						Autres vêtements				Parures					Armes		Accessoires						
Nº Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	G de chauss.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carol.	Divers
275	Pierre	Ind./10-14 ans				●																●				
320	Pierre	Ind./5-9 ans				●																				
332	Pierre	Ind./5-9 ans				●																				
340	Pierre	Ind./5-9 ans				●																				
366	Pierre	Ind./1-4 ans				●																				
440	Pierre	Ind./10-14 ans				●																				
RT389	Pierre	Enfant				●																				
364	Fosse (RT?)	Enfant?				●																				
HC 1 et 2						●																				
63	Pierre	F				○																				
Tombe A/1947	Pierre	Enfant				●																				
64	Pierre	-					●																			
442	Pierre	F					●																			
108	Fosse RT	F					●																			
RT401	Pierre	2 F, Ind./10-14 ans					○																			
336	Pierre	M						●																		
RT167	Pierre	F âgée						●																		
RT464	Pierre	Ind./5-9 ans						●																		
585	Pierre	Ind./10-14 ans						○																		
1926/1 et 2								●																		
1926/3 à 6								●																		
94	Pierre	Ind./5-9 ans							●		●												●		●	
170	Fosse simple	F							●					●	○		●									
280	Coffre mixte	F								●																

			Ceintures						Autres vêtements				Parures					Armes		Accessoires						
Nº Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	G de chauss.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carol.	Divers
337	Pierre	F ou ind./ 1-4 ans								●												●				
212/213	Pierre ou FS	M ou ind./ 10-14 ans								●																
111	Pierre	Ind./5-9 ans									●									●						
218	Pierre	F									●									●						
399	Pierre	F ou Ind./Adulte										●			●									●		
495	Pierre	F										●														
235	Fosse simple	F										●														
375	Pierre	M											❍													
137	Fosse simple	F												●												
143	Bois	F												●												
65	Pierre	M												❍												
227	Fosse simple	2 F et 2 M												❍												
147	Pierre	Ind./Adulte													●											
223	Pierre	I													●											●
487	Pierre	Ind./10-14 ans?													●											
504	Pierre	M													●											
594	Fosse simple	F													●●								●			
197.1	Bois	Ind./5-9 ans														●										
360	Pierre	Ind./1-4 ans														●										
367	Pierre	M															●									
192.1	Fosse simple	M															●									
567A	Fosse simple	F															●									
450	Fosse simple	M																●			●	❍				
Tombe B/1950																					❍❍					

			Ceintures						Autres vêtements				Parures					Armes		Accessoires						
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes	G de chauss.	Clous de chauss.	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carol.	Divers
1	Pierre	?																				●				
357	Fosse simple	?																				●				
382	Pierre	M																				●				
205	Pierre	2 enfants																					●			●
590	Pierre	Ind./Adulte																					●			
165	Fosse simple	M																					●			
374	Pierre	M																						●		
466	Pierre	Ind./10-14 ans																						●		
89	Fosse simple	M																						●		
546	Fosse simple	2 Ad. et 1 10-14																						●		
RT216	Coffre mixte	?																							●	
1926/7 – T580	Pierre	2 M																							●	
24	Fosse simple	15-19 ans																								●
276	Fosse simple	10-14 ans																								●
453	Fosse simple	1-4 ans																								●

			Ceintures						Autres vêtements						Parures			Armes		Accessoires								
N° Tombe	**Type**	**Sexe/Age**	**BS fer damasquiné**	**BS fer**	**BS bronze**	**G fer damasquiné**	**G fer**	**G bronze**	**Fibules**	**Agrafes à double crochet**	**Chaînettes**	**G de chaussures en fer**	**Clous de chaussures**	**Coiffes**	**Bagues**	**Colliers**	**Perles**	**Spatha**	**Scramasaxe**	**Châtelaines**	**Aumônières**	**Couteaux**	**Autres ustensiles**	**Monnaies romaines**	**Monnaies carolingiennes**	**Divers**	**Datation**
22	Bois	F				●																					2e tiers-3e quart Ve s.
5	Bois	M		●																							Ve-1ère moitié VIe s.
596	Bois	Ind./Adulte		●																							Ve-1ère moitié VIe s.
20	Fosse simple	M		●●									●														Ve-(VIe s.)
161	Fosse simple	F	●																								2e moitié Ve-VIe s.
455	Fosse simple	F*	❍																								2e moitié Ve s.
16	Bois	M	●																								2e moitié Ve-VIe s.
461	Bois	M		●																	●		●				2e moitié Ve-VIe s.
49	Bois	F		●																							2e moitié Ve-VIe s.?
452	Fosse simple	Ind./1-4 ans		●																							2e moitié Ve-VIe s.?
550	Bois	M		●																							2e moitié Ve-VIe s.?
124	Fosse simple	Ind./Adulte		●																							2e moitié Ve-VIe s.?
460	Fosse simple	Ind./5-9 ans		●																		●					2e moitié Ve-VIe s.?
450	Fosse simple	M																●			●						Env. 475-550/575
409	Fosse simple	Non-adulte			●																						Fin Ve-milieu VIe s.
481	Fosse simple	Ind./15-19 ans			●									❍		❍	●			●							VIe s.
197.1	Bois	Ind./5-9 ans														●											VIe s.
170	Fosse simple	F							●					●	❍		●										1ère moitié-milieu VIe s.
191.2	Fosse simple	M			●																●						2e tiers VIe s.
413	Bois	Ind./15-19 ans			●																●						2 derniers tiers VIe s.

Ci-dessus et pages suivantes : Fig 123. *Tableau des inventaires datés, classés par ordre chronologique.*

			Ceintures						Autres vêtements						Parures			Armes		Accessoires							
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes à double crochet	Chaînettes	G de chaussures en fer	Clous de chaussures	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carolingiennes	Divers	Datation
567B	Fosse simple	Ind./10-14 ans		●																	●						(2e moitié Ve)-2e moitié VIe s.
567A	Fosse simple	F															●										2e moitié VIe s.
542	Fosse simple	Ind./15-19 ans			●																						2e moitié VIe-(1er tiers VIIe s.?)
346	Fosse simple	M /Jeune			●														●		●						Dernier tiers VIe s.
143	Bois	F												●													VIe-VIIe s.
192.1	Fosse simple	M															●										VIe-VIIe s.
111	Pierre	Ind./5-9 ans									●									❍							VIe-VIIe s.
218	Pierre	F									❍									●						●	VIe-VIIe s.?
487	Pierre	Ind./10-14 ans?													●												VIe-VIIe s.
RT167	Pierre	F âgée						●																			Fin VIe s. ou env. 600
RT401	Pierre	2 F, Ind./10-14 ans					❍																				570/80-610/20
64	Pierre	-					●																			●	Fin VIe s.-610/20
63	Pierre	F				❍																				●	Fin VIe-VIIe s.
147	Pierre	Ind./Adulte													●												VIIe s.
223	Pierre	F?/Adulte													●											●	VIIe s.
360	Pierre	Ind./1-4 ans														●											VIIe s.
364	Fosse simple ou RT	Enfant?				●																					600-630/40

			Ceintures						Autres vêtements						Parures			Armes		Accessoires							
N° Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes à double crochet	Chaînettes	G de chaussures en fer	Clous de chaussures	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carolingiennes	Divers	Datation
442	Pierre	F					●				●															●	600-630/40
108	Fosse RT	F					●																				600-630/40
217	Pierre	F				●																					1ère moitié VIIe s.
RT389	Pierre	Enfant				●																					Vers 630/40
70	Pierre	M et 3 enfants				●	●																				2e tiers VIIe s.
320	Pierre	Ind./5-9 ans				●																					2e tiers VIIe s.
139	Pierre	Ind./ado				●																					2e tiers-3e quart VIIe s.
495	Pierre	F										●															630/40-670/80
235	Fosse simple	F										●															630/40-670/80
RT464	Pierre	Ind./5-9 ans						●																			2 premiers tiers VIIe s.*
585	Pierre	Ind./10-14 ans						○																			2e tiers-fin VIIe s.
68	Pierre	3 enfants/1 ado				●																				●	3e quart VIIe s.
275	Pierre	Ind./10-14 ans				●																●					3e quart VIIe s.
440	Pierre	Ind./10-14 ans				●																					3e quart VIIe s.
336	Pierre	M						●																			2e moitié VIIe s.
399	Pierre	F ou Ind./ Adulte										●			●									●			2e moitié VIIe s.
HC 1 et 2						●																					2e moitié VIIe s.
366	Pierre	Ind./1-4 ans				●																					Fin VIe-3e quart VIIe s.**
332	Pierre	Ind./5-9 ans				●																					2 premiers tiers VIIe s.**

			Ceintures						Autres vêtements						Parures			Armes		Accessoires							
Nº Tombe	Type	Sexe/Age	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	G fer	G bronze	Fibules	Agrafes à double crochet	Chaînettes	G de chaussures en fer	Clous de chaussures	Coiffes	Bagues	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Autres ustensiles	Monnaies romaines	Monnaies carolingiennes	Divers	Datation
340	Pierre	Ind./5-9 ans				●																					VIIe s.**
280	Coffre mixte	F								●																	2e/3e tiers VIIe-IXe s.
337	Pierre	F ou ind./1-4 ans								●												●					2e/3e tiers VIIe-IXe s.
212 ou 213	Pierre ou FS	M ou ind./10-14 ans								●																	2e/3e tiers VIIe-IXe s.
94	Pierre	Ind./5-9 ans							●		●														●		TPQ 754-768
118B	Pierre	M		●																					●		TPQ 814-840
RT216	Coffre mixte	?																							●		TPQ 814-840
1926A/580	Pierre	?																							●		TPQ 814-840

datation incertaine

* = Enfouissement au plus tôt 2e tiers VIIe
** = Enfouissement au plus tôt 3e quart VIIe